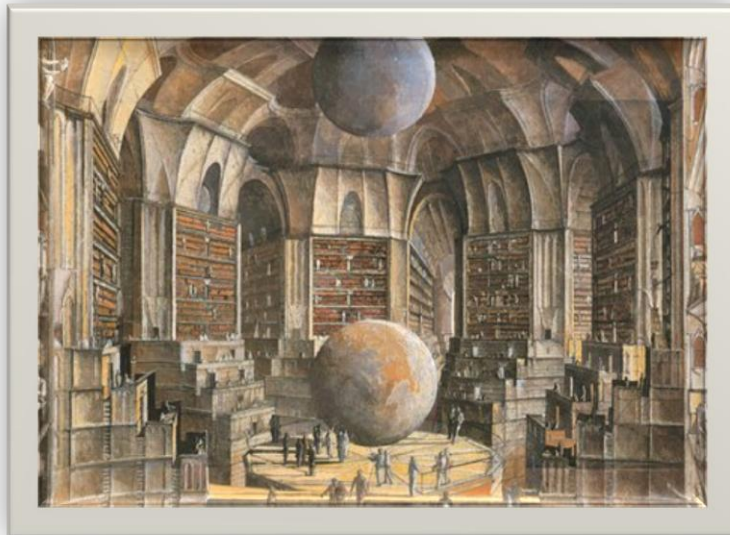


Université Rennes 2 Haute-Bretagne
UFR Arts - Lettres - Communication
Département Lettres

***Les Learning center* : un modèle de bibliothèque ?**

**Déconstruction et traduction du concept aux CDI des
établissements scolaires**



Erik Desmazières. La salle des planètes, pl. V de la suite Onze estampes
inspirées de "La Biblioteca de Babel", 1998, eau-forte et aquatinte

Mémoire de Master 2 MEEF Documentation
Rédigé par Gwénaëlle GALLOU-MAREC
Sous la direction de Florence THIAULT

Jury : Florence THIAULT et Alexandre SERRES

Juin 2014

Titre

Les *Learning center* : un modèle de bibliothèque ? Déconstruction et traduction du concept aux CDI des établissements scolaires

Mots-clés : *Learning center* ; Learning centre ; Centre de connaissances et de Culture ; 3C ; Bibliothèque publique – bibliothèque universitaire ; CDI – Centre de documentation et d’information ; nouvelle pratique pédagogique – établissement scolaire ; France – espace éducatif

Résumé

Le modèle de *Learning center* issu des bibliothèques des pays anglo-saxons est présenté comme une référence en France pour les bibliothèques universitaires et les Centres de documentation et d’information¹ des établissements scolaires. Cette évolution possible montre les nouveaux enjeux sociaux et technologiques auxquels sont confrontées les bibliothèques. Quelle communication institutionnelle accompagne les expérimentations des *Learning center* et du Centre de connaissances et de culture dans le supérieur et le secondaire et comment cette communication est-elle reçue par les acteurs de la documentation ? L’utilisation de trois outils d’analyse dans le cadre de cette recherche permet le croisement des regards sur le concept de *Learning center*/Centre de connaissances et de culture. Ainsi, le décryptage de la communication institutionnelle du *Learning center* à travers les textes officiels permet de formaliser le concept dans une carte conceptuelle et d’en obtenir une photographie. La traduction du *Learning center* en Centre de connaissances et de culture dans les établissements secondaires montre les limites et les atouts du lieu et de son espace mais aussi ceux de son usage à travers des pratiques pédagogiques actives autour de l’autonomie et l’apprentissage numérique. Enfin, l’analyse sémiotique d’une vidéo du Centre de connaissances et de culture du lycée Emile Mathis à Schiltigheim (Académie de Strasbourg) et l’analyse d’une enquête par entretien effectuée auprès de professeurs documentalistes de l’Académie de Rennes révèlent des interrogations, de la perplexité et des réticences quant à l’application de ce concept aujourd’hui en France.

¹ CDI

Je souhaite dédier ce travail à mes deux filles, Apolline et Athénaïs afin de leur transmettre le plaisir de l'effort intellectuel, de la réflexion et de l'esprit critique.

Remerciements

Je remercie ma directrice de mémoire, Florence Thiault, Maître de conférences à l'université de Lille 3. Ses conseils et son apport critique m'ont été très utiles pour développer ma réflexion et recentrer mon travail.

Je remercie vivement les professeurs documentalistes en poste dans l'Académie de Rennes qui ont accepté de consacrer du temps pour réaliser mon enquête.

Je remercie particulièrement une collègue, qui m'a aidée à résoudre quelques problèmes techniques dans l'organisation de ce mémoire.

Ma reconnaissance va à mes meilleurs amis pour leur soutien très précieux.

Je remercie particulièrement deux amis très chers, Christophe et Yvon, pour la relecture attentive de mon travail.

Ma reconnaissance va enfin à mon mari, Eric, pour m'avoir accompagné durant ces deux années de travail.

Merci à mes parents pour leur soutien.

Droits d'auteurs

Les droits d'auteurs sont réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

Introduction générale.....	11
----------------------------	----

Première partie

Evolution des bibliothèques vers de nouveaux modèles	17
1.1 Une nouvelle conception de la bibliothèque.....	18
1.2 Bibliothèques publiques : des enjeux autour du lieu et des outils.....	22
1.2.1 Architecture et espace.....	22
1.2.2 La place du livre et des collections.....	24
1.2.3 L'impact du numérique.....	26
1.3 Bibliothèques publiques : des enjeux pour la société.....	31
1.3.1 Une politique de services au public.....	31
1.3.2 Une fonction sociale	34
1.3.3 Une vision gestionnaire et économique.....	36
1.4 Bibliothèques universitaires et <i>Learning center</i>	39
1.4.1 Des usages et des services.....	41
1.4.2 Vers un nouvel espace d'apprentissage.....	42
1.4.3 Transposition du <i>Learning center</i> aux bibliothèques universitaires.....	43

Deuxième partie

Déconstruction du concept de <i>Learning center</i>.....	49
2.1 Un concept anglo-saxon.....	49
2.1.1 Origine du <i>Learning center</i>	49
2.1.2 L'expérience de l'université de Kingston en Angleterre.....	52
2.1.3 Des recommandations internationales.....	57
2.2 Analyse du concept : analyse de contenu de deux textes officiels.....	62
2.2.1 Méthodologie de l'analyse de discours.....	62
2.2.2 Analyse du texte 1 : Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche.....	63
2.2.3 Analyse du texte 2 : Mettre en place un Learning Centre : enjeux et problématiques.....	66
2.3 Une photographie du <i>Learning center</i>.....	68
2.3.1 Des services polyvalents.....	70
2.3.2 Flexibilité du lieu et de l'espace	71
2.3.3 Accompagnement et soutien des usagers.....	72
2.3.4 La valorisation d'un idéal	74
2.3.5 Une vision économique et gestionnaire.....	76
2.3.6 Un lieu de vie et d'échange.....	78
2.3.7 Portrait type du concept de <i>Learning center</i> et carte conceptuelle.....	79

Troisième partie

Traduction du concept de <i>Learning center</i> aux CDI des établissements scolaires : analyse des limites et des atouts	83
3.1 Du CDI au <i>Learning center</i> et Centre de connaissances et de culture: évolution ou révolution des espaces documentaires ?	85
3.1.1 Les CDI : une innovation dans l'enseignement français.....	85
3.1.2 Le Centre de connaissances et de culture : le discours d'accompagnement de l'institution pour une traduction française du <i>Learning center</i>	88
<i>Les textes officiels</i>	
<i>Le séminaire de l'ESEN</i>	
<i>Le Vademecum</i>	
3.1.3 Une illustration du <i>Learning center</i> /Centre de connaissances et de culture : analyse de la vidéo du lycée public Emile Mathis « les centres de connaissances et de culture ».....	96
<i>Choix de la vidéo et description technique</i>	
<i>Etude du message</i>	
<i>Interprétation de l'image</i>	
3.2 Les limites et les atouts du cadre du Centre de connaissances et de culture	103
3.2.1 Lieu et espaces pédagogiques et éducatifs.....	104
3.2.2 Usages et pratiques pédagogiques dans l'espace d'apprentissage.....	111
3.2.3 L'outil numérique dans les apprentissages.....	119
<i>Enseignement et numérique : historique</i>	
<i>Nouvelles pratiques d'enseignement</i>	
<i>L'offre numérique</i>	
3.3 Les imaginaires des professeurs documentalistes : représentation collective du <i>Learning center</i>/Centre de connaissances et de culture	128
3.3.1 Réticences et validation du modèle.....	128
3.3.2 Enquête par entretien.....	131
<i>Problématique et hypothèses</i>	
<i>Méthodologie</i>	
3.3.3 Analyse des résultats.....	135
<i>Description du lieu et ses usages</i>	
<i>Transposition du modèle</i>	
<i>Point de vue sur le concept du <i>Learning center</i>/Centre de connaissances et de culture</i>	
Conclusion générale	161
Bibliographie	163

Annexes	175
----------------------	-----

Annexe 1 : Grille d'analyse du texte 1 : Les learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche.....	177
Annexe 2 : Grille d'analyse du texte 2 : Mettre en place un learning centre : enjeux et problématiques.....	187
Annexe 3 : Transcription du discours de la vidéo du lycée Emile Mathis « Les centres de connaissances et de culture ».....	197
Annexe 4 : Les 7 fiches descriptives des interviewés.....	201
Annexe 5 : Guide d'entretien.....	207
Annexe 6 : Transcription des 7 entretiens.....	211

Annexes volume 2

Annexe 1. Vol. 2 : Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche : rapport à madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. JOUGUELET, Suzanne. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, décembre 2009.....	58 p.
Annexe 2. Vol.2 : Mettre en place un learning centre : enjeux et problématiques : rapport d'études. Caisse des dépôts, mai 2011.....	59 p.

Introduction générale

« [Nous sommes obligés de] remettre à plat la réflexion sur les fonctions et les espaces des bibliothèques. Sans doute le XXI^e siècle marque-il la fin des modèles »².

Daniel Renoult, Doyen de l'Inspection générale des bibliothèques, est sans concession quant à l'avenir des bibliothèques.

« De la bibliothèque au Learning Centre : une révolution copernicienne »³.

Julien Roche, conservateur des bibliothèques, directeur du Service commun de la documentation de l'université des sciences et technologies de Lille 1 et responsable de projet *Learning Centre Innovation* prédit lui aussi un avenir prometteur pour ce concept en France.

Le *Learning center*⁴ est un nouveau modèle de bibliothèque. Le rapport d'études de la Conférence des présidents d'université de mai 2011 résume bien l'évolution du concept anglo-saxon de *Learning center*, centre d'apprentissage : « Inspiré du modèle du Learning Commons ou Information Commons mis en place dans les universités américaines dans les années 90, le concept a très vite été enrichi par les Britanniques sous le nom de Learning centre puis décliné dans les pays du nord de l'Europe, pour être aujourd'hui repris plus largement »⁵. Il s'est enrichi en Angleterre depuis quelques années et plus particulièrement à l'Université publique de Kingston à Londres grâce à son « père fondateur », Graham Bulpitt, Directeur des services d'information. En France, le concept fait l'objet de nombreux rapports d'études, conférences et séminaires de la part de responsables de l'Enseignement supérieur et de la recherche et du Ministère de l'Education Nationale. Graham Bulpitt, indique de façon très explicite dans le titre de son intervention lors des 9^e Rencontres FORMIST⁶ organisées par l'ENSSIB⁷ en 2009 que « Les learning centers [sont] de nouveaux espaces pour une

² RENOULT, Daniel. *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Editions du Cercle de La Librairie, 2010

³ ROCHE, Julien. *Opération campus : vers des Learning Centres à la française ? op.cit.*, p.72.

⁴ Je me suis attachée dans le présent mémoire à n'utiliser dans mon propos que le terme américain d'origine de *Learning center*.

⁵ *Mettre en place un Learning Centre : enjeux et problématiques*. [En ligne]. Caisse des dépôts, 2011. Disponible sur : http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/Rapport-learning-centre.pdf

⁶ Formation à l'Information Scientifique et Technique. Les rencontres ont été mises en place à l'Enssib en 1999, pour rassembler et évaluer, à un niveau national, les ressources pédagogiques sur la formation à l'information. FORMIST a aussi mis en place un réseau national, qui se rassemblait lors des Rencontres FORMIST, organisées chaque année depuis 2000 : occasion pour les formateurs en bibliothèques de se réunir et d'échanger sur la formation à l'information.

⁷ École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

nouvelle façon de travailler avec les étudiants ». Les universités françaises envisagent depuis quelques années d'appliquer ce modèle anglo-saxon dans les bibliothèques universitaires : « Un mouvement général de réflexion sur le concept de Learning Centre et son adaptation au contexte français, est aujourd'hui lancé dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Plusieurs projets portés par des universités sont déjà lancés, d'autres sont en cours de formalisation »⁸.

Le rapport de 2009 de Suzanne Jouguelet⁹, inspectrice générale des bibliothèques, définit le concept et précise les caractéristiques des éléments innovants du *Learning center* : une polyvalence des services dans un même lieu, un lieu de vie convivial, un environnement de travail flexible permettant d'adapter les différents espaces, une accessibilité maximale, l'intégration d'un ensemble de ressources documentaires, une autonomie donnée et encouragée en son sein, le développement optimisé d'un réseau numérique, la collaboration et l'implication du corps professoral dans la formation des étudiants et enfin une offre élargie de services dans un même lieu. Il apparaît que le numérique est un facteur essentiel du développement des bibliothèques car les usages bousculés de lecture changent notre rapport à la bibliothèque. L'apprentissage en est la pierre angulaire. En outre son introduction en France se situe dans un contexte européen et mondial où la compétition entre établissements est désormais la règle. Toutefois le discours de valorisation du modèle précise qu'il s'agit non d'opposer le modèle de bibliothèque actuel à celui de *Learning center*, mais de continuer à développer des schémas innovants, adaptés au contexte français en s'inspirant des exemples anglo-saxons.

L'Inspection vie scolaire¹⁰ de l'Education Nationale souhaite également s'inspirer des expérimentations et des réalisations de *Learning center* au sein de l'Université française pour mettre en place ce modèle dans les établissements de l'enseignement secondaire afin de faire évoluer les Centres de documentation et d'information¹¹ en Centre de connaissances et de culture¹². L'enjeu de l'application de ce modèle dans les universités françaises diffère de celui de son introduction dans les établissements du secondaire. C'est pourquoi cette volonté de transposer ce modèle dans les établissements du secondaire interpelle les professionnels

⁸ *Ibid.*

⁹ JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche : rapport à Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2009.

¹⁰ EVS

¹¹ CDI

¹² CCC ou 3C

des CDI que sont les professeurs documentalistes. Le concept crée des imaginaires dans l'enseignement secondaire français à travers les textes qui le présente, et l'image qu'il véhicule.

Dans le cadre de notre recherche, nous posons trois questions de problématisation concernant notre sujet portant sur les *Learning center* : Quelles représentations de l'espace CDI du point de vue des professeurs documentalistes et du point de vue de l'institution ? Quelle réception du modèle de *Learning center* apparaît ? Quel imaginaire le *Learning center*/Centre de connaissances et de culture crée-t-il auprès des professionnels de la documentation ? **Dès lors, la problématique de ce mémoire est posée : quelle communication institutionnelle accompagne les expérimentations des *Learning center*/Centre de connaissances et de culture dans le supérieur et le secondaire et comment cette communication est-elle reçue par les acteurs de la documentation ? Enfin, notre hypothèse de départ serait de considérer le *Learning center* comme un modèle de bibliothèque.**

Nous étudierons ce paradigme à travers trois méthodes d'analyse : le décryptage de la communication institutionnelle s'appuiera sur l'analyse de contenu d'un corpus de deux textes permettant de formaliser le concept de *Learning center* dans une carte conceptuelle ; l'analyse sémiotique d'une vidéo sur l'expérience de *Learning center* du lycée Emile Mathis à Schiltigheim en France qui permettra de décrypter le discours ; l'analyse d'une enquête par entretien afin d'étudier la représentation du modèle de *Learning center*/3C par les professeurs documentalistes des établissements scolaires. Notre posture sur le sujet tentera de faire valoir la recherche. Le concept de *Learning center* sera expliqué et contextualisé sous un cadre scientifique. La méthodologie du travail de recherche s'appuie sur trois outils, l'analyse de contenu, l'analyse vidéo et l'enquête par entretien ce qui permet le croisement des regards sur le concept de *Learning center*/Centre de connaissances et de culture.

Afin de tenter de répondre à la problématique posée, les hypothèses de résolution seront structurées dans un plan en trois parties. Dès lors, dans une première partie, nous montrerons comment le *Learning center* s'inscrit dans un mouvement d'évolution généralisé des bibliothèques en France s'inscrivant lui-même dans un contexte de transformations de notre société capitaliste post-moderne définie par trois éléments majeurs : l'individualisme, le nomadisme et l'hyperconsommation. Claude Poissenot, enseignant chercheur en sociologie à l'IUT Nancy Charlemagne qui étudie les bibliothèques et leurs publics depuis plus de quinze

ans en étroite relation avec des bibliothécaires dans toute la France, introduit son discours visant à changer de modèle de bibliothèque par des affirmations provocatrices mais engagées : « Le modèle de bibliothèque actuellement dominant nous semble devoir être abandonné »¹³, « Le monde a changé, les bibliothèques le doivent aussi »¹⁴. Cette question de la transformation des bibliothèques n'est pas récente et se répète en effet à chaque nouvelle avancée technologique, ainsi internet remet en question aujourd'hui leurs fonctionnements. Toutefois d'autres fonctions leurs sont également assignées, fonction sociale et fonction de services notamment. L'offre de bibliothèques en France démarre par la BCD¹⁵ en primaire, passe par le CDI dans le secondaire, puis arrive à la bibliothèque universitaire dans le supérieur en incluant les bibliothèques municipales tout au long du parcours. Ces bibliothèques sont toutefois différentes dans leur fonctionnement et présentent des spécificités distinctes. Moderniser et faire évoluer ces lieux est nécessaire ; cet effort a toujours existé dans les bibliothèques. Mais imaginer l'avenir de ces différents lieux tous liés par une ambition commune doit se faire au regard de leur histoire, et ne pas perdre de vue que la bibliothèque municipale est un service public, tandis que la bibliothèque universitaire ainsi que le CDI sont des services éducatifs. Prendre comme modèle les innovations étrangères présente un écueil, l'impossible transposition d'un modèle prêt à l'emploi mais permet également le bénéfice d'enrichir les représentations et les réflexions des professionnels des bibliothèques.

Ensuite, dans une deuxième partie, notre démarche sera de déconstruire le concept de *Learning center*. Notre réflexion s'attachera comme le préconise Michel Foucault, à ne pas rapporter la formation du concept à la structure de l'idéalité et à la succession des opinions¹⁶. Nous attribuons des pensées, des croyances ou des intentions aux textes qui peuvent être décomposés en concept. Ainsi, nous analyserons et déconstruirons le concept à travers une analyse de contenu d'un corpus de deux textes considérés comme fondateurs du *Learning center* en France afin de mettre en évidence les caractéristiques et les facteurs communs ainsi que les fonctions associées pour obtenir une carte conceptuelle et une photographie du *Learning center*. L'analyse sémantique et l'étude lexicologique des mots utilisés dans les

¹³ POISSENOT, Claude. *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*. Territorial éditions, 2009. p.6

¹⁴ *Ibid.*, p.37

¹⁵ Bibliothèque centre documentaire

¹⁶ FOUCAULT, Michel. *L'archéologie du savoir*. Gallimard, 2008. p.97

textes permettront de catégoriser et de mettre en évidence, pour chaque thème observé, les mots porteurs de sens et les occurrences.

Enfin, dans une troisième partie nous étudierons plus spécifiquement l'expérimentation du *Learning center* et de son dérivé français le Centre de connaissances et de culture dans les CDI de l'enseignement secondaire. Depuis quelques années l'inspection vie scolaire de l'Education Nationale affiche sa volonté de transposer le modèle de *Learning center* dans les établissements scolaires. Une réflexion est en cours à travers des colloques et des séminaires sur la question. Tout récemment deux textes réglementaires indiquent la volonté d'expérimenter puis d'appliquer ce modèle au CDI des établissements scolaires. Il s'agit de la circulaire de rentrée de 2012¹⁷ et du *Vademecum CCC*¹⁸ de mai 2012. La circulaire de rentrée de 2012 indique que les établissements peuvent réfléchir à la mise en œuvre de Centres de connaissances et de culture et propose comme exemple d'expérimentation le lycée public Emile Mathis de Schiltigheim. L'introduction de ces nouveaux modèles dans l'enseignement secondaire produit des interrogations et de la perplexité chez les professeurs documentalistes. Nous l'observons à travers les débats qui s'affichent dans la presse professionnelle par le support papier (livres, revues) puis par le débat en ligne. Celui-ci, de par sa nature interactive, se révèle passionné et crée du lien entre les professionnels. Françoise Chapron, Maître de conférences en sciences de l'éducation et ancienne responsable à l'IUFM de Rouen de la formation des professeurs documentalistes, s'inquiète de l'objectif de fusion des permanences et du CDI¹⁹, et indique que finalement « certains CDI possèdent une structure non éloignée du modèle LC. Le concept n'est ni vraiment nouveau, ni adaptable »²⁰. Nous montrerons comment les CDI depuis 50 ans ont toujours impulsé une évolution de leurs fonctions à travers notamment l'apparition du numérique mais également en créant de nouvelles pratiques pédagogiques. Enfin, nous révélerons les imaginaires des professionnels face à l'introduction du *Learning center* et du CCC à partir d'enquêtes par entretien effectués auprès de professeurs documentalistes de collèges et lycées. Cette enquête s'appuie sur la présentation d'une image vidéo officielle de *Learning center*/Centre de connaissances et de culture. Cette vidéo sera analysée ; il s'agit de l'expérimentation du lycée public Emile Mathis de Schiltigheim. Notre méthode d'analyse est fondée sur la sémiologie de l'image et des représentations visuelles.

¹⁷ http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59726

¹⁸ Centre de connaissances et de culture

¹⁹ CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique*. Puf, 2012. p. 249

²⁰ *Ibid.*, p.249

Première partie

Evolution des bibliothèques vers de nouveaux modèles

Depuis longtemps, les bibliothèques ne sont plus seulement des lieux de gestion de contenus mais des lieux de propagation raisonnée de ces contenus²¹. Depuis quelques dizaines d'années en France, les bibliothèques évoluent en tenant compte des transformations de la société. Ce mouvement de changement n'est donc pas récent. Aujourd'hui, la postmodernité nous montre que les valeurs du privé tendent à pénétrer la sphère du public. La ligne de démarcation entre vie privée et vie publique s'estompe et ceci a des conséquences sur les institutions que sont les bibliothèques. Dévoré par l'espace privé qui s'immisce partout, l'espace public n'est plus autonome. La bibliothèque doit-elle répondre aux besoins des usagers ou bien garder les frontières d'un lieu protégé et un peu sacralisé, et doit-elle être hyper connectée à l'image de la société ? L'impact du numérique influence également ces changements. De nouveaux « modèles » de bibliothèques apparaissent pour les bibliothèques municipales comme les bibliothèques « troisième lieu » apportant une fonction sociale très forte ; nouveaux « modèles » aussi pour les bibliothèques universitaires et les Centres de documentation et d'information²² de l'enseignement secondaire, les *Learning center* réalisant une fusion entre la documentation et l'apprentissage. Christophe Evans, chargé d'études en sociologie à la Bibliothèque publique d'information²³ du Centre Pompidou nous fait la synthèse de ce mouvement de changement des bibliothèques en France : « L'un des nombreux enjeux auxquels ces établissements sont confrontés aujourd'hui consiste sans doute, sans dénaturer leurs missions, à passer du statut d'institution culturelle traditionnelle à celui d'une instance mieux intégrée dans la société actuelle, capable de prendre en compte les nouvelles attentes des individus et le développement des réseaux sociaux numériques. C'est sans doute l'ambition des projets innovants qui fleurissent dans les bibliothèques municipales ou universitaires : « bibliothèque troisième lieu », *learning center*... »²⁴. Nous allons montrer comment et pourquoi ce changement apparaît dans les bibliothèques municipales et les bibliothèques universitaires modifiant leurs fonctions et leurs missions.

²¹ BON, François. *Après le livre*. Seuil, 2011.

²² CDI

²³ BPI

²⁴ EVANS, Christophe. « Des publics, des usages... », *TDC*, 1^{er} octobre 2012, n°1041. p.17

1.1 Une nouvelle conception de la bibliothèque

C'est la première bibliothèque célèbre – celle d'Alexandrie – datant du III^e siècle avant Jésus-Christ et fondée par Ptolémée Sôter, qui fonde le principe de la bibliothèque moderne avec le projet de réunion de tous les savoirs. C'est la volonté de rassembler et de conserver les écrits de l'ensemble de la connaissance qui permet l'émergence des « bibliothèques ». Historiquement, la bibliothèque est fondée sur des valeurs démocratiques et humanistes, valeurs toujours prises en compte jusqu'à présent. L'accès à la culture est un droit citoyen. C'est toutefois à partir du XIX^e siècle que l'usage de la bibliothèque se démocratise véritablement et que l'on constate qu'elles sont inadaptées. Anne-Marie Bertrand, directrice de l'ENSSIB²⁵, précise qu'à ce moment de son histoire, « Dans la lignée des Lumières, on considère que la bibliothèque doit être destinée et accessible à tous puisque le partage du savoir est utile à tous. Il s'agit d'un projet démocratique dans lequel les décideurs peuvent s'investir »²⁶. Elle nous rappelle que « L'histoire des bibliothèques illustre la lente démocratisation de l'accès au savoir. Aujourd'hui, la révolution numérique impose de repenser ce modèle théorisé à la Révolution »²⁷. De nouveaux besoins pour l'utilisateur apparaissent : « la nécessité de locaux fonctionnels, de collections utiles..., d'ouverture à tous... et de la médiation d'un personnel qualifié »²⁸. Aujourd'hui l'usage de la bibliothèque et son utilité dans sa forme actuelle est remis en question avec notamment le développement de l'informatique et d'internet. Déjà dès 1960, le terme de « médiathèque » fût donné à la bibliothèque et marque la rupture avec le modèle de « bibliothèque savante » dès lors que les nouveaux multimédias faisaient partie de l'offre de services du lieu. Le terme de « centre de ressources » lui aussi donné un temps, nomme plus simplement les différentes ressources que peuvent y trouver les usagers.

Le mouvement de « modernisation » aujourd'hui touche aussi bien les bibliothèques publiques, les bibliothèques universitaires et les « grandes » bibliothèques nationales. Anne-Marie Bertrand explique que « Cette évolution positive se prolonge aujourd'hui avec quelques nouvelles orientations : le souci de la qualité architecturale... la prise en compte de la demande de convivialité...l'ouverture aux nouvelles techniques. Les services se sont

²⁵Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

²⁶ BERTRAND, Anne-Marie. « Filles des Lumières ». *TDC*, 1^{er} octobre 2012, n°1041. p.8

²⁷ *Ibid.*, p.12.

²⁸ *Ibid.*, p.12.

diversifiés...L'action culturelle a pris une large place »²⁹. La fin du XXe siècle est marquée par la révolution numérique. Les bibliothèques ont déjà intégré ces techniques modernes et de nouveaux services. La fragilité de l'évolution du lieu vient principalement de l'aspect financier de travaux de telles envergures. L'Etat s'est désengagé de l'investissement et ne propose pas de politique nationale en faveur des bibliothèques. Il laisse donc aux instances décisionnelles locales le choix et la possibilité de promouvoir et investir dans ces lieux.

Les bibliothèques n'ont jamais cessé d'évoluer mais elles sont sujettes à critique dans leur mode de fonctionnement et dans leurs missions. L'évolution implique nécessairement la perte de certaines fonctions et l'apport de nouvelles mais sans pousser à l'extrême la disparition des bibliothèques prédit par Renaud Donnedieu de Vabres, alors ministre de la culture à France 3 le 2 mars 2006 : « Avec internet ce n'est plus la peine d'aller à la bibliothèque ». « L'utilité, la légitimité de la bibliothèque sont à reconstruire »³⁰ tempère Anne-Marie Bertrand. La bibliothèque comme lieu est aujourd'hui plébiscitée. Les ressources étant largement dématérialisées, c'est une autre attente qui justifie sa fréquentation. Elle joue un rôle social, culturel, politique. Elle est un lieu de liberté, un troisième lieu qui n'est ni l'école ni la famille. Borges nous rassure sur l'existence des bibliothèques : « Je soupçonne que l'espèce humaine – la seule qui soit – est près de s'éteindre, tandis que la Bibliothèque se perpétuera : éclairée, solitaire, infinie, parfaitement immobile, armée de volumes précieux, inutile, incorruptible, secrète »³¹. Toutefois, aujourd'hui, il ne s'agit pas de craindre la disparition des bibliothèques ou de rejeter d'autres modèles mais de les percevoir selon Pierre Franqueville, de l'agence d'ingénierie culturelle ABCD³², comme une « espèce mutante »³³ enrichissante car actuellement « elles apparaissent à la fois inadéquates dans leur forme, leur offre, leur fonctionnement, leurs horaires, car le cadre trop décalé qu'elles présentent ne répond pas assez à ces envies de liberté et de décroissement multiples »³⁴. Dans ce contexte, le rôle des bibliothécaires est fondamentalement remis en question.

Le concept de *Learning center* commence à prendre forme et à s'inscrire dans le paysage actuel des bibliothèques de l'enseignement en France, bibliothèques universitaires et CDI des

²⁹ *Ibid.*, p.12.

³⁰ *Ibid.*, p.14.

³¹ BORGES, Jorge Luis. *Fictions*. Folio Gallimard, 1983 La bibliothèque de Babel, p.81.

³² Agence intervenant en tant que conseil ou assistant à la maîtrise d'ouvrage auprès de l'état ou des collectivités territoriales

³³ FRANQUEVILLE, Pierre. *Bibliothèque minimale ou bibliothèque augmentée ?* BBF, 2012, p.56

³⁴ *Ibid.*, p.56

établissements secondaires avec pour ambition de reconfigurer ces lieux et de changer les missions des professionnels de la documentation en prenant en compte la fonction d'apprentissage. Ce mouvement de changement affecte aussi les bibliothèques publiques et peut parfois prendre en compte cette fonction. Les bibliothèques publiques se réinventent en prenant exemple sur des modèles autres que les *Learning center* : « sont apparus depuis quelques années deux nouveaux modèles de bibliothèques qui, entre eux, présentent quelques similitudes, notamment dans leur volonté d'offrir une amplitude horaire d'ouverture extrêmement large : les *Idea Stores* pour les bibliothèques de lecture publique... et les Learning Centres pour les bibliothèques universitaires... »³⁵. Les *Idea stores* dits « magasins des idées » sont considérés comme une bibliothèque plus en phase avec les besoins du public. Marie-Françoise Bisbrouck, expert-consultante pour la construction, l'aménagement et l'équipement des bibliothèques, explique qu' « Au-delà des appellations retenues, des publics visés et des stratégies poursuivies, on retiendra surtout que, dans un cas comme dans l'autre, la bibliothèque cherche à aimanter vers elle des fonctions auparavant réparties entre des services distincts : c'est bien de polyvalence dont il est question. De multimédias les bibliothèques sont devenues multiservices »³⁶. Les discours de renouvellement des modèles actuels se basent exclusivement sur ce qui se fait dans les autres pays du monde et notamment dans les pays anglo-saxons. Que deviendront les bibliothèques de demain dans la société de l'information mondialisée où nous vivons ? Il apparaît que l'imaginaire de la nouvelle bibliothèque fait apparaître une multitude de lieux dont le *Learning center* n'en est qu'un infime exemple. Borges rêvait d'une bibliothèque infinie, Umberto Eco nous proposait une bibliothèque labyrinthique et Claude Simon³⁷ condamnait la bibliothèque, entassement de savoirs morts et abstraits. L'évolution des bibliothèques dans le paysage français n'est pas récente. Il faut être attentif à garder un regard lucide et réaliste sur cette évolution afin d'éviter l'écueil d'un « dépeussierage » un peu caricatural du lieu, et l'utopie d'une bibliothèque idéalisée. Au-delà d'un modèle « clef en main », la bibliothèque peut évoluer vers des modèles différents.

Cependant, à l'ère de la mondialisation, les pays sont tentés d'appliquer des concepts qui « marchent ». L'exemple des émissions de télé réalité adoptées partout dans le monde nous

³⁵ BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèque d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Op.cit., p.27

³⁶ *Ibid.*, p.30

³⁷ SIMON, Claude. *La route des Flandres*. Minuit, 1960.

montre les risques d'uniformisation de la société. L'évolution des bibliothèques ne pourra se faire sans s'attacher aux particularités de chaque pays. En 2010, Marie-Françoise Bisbrouck met injustement en cause le fonctionnement des bibliothèques en France et décrit le « dynamisme » des bibliothèques dans d'autres pays européens : « nos voisins européens situés au nord de notre pays, souvent plus ouverts que nous à une bibliothèque « décomplexée », qui donne à ses usagers une plus large possibilité d'expression personnelle et de partage des idées... Ils osent, ils testent, ils mettent à l'épreuve de leurs publics et ils évaluent la nouvelle bibliothèque de ce début du XXIe siècle, dans un fourmillement d'idées, de couleurs, d'espaces repensés et redessinés par des architectes créatifs, accompagnés par des maîtres d'ouvrage audacieux »³⁸. Toutefois l'auteur précise qu'il s'agit de « nous imprégner de leur expérience – non pas pour la copier servilement mais pour ouvrir notre esprit à d'autres manières de concevoir la bibliothèque et de l'adapter à nos sociétés ... »³⁹.

Si l'évolution des bibliothèques est perceptible, nous ne notons pas de partenariats effectifs entre les bibliothèques universitaires, les bibliothèques municipales⁴⁰ et les CDI, ou ceux-ci s'ils existent, restent toutefois à la marge. Dominique Arot, président de l'Association des Bibliothèques de France⁴¹, espère dans un futur proche des partenariats divers : « il me paraît urgent de mettre fin à la distance qui s'est établie entre la ville et l'université, donc entre BM et BU qui partagent, en partie, les mêmes publics, il est urgent de renouer de véritables partenariats entre les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) et les bibliothèques publiques »⁴².

Le concept de *Learning center* proposé pour les bibliothèques en France est l'aboutissement d'une lente évolution de la bibliothèque au cours de l'histoire. Il renouvelle la conception de la bibliothèque. Il ne s'agit pas de garder une nostalgie du lieu sans se permettre une « évolution », sans partir dans l'engouement d'une « révolution », ni d'adhérer sans recul et réflexion de la part des acteurs de la documentation. Ce concept d'origine anglo-saxonne est-il la solution de l'évolution des bibliothèques ? Faut-il et peut-on le prendre comme modèle applicable en France ou doit-on proposer un « modèle français » s'inspirant du *Learning*

³⁸ BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèque d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. *Op.cit.*, p.18

³⁹ *Ibid.*, p.19

⁴⁰ BM

⁴¹ ABF

⁴² AROT Dominique. « La fin d'une utopie ? ». In BERTRAND Anne-Marie (sous la dir. de). *Horizon 2019 : bibliothèques en perspectives*, ENSSIB, 2011, collection Papiers. p.48

center ? A travers la pression des discours de volonté d'évolution ou de révolution, il faut donc se poser la question de la nouvelle légitimité de la bibliothèque et de ses missions. Les bibliothèques sont-elles encore des bibliothèques ? Quand à la justification de l'évolution des bibliothèques, nous allons voir qu'elle s'explique à plusieurs niveaux : la société du numérique (évolution technologique), le nouveau rapport au temps et l'évolution de la société française (évolution sociologique). De plus, les enjeux ne se situent pas au même niveau entre les bibliothèques publiques et les bibliothèques universitaires.

1.2 Bibliothèques publiques : des enjeux autour du lieu et des outils

Les bibliothèques publiques se sont modernisées dans les années 1970 grâce à une amélioration considérable de l'offre. Les nouveaux modèles de bibliothèques sont décrits comme modernes et attrayants, tournés vers la satisfaction des besoins des publics plutôt que vers la gestion des collections. Nous constatons qu'ils sont tous d'inspiration anglo-saxonne (*Ideas stores, Learning center*). Le premier importateur du modèle anglo-saxon est Eugène Morel auteur de deux livres partant des insuffisances des bibliothèques françaises et proposant un modèle novateur. Les enjeux de l'évolution des bibliothèques publiques en France se focalisent ou se cumulent sur le bâtiment architectural, sur la place du livre et des collections qui deviennent secondaires face à l'impact du numérique, sur une politique de services au public et sur une fonction sociale. De plus, nous verrons que ce mouvement de changement s'inscrit dans une vision gestionnaire et économique.

1.2.1 Architecture et espace

La dématérialisation des collections des bibliothèques ne fait pas fléchir le besoin d'espace. Toutefois cet espace est appelé à être repensé pour répondre aux nouvelles fonctions de celles-ci. Henri-Jean Martin, historien du livre, nous rappelle que : « Longtemps, les bibliothèques ont été en Europe « des temples du savoir », les livres, soigneusement reliés, étaient placés dans des bâtiments très beaux, dans de superbes galeries »⁴³. Cependant Christelle Petit, Responsable du service diffusion des savoirs à l'ENSSIB, nous alerte sur

⁴³ MARTIN, Henri-Jean. « Eloge de la perfection ». In FIGUIER, Richard (sous la dir. De). *La bibliothèque*. Autrement, 1991, p.110

l'évolution de l'architecture en bibliothèque : « Dorénavant l'architecture des bibliothèques cherche à atteindre une certaine plasticité, à inventer de nouvelles formes »⁴⁴. Michel Melot, conservateur des bibliothèques confirme ces propos quand il nous dit qu' « il est passé, le temps où, comme Boullée, l'architecte pouvait dessiner sur sa feuille un bâtiment total, grandiose et, de préférence, sphérique, qui représenterait dans l'espace ce que notre imaginaire voudrait que soit la bibliothèque. Longtemps encore nous porterons en nous ce fantasme d'un lieu clos et demi-sacré dans lequel serait contenu, sous la forme d'une multitude de livres, la sédimentation de notre savoir. Aujourd'hui que la réalité nous réveille de ce vieux rêve, ce qui frappe dans l'architecture des bibliothèques, c'est la persistance de ce modèle merveilleux, centré sur lui-même et détaché du monde »⁴⁵. La bibliothèque est devenue fonctionnelle répondant aux besoins nouveaux du public. « Après avoir construit les bibliothèques comme des maisons de livres il serait bon de penser la bibliothèque aussi comme « la maison des hommes »⁴⁶. L'architecture est sociale, associée à l'utile.

La permanence de l'activité architecturale de la bibliothèque s'explique par le nécessaire lieu de rassemblement des hommes. Le bâtiment est un élément de la politique urbaine de la ville et se retrouve au cœur de la cité. A l'image des pays anglo-saxons, l'implantation de la bibliothèque peut s'imaginer dans les galeries marchandes ou les grandes surfaces. Claude Poissenot pointe les limites d'une place trop grande accordée à la création architecturale détachée du souci de l'utilisateur⁴⁷. Mathilde Servet, conservateur d'Etat des bibliothèques et chef de projet numérisation à la BNF, remet en cause l'image poussiéreuse des bibliothèques et idéalise la vitrine des nouveaux modèles anglo-saxons : « Dans les *Idea Stores* londoniens ou les bibliothèques hollandaises, la palette de couleurs retenues, le confort, le design, voire l'excentricité, tranchent avec l'image austère parfois véhiculée par leurs aînées »⁴⁸. L'enjeu des nouveaux modèles de bibliothèques est principalement de résoudre la question de l'utilisation de l'espace et de redéfinir la place de la bibliothèque en tant que bâtiment. Pierre Franqueville, directeur de l'agence d'ingénierie culturelle ABCD assurant de la programmation architecturale, affirme qu'une architecture qui innove est une architecture qui renouvelle par sa force la relation de l'utilisateur au service qui lui est offert au risque d'être

⁴⁴ *Architecture et bibliothèque, 20 ans de constructions*. PETIT Christelle coordinatrice, ENSSIB, 2012, p.8

⁴⁵ MELOT, Michel. « La forme du fonds ». In *La bibliothèque*. Autrement, 1991. p.170

⁴⁶ *Ibid.*, p.177

⁴⁷ POISSENOT, Claude. *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*. *Op.cit.*, p.37

⁴⁸ SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. BBF, 2010. p.60

une architecture vouée à l'échec⁴⁹. Toutefois très souvent les modèles historiques ou symboliques auxquels se réfèrent les architectes sont assez conventionnels. En effet l'image de la bibliothèque classique ou à l'opposé, celle du supermarché, reviennent avec insistance⁵⁰. En outre, des réalisations exceptionnelles telle que le *Rolex Learning centre* de l'école Polytechnique Fédérale de Lausanne ont offert un bâtiment à l'esthétique très aboutie quant à l'architecture extérieure et intérieure intégrant des fonctions au service des usagers mais a échoué quant à l'introduction de nouveaux usages et de nouveaux comportements d'apprentissage en son sein. Cécile Vettoruzzo, conservateur de bibliothèque, dresse un bilan mitigé sur les résultats attendus pour ce centre qui se révèlent négatifs sur l'introduction de nouveaux usages dans la bibliothèque⁵¹. En outre l'introduction d'une sensibilité, la prise en compte des émotions que peuvent provoquer le bâtiment, et l'importance accordée à l'affect semblent prendre le pas sur la logique rationaliste. C'est un danger qui peut se faire au détriment des fonctions premières définies à la bibliothèque.

Le bâtiment architectural confère à la bibliothèque une dimension politique et symbolique : « La bibliothèque érigée au cœur de la cité est donc à la fois service et symbole, et elle contribue au rayonnement et au prestige de la ville »⁵². Cet édifice physique et son ancrage matériel, celui du bâtiment, est donc encore tout puissant et n'est pas appelé à disparaître aujourd'hui en France. L'intérêt pour l'institution publique dans son ancrage physique est réaffirmée face à la fermeture de bibliothèques dans d'autres pays, et à leur abandon à l'initiative privée.

1.2.2 La place du livre et des collections

Le terme de « bibliothèque » vient du mot grec *biblio*, livre. C'est donc à l'origine, le lieu où est conservée et lue une collection organisée de livres ; *thêkê*, place. La constitution des collections est une affaire d'Etat dès la création de la bibliothèque d'Alexandrie. Rassembler et archiver en un lieu tous les livres écrits hérités et partagés. La consultation des collections

⁴⁹ FRANQUEVILLE Pierre. « La bibliothèque ou l'enjeu de l'urbanité ». In *Architecture et bibliothèque : 20 ans de construction*. ENSSIB, 2012. p. 15

⁵⁰ FORESTIER Florian. « Théorie architecturale et bibliothèques ». In *Architecture et bibliothèque : 20 ans de construction*. ENSSIB, 2012. p.24

⁵¹ VETTORUZZO, Cécile. *Le Learning centre de Lausanne : prototype de la bibliothèque du futur ?* ENSSIB, 2013. p.43

⁵² WALLON, Amandine, PLUCHET, Amandine, GRAVIER, Colette, GEROUDET, Madeleine et LEJEUNE, Albane. *Au loin s'en vont les bibliothèques*. BBF, n°3, 2012, p.14

est alors le privilège d'une élite. Henri-Jean Martin, à la question de ce qu'est un livre, nous dit que « le livre est dans les sociétés de l'écrit – celles qui privilégient le message écrit sur le message oral – un objet en quelque sorte sacralisé, l'instrument parfait de la communication sociale »⁵³. Quant à « la fin du livre », l'auteur nous assure que le livre risque de se trouver désacralisé mais il ne mourra pas. Les bibliothèques auront toujours la vocation de conserver les collections papier constituées depuis longtemps. Toutefois avec le numérique, c'est la notion même de collection qui est éclipsée. Toutefois plusieurs voix s'élèvent pour montrer les qualités du support papier. Annette Wieviorka, historienne, directrice de recherche au CNRS⁵⁴, spécialiste de la mémoire de la Shoah se désole en affirmant que « notre période ne valorise plus le livre et la lecture. Elle valorise la parole subjective, l'opinion, la rapidité. Elle se caractérise par ce que l'historien François Hartog appelle « le présentisme » »⁵⁵. Pour Umberto Eco, écrivain et essayiste, « La fonction essentielle d'une bibliothèque est de favoriser la découverte de livres dont le lecteur ne soupçonnait pas l'existence et qui s'avèrent d'une importance capitale pour lui ». L'auteur nous dit dans son livre célèbre *Le Nom de la Rose* : « Souvent une liste de titres dit fort peu, seul le bibliothécaire sachant, d'après l'emplacement du volume, d'après le degré de son inaccessibilité, quel type de secrets, de vérités ou de mensonges le volume recèle. Lui seul décide comment, quand, et de l'opportunité de pourvoir le moine qui en fait la demande, parfois après m'avoir consulté. Parce que toutes les vérités ne sont pas bonnes pour toutes les oreilles, tous les mensonges ne peuvent pas être reconnus comme tels par une âme pieuse ». Gérard Haddad, psychanalyste, explique que « le livre est un objet à structure feuilletée, susceptible à chaque instant d'une lecture progressive, c'est-à-dire dans le sens du déroulement du texte, mais aussi d'une lecture rétrograde... Le feuilletage matériel reproduit le feuilletage de significations que recèle tout livre, propriétés magistralement déployées dans le Midrach hébraïque »⁵⁶. Le statut du livre incarne toujours le travail, la pensée et les fondamentaux de notre culture tels qu'ils existent depuis des siècles. Toutefois nous pouvons avancer que la place du livre aujourd'hui est mise à mal par le numérique : « Le risque n'est pas exclu qu'un jour la bibliothèque hybride

⁵³ MARTIN, Henri-Jean. *Eloge de la perfection. Op. cit.* p. 108

⁵⁴ Centre national de recherche scientifique

⁵⁵ WIEVIORKA, Annette. *Imaginaires des bibliothèques*. ENSSIB, 2012. p.31

⁵⁶ HADDAD, Gérard. « L'autodafé ». In *La bibliothèque*. Autrement, 1991. p.201

(bibliothèque qui propose à la fois de l'imprimé et du numérique) laisse la place à une bibliothèque entièrement numérique »⁵⁷.

Les changements d'usages des élèves et des étudiants font que dorénavant ceux-ci attendent essentiellement des ressources documentaires de synthèse. Par souci de rapidité, l'étudiant privilégie l'outil informatique au détriment du livre et des collections proposées. Confortant la demande des usagers, l'avenir des bibliothèques est envisagé non pas par les collections mais par les services⁵⁸. Claude Poissenot abonde dans ce sens et souhaite que le pluralisme des bibliothèques ne doit pas se réduire au pluralisme des collections⁵⁹. Il réfute la position du bibliothécaire prescripteur en position de supériorité et d'autorité face à l'utilisateur. Les supports physiques ne sont toutefois pas prêts à disparaître et devront composer avec les technologies numériques.

1.2.3 L'impact du numérique

La révolution numérique n'est pas similaire à la révolution de l'imprimerie et ne date pas de ces dix dernières années. Pour Milad Doueïhi, titulaire de la Chaire de recherche sur les cultures numériques à l'université Laval au Québec, « L'humanisme numérique est l'affirmation que la technique actuelle, dans sa dimension globale, est une culture, dans le sens où elle met en place un nouveau contexte... »⁶⁰. Pour le livre, les effets de cette technologie se sont fait sentir à tous les stades de processus éditorial : de la création à la lecture en passant par l'édition et la distribution. En outre, elle constitue une mutation anthropologique et engendre une vision qui modifie radicalement notre rapport au temps et à l'espace. Elle permet selon Cédric Biagini, auteur d'un manifeste contre la société numérique, aux individus dans une posture de toute puissance, de s'affranchir de toutes les contraintes et limites (temporelles, spatiales, relationnelles, corporelles)⁶¹. Mais Claude Poissenot affirme qu'Internet est une source de concurrence pour les bibliothèques concernant la recherche

⁵⁷ TARDIGUENAVE, Bruno. *Pour une médiathèque de l'imaginaire : une alternative à l'utopie gestionnaire*. Electre, 2012, collection Bibliothèques, p.104

⁵⁸ ROCHE, Florence et SABY, Frédéric. *L'avenir des bibliothèques universitaires*. enssib, 2013, p.44

⁵⁹ POISSENOT, Claude. *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*. Op. cit., p.85

⁶⁰ DOUEIHI, Milad. *Pour un humanisme numérique*. Seuil, 2011. Collection La Librairie du XXIe siècle. p.9

⁶¹ BIAGINI, Cédric. *L'empire numérique : comment internet et les nouvelles technologies ont colonisé nos vies*. L'Echappée, 2012, p.23

d'informations⁶². Un constat trop rapide est avancé : le monde réel est plus lent qu'internet, il n'y a pas moyen de lutter contre l'espace numérique qui est rapide, riche et permanent. Cette société vivant dans un monde de vitesse est apparue au 19^{ème} siècle avec les nouvelles techniques telles que le cinéma, le train, la voiture, le téléphone... la contraignant à un nouveau rythme. Le défaut résultant de cette communication très rapide aujourd'hui est le manque de profondeur car la lenteur permet l'appropriation plus cernée et plus réfléchie.

L'introduction de ces nouvelles technologies dans les bibliothèques n'est pas une nouveauté. On aurait tort d'accuser le monde des bibliothèques d'immobilisme, immuable, éternel comme le dénonce Michel Fauchie⁶³, président de l'AddnB⁶⁴, alors que les évolutions des bibliothèques ont toujours eu lieu. Yves Desrichard⁶⁵, rédacteur en chef du *Bulletin des Bibliothèques de France*⁶⁶, réagit aussi à cette accusation et rappelle que les bibliothèques ont été parmi les premières institutions à s'engager dans ces technologies et peuvent être à l'avant-garde de certaines anticipations à venir. De plus, une technologie ne se développe pas toute seule, nous devons avoir une réflexion politique, sociale et philosophique quant à son influence sur la société et plus particulièrement sur les bibliothèques en France. Les technologies numériques ne sont que des outils au service d'une société. L'outil numérique ne doit pas asservir l'homme qui l'utilise.

La bibliothèque offre toujours peut-être pour un temps des services « traditionnels » de mise à disposition de collections imprimées mais offre aussi désormais des services électroniques. Il y a un niveau virtuel et un niveau physique. Nous sommes passés d'un lieu centré sur le livre à un lieu centré sur le numérique. Le rêve de la bibliothèque universelle est d'accéder à tout de n'importe où. Partant de ce constat, Daniel Renoult, remet en cause le modèle actuel de bibliothèque : « Aujourd'hui, la place majeure prise par internet et le numérique, comme les fortes évolutions de la société française dans son ensemble, et notamment les nouveaux rapports au temps, obligent à remettre à plat la réflexion sur les fonctions et les espaces des bibliothèques »⁶⁷. Toutefois selon Anne-Marie Bertrand, le bouleversement du numérique est moins dans l'offre que dans la production⁶⁸. C'est toute la chaîne de création, diffusion et

⁶² POISSENOT, Claude. *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*. Op. cit., p.15

⁶³ FAUCHIE Michel, *Vive le numérique !*, BBF, 2012, t.57, n°3, p.25

⁶⁴ Association pour le développement des documents numériques en bibliothèques

⁶⁵ DESRICHARD, Yves. *Tristesse du numérique*. BBF, 2012, t.57, n°3, p.29

⁶⁶ BBF

⁶⁷ RENOULT Daniel. *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Op. cit., p.18

⁶⁸ BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques*. Op.cit, p.84

médiation qui est changée. La bibliothèque est donc un lieu de la contradiction, de la matérialité du livre et de la virtualité.

La révolution informationnelle du numérique a un impact sur l'environnement technique de la bibliothèque et son offre documentaire mais aussi sur les attentes des usagers et les services offerts. Le déploiement des services numériques dans les bibliothèques affecte peu l'existence du livre mais affecte les usages : « Puisque le futur doit être numérique, que les bibliothèques le soient aussi ! De nombreuses bibliothèques prennent la mesure de la révolution en cours en proposant dans leurs établissements de nouvelles formes d'accès aux technologies... »⁶⁹. Désormais sont proposés des contenus dématérialisés : jeux en réseau, réseaux sociaux, sites d'aide aux devoirs, jeux de simulation, téléchargement, livres numériques, ressources consultables à distance ... Ces nouveaux usages interfèrent dans la sphère privée et la sphère publique. Michel Fauchié, responsable des développements et de la cellule informatique pour les bibliothèques, affirme que les services en ligne dans les bibliothèques de la ville de Paris sont plébiscités par le public et qu'ils permettent d'augmenter l'activité physique des bibliothèques.⁷⁰

Le rôle d'approvisionnement et de prescription de la bibliothèque se réduit car les documents peuvent être obtenus sans le recours à l'institution. Tous les contenus seront dans l'avenir, accessibles sur internet et à terme le numérique pourrait se substituer aux collections papier. A l'heure d'internet se pose la question de l'existence et de la pertinence du modèle de la bibliothèque : « L'évolution actuelle du paysage numérique ne laisse malheureusement que peu de doute : la collection virtuelle acquise et entretenue par le bibliothécaire ne survivra pas à une évolution profonde du mode d'accès aux contenus culturels »⁷¹. Dès lors se pose aussi la question de garder le nom de bibliothèque pour un lieu offrant principalement des services numériques. Toutefois Benoît Lecoq, conservateur général des bibliothèques et inspecteur général des bibliothèques prédit un futur rassurant pour le modèle de bibliothèque actuel : « Contrairement à une vulgate colportée par quelques-uns dont certains universitaires, le triomphe d'internet et la multiplication des accès à distance n'ont nullement fait disparaître la nécessité de la bibliothèque comme lieu de consultation, de travail et d'emprunt »⁷². Il voit la

⁶⁹ WALLON, Amandine, PLUCHET, Amandine, GRAVIER, Colette, GEROUDET, Madeleine et LEJEUNE, Albane. *Au loin s'en vont les bibliothèques. art.cit*, p.18

⁷⁰ FAUCHIE Michel, *Vive le numérique ! art. cit.* p.25

⁷¹ WALLON, Amandine, PLUCHET, Amandine, GRAVIER, Colette, GEROUDET, Madeleine et LEJEUNE, Albane. *Au loin s'en vont les bibliothèques. art. cit*, p.18

⁷² RENOULT Daniel, *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces. Op. cit*, p.27

pratique d'internet et, plus généralement, des outils informatisés qu'on aurait pu croire intégrée à la fréquentation de la bibliothèque s'effectuer essentiellement dans la sphère privée. Florence Roche, conservateur en chef des bibliothèques et Frédéric Saby, conservateur général des bibliothèques voit également la bibliothèque actuelle comme lieu d'ancrage à l'heure de la dématérialisation : « Contrairement aux ressources d'Internet caractérisées par leur évanescence, la bibliothèque est le lieu de la permanence, de la stabilité, de l'héritage »⁷³. Elle est aussi le lieu de la mémoire, indispensable à toute société pour évoluer, car cette évolution ne peut s'opérer sans la connaissance du socle qui constitue ses fondements, ses origines. La bibliothèque constitue donc ce lieu unique où les savoirs anciens et nouveaux se confrontent, se complètent, s'enrichissent. Elle est le lieu de la permanence, de la tradition, mais aussi de l'innovation. Ces réflexions avancent le postulat que internet ne peut donc pas actuellement se substituer aux bibliothèques. Peter Brophy, du Centre de recherche en bibliothéconomie et gestion de l'information⁷⁴, ajoute que les atouts du modèle électronique ou numérique ne suffiront pas à assurer sa domination exclusive dans un avenir prévisible car la bibliothèque traditionnelle articulée autour de l'imprimé, présente encore l'avantage d'avoir un rôle patrimonial du support papier : « Il serait inconcevable que la société tire un trait sur des connaissances séculaires toujours, et uniquement, disponibles sur papier...tout indique que l'imprimé reste le support privilégié pour la plupart des publications courantes »⁷⁵. Roger Chartier, professeur au Collège de France, justifie aussi l'existence de la bibliothèque comme institution de conservation et lieu de lecture⁷⁶.

Pourtant, plus spécifiquement, la place du livre paraît menacée par ce mouvement exponentiel qu'est la mise à disposition gratuite de l'information sur internet même si la lecture sur papier est actuellement privilégiée à la lecture sur écrans. En effet le livre électronique séduit peu de consommateur en France. Les pouvoirs publics soutiennent le développement du livre numérique. Dans l'hexagone, en 2012, seulement 2 % des livres achetés sont au format numérique alors qu'aux Etats-Unis en 2012 les ventes d'*e-books* dépassent celles des livres papier. Nous voyons une propagande très forte et des effets d'annonces dans les médias valorisant le numérique. Il est présenté comme une mutation inéluctable et toute critique est

⁷³ ROCHE, Florence et SABY, Frédéric. *L'avenir des bibliothèques universitaires. Op. cit.*, p.147

⁷⁴ Cerlim

⁷⁵ BROPHY Peter. « La bibliothèque hybride ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n°4, p.14

⁷⁶ CHARTIER Roger. « L'écrit à l'ère du numérique ». *Cahiers français*, janvier-février 2013, n°372, p.67

présentée comme réactionnaire⁷⁷. François Guézé, ne prédit pas la disparition du livre physique au profit du livre dématérialisé dans les bibliothèques : « Ce qui est absolument irremplaçable : s’imaginer que l’on pourra complètement passer des œuvres fixes, des œuvres closes, qui étaient l’univers de référence des lettrés aux XIXe et XXe siècles, au seul univers des « œuvres liquides », livres en permanente transformation. Et cela me paraît irréaliste »⁷⁸.

Le problème majeur actuellement concernant le numérique est l’existence d’un capitalisme numérique d’entreprises privées, où une poignée d’acteurs principalement américains, regroupés sous l’acronyme Gafa (*Google, Apple, Facebook et Amazon*) possède un empire de données voire le monopole de celles-ci. Ce qui n’est pas sans poser problème dans le cadre d’une bibliothèque. On peut s’inquiéter des conséquences éventuelles de la suprématie du moteur de recherche *google* concernant sa bibliothèque virtuelle de quinze millions de titres. C’est un leurre de croire que *Google* peut devenir la bibliothèque universelle avec accès illimité à tous les contenus, la bibliothèque borgésienne à portée de main – bibliothèque de Babel universelle où est rassemblé en un même espace la totalité du savoir du monde. Si l’ambition de la Bibliothèque Nationale de France⁷⁹ de créer une bibliothèque universelle avec Gallica (actuellement 400 000 titres numérisés) reste dépourvue d’une dimension lucrative, l’objectif de *Google books* quant à lui se positionne dans une logique lucrative assumée. Roger Chartier rappelle que *Google* satisfait la demande des usagers afin d’en tirer profit comme une entreprise et non pas comme il l’annonce afin de construire une bibliothèque universelle à la disposition de l’humanité⁸⁰. En outre la numérisation de ces livres s’affranchit des règles du droit d’auteur et de la propriété intellectuelle. Et Valérie Tesnière y voit un abus flagrant : « *Google* a fort bien compris la valeur du réservoir, quasiment gratuit, offert par le patrimoine des bibliothèques, avec de très faibles contreparties, y compris en matière d’archivage numérique pérenne. Les moteurs de recherche jouent sur les divisions des uns et des autres et sur le déficit d’image publique des bibliothèques pour renforcer un abus de position dominante »⁸¹. La prégnance globalisée des services informatiques privés consacre la puissance de l’entreprise privée sur la sphère

⁷⁷ BIAGINI, Cédric. *L’empire numérique : comment internet et les nouvelles technologies ont colonisé nos vies*. *Op. cit.*, p.66

⁷⁸ GUEZE François, « Le livre dématérialisé : un essai de prospection ». In *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*. *Op.cit.*, p.26

⁷⁹ BNF

⁸⁰ CHARTIER Roger. *L’écrit à l’ère du numérique*. *Art. cit.*, p.68

⁸¹ TESNIERE Valérie, « Une offre publique de documents ? ». In BERTRAND Anne-Marie (sous la dir. De). *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*, ENSSIB, 2011, p.82

publique. En 2009, l'Unesco⁸² et la BNF ont créé la Bibliothèque numérique mondiale mais avec *Google* comme principal investisseur. Les choix de mode de numérisation et l'organisation de l'accès ne sont pas neutres. Pourtant Florence Roche et Frédéric Saby voient des avantages aux bibliothèques numériques des moteurs de recherche privés : « Des tentatives cyclopéennes comme *Europeana* ou *Google books* sont justement à comprendre comme un moyen supplémentaire de préserver une culture qui peut être menacée dans sa matérialité. Elles sont à la fois mesure de sauvegarde et reflet d'un idéal d'universalité du savoir »⁸³.

Comme nous venons de le voir Internet est un objet économique qui n'est pas sans poser problème. Dans cette configuration, à qui appartiennent les données ? Y a-t-il aliénation ou émancipation économique ? Enfin, dans l'état actuel un média nouveau s'ajoute au précédent plus qu'il ne s'y substitue. Il y a complémentarité et cohabitation entre papier et numérique. Le numérique s'ajoute à la gamme de services proposée par les bibliothèques aux lecteurs.

1.3 Bibliothèques publiques : des enjeux pour la société

1.3.1 Une politique de services au public

Le bibliothécaire s'intéresse au public des bibliothèques depuis déjà 40 ans. Auparavant sa principale occupation tendait vers l'enrichissement et la gestion des collections en adéquation avec le public auquel il était destiné. Le concept des nouveaux modèles de bibliothèques tend à contraindre les bibliothécaires à abandonner leur position d'expert dans le domaine de la constitution des collections pour une démarche de conception des services. Le libre accès aux lieux a permis d'évaluer les usages du public. Aujourd'hui de plus en plus d'études sont effectuées sur les besoins nouveaux du public et les bibliothécaires souhaitent répondre et accompagner ces changements. Néanmoins il faut être attentif à ne pas systématiquement répondre à la demande de ce public volatil. Le discours tenu par Marie-Françoise Bisbrouck est alarmiste et va à l'encontre d'une évolution raisonnée et raisonnable des bibliothèques : « Elle [la bibliothèque] est en même temps l'équipement le plus menacé d'obsolescence rapide si elle n'évolue pas à la même vitesse que les goûts et les besoins du public, y compris

⁸² Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

⁸³ ROCHE, Florence et SABY, Frédéric. *L'avenir des bibliothèques universitaires. op. cit.*, p.147

dans le domaine éducatif »⁸⁴. L'auteur ramène l'évolution du lieu à une dépendance des besoins du public. Le lieu est considéré comme une marchandise menacée d'obsolescence. Marie-Christine Jacquinet, directrice de la bibliothèque de Viroflay de 2004 à 2010 qui a coordonné un ouvrage sur la création de services innovants en bibliothèque, légitime la bibliothèque « tout service à la carte ». Elle affirme que tout service est légitime, du moment qu'il « rend service » aux utilisateurs (vente de clefs USB, prêt de lunettes, mise à disposition de déguisements, présence d'écrivain public, permanences d'un service social, organisation d'anniversaires, location de salles...tout est possible)⁸⁵. L'exemple des *Kulturhus* hollandais implantés dans des espaces ruraux offrant des services au sein de la bibliothèque aussi divers que des services de mairie, accueil des réfugiés, cafétéria, école de musique et danse, office de tourisme est intéressant. Mais ces lieux peuvent-ils encore se nommer bibliothèque ? Est-ce la bibliothèque qui se transforme ou est-ce le monde extérieur qui « happe » et s'approprie la bibliothèque ? Dans cette configuration, la bibliothèque perd une partie de ses missions et risque de fonctionner comme une annexe des nouveaux services qu'on lui attribue (la bibliothèque dans le café, la bibliothèque dans le musée, la bibliothèque dans le centre culturel...), voire de disparaître.

Pour étudier l'évolution des pratiques des usagers des bibliothèques, il est nécessaire de s'appuyer sur des analyses sociologiques afin de valider les états de fait dans les bibliothèques. Ainsi Christophe Evans, chargé d'études en sociologie à la bibliothèque publique d'information du centre Pompidou au service étude et recherche, fait apparaître selon une enquête nationale réalisée en 2005⁸⁶ que l'idée même de bibliothèque ne fait pas l'objet d'un rejet massif en ce début de XXI^e siècle. Il y a donc une attente forte des usagers de la bibliothèque. Pourtant celle-ci manque de visibilité et est considérée par une minorité comme trop austère. En comparant la fréquentation en France aux pays d'Europe du Nord, l'enquête indique qu'il y a deux à trois fois moins d'inscrits en France. En outre il y a une stagnation et même un recul des inscrits et des usagers des bibliothèques publiques depuis plus d'une dizaine d'années⁸⁷. De plus, tous les types de bibliothèques sont touchés par ce phénomène, qu'elles soient municipales ou universitaires. L'étude des usages des publics des bibliothèques permet de mettre en avant un enjeu essentiel qui contribuera à l'évolution des

⁸⁴ BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèque d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Op.cit., p.19

⁸⁵ JACQUINET, Marie-Christine. « N'oubliez pas le service ! ». *BBF*, n°3, 2012, p.46

⁸⁶ EVANS, Christophe. « Des publics, des usages... » *TDC*, n°1041, 2012, p.16-17.

⁸⁷ Statistiques du ministère de la Culture et enquête 2008.

lieux : « l'un des nombreux enjeux auxquels ces établissements sont confrontés aujourd'hui consiste sans doute, sans dénaturer leurs missions, à passer du statut culturel traditionnel à celui d'une instance mieux intégrée dans la société actuelle, capable de prendre en compte les nouvelles attentes des individus et le développement des réseaux sociaux numériques. C'est toute l'ambition des projets innovants qui fleurissent dans les bibliothèques municipales ou universitaires : « bibliothèque troisième lieu », learning center, bibliothèques numériques, etc »⁸⁸. Le développement du numérique est une des causes du changement mais également l'évolution des attentes du public qui s'inscrit dans la société. Pierre Franqueville, fort de son expérience d'évaluation au sein de l'agence depuis quelques années pose un constat d'alerte et indique « que de nombreux détournements d'usage que l'on voit apparaître dans les équipements du livre sont comme les signes répétés qu'un écart se creuse entre la conception initiale qui en est donnée et la pratique qui en est faite. Ce qui revient à se poser la question : concevons-nous véritablement les bibliothèques qui répondent aux besoins actuels et futurs ? »⁸⁹. N'est-il pas dangereux de se contenter d'évaluer les besoins des usagers plutôt que d'anticiper ces besoins par une prospection plus fine et devançant les attentes du public par rapport à l'évolution de la société. En outre dans l'état actuel de notre société tournée vers l'individualisme, Bruno Dartiguenave, conseiller livre et lecture à la DRAC⁹⁰ Bretagne, nous met en garde contre une position progressiste des partisans d'une offre culturelle entièrement soumise aux lois du marché pour qui seule importe la satisfaction du consommateur ; « Dans ce cadre, la permissivité ne connaît pas de limites pour satisfaire les penchants hédonistes et narcissiques des individus »⁹¹. Au contraire, Claude Poissenot assume sa volonté de fonder la nouvelle bibliothèque sur la prise en compte réelle des usagers et de leurs besoins qui offre une série de services⁹². L'auteur met en cause l'activité des bibliothèques fondée sur une mission de prescription qui est en décalage avec la « demande » de la population⁹³. Il prône une nouvelle conception de l'individu autonome qui doit être en mesure de revendiquer ses choix et décider seul. Il engage à supprimer la hiérarchie culturelle qui donne aux bibliothécaires le « pouvoir » de faire les choix culturels qui semblent « bon » pour les usagers et incite à focaliser le cœur de métier vers l'insertion sociale des citoyens : « la

⁸⁸ *Ibid.*, p.17

⁸⁹ FRANQUEVILLE, Pierre. « Bibliothèque minimale ou bibliothèque augmentée ? », art. cit., p.56

⁹⁰ Direction Régionale des Affaires Culturelles

⁹¹ TARDIGUENAVE, Bruno. *Pour une médiathèque de l'imaginaire : une alternative à l'utopie gestionnaire*. *Op. cit.*, p.89

⁹² POISSENOT, Claude. *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*. *Op. cit.*, p.85

⁹³ *Ibid.*, p.11

bibliothèque apparaît comme le point de rassemblement et d'ancrage physique des individus citoyens »⁹⁴. La bibliothèque doit rendre service et satisfaire les attentes diverses du public. Pour cela les personnels viennent en aide aux usagers dans leur recherche. Mathilde Servet, dans son analyse de bibliothèque troisième lieu⁹⁵, abonde dans son sens et formule les mêmes arguments en faveur de la nouvelle bibliothèque qui déculpabilise et désinhibe l'utilisateur en assumant le fait que des formes de cultures populaires ou commerciales soient représentées en son sein⁹⁶.

1.3.2 Une fonction sociale

Les nouveaux modèles de bibliothèques mettent la fonction sociale comme une des fonctions prioritaire à donner au lieu. En effet, la bibliothèque a un rôle de service public. Espace public, outil d'usage collectif et lieu de sociabilité, la bibliothèque a un rôle à jouer au sein de la cité. Bruno David, bibliothécaire, considère qu'elle est perçue en tant qu'instrument d'intégration « citoyenne ». Les projets d'évolution des bibliothèques municipales se conçoivent dans une vision d'ouverture du lieu vers la société. Jean-Pierre Vosgin, sociologue et directeur des métiers du livre de l'IUT Montaigne de Bordeaux, a constaté suite à des recherches dans la presse professionnelle depuis 2009 que les bibliothèques ont largement développé des missions sociales : alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, ateliers d'écriture, recherche d'emploi, insertion professionnelle, soutien à la formation, formation tout au long de la vie... La bibliothèque tend à être utile socialement et à répondre aux besoins du citoyen sur les questions pratiques de toute nature qui touchent à la vie quotidienne (démarche administrative, éducation des enfants, bricolage, famille, formation, argent, santé, habitat, transport...). Le sociologue avance que dans ce contexte de crise économique, la bibliothèque ne pourra attirer de nouveaux publics qu'à la condition de proposer un nouveau modèle de bibliothèque. Fort du constat de la baisse de fréquentation analysée ci-dessus et du développement du rôle social des bibliothèques, de nombreux auteurs de la presse professionnelle proposent une évolution du modèle vers ceux des pays anglo-saxons comme les *Idea Stores* et les « bibliothèques troisième lieu », mais aussi vers des modèles français comme les « hyper-lieu ». Cette évolution permettrait, selon Claude Poissenot, à la

⁹⁴ *Ibid.*, p.25

⁹⁵ SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu. Op.cit.*

⁹⁶ *Ibid.*, p.62

bibliothèque de se rendre visiblement « utile »⁹⁷ comme si cet objectif d'utilité n'avait jamais existé. La « bibliothèque troisième lieu » n'est pas un concept récent, et est issu lui aussi du monde anglo-saxon. La notion est forgée au début des années 1980 par le sociologue américain Ray Oldenburg⁹⁸. Ce modèle incarne selon Mathilde Servet, un modèle phare aux Etats-Unis. Il se distingue du premier lieu, la sphère du foyer, et du deuxième lieu, le domaine du travail. Elle est dédiée à la vie sociale de la communauté, c'est un lieu où les individus peuvent se rencontrer et échanger. L'auteur y voit un lieu permettant de suppléer au déficit actuel de rites. Ils neutraliseraient les comportements déviants, tout en offrant la possibilité de se décharger d'émotions négatives⁹⁹.

Les raisons du changement vers un nouveau modèle de bibliothèque sont précisés par Pierre Franqueville : « Pourquoi ? Parce que tout a changé : l'économie de nos temps, temps travaillé, temps de loisir, le rapport à l'espace de la cité et les continuités/discontinuités qui existent désormais entre les sphères de l'intime, du professionnel, de l'espace et des lieux publics »¹⁰⁰. Il n'y a pas de rupture entre l'espace privé et l'espace public. Toutefois « les bibliothèques, voient leurs missions exclusivement orientées vers une gestion pragmatique... fondée sur l'efficacité de l'action plutôt que sur la pertinence des idées »¹⁰¹. En 2005, Claudine Belayche, conservateur général des bibliothèques relativise le discours : « nous devons également rester très modestes : il serait évidemment illusoire de penser que les bibliothèques auraient une influence décisive sur le modèle politique ou social, qu'elles puissent – même participant du service public – créer un mouvement inverse du « mouvement social » ou de la société. Et ce mouvement aujourd'hui, qu'on l'approuve ou le critique, va vers l'individualisation plutôt que vers la lutte collective, vers des comportements consuméristes plutôt que des comportements « citoyens ». On peut aussi déplorer que la démocratisation de la culture, objectif énoncé depuis trente ans, n'ait pas donné les résultats qu'escomptaient ses initiateurs, même si l'on peut aussi penser qu'elle a réussi en partie,

⁹⁷ *Ibid.*, p.30

⁹⁸ OLDENBURG, Ray. *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*. Marlowe & Company, 1989

⁹⁹ SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu*. *op.cit.* p.59

¹⁰⁰ FRANQUEVILLE, Pierre. « Bibliothèque minimale ou bibliothèque augmentée ? », *art.cit.* p.56

¹⁰¹ TARDIGUENAVE Bruno. *Pour une médiathèque de l'imaginaire : une alternative à l'utopie gestionnaire*. *op.cit.* p.21

puisque, malgré tout, il y a plus de visiteurs et d'emprunteurs dans les bibliothèques, les musées... »¹⁰².

1.3.3 Une vision gestionnaire et économique

Des bibliothécaires réfutent la réflexion qui propose de satisfaire les besoins du public et de répondre aux besoins d'une vision gestionnaire et économique avec un objectif d'efficacité et de performance. En outre beaucoup de professionnels considèrent que le livre n'est pas une marchandise mais un bien culturel.

Un texte du bibliothécaire Bruno David¹⁰³ a fait polémique et a engagé des échanges parfois vifs. Il refuse de mettre en adéquation l'offre et la demande, autrement dit de positionner les bibliothèques par des contraintes de leur environnement au sein d'une société marchande. Il pose le problème en termes de choix politique. Il faut rappeler que les politiques des bibliothèques publiques sont définies par les collectivités publiques. La politique de la ville depuis les années 1990 a intégré les équipements de proximité et notamment la bibliothèque de quartier dans la lutte contre les exclusions. La première mission des bibliothèques est désormais de démocratiser la culture. Ainsi deux discours apparaissent, celui de répondre à l'évolution de la société et celui de ne pas devenir otage des décisions politiques dépendantes de la loi du marché. Claudine Belayche, bibliothécaire, répond à l'article de Bruno David en rappelant de façon tout à fait pragmatique que « Les vocables de "bibliothèque citoyenne" ne sauraient laisser croire que, par une curieuse exception de l'histoire, un établissement dépendant en totalité de crédits publics – et donc institutionnels - puissent être en capacité de s'en affranchir pour mener une politique en opposition totale avec ses tutelles et/ou financeurs »¹⁰⁴. La profession du monde des bibliothèques a historiquement, et de par les missions qui lui incombent, longtemps été préservée de l'impératif gestionnaire. *A contrario* dans les pays anglo-saxons le recours aux méthodes marketing n'est pas empreint de suspicion comme cela peut se produire en France¹⁰⁵. En 2005, un article du BBF de Jean-François Jacques, secrétaire général du Conseil supérieur des bibliothèques, portant sur le

¹⁰² Belayche, Claudine, « L'institutionnalisation de la lecture publique », *BBF*, 2005, n° 2, p. 59-60 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 11 mai 2013

¹⁰³ DAVID, Bruno. « Le manège enchanté des bibliothécaires ». *BBF*, 2004, p.86-97.

¹⁰⁴ BELAYCHE, Claudine. « L'institutionnalisation de la lecture publique ou la grande trahison des bibliothèques municipales ». *BBF*, 2005, p. 60

¹⁰⁵ SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu. op.cit.* p.63

marketing et les bibliothèques, commente une intervention de Martine Blanc-Montmayeur, conseillère pour le livre et la lecture en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Celle-ci est intervenue lors d'une journée d'étude sur le thème du marketing et des bibliothèques organisée par l'Association des bibliothécaires français¹⁰⁶ à Colmar, et interroge l'objet même du marketing. Elle constate que « le code de déontologie de l'ABF lui paraît être l'exemple même d'une démarche anti-marketing : par l'évocation des publics sans distinction, le recours aux termes généraux de "pluralisme" ou d' "encyclopédisme", l'affirmation de neutralité et de transparence, ce code développe une vision positive de la culture, qui postule l'autonomie absolue de chaque individu. À l'opposé, une démarche marketing analyse des produits, cible des publics, segmente son marché selon les besoins et les usages, éventuellement contradictoires »¹⁰⁷. Elle propose trois axes de développement du marketing : le bâtiment, les collections, les services. Elle appuie son argumentation sur la nécessité de « rendre compte » aux élus qui demandent de l'évaluation. Toutefois, pour Bruno David, « esprit critique, partage du savoir, goût de lire étaient antithétiques de consommation, rentabilité, taux de pénétration »¹⁰⁸. Il met en garde sur la transformation des bibliothèques en lieux marchands qui répondent aux besoins de consommation liés à l'urgence, la facilité et la compulsion. Pouvons-nous avancer que la proposition du modèle de *Learning center* tend à un modèle marchand si on se réfère aux multiples services de qualité offerts aux usagers afin de répondre à leurs besoins ? Le lieu, tel un supermarché, se veut attrayant et convivial avec le souci de placer l'utilisateur au centre de la réflexion, avec une ouverture optimale. La bibliothèque n'est plus un lieu « à part ». Les discours tendent à la transformer en lieu s'adaptant au rythme de la société marchande. Si les entreprises ouvrent le dimanche, pourquoi pas les bibliothèques ? Pour Claude Poissenot, l'élargissement des horaires d'ouverture et spécifiquement l'ouverture le dimanche ne peuvent pas être refusés et cet état n'est nullement une concession faite à l'idéologie libérale ni un signe de banalisation de la culture¹⁰⁹. Il faut mesurer la capacité de séduction de tels lieux s'appuyant sur l'outil marketing et la stratégie de communication. En 2005, le groupe Alsace de l'association des bibliothécaires français¹¹⁰ organisait une journée d'étude sur le thème « Le marketing et les bibliothèques » afin que les bibliothèques intègrent cette notion dans leur fonctionnement.

¹⁰⁶ ABF

¹⁰⁷ JACQUES, Jean-François, « Le marketing et les bibliothèques », *BBF*, 2005, n° 2, p. 88-90 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 11 mai 2013

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.91

¹⁰⁹ POISSENOT, Claude. *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain. Op. cit.*

¹¹⁰ ABF

Pour Mathilde Servet, les nouvelles structures de bibliothèques proposées revisitent le modèle traditionnel de la bibliothèque et cherchent à l'inscrire dans la compétition avec l'industrie de loisirs et des produits culturels¹¹¹. Pour cela elles s'inspirent des centres commerciaux et de leurs stratégies marketing (logos, architecture, aménagement, fidélisation des clients) et créent à l'image des *Idea stores*, des chaînes de bibliothèques ou les collections de livres ne sont pas la priorité. *A contrario* la chaîne mondialement connue de *Starbucks* prend modèle sur la « bibliothèque troisième lieu », lieu de convivialité, de communauté et de lien social. Pour Yves Desrichard, « la bibliothèque est désormais en lutte frontale avec l'entreprise privée, là où, avant l'ère numérique, cette lutte ne se faisait que sur des "niches" bien spécifiques »¹¹².

Cette vision gestionnaire du secteur culturel alerte aussi Bruno Dartiguenave qui y voit un glissement de la vision magique du monde empreinte de passivité, de fascination et de contemplation vers un rationalisme dominant, et le culte de la performance¹¹³. Les exigences de la gestion publique vont dans ce sens, il s'agit de faire mieux avec moins dans un objectif de performance¹¹⁴. L'évaluation se situe désormais en termes d'audience, de fréquentation du lieu. Mais nous sommes en droit de nous demander si un fonctionnement marchandisé de la bibliothèque est plus efficace. Quant à Jean-François Jacques, secrétaire général du conseil supérieur des bibliothèques, il réfute l'argument d'association de la nouvelle bibliothèque en lieu marchand avançant la notion de gratuité et de libre accès. Jean-Luc Gautier-Gentès, Inspecteur général des bibliothèques, dans un point de vue divergent, situe la bibliothèque dans la réalité de la société libérale et capitaliste : « Soit la société libérale, capitaliste, consumériste – la nôtre. Par rapport à cette société, la bibliothèque publique se dépeint comme soustraite à son influence, le lieu d'un imaginaire désentravé, d'une libre réflexion. Au pire, de la poudre aux yeux. Au mieux, une illusion. Il y a longtemps que le libéralisme ambiant a investi les bibliothèques. Il y règne en maître »¹¹⁵. L'objectif, à travers un discours managérial, est de fournir la plus grande quantité possible de travail au moindre coût.

Cette réflexion sur la fonction gestionnaire et économique des bibliothèques concerne également plus largement en France l'économie de la culture. En effet elle concerne depuis

¹¹¹ SERVET, Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu. op.cit.* p.62

¹¹² DESRICHARD, Yves. « Tristesse du numérique ». *Art. cit.* p.31

¹¹³ TARDIGUENAVE Bruno. *Pour une médiathèque de l'imaginaire : une alternative à l'utopie gestionnaire. Op. cit.*, p. 11

¹¹⁴ D'ETORRE, Gilles. Rapport : *L'optimisation des dépenses publiques et la suppression des structures publiques inutiles.*2009. p.7

¹¹⁵ GAUTIER-GENTES, Jean-Luc. « Délices et supplices ». *BBF*, 2005, p.63

quelques années les musées qui répondent en termes de fonctionnement à une demande d'optimisation face à un public diversifié.

1.4 Bibliothèques universitaires et *Learning center*

Des plans nationaux de développement pour les bibliothèques universitaires françaises sont mis en place en France dans les décennies 1990 et 2000. En 2010, Benoît Lecoq, conservateur général des bibliothèques et inspecteur général des bibliothèques, s'appuyant sur des enquêtes générales et des sondages réguliers menés par la BNF¹¹⁶, l'OPLPP¹¹⁷ et la BPI¹¹⁸ jusqu'en 2009, reconnaît les progrès d'évolution des bibliothèques universitaires : « au cours de ces vingt dernière années des progrès considérables auront été enregistrés, satisfaisant l'un des objectifs premiers qui avaient été fixés : répondre à l'attente des usagers – qu'ils soient étudiants, enseignants-chercheurs, voire lecteurs extérieurs – en matière d'accès facilité à la documentation et de confort de travail et de consultation »¹¹⁹. Des améliorations liées à l'accueil du public sont reconnues et sont à l'image de la fonction offre de services du *Learning center* : « Les usages diversifiés ont été pris en compte : salles de travail en commun bien entendu, mais aussi espaces de travail en groupe, ''carrels'' individuels, salles de formation, sans oublier, dans quelques cas, des espaces dédiés à des ouvertures horaires tardives »¹²⁰ ; « le développement du libre accès, la part faite aux espaces différenciés permettant des usages élargis, l'extension des heures d'ouverture ont fait des BU des lieux plus ouverts aux étudiants, plus adaptés à leurs besoins »¹²¹. Les bibliothèques universitaires intégreraient-elles les fonctions du *Learning center* depuis déjà plusieurs années sans le savoir ? Contrairement à ce constat positif, Florence Roche, conservateur en chef des bibliothèques constate en 2013 que « dans beaucoup de domaines... les BU françaises se situent en deçà des standards européens¹²². Ces plans de modernisation ont pourtant conduit à des programmes de rénovation et de construction de bibliothèques universitaires. Progressivement on voit l'effacement de l'Etat central. En 1984 sont créés les Services

¹¹⁶ Bibliothèque Nationale de France

¹¹⁷ Observatoire permanent de la lecture publique à Paris

¹¹⁸ Bibliothèque publique d'information

¹¹⁹ BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèque d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces. Op.cit.*, p.24

¹²⁰ *Ibid.*, p.24

¹²¹ ROCHE, Florence et SABY, Frédéric. *L'avenir des bibliothèques universitaires. Op.cit.*, p.44

¹²² *Ibid.*, p.77

communs de la documentation¹²³ qui sont dorénavant placés sous l'autorité du président de l'université. En 2007, la loi sur l'autonomie des universités permet l'attribution du budget de la bibliothèque par l'université. Ce lien budgétaire entre bibliothèque et université est censé créer une relation étroite entre les SCD et le secteur formation et recherche. La volonté gestionnaire portée aux bibliothèques universitaires est la même que celle portée aux bibliothèques publiques. Il est nécessaire de justifier la dépense publique, et il est utile d'utiliser l'outil marketing pour aider à la décision et faire des choix. Florence Roche constate que « réservée jusque-là au monde marchand dédié aux seuls impératifs du profit et de l'économie, la discipline du marketing ne s'est imposée que progressivement dans nos pratiques d'analyse de l'offre de services »¹²⁴. Désormais « il s'agit bien, à partir d'une connaissance des besoins du public desservi, d'analyser la pertinence d'une offre de services, puis d'en mesurer l'usage »¹²⁵.

Les changements au sein des bibliothèques universitaires sont liés aux transformations des universités et aux évolutions du monde de la documentation et de l'information. Ces évolutions redéfinissent la place et le rôle des bibliothèques mais aussi la bibliothèque comme lieu. Florence Roche et Frédéric Saby rassurent sur la nécessité du lieu : « Les bâtiments de BU sont, pour la tutelle, coûteux en entretien et en fonctionnement. Et pourtant, la bibliothèque continue à exister aux yeux de tous comme une évidence. Nous faisons l'hypothèse qu'une dimension symbolique forte reste attachée à ce lieu qui continue à incarner le savoir, la mémoire et le devoir de transmission nécessaire à toute société »¹²⁶. Ils voient quatre principales évolutions dans les bibliothèques universitaires : évolution de la sociologie des publics à l'université, évolution des attentes de l'université en prenant en compte l'autonomie, évolution des formes de la documentation, évolution des pratiques de recherche des étudiants et des enseignants¹²⁷. Divers études et travaux de l'OCDE et de l'OVE¹²⁸ en France sur les conditions de vie des étudiants permettent de mettre en perspective ces évolutions.

¹²³ SCD

¹²⁴ ROCHE, Florence et SABY, Frédéric. *L'avenir des bibliothèques universitaires. Op. cit.* p.68

¹²⁵ *Ibid.*, p.69

¹²⁶ *Ibid.*, p.143

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ Observatoire de la vie étudiante

1.4.1 Des usages et des services

Aujourd'hui le public de l'université est très diversifié. Nous sommes passés d'un enseignement d'élite dans les années 60 à un enseignement de masse et à une politique de démocratisation de l'enseignement supérieur. L'université est fréquentée par une majorité de bacheliers. Les pratiques et les attentes des étudiants sont différentes. Si le cours magistral reste le modèle pédagogique il faut aussi compter sur un travail personnel conséquent. La bibliothèque reste, même si sa fréquentation est en légère baisse, le deuxième lieu utilisé pour travailler après le domicile. Ainsi 47,2% des étudiants travaillent en bibliothèque¹²⁹. Une politique de services au public devient la priorité dans les bibliothèques universitaires. Les directives du ministère de l'enseignement supérieur pour les contrats quadriennaux 2006-2009 engageaient les SCD à améliorer leurs connaissances des besoins et attentes des usagers et ainsi évaluer leur niveau de satisfaction¹³⁰. Les bibliothèques publiques ont déjà un temps d'avance sur les bibliothèques universitaires concernant la primauté donnée à l'offre de services. Ce service doit proposer un éventail de ressources (lieux, structures, moyens) et un espace dont on estime qu'ils pourront susciter un usage chez l'utilisateur qui devient acteur du service. Cette conception de l'utilisateur réfute la prescription de l'autorité intellectuelle : « Il paraît en effet utopique de vouloir conserver tel quel notre modèle archétypal du bibliothécaire prescripteur. Ce modèle n'est plus en phase avec les pratiques des usagers d'aujourd'hui, ne serait-ce que parce que la société tout entière est entrée dans une nouvelle conception de l'autorité intellectuelle »¹³¹.

Si les usages des étudiants sont désormais variés et très hétérogènes, il reste que les principaux motifs de séjour à la bibliothèque sont très classiques, à savoir le travail sur place, l'emprunt et la consultation de documentation personnelle ou de la bibliothèque. Toutefois, les étudiants sont aussi demandeurs de lieux de travail et d'équipement informatique mais aussi de lieux de rencontres et d'échanges, d'animations et d'expositions, de restauration et de loisirs. Les fonctions sociales, culturelles et conviviales attendues des étudiants sont des fonctions attribuées au *Learning center*. Toutefois, pour Florence Roche, la notion d'utilisateur acteur du service a ses limites. Elle réfute la forme excessive de bibliothèque des *Idea stores* développé au Royaume-Uni pour la lecture publique où le public est très demandeur de services comme la garderie pour enfants, le soutien scolaire et les cours d'informatique.

¹²⁹ Edition annuelle de l'Annuaire des bibliothèques universitaires.

¹³⁰ *Ibid.*, p.77

¹³¹ *Ibid.*, p.77

1.4.2 Vers un nouvel espace d'apprentissage

La deuxième évolution des bibliothèques universitaires est la volonté de changer les formes de transmission du savoir. La fonction apprentissage, soutien et accompagnement effectuée par les professeurs et les bibliothécaires montre une évolution possible du lieu vers un *Learning center* car cette fonction est la pierre angulaire du concept. Il s'agit de passer d'une forme traditionnelle d'accès au savoir (cours magistral) cantonné à une salle de cours et pratiqué depuis le XIXe siècle à une forme où l'apprenant est acteur de son apprentissage au-delà de la salle de cours. Le *Learning center* contribue au développement de l'innovation pédagogique et « a pour mission d'accompagner le passage d'un enseignement traditionnel centré sur la diffusion du savoir à un enseignement "moderne" dans lequel l'étudiant est plus actif »¹³². La nouveauté pour la bibliothèque universitaire est donc cette fonction supplémentaire d'apprentissage. Au-delà de la mise à disposition d'outils pour l'utilisateur, la bibliothèque devient un espace d'apprentissage sur l'utilisation de l'information au sein duquel les professeurs et les bibliothécaires doivent collaborer afin de former les étudiants. L'idée de formation et d'apprentissage en collaboration est novatrice pour les bibliothèques universitaires françaises. Le *Learning center* a été imaginé dans un contexte anglo-saxon axé sur l'autonomie de l'étudiant mais une telle transposition en France devrait s'adapter aux établissements universitaires dont la pédagogie est encore marquée par la transmission. Frédéric Saby pense que cette forme d'enseignement propre à l'université en France est le principal frein à l'avancée d'une politique de services dans les bibliothèques universitaires. Si en France les étudiants peuvent réussir leurs examens sans fréquenter la bibliothèque, cela est impossible au Royaume-Uni ou en Allemagne où la pratique documentaire fait partie de l'enseignement.

Cette nouvelle forme d'apprentissage fonde sa légitimité sur la prédominance du numérique sur les catalogues des bibliothèques. Internet particulièrement représente un idéal d'exhaustivité des ressources. La génération des étudiants appelés aujourd'hui *digital natives* a de nouvelles pratiques de lecture. Si le livre propose une stabilisation du texte sous une forme canonique, la lecture sur internet est une lecture fragmentaire et juxtaposée permettant une extension infinie. Toutefois l'étudiant recherche la synthèse du savoir sur internet.

Frédéric Saby nous alerte sur les risques des nouvelles pratiques des étudiants face à une lecture numérique ; le plagiat, le zapping et l'agrégation de morceaux disparates et la juxtaposition d'informations récupérées sans construction du savoir¹³³. Il apparaît que les étudiants manquent de maîtrise dans le domaine de la lecture classique mais également dans le domaine des ressources numériques : « Si nos jeunes étudiants, nés avec internet, savent à merveille investir ces fonctions de socialisation, de rencontre et d'échange, ils ont encore du mal à en tirer le meilleur parti pour ce qui est de l'appui aux études universitaires »¹³⁴.

1.4.3 Transposition du Learning center aux bibliothèques universitaires

La mise en place de nouvelles formes de bibliothèques en tenant compte des évolutions citées ci-dessus de l'enseignement supérieur est actuellement restreinte au sein des universités. L'enjeu du changement ne se situe pas au même niveau que dans le cas des bibliothèques municipales analysé dans la partie précédente. En effet si les bibliothèques municipales ont toujours eu des missions au service de la cité, les bibliothèques universitaires ont exclusivement joué un rôle de mise à disposition de la communauté étudiante et professorale d'outils d'apprentissage, principalement constitués de supports écrits (livres, revues...). Néanmoins, nous observons depuis quelques années que d'autres formes de bibliothèques sont également proposées. La « bibliothèque troisième lieu » paraît être un modèle novateur pour Florence Roche car ayant des fonctions sociales essentielles pour une bibliothèque : « le besoin d'une vie sociale et d'un second foyer ne s'est jamais imposé comme une évidence dans les BU, longtemps centrées sur la valeur des collections qu'elles détenaient. Or, plus que jamais, les étudiants [...] ressentent la nécessité d'un point de repère sur le campus, stable, central, identifié. D'un lieu fédérateur, partagé par tous. La bibliothèque constitue sans aucun doute la seule structure capable d'endosser cette fonction »¹³⁵. Par contre la *one-room library* qui propose un espace ouvert et décloisonné, est perçu comme une utopie de bibliothèque non applicable aux bibliothèques universitaires car ne répondant pas aux pratiques de lectures usitées. En revanche, un grand intérêt est porté au concept de *Learning center* pouvant modifier la BU. L'innovation est de rapprocher la bibliothèque de l'université grâce à la capacité de la bibliothèque à s'associer à d'autres services de l'université pour former un

¹³³ ROCHE, Florence et SABY, Frédéric. *L'avenir des bibliothèques universitaires. Op. cit.*, p.20

¹³⁴ *Ibid.*, p.147

¹³⁵ *Ibid.*, p.88

ensemble unique au service des étudiants ; l'innovation est principalement de promouvoir la fonction d'apprentissage (*learning*) avec les enseignants (lieu de cours)¹³⁶.

Le modèle du *Learning center* pour les bibliothèques universitaires françaises s'appuie sur le rapport de Suzanne Jouguelet¹³⁷, remis à la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en décembre 2009. Le rapport met en avant deux atouts : l'exigence de performance et l'amélioration du service rendu dans les bibliothèques. Les enjeux sont économiques et l'intérêt réside dans la concentration des moyens permettant une forte optimisation des services. Le rapport d'études de la conférence des présidents d'université tire les mêmes conclusions : « il importe de repenser l'offre de services documentaires, de l'intégrer dans une vision globale de services... dans un contexte européen et mondial où la compétition entre établissements est désormais la règle »¹³⁸. Le concept de *Learning center* commence à se répandre en France dans quelques universités. Suzanne Jouguelet estime que le contexte y est favorable. Elle cite plusieurs raisons telles que l'existence du plan « Réussir en licence », la politique d'extension des horaires d'ouverture, le développement des enquêtes de satisfaction auprès des publics dans les universités. Le rapport montre des réalisations et des projets en France qui s'inspirent des *Learning center*. Elle reconnaît toutefois qu'il existe clairement des limites matérielles et culturelles mais la comparaison avec l'étranger permet justement une ouverture et un changement des mentalités. Les principaux exemples de réalisations et de projets à dimension expérimentale au moment de la rédaction du premier rapport en 2009 sont au nombre de 3 : la rénovation de la bibliothèque universitaire de sciences à l'Université Paul Sabatier de Toulouse, le projet de *learning centre Innovation et pôles de compétitivité* de l'Université de Lille 1 et le projet de *learning centre Archéologie* de l'Université Lille 3. Les projets présentés dans le rapport de la caisse des dépôts en 2011 sont au nombre de 6 et ne reprennent pas les projets cités précédemment. Nous pouvons ajouter les projets en cours en 2012 de l'université Sorbonne.

Un projet de recherche du laboratoire GERiCO de Lille 3 en 2013 vise à questionner les évolutions en cours dans les bibliothèques, et plus spécifiquement les nouveaux modèles de bibliothèques que sont les *Learning center*. Cette recherche se propose d'étudier les projets

¹³⁶ *Ibid.*, p. 53

¹³⁷ JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche : rapport à Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. *Op. cit.*

¹³⁸ *Mettre en place un Learning Centre : enjeux et problématiques*. *Op. cit.*, p.55

Lille 1 et Lille 3 cités ci-dessus, et dont l'ouverture est prévue respectivement en 2014 et 2015, puis les réalisations de l'ESSEC à Paris qui a ouvert un *Learning center* depuis 2008, celui de L'université de Versailles Saint Quentin en Yvelines ouvert en janvier 2013 et enfin le *Learning center* INPT (Polytechnique) de Toulouse. Les projets des bibliothèques sont, à l'état actuel, à des stades d'avancement différents. Les exercices de transposition sont rendus complexes par les situations locales et les politiques universitaires nationales différentes d'un pays à l'autre : « Si beaucoup des préoccupations des learning centers sont celles des BU aujourd'hui, force est de constater qu'un long chemin reste encore à parcourir pour accomplir dans nos établissements le vœu de Graham Bullpitt »¹³⁹. En décembre 2012, Alain Fernex alors enseignant chercheur en sciences de l'éducation et vice-président du CEVU¹⁴⁰ de l'université Pierre-Mendès-France est également mitigé sur l'introduction du concept de *Learning center* en France : « je trouve que la notion de *Learning center* peine à trouver sa place dans le système français »¹⁴¹. En 2010, lors d'une intervention à l'Université, la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, intervient également en faveur du *Learning center*. Elle préconise de construire des bibliothèques dont ont besoin les étudiants. Afin de lancer la création d'un modèle nouveau de « bibliothèques du 21ème siècle » sur le modèle des *Learning center* anglo-saxons, elle prévoyait un plan national pour le renouveau des bibliothèques universitaires¹⁴². De nouvelles fonctions sont données à la bibliothèque universitaire : tutorat pédagogique, espaces de travail accessibles, individuels ou collectifs, et esthétiques, importance du numérique, ouverture plus large le soir, le week-end et les jours fériés, liens renforcés entre pédagogie et documentation et entre documentation et recherche.

Un exemple particulier de construction de *Learning center* en Europe nous permet de dresser un bilan de fonctionnement¹⁴³. Il s'agit du *Rolex Learning centre* de Lausanne construit en 2010. Après deux ans de fonctionnement, un bilan mitigé met en évidence des échecs. Au-delà de mettre à la disposition de la communauté universitaire un lieu unique combinant tous les atouts pour un travail collaboratif, l'objectif principal du *Rolex Learning centre* n'est pas atteint, à savoir introduire de nouveaux usages et de nouveaux comportements d'apprentissage, fonction principale visée par le concept. La construction du bâtiment a été

¹³⁹ ROCHE, Florence et SABY, Frédéric. *L'avenir des bibliothèques universitaires*. *Op.cit.*, p.157

¹⁴⁰ Conseil des études et de la vie universitaire

¹⁴¹ FERNEX, Alain. « Une politique documentaire de l'université ». *BBF*, 2013, n°1, p.6-10

¹⁴² PECRESSE, Valérie. *Des bibliothèques universitaires ouvertes plus longtemps* [en ligne]. Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, 17 février 2010

¹⁴³ VETTORUZZO, Céline. *Le Learning centre de Lausanne : prototype de la bibliothèque du futur ? Op. cit.*, p.46

vivement critiquée, l'annonçant comme une vitrine prestigieuse pouvant concurrencer les autres écoles internationales. Mais l'enquête menée par Cécile Vettoruzzo, auteur d'un mémoire d'étude, auprès des usagers du *Rolex learning centre*, montre aussi la séduction qu'exerce le bâtiment¹⁴⁴. Ces usagers apprécient particulièrement l'architecture de cette bibliothèque universitaire. Toutefois les fonctions de relations entre les usagers favorisant les innovations ne se retrouvent pas dans le fonctionnement du centre. Les étudiants privilégient la bibliothèque lieu clos. Ils recherchent les fonctions historiques d'une bibliothèque, à savoir le silence et des espaces studieux même s'ils apprécient de pouvoir bénéficier d'espace de détente pour manger, dormir ou discuter. A ce titre, l'objectif de la convivialité du centre est une réussite même s'il a été surexploité au détriment des lieux d'études. Les bibliothécaires du centre n'ont pas réussi à développer des méthodes d'apprentissage en groupes ni des formations à la recherche documentaire pourtant objectif premier du concept de *Learning center* décrit par Graham Bulpitt¹⁴⁵, directeur des services d'information à l'université publique de Kingston à Londres et « père » fondateur de *Learning center* en Europe. De plus les différents services du « *Rolex* » fonctionnent de façon autonome alors que la bibliothèque devait être intégrée au centre. Il ne s'agit pas d'une réticence des professionnels du centre mais d'une organisation proposant des services distincts. Nous pouvons avancer que ce centre est une bibliothèque augmentée de services annexes indépendants. Le témoignage des bibliothécaires ayant répondues à l'enquête est révélateur : « le principe même de déambulation [dans le Learning centre] ne correspond pas aux missions même d'une bibliothèque. Il trouve à s'appliquer dans un musée, où l'utilisateur parcourt des salles, sur un chemin d'exposition, mais en aucun cas dans un lieu de travail où le public est invité à rester »¹⁴⁶. Ceux-ci pointent la très mauvaise fonctionnalité du bâtiment et des espaces de travail, et la rigidité et la contrainte du bâtiment. Il existe une différence entre la volonté d'un espace idéalisé et un espace « vivant » composant avec ses contraintes. Cécile Vettoruzzo conclut son enquête sur des remarques éclairantes de bibliothécaires : « Il n'a rien d'un Learning Center ... [il n'est qu'une] bibliothèque du XIXe siècle coincée dans un bâtiment du XXIe siècle, un lieu plus étrange qu'innovant »¹⁴⁷. Elle avance que « en dépit de sa beauté et de son caractère fascinant, le *Rolex Learning Center* présente des lacunes importantes qui

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ BULPITT, Graham. « Le modèle du Learning Centre ». In BISBROUCK, Marie-Françoise (sous la dir. De). *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces* Edition du Cercle de la Librairie, 2010. p.66

¹⁴⁶ *Ibid.*, p.56

¹⁴⁷ *Ibid.*, p.60

altère sa fonctionnalité. En ce sens, s'il reste un prototype de la bibliothèque du futur, il n'en est pas l'archétype. Le modèle est plutôt à rechercher du côté des bibliothèques hollandaises, véritables cas d'école en matière de modernisation des bibliothèques ». Ce constat négatif du *Learning center* interpelle sur l'avenir de ce concept en France.

Deuxième partie

Déconstruction du concept de *Learning center*

Nous avons vu dans la première partie du mémoire que le concept de *Learning center* est un modèle de bibliothèque qui commence à s'appliquer en France, particulièrement dans les bibliothèques universitaires. Nous montrerons que ce concept anglo-saxon est international. Nous étudierons le *Learning center* de l'université de Kingston en Angleterre. Enfin, afin de comprendre ce concept et de cerner ses fonctions, il est intéressant de le décortiquer, le déconstruire, puis d'en proposer une photographie et une carte conceptuelle à l'aide du décryptage de la communication institutionnelle à travers l'analyse de deux textes de référence sur le sujet traité.

2.1 Un concept anglo-saxon

Le *Learning center* est d'origine anglo-saxonne, ce qui recouvre une conception différente de celle des bibliothèques françaises. Il est inspiré du modèle de *Learning Commons* ou *Information Commons*¹⁴⁸ mis en place dans les universités américaines dans les années 90. Le concept a été enrichi par les britanniques puis décliné dans les pays du nord de l'Europe ces dix dernières années. L'expérience de l'université de Kingston en Angleterre nous montre un exemple de bibliothèque « réussi » selon Graham Bulpitt, fondateur et directeur des services d'information à l'université publique de Kingston à Londres. Des recommandations internationales pour la mise en place de ce modèle de bibliothèque sont largement évoquées dans des textes officiels de l'OCDE et de l'UNESCO¹⁴⁹.

2.1.1 Origine du *Learning center*

En traduisant mot à mot le concept de *Learning center* en français, on obtient l'expression « centre d'apprentissage ». Ce concept peut se démultiplier selon les contextes en *learning resources centre*¹⁵⁰, *learning commons*¹⁵¹, *information commons*¹⁵², *social learning space*¹⁵³,

¹⁴⁸ Lieu d'apprentissage ou information commune

¹⁴⁹ Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

¹⁵⁰ Centre de ressources d'apprentissage

*Learning and innovation centre*¹⁵⁴. Au Québec, on parle de « carrefour d'apprentissage », et en France, Suzanne Jouguelet propose « centre de ressources pour l'information et la recherche ». Nous voyons que cette notion vit et évolue. Je me suis attachée dans le présent mémoire à n'utiliser dans mon propos que le terme américain d'origine de *Learning center*. Le vocabulaire appliqué à ce concept varie et décrit les fonctions que l'on souhaite attribuer au lieu : lien social, dimension spatiale, information, apprentissage, innovation. Toutes ces expressions mettent l'accent, sur « l'appropriation communautaire des connaissances »¹⁵⁵ dans et au delà du lieu. Le mot « centre » est signifiant car le lieu se veut être « au cœur » de l'établissement d'enseignement, et a pour ambition de faire converger les ressources et les services. Suzanne Jouguelet conteste le fait que le *Learning center* a parfois été perçu, à tort, par les professionnels du monde de l'éducation, comme « le dernier concept à la mode, avec un côté gadget ou modèle unique plaqué »¹⁵⁶. Actuellement les différents acteurs de la documentation se questionnent sur la dénomination du lieu. Pour Graham Bulpitt, le rejet du mot « bibliothèque » au profit d'un mot nouveau reste sujet à controverse¹⁵⁷. Toutefois l'idée n'est pas de rejeter le modèle actuel de bibliothèque mais de le prolonger. La bibliothèque n'est plus seulement un lieu de ressources mais aussi un lieu d'apprentissage, fonction principale mise en avant par le *Learning center*.

La diffusion du vocable *Learning center* est aujourd'hui assez faible en France. En effet, en analysant le catalogue du Système Universitaire de Documentation¹⁵⁸ - catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche - on observe que ce terme est quasiment absent de la littérature professionnelle. En interrogeant soit le terme *Learning centre* ou *Learning center* dans le titre, on recense à peine quelques dizaines de résultats cumulant tous les types de publications et quelques ouvrages francophones. La documentation présente décrit particulièrement la construction et le fonctionnement du *Rolex Learning centre* de Lausanne.

¹⁵¹ Centre de ressources communes d'apprentissage

¹⁵² Informations communes

¹⁵³ Espace d'apprentissage social

¹⁵⁴ Centre d'apprentissage et d'innovation

¹⁵⁵ JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche : rapport à madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, 2009.

¹⁵⁶ JOUGUELET, Suzanne. *Journée d'étude – learning centres : vers un modèle à la française ?* Média Rhône Alpes, Lyon décembre 2010, p.1

¹⁵⁷ BULPITT, Graham. « Le modèle du Learning Centre ». In BISBROUCK, Marie-Françoise (sous la dir. De). *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces* Edition du Cercle de la Librairie, 2010. p.66.

¹⁵⁸ SUDOC

La pierre angulaire du concept de *Learning center* se fonde sur l'articulation entre formation et documentation : « la porosité est grande entre temps pédagogique et temps documentaire – ce que les pratiques pédagogiques britanniques encouragent »¹⁵⁹. En 2009, en France, le premier texte valorisant, et préconisant son introduction dans les bibliothèques françaises, est de Suzanne Jouguelet¹⁶⁰. Cependant, Louis Timbal-Duclaux¹⁶¹ préconise déjà en 1986 cette « formule originale » de modèle de bibliothèque afin de modifier le fonctionnement des établissements scolaires de l'école à l'université en France. Dès 1970 aux Etats-Unis de petites universités américaines, surtout scientifiques, sans aucune renommée internationale, décident suite à un constat de lacunes dans les méthodes de travail (prendre des notes, savoir rechercher, mener une étude, composer un rapport, extraire les informations utiles des textes...) et le niveau faible en lettres, de créer un soutien auprès des étudiants. Un deuxième constat met en avant des services mal utilisés au sein des universités (bibliothèque, atelier audiovisuel, atelier de tirage...). Un nouveau lieu est créé, le *Learning center*, à vocation pédagogique et dirigé par un pédagogue. Cette nouvelle organisation eut un succès considérable et se répandit dans le monde anglo-saxon. La forme du *Learning center* diffère selon les choix des différents acteurs du projet. En général il regroupe toutes les ressources pédagogiques de l'établissement. Le rôle du responsable de ce centre est d'accueillir et renseigner les étudiants et les professeurs, et aider les élèves dans leurs méthodes de travail. Un tel système crée des passerelles entre les départements, entre professeurs, élèves et autres services de l'établissement. Le contexte scolaire des Etats-Unis est particulier étant donné que ce sont les Etats qui gèrent la politique éducative, l'administration et la fiscalité. Le corps professoral est très accessible. Le professeur joue le rôle d'animateur plutôt que de dispensateur d'un savoir dans cette pédagogie interactive. La participation, les questions et même les objections sont encouragées. En l'absence de pilotage par le ministère de l'Education nationale, la gouvernance des universités américaines s'effectue de façon décentralisée, et suivant le modèle de gestion des entreprises dans le privé, mais de plus en plus dans le secteur public également. Il en résulte une compétition acharnée et une pression constante pour de meilleures performances. En Angleterre, le système éducatif fonctionne

¹⁵⁹ BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques*. La Découverte, 2011. p.109

¹⁶⁰ JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche : rapport à madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. *Op. cit.*

¹⁶¹ TIMBAL-DUCLAUX, Louis. « Les « learning centers » : une formule originale ». *Communication et langages*, 4^{ème} trimestre 1986, n°70, p. 29.

avec les *Public school*, écoles privées prestigieuses ayant un objectif de performance de l'éducation. En outre l'université est un lieu où l'on vit tout autant qu'un lieu où l'on travaille. C'est en 1970 que l'on accuse le système scolaire britannique de dispenser une éducation trop généraliste, bonne pour éduquer des citoyens, mais inadaptée à la formation de futurs travailleurs. Le gouvernement rend les écoles de plus en plus autonomes. Ainsi elles bénéficient de financements publics spécifiques et possèdent des sponsors privés. L'Université est sélective et se rapproche du monde de l'entreprise. Ce modèle novateur de *Learning center* est un système à la recherche de la qualité. Louis Timbal-Duclaux explique que ce système « permet aussi de faire fonctionner l'établissement d'enseignement comme une entreprise performante, une entreprise où les étudiants sortent avec une forte "valeur ajoutée" par rapport à leur niveau d'entrée... »¹⁶². Des objectifs de performance liés à l'entreprise sont donc fortement pris en compte dans ce système scolaire anglo-saxon.

2.1.2 L'expérience de l'Université de Kingston en Angleterre

Nous allons étudier précisément les modulations adaptées à une bibliothèque universitaire proposées par le modèle de *Learning center* de l'université de Kingston à Londres. Graham Bulpitt, directeur des services d'information à l'université publique de Kingston à Londres, est considéré comme le fondateur du *Learning center* en Europe. Nous justifions l'analyse de la bibliothèque de cette université par le fait qu'elle a été la première bibliothèque en Europe à appliquer ce concept emblématique. En outre, Graham Bulpitt intervient régulièrement en France lors de rencontres professionnelles dans le domaine de la documentation, et s'implique pour l'introduction du concept de *Learning center* dans l'hexagone. Ainsi, il est intervenu en 2009 à L'ENSSIB¹⁶³ afin de présenter ce nouveau modèle considéré comme un espace différent pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants¹⁶⁴. Il a également défendu les *Learning center* anglais lors d'un séminaire de l'ESEN¹⁶⁵, en mars 2011¹⁶⁶. Il présente une visite du *Learning center* de l'université de Kingston dans une vidéo de 7 minutes mise en ligne sur le site de l'académie de Versailles

¹⁶² *Ibid.*, p.34.

¹⁶³ Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'information et des Bibliothèques.

¹⁶⁴ BULPITT, Graham. *Les Learning Centers : de nouveaux espaces pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants*. 9èmes rencontres Formiste, ENSSIB, 2009.

¹⁶⁵ Ecole supérieure de l'Education Nationale

¹⁶⁶ Ministère Education Nationale. *Du CDI au Learning Centre : Séminaire de l'Esen*. Eduscol, avril 2011

dans la partie numérique de l'académie. De plus, il a contribué à la rédaction d'un livre en 2012, destiné aux acteurs du monde des bibliothèques¹⁶⁷.

Graham Bulpitt explique et justifie la conception de la nouvelle bibliothèque universitaire à Kingston par le fait que les universités anglaises doivent augmenter les effectifs des classes et réduire le nombre d'heures d'enseignement, ce qui nécessite plus de lieux d'accueil pour que les étudiants puissent travailler lorsqu'ils ne sont pas en cours. Ce nouveau modèle répond à la demande d'un effectif étudiant en rapide expansion dans les années 1990 en Angleterre, et à des moyens financiers en réduction. Graham Bulpitt fait également le parallèle avec l'enseignement dans les universités privées anglaises, notamment en expliquant qu'il existe en Angleterre un marché concurrentiel de l'enseignement supérieur face à une crise financière et une exigence précise des employeurs. Il est donc nécessaire d'effectuer une évaluation de la qualité des universités anglaises. L'Etat, pour sa part, fait face à des dépenses publiques et au coût du matériel des équipements, et des bâtiments universitaires.

Un nouveau modèle d'apprentissage

Graham Bulpitt explique que sa démarche pour mettre en place un *Learning center* s'inscrit dans un contexte de changement de modèle éducatif. Ce nouveau centre d'apprentissage permettrait l'amélioration de la performance des étudiants. Toutefois l'auteur ne précise pas sur quels critères les mesures de performance sont faites : évaluations quantitatives ou qualitatives ? Le modèle pédagogique est axé sur un mode d'apprentissage autonome avec l'aide d'un tuteur où l'apprenant cherche l'information, et non sur un modèle d'apprentissage traditionnel avec un tuteur qui transmet le cours. Pour lui, « Le cœur de l'université ne se trouve plus dans ses amphi et ses salles de classe, mais dans son centre de ressources pour l'apprentissage »¹⁶⁸. Il s'agit de réaliser une fusion entre pédagogie et documentation.

Un parallèle est fait avec le monde des entreprises en Angleterre, révélateur d'une conception totalement différente du système d'éducation en France : « L'attention portée à l'expérience d'apprentissage de l'étudiant est un pilier du système éducatif britannique. Elle nourrit l'esprit critique et la créativité sur lesquels sont bâties les entreprises les plus performantes du

¹⁶⁷ BISBROUCK, Marie-Françoise. *Bibliothèque d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Op. cit.

¹⁶⁸ BULPITT, Graham. *Les Learning Centers : de nouveaux espaces pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants*. Op.cit.

Royaume-Uni »¹⁶⁹. La contribution de Julien Roche, responsable du *Learning Centre Innovation* dans le même ouvrage, est également éclairante sur les conceptions divergentes de l'apprentissage dans les pays anglo-saxons et en France : « Les Learning Centres sont, au sens premier, des "centres pour apprendre", visant à donner une place de choix à la pédagogie en bibliothèque. Si cette place est évidente dans certains pays, notamment anglo-saxons, elle l'est nettement moins en France. Dans la tradition anglo-saxonne, la pédagogie s'appuie sur trois piliers : *teaching* – l'enseignement -, *learning* – l'apprentissage des connaissances et des méthodes -, *training* – les pratiques associées à l'enseignement et à l'apprentissage des connaissances et des méthodes »¹⁷⁰. Laurence Favier, Directeur de département de sciences de l'information et de la documentation de Lille 3, annonce que les professionnels des bibliothèques en France sont amenés à devenir des spécialistes, non pas seulement à la recherche d'information, mais de l'apprentissage¹⁷¹. En France les bibliothèques universitaires fonctionnent sur un système d'offre de services, mise à disposition d'un lieu et d'outils de travail tels que des ouvrages variés en libre accès ou non, ainsi que des outils multimédias. Toutefois, il s'avère qu'il manque un système d'apprentissage et de pédagogie réfléchi pour les étudiants s'appuyant sur les trois piliers cités ci-dessus.

Graham Bulpitt se situe dans une perspective de mutation des bibliothèques incluant des formes nouvelles de relations des différents acteurs. L'objectif est de créer un environnement qui permette aux universités de développer de nouvelles façons de travailler avec les étudiants. Les professeurs et les différents personnels doivent aider et accompagner les étudiants dans leurs apprentissages. Une perméabilité des frontières entre les métiers permet à ces différents personnels de travailler ensemble. Cette nouvelle structure privilégie le travail en équipe. Le lieu doit fournir tous les supports nécessaires aux étudiants (ressources, aménagements, espaces). Mais au-delà d'un lieu très fonctionnel répondant aux attentes des étudiants, et des interactions positives d'apprentissage qui doivent se construire, l'auteur a pour ambition que le centre devienne un catalyseur du changement qui suscite l'évolution des relations, des interactions et des modèles d'apprentissage : « Aussi, comme on ne peut pas

¹⁶⁹ *Ibid.*, p. 66.

¹⁷⁰ ROCHE, Julien. « Opération campus : vers des Learning Centres à la française ? » In BISBROUCK, Marie-Françoise (sous la dir. De). *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Edition du Cercle de la Librairie, 2010. p.73.

¹⁷¹ FAVIER, Laurence. « La reconfiguration des lieux culturels ». *Cahiers de la SFSIC*, n°8, p.63

toujours prévoir l'avenir, le centre doit être un précurseur et un moteur du changement... »¹⁷². Le *Learning center* est-il alors une alternative aux apprentissages traditionnels ? Car l'originalité du concept est de ne plus scinder les pratiques pédagogiques et les outils documentaires, qu'ils soient physiques (bibliothèque, livres) ou virtuels (ressources numériques).

Espaces et services offerts

Une réflexion sur la construction, l'aménagement du bâtiment à l'université est primordial car « pour mieux encourager les interactions, le bâtiment [est] conçu comme un vaste espace ouvert »¹⁷³. La place du *Learning center* au « cœur » de l'université montre l'importance que les concepteurs du lieu lui accordent. L'espace flexible est censé apporter de l'enthousiasme dans les apprentissages des étudiants¹⁷⁴, toutefois aucune mesure n'en est faite. Les temps et les lieux d'étude sont flexibles et permettent une accessibilité 24h/24h. L'ouverture maximum est annoncée sans que l'on connaisse la réalité sur le site de l'université anglaise. Les différents espaces offrent des salles pour le travail individuel et pour le travail de groupe, et des espaces silencieux traditionnels avec accès aux livres.

Le *Learning center* se distingue d'une bibliothèque par l'offre de services d'assistance et d'expertise larges et variés aux étudiants et aux professeurs (conseil financier, assistance, formation, aide, conseil, carrière...). Au-delà de la bibliothèque d'origine, le centre devient un centre de ressources informatiques également accessible à distance, un centre de conseil, un lieu d'exposition et d'événements, un café, un lieu de formation permanente. Il devient un espace social d'apprentissage. Des comportements nouveaux sont autorisés. Ainsi, nourriture, boissons et téléphones portables sont acceptés. Sa spécificité est l'intégration des services (services de bibliothèque, services informatiques, service de production multimédia, institut de recherche, de développement et d'évaluation en éducation, service d'acquittement des droits d'auteur, vente de papeterie et autres matériels nécessaires aux étudiants). Graham Bulpitt affirme que ce nouveau lieu permet une fréquentation plus forte que celle de la

¹⁷² BULPITT, Graham. *Les Learning Centers : de nouveaux espaces pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants*. Op.cit. p.65.

¹⁷³ BULPITT, Graham. *Les Learning Centers : de nouveaux espaces pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants*. Op.cit. p.67.

¹⁷⁴ *Ibid.*

bibliothèque ; la fréquentation hebdomadaire dans cette université représente 51 % des étudiants. Nous pouvons comparer ce taux de fréquentation à celui des bibliothèques universitaires françaises qui est de 47,2 %, selon l'Annuaire des bibliothèques universitaires en 2012. Ce modèle montre finalement une « réussite » modérée. Il est étonnant que le taux de fréquentation de la bibliothèque de l'université de Kingston ne soit pas beaucoup plus élevé.

Evolution des métiers

Les fonctions et les métiers du personnel évoluent et sont nécessairement élargis afin d'obtenir le fonctionnement d'une structure en équipe. Les différents personnels travaillent ensemble, et il y a une perméabilité des frontières entre les métiers. Il s'agit désormais dans un souci d'efficacité et de qualité de fournir aux étudiants un soutien, un conseil, une formation, un accompagnement, une motivation, une assistance et un tutorat : « Ce besoin d'assistance dépasse souvent les demandes documentaires traditionnelles. Le personnel doit de ce fait étendre ses compétences en matière de soutien à l'apprentissage »¹⁷⁵. La notion de service est mise en avant et valorisée par le personnel. Cette nouvelle façon de travailler peut générer des conflits, des inadaptations. Julien Roche préconise que « l'évolution du projet de service passe nécessairement par une réflexion approfondie sur les métiers des bibliothèques, afin que, d'une part, l'équipe puisse assumer au mieux les missions en émergence, d'autre part, les personnels et l'activité de la bibliothèque s'intègrent harmonieusement et efficacement dans la nouvelle organisation du travail, née de la création du Learning Centre »¹⁷⁶. Le personnel devient « polyvalent » à l'image de ce lieu emblématique *Learning center* offrant de multiples services. Le discours qui valorise les professionnels de la documentation, et les dote de toutes les qualités pour la réussite de l'implantation du concept est réducteur, et ne tient pas compte des réticences et des freins de l'évolution du corps professoral.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.67

¹⁷⁶ ROCHE, Julien. *Opération campus : vers des Learning Centres à la française ? op.cit*, p.75.

Le numérique

L'approche « tout numérique » d'un tel concept révèle l'évolution inexorable des usages des technologies et du multimédia dans les bibliothèques. Graham Bulpitt affirme que l'usage du numérique favorise l'apprentissage autonome des étudiants car « L'utilisation des services en réseau est en progression régulière et de nombreux étudiants affirment privilégier l'information électronique dans le cadre de leur travail »¹⁷⁷. Depuis déjà quelques décennies nous observons une évolution des demandes, des pratiques et des outils de la part des étudiants grâce à des études régulières de l'OCDE¹⁷⁸ et de l'OVE¹⁷⁹ en France et notamment dans le domaine du numérique.

Graham Bulpitt affirme que « le modèle du Learning Centre a influé sur le développement d'universités au Royaume-Uni et ailleurs en Europe, et ses composantes-clés ont été adaptées aux spécificités de chaque établissement »¹⁸⁰. Il faut nuancer son propos en précisant que les *Learning center* sont particulièrement adaptés à des lieux de formation à vocation professionnelle ou à des lieux proposant des formations de prestige dotés de moyens financiers supérieurs à une université moyenne (exemple du *Rolex Learning Center* de Lausanne). Le problème majeur qui ressort de la description « idyllique » du *Learning center* de l'université de Kingston est le manque de témoignages des professionnels et des usagers du lieu. Si l'on s'en tient au discours valorisant ce concept, il nous manque des points de vue critiques le concernant.

2.1.3 Des recommandations internationales

Le rôle de la France dans les organismes internationaux tels que L'Unesco et l'OCDE est de favoriser l'insertion du système éducatif français dans un cadre international. C'est à partir des années 1960 que celui-ci s'est progressivement ouvert sur l'étranger et résulte du processus de mondialisation et de développement des moyens de transport et de communication. L'essor rapide des nouvelles technologies a exercé une influence essentielle sur le développement des échanges éducatifs. L'ouverture internationale du système éducatif

¹⁷⁷ BULPITT, Graham. *Les Learning Centers : de nouveaux espaces pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants*. *Op.cit.*, p.69.

¹⁷⁸ Organisation de Coopération et de Développement Économique

¹⁷⁹ Observatoire de la vie étudiante

¹⁸⁰ BULPITT, Graham. *Le modèle du Learning Centre*. *Op.cit.*, p.67

concerne la formation et la coopération dans le domaine du pilotage et de la gestion des systèmes éducatifs et des établissements d'enseignement. La transformation des bibliothèques scolaires en France est une question qui s'inscrit dans cette réflexion. L'intérêt porté à ces bibliothèques n'est pas récent et évolue en fonction des avancées des outils technologiques utilisés dans ces lieux depuis plus de quarante ans. Mais les actions de l'institution mises en place restent répétitives et ne montrent pas d'avancées globales pour le monde des bibliothèques. Elles s'appuient essentiellement sur la philosophie anglo-saxonne de l'évolution du système éducatif. Dès 1976 la commission française pour l'Unesco propose dans une étude un guide pour la transformation des bibliothèques scolaires dans le monde en centre multimédia ¹⁸¹. Cette étude fait suite à des réunions d'experts et s'appuie sur des applications à l'étranger et étonnamment dans les pays où le concept de *Learning center* prend appui, à savoir le Royaume-Uni, les Etats-Unis et la Suède. Déjà dans son introduction, la volonté de changer les méthodes d'enseignement s'affiche et se justifie par l'évolution des techniques qui sont, à cette époque, du domaine du multimédia (projecteur à écran, télévision...): « les sociétés et les techniques changent. L'enseignement ne peut rester l'outil artisanal qu'il était, puisqu'il ne répond plus aux besoins sociaux, pédagogiques et psychologiques exprimés par la nouvelle société scolaire »¹⁸². L'auteur indique que les nouveaux outils multimédia permettent des méthodes d'enseignement et d'apprentissage différents. Ainsi comme le *Learning center* d'aujourd'hui dépendant du règne d'internet, le centre multimédia proposé en 1976 s'appuie aussi sur des outils multimédia afin de transformer les méthodes d'apprentissages. Plusieurs autres points similaires de cette étude peuvent s'appliquer au *Learning center* proposé aujourd'hui en France pour les bibliothèques. Les propos se contentent « d'inventorier et d'analyser les problèmes qui se posent et de signaler certaines stratégies qui ont déjà été expérimentées, afin de laisser une grande possibilité de choix, en fonction des besoins résultant des exigences locales »¹⁸³.

La terminologie concernant le lieu évolue. En 1976, les anglophones utilisent déjà le terme de *learning resource center*¹⁸⁴ ou *multi-media learning center*¹⁸⁵ afin d'appuyer la notion d'apprentissage, alors que les francophones restreignent le terme à un « centre multimedia »,

¹⁸¹ Guide pour la transformation de bibliothèques scolaires en centre multimédia. UNESCO, 1976. Etudes et documents d'éducation.

¹⁸² *Ibid.*, p.5

¹⁸³ *Ibid.*, p.5

¹⁸⁴ Centre de ressources d'apprentissage

¹⁸⁵ Centre d'apprentissage multimédia

confortant l'introduction d'outils modernes mais excluant la notion d'apprentissage. Les autres points communs de ces centres avec le *Learning center* sont la volonté d'améliorer la qualité de l'enseignement, faciliter l'auto-instruction et proposer une éducation permanente qui va au-delà de l'école.

Les fonctions exigées des personnels sont identiques à celles du *Learning center* : polyvalence, enseignant-ressource. L'exigence d'ouverture est déjà la même (ouverture du centre à la population entière et extension des horaires au-delà des emplois du temps des élèves). L'ambition de l'étude est la même que celle du *Learning center*, à savoir aller vers un nouveau système éducatif. Mais on peut s'étonner que le discours demeure récurrent, et que les applications effectives évoluent peu depuis 40 ans. Nous constatons que les textes officiels concernant le *Learning center* restent principalement incitatifs.

Un autre texte de l'OCDE, datant de février 2000, permet également de voir l'évolution restreinte des textes valorisant le *Learning center*¹⁸⁶. L'OCDE est un organisme international qui a pour ambition de relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation et qui élabore entre autres pour le système éducatif des indicateurs, des évaluations internationales et de la réflexion prospective sur l'école de demain. Ce rapport poursuit la réflexion sur l'évolution de la bibliothèque scolaire. La bibliothèque est bien plus qu'une bibliothèque. Elle doit jouer un rôle social et s'ouvrir à la vie en société. De plus, à nouveau les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC) y sont au centre. John Mansfield, consultant australien pour ce rapport nous dit que « La bibliothèque ne sert plus désormais à stocker des informations que des lecteurs de passage demandent et consomment. Ce rôle passif existe toujours mais d'autres fonctions beaucoup plus créatrices sont venues s'y ajouter, qui consistent à créer de nouvelles connaissances grâce à de nombreux médias et à des acteurs d'horizons beaucoup plus divers, reliés entre eux et au monde extérieur »¹⁸⁷. Nous retrouvons également la volonté d'ouvrir la bibliothèque aux entreprises et de la faire participer à la formation des salariés mais aussi au grand public où chacun est apprenant tout au long de sa vie. L'auteur nous indique qu'il faut tenir compte de « la nouvelle race d'apprenants, d'utilisateurs et de consommateurs »¹⁸⁸. Nous nous situons bien dans le même contexte consumériste que le *Learning center* où l'utilisateur devient

¹⁸⁶ MAYFIELD, John. *Concevoir les établissements scolaires pour la société de l'information : bibliothèques et centres de documentation et d'information*. OCDE, 2000.

¹⁸⁷ *Ibid.*, p.11

¹⁸⁸ *Ibid.*, p.12

consommateur, les services de la bibliothèque devant satisfaire les besoins de ceux-ci (ouverture élargie du lieu, ouverture aux institutions publiques et au monde du travail). Il est déjà indiqué que les rôles traditionnels de l'enseignant et du bibliothécaire devront être modifiés en profondeur. L'enseignement monovalent axé sur une matière tendrait vers un enseignement polyvalent axé sur plusieurs matières. Comme les textes officiels français précédemment cités, le rapport précise en conclusion qu'il n'est pas envisageable de définir une norme d'un commun accord pour tous les pays concernés. C'est une conclusion qui permet de tenir compte de toutes les particularités de fonctionnement des bibliothèques scolaires des différents pays.

Le *Learning center* étant un concept anglo-saxon qui s'est particulièrement développé aux Etats-Unis et au Canada, il est intéressant de s'appuyer sur deux textes développant les expériences de ces deux pays. Même si la sémantique du mot *Learning center* n'est pas systématiquement récupérée dans le corpus de ces deux textes, il s'avère que la philosophie du concept reste identique et impulse la réflexion de l'évolution de la bibliothèque vers le *Learning center*. Le texte de l'OCDE datant de 2008, concerne l'adaptation du modèle des bibliothèques universitaires aux Etats-Unis aux besoins d'aujourd'hui¹⁸⁹. La démarche de mise en place de ce nouveau lieu se veut participative : « Avant de s'engager dans un projet de création d'un centre de ressources documentaires et pédagogiques, les bibliothécaires et leurs partenaires doivent d'abord effectuer un travail de préparation qui les aide à imaginer de nouveaux cadres pour l'étude et la recherche et à définir la finalité qui devra déterminer la configuration des locaux »¹⁹⁰. En partant des « bonnes pratiques » suivies dans le domaine de la conception et du fonctionnement des centres de ressources documentaires et pédagogiques aux Etats-Unis, les auteurs dégagent les modalités de conception d'un centre moderne et évolutif. On s'aperçoit que les mêmes fonctions du *Learning center* en France sont valorisées (lieu de détente, espaces de manifestations culturelles, services de formation et d'aide aux étudiants, espaces modulables, espaces numériques, bureau de services).

Le second texte datant de 2010, montre l'émergence d'un carrefour d'apprentissage de type *Learning center* dans une province du Canada, concept soutenu par le ministère de

¹⁸⁹ MCMULLEN, Susan. WILLIAMS, Roger. *Les bibliothèques universitaires aux Etats-Unis : un modèle adapté aux besoins d'aujourd'hui*. OCDE, 2008

¹⁹⁰ *Ibid.*, p.2

l'éducation de l'Ontario¹⁹¹. A l'image des Etats-Unis, le Canada propose une vision de la bibliothèque du XXIème siècle proche du *Learning center* en France. A la différence de la France ce sont les instances associatives de professionnels de bibliothèques qui proposent l'évolution de ce lieu. Il est toutefois à noter qu'y contribuent également plusieurs collaborateurs du système scolaire catholique. La justification de l'argumentation prend appui sur une vision de changement de la société plus large et un retard du système éducatif : « Si les réalités sociales, économiques et scientifiques du reste du monde ont subi des changements découlant des avancées rapides dans la technologie de l'information et des communications, il en va de même pour l'éducation »¹⁹². Les écoles doivent donc s'adapter aux changements dans la société. Le terme retenu ici pour remplacer la bibliothèque est le « carrefour d'apprentissage ». On retrouve une similitude avec le *Learning center* centre d'apprentissage. Toutefois une notion nouvelle apparaît (qui s'applique dans le système scolaire français depuis quelques années), celle de compétences qui est transposable au métier futur de l'élève : « Un consensus se dégage de plus en plus dans le milieu de l'éducation autour de la notion que les élèves doivent acquérir des compétences transmissibles pour travailler efficacement et avec succès dans notre univers futur »¹⁹³. On attribue au changement dans l'école les vertus de changement du monde futur : « Les élèves devront comprendre que ces compétences transmissibles leur confèrent la capacité de changer les choses dans ce monde... sur le plan individuel »¹⁹⁴. Mais ne peut-on pas voir dans un tel discours une vision utopique ? Ainsi, la bibliothèque se voit attribuer une responsabilité forte dans la réussite du projet. Toutefois, la bibliothèque doit-elle répondre aux « besoins » des usagers ou bien garder les frontières d'un lieu protégé et un peu « sacralisé », et doit-elle être hyper connectée à l'image de la société ?

La justification d'un « modèle étranger » à appliquer aux bibliothèques des universités et de l'enseignement secondaire interpelle. L'alignement du modèle européen sur le modèle américain pourrait aboutir à une normalisation ou une standardisation des bibliothèques. Daniel Renoult, Doyen de l'Inspection générale des bibliothèques, modère le propos : « le

¹⁹¹ *Ensemble pour apprendre : les bibliothèques scolaires et l'émergence d'un carrefour d'apprentissage*. Association des bibliothèques scolaires de l'Ontario, 2010.

¹⁹² *Ibid.*, p.2

¹⁹³ *Ibid.*, p.3

¹⁹⁴ *Ibid.*

refus de la reproduction d'un schéma type ne signifie pas qu'il faut faire table rase des expériences et des références, mais plutôt qu'il faut désormais en parcourir la diversité »¹⁹⁵.

2.2 Analyse du concept : analyse de contenu de deux textes officiels

2.2.1 Méthodologie de l'analyse de discours

Notre objectif ici est d'identifier les caractéristiques et les fonctions du *Learning center*. A partir d'une analyse de contenu de deux documents, nous allons mettre en évidence, et étudier les caractéristiques communes et fonctions associées du *Learning center* dans les textes, afin d'ébaucher un profil type de ce concept. La démarche est d'analyser pour aboutir à une théorie du concept puis d'inférer pour déduire de manière logique et interpréter les résultats obtenus. Cette méthode permet d'être à l'écoute, scientifiquement et avec rigueur, de paroles, d'images, de textes écrits, de discours prononcés¹⁹⁶. En effet après une première lecture naturelle des textes, il s'agit à travers leurs analyses de procéder dans un « souci de compréhension au travers des paroles, des images, des textes, des discours : rendre compte et interpréter des opinions, des stéréotypes, des représentations, des mécanismes d'influence, des évolutions ... »¹⁹⁷. Il s'agit également de voir plus loin que la première lecture car « un sens se cache derrière le discours apparent généralement symbolique et polysémique, qu'il convient de dévoiler »¹⁹⁸ et de « détruire l'intuition au profit du « construit » »¹⁹⁹, les intuitions de départ sont parfois faciles et hasardeuses, et les hypothèses de départ peuvent amener à des interprétations rapides et inexactes. Les deux fonctions de cette analyse sont de voir et de prouver afin de dépasser l'incertitude et d'enrichir la lecture du corpus de textes.

L'analyse des textes utilise un ensemble d'instruments méthodologiques s'appliquant à des discours de contenus et de contenants. Il s'agit d'établir une systématisation de lecture des textes et de dépouiller le corpus. L'analyse porte sur une étude comparative des caractéristiques du *Learning center* (analyse thématique par dénombrement thématique), puis sur une étude lexicologique des mots utilisés (analyse lexicale et syntaxique), ensuite sur une étude du discours (type de discours) et enfin sur une étude systématique du vocabulaire.

¹⁹⁵ RENOULT Daniel. *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Op. cit., p.18

¹⁹⁶ BARDIN, Laurence. *L'analyse de contenu*. PUF, 2007. Préface.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ *Ibid.*, p.16.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p.31.

Les indicateurs précis sur lesquels s'appuie l'interprétation sont les indices que l'analyse va « faire parler ». Ainsi il sera intéressant de faire mention d'un ou plusieurs thèmes dans le message (analyse thématique quantitative). L'indicateur correspondant est la fréquence de ce thème. Il sera également utile de catégoriser le vocabulaire utilisé (les mots les plus fréquents) et de mettre en évidence les occurrences et les mots porteurs de sens.

Pour mieux comprendre ce qu'est un *Learning center*, il est nécessaire de montrer comment les textes le mettent en mots et en images. Pour mener cette analyse - établir les invariants des discours - il a été décidé de limiter le corpus d'études à deux textes essentiels faisant état du *Learning center*. Le choix du corpus de textes porte sur deux documents qui apportent des informations sur le concept de *Learning center*. Les dates de publication de ces documents sont proches (2009 et 2011) et restent d'actualité aujourd'hui. Le genre des documents étudiés est commun. Ce sont des documents écrits par des représentants du secteur de la documentation en France, représentatives des instances nationales officielles. Les deux textes ont une valeur de rapport, leur portée reste donc limitée à une description sommaire de la situation de l'adoption du modèle de *Learning center* en France. Le corpus de textes est pertinent concernant le concept étudié, et est représentatif et homogène dans le souci d'obtenir des résultats globaux. Dans notre analyse nous allons définir le *Learning center* dans chaque texte, étudier le type de discours, le contexte d'énonciation et mesurer l'importance des publications sur ce concept.

2.2.2 Analyse du texte 1 : Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche

Contexte éditorial

Le premier texte, est un rapport remis en décembre 2009 à la demande de Valérie Pécresse, alors ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche²⁰⁰. L'auteur, Suzanne Jouguelet, Inspectrice générale des bibliothèques, s'attache à observer, analyser et évaluer les bibliothèques universitaires françaises. Le titre de ce rapport présente les *Learning center*

²⁰⁰ Annexe 1. Vol.2 : JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche : rapport à Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, décembre 2009. Disponible sur <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/48085-learning-centres-les-un-modele-international-de-bibliotheque-integree-a-l-enseignement-et-a-la-recherche>

comme un « modèle » international de bibliothèque à intégrer à l'enseignement et à la recherche en France. Ainsi, l'objectif n'est pas de remplacer les bibliothèques françaises par ce nouveau modèle mais de l'intégrer progressivement en tenant compte du contexte particulier de chaque établissement. Ce texte s'adresse dans un premier temps sous la forme d'un rapport officiel au ministre en charge de l'évolution des bibliothèques universitaires. Il est également relayé et valorisé, un an après sa rédaction en février 2010, à travers le portail national éducol, portail du Ministère de l'Education Nationale, dans une partie du site dédiée à l'actualité du numérique²⁰¹. Sans stigmatiser l'approche numérique qui est mise en avant sur ce portail, il semble étonnant que le concept de *Learning center* soit, dans cette configuration proposée par le site, exclusivement associé à l'enseignement du numérique même si, nous le verrons plus loin, l'implication du numérique dans ce concept est un des points important, et représente une forme de réponse au bouleversement des usages apportés par internet et le numérique. Le site éducol qui relaie la mise en consultation du rapport est un site du Ministère de l'Education Nationale, et s'adresse aux professionnels de l'éducation nationale. L'introduction de l'article sur le portail présente le texte ainsi : « Ce rapport de l'inspection générale des bibliothèques explicite le concept de "Learning centre". Il décrit cette offre de services originale à travers des exemples dans des universités américaines, britanniques et néerlandaises, puis s'intéresse aux réalisations et projets français ». En effet le texte est un document d'analyse de la notion de *Learning center* qui en donne la définition et les missions. Il s'attache également à décrire les publics visés et les services offerts. Une description de l'architecture et de l'aménagement des espaces intérieurs est donnée. Ce texte est assez complet pour comprendre le concept de *Learning center*.

Le rapport est également promu sur des portails professionnels liés au monde des bibliothèques et notamment par Yves Desrichard. Pour lui, la diffusion de ce rapport est plus qu'heureuse car il propose une approche nouvelle des services de la bibliothèque, et « qui permettraient de faire des professionnels comme de leurs services, pourquoi pas, l'épicentre du nécessaire tremblement universitaire, le seul propre à sortir du marasme actuel »²⁰². Ainsi, au-delà du lieu, le concept veut aussi remettre et modifier au bénéfice du service aux usagers toute la profession des bibliothécaires.

²⁰¹ « *Learning centres* » : modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche. [en ligne]. Eduscol, février 2010.

²⁰² DESRICHARD, Yves. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche*. Bulletin des Bibliothèques de France, 2010.

Contenu

Le rapport de 58 pages se présente sous une forme très sobre principalement tapuscrite avec seulement quelques photographies montrant les espaces des *Learning center* à l'étranger. Les photographies valorisent particulièrement le lieu en montrant une architecture intérieure très harmonieuse au design fonctionnel. Toutefois quelques photographies révèlent un lieu « mort » sans usagers ; une « jolie » vitrine (des postes informatiques et des tables sans utilisateurs). L'architecture est moderne et intégrée dans le campus.

Le ton explicatif du rapport a pour objectif la description et la promotion du *Learning center* pour les universités françaises auprès de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'angle d'attaque prend appui sur les expériences et les réalisations à l'étranger et en France. L'auteur fait un effort de didactisation afin de convaincre les instances officielles décisionnelles d'une évolution des bibliothèques universitaires dans un avenir proche et de projeter le lecteur dans un futur anticipé.

Les concepts clés

Les concepts mis en avant par le rapport sont identiques à ceux que nous avons développés ci-dessus pour l'exemple de l'université anglaise de Kingston, à savoir le soutien à l'acquisition des connaissances, ainsi que la polyvalence des personnels, la flexibilité des espaces et une intégration des services sur le mode de guichet unique. Un dernier point sur lequel insiste le rapport est la qualité des projets architecturaux avec une attention particulière pour l'aménagement intérieur.

Modèles de Learning center cités

Le rapport valorise le concept anglo-saxon de *Learning center* à travers des exemples d'universités américaines, britanniques et néerlandaises. Il pose la question de la transposition de ce modèle en France à l'appui de ces exemples. Ainsi sont posés les jalons qui permettront aux responsables des bibliothèques universitaires françaises de faire évoluer leurs bibliothèques vers ce modèle mais en adaptant le système à la situation locale. Le propos est tempéré car il ne s'agit pas de copier ou d'imiter les missions du centre mais bien d'adapter en prenant en compte les particularités de chaque établissement.

Deux schémas mis en annexe présentent deux réalisations de *Learning center* en Europe. Celui du *Rolex Learning Centre* dans l'école polytechnique fédérale de Lausanne,

construction récente exceptionnelle. Il couvre une surface de 20 000 m², et offre des services variés aux usagers tels que restauration, cafés, bibliothèques, centre d'information et centre de culture international. En effet, le bâtiment est novateur mais illustre aussi un exemple d'école exceptionnelle bénéficiant d'aides financières conséquentes. Le deuxième schéma présenté est le *Learning center* de l'*Impérial College* à Londres, aboutissement de réaménagements de la bibliothèque. Cette école spécialisée dans les sciences et la médecine est aujourd'hui considérée comme l'une des meilleures universités au monde. Le rapport cite également l'université de Kingston en Angleterre et d'autres universités similaires, ces nouveaux centres sont mis en place dans des universités qui sont spécialisées dans les formations scientifiques et techniques. Ces exemples exceptionnels permettraient-ils de généraliser l'introduction des *Learning center* dans les universités françaises ?

2.2.3 Analyse du texte 2 : Mettre en place un Learning Centre : enjeux et problématiques

Contexte éditorial

Le deuxième texte étudié est également un rapport d'études de 59 pages de la Conférence des présidents d'université et de la Caisse des Dépôts, rédigé deux ans après celui de Suzanne Jouguelet, en mai 2011²⁰³. Si le premier texte analysé est une description du concept de *Learning center*, celui-ci par contre propose d'accompagner l'application du concept dans les bibliothèques françaises, et d'en mesurer les enjeux. L'écriture de ce rapport s'inscrit dans un plan stratégique (« Elan 2020 ») de la Caisse des Dépôts qui se donne comme priorité d'accompagner la modernisation des universités françaises. Ce groupe public est au service de l'intérêt général et du développement économique des entreprises, du développement local et de la modernisation des universités françaises. Pour ce plan qui s'inscrit dans une échéance de 10 ans, la Caisse des dépôts a noué un partenariat avec la Conférence des présidents d'université qui se traduit dans le rapport par des réflexions et des études générales menées en commun. Le texte étudié s'adresse plus particulièrement aux présidents des établissements d'enseignement supérieur et aux décideurs, et fournit dans ce sens une aide opérationnelle

²⁰³ Annexe 2. Vol.2 : *Mettre en place un Learning Centre : enjeux et problématiques : rapport d'études*. Caisse des dépôts, mai 2011. [En ligne]. Disponible sur : http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/Rapport-learning-centre.pdf

pour avoir une vision d'ensemble des problématiques liées à la mise en place d'un *Learning center*. Le titre du rapport pointe les enjeux et les problématiques. Le discours ne se situe plus, à la différence du premier texte, dans un souci d'explication pédagogique avec la volonté de convaincre la profession. En effet, les enjeux et les problématiques mis en évidence proposent une réalisation effective et pragmatique à moyen terme. Le discours est explicatif et incitatif ; il ne s'appuie pas sur du visuel élaboré ; quelques images représentent presque exclusivement l'université de Kingston à Londres, et n'apportent que peu d'intérêt pour illustrer le discours (photographies d'usagers en situation de lecture ou de travail).

Modèles de Learning center cités

L'angle d'attaque du discours prend comme le précédent texte appui sur les mêmes exemples de « réussite » du *Learning center* à l'étranger (université de Kingston, *Imperial College* à Londres, Saltire Centre à Glasgow, *Rolex Learning centre* à Lausanne...) ; s'y ajoutent des applications variées en cours dans les universités et les bibliothèques publiques en France. Les projets français cités se situent également dans des universités françaises de prestige (la Sorbonne, Paris Descartes) et des institutions atypiques présentant des caractéristiques spécifiques (campus Condorcet). Si le premier texte précisait dans son titre et développait, dans son contenu, le souhait pour les bibliothèques futures de prendre comme modèle le *Learning center*, ce rapport fait la démonstration de la faisabilité des projets à travers de nombreux exemples en France. En effet, des exemples et des réalisations « réussies » permettent au lecteur de se projeter positivement vers une évolution future avec le soutien de l'institution référent.

En conclusion de l'analyse, nous pouvons indiquer que les deux textes sont similaires sur des points de description du *Learning center* et convergent quant à l'objectif affiché mais se différencient quant au public visé.

2.3 Une photographie du *Learning center*

Après avoir analysé les deux textes officiels du *Learning center*, nous allons procéder à l'analyse de leur contenu²⁰⁴ et mettre en évidence leurs points communs afin d'en élaborer un portrait type. Après lecture attentive des textes, l'analyse sémantique et l'étude lexicologique des mots utilisés a mis en évidence pour chaque thème les mots porteurs de sens et les occurrences. En effet la fréquence d'apparition des mots du discours est significative.

L'analyse quantitative thématique du message des deux textes fait apparaître 6 thèmes identiques et permettent de dégager les invariants du discours. Le choix de l'ordre des thèmes étudiés est élaboré en fonction de l'importance de ceux-ci dans les textes et du nombre d'occurrences observé :

- **Des services polyvalents**
- **La flexibilité du lieu et de l'espace**
- **Un accompagnement et un soutien des usagers**
- **La valorisation d'un idéal**
- **Une vision économique et gestionnaire**
- **Un lieu de vie et d'échange**

Nous pouvons montrer à l'aide d'un schéma hiérarchique, la répartition hiérarchique des six thèmes du *Learning Center*. L'efficacité de chaque pallier dépend de l'efficacité du niveau inférieur. Si un élément du schéma manque, la structure n'aura pas l'efficacité attendue. Moins le thème est important, plus il est facile de le modifier car son interaction sur les autres thèmes est mineure. Les différents thèmes ne sont pas autonomes. Le schéma forme une unité.

²⁰⁴ Annexe 1 : Grille d'analyse du texte 1 : Les learning centres : un modèle international de bibliothèque intégré à l'enseignement et à la recherche
Annexe 2 : Grille d'analyse du texte 2 : Mettre en place un learning centre, enjeux et problématiques

Schéma hiérarchique des six thèmes du *Learning center*



2.3.1 Des services polyvalents

Occurrences	
offre	30 fois
service	75 fois
stratégie numérique	5 fois
multi-services	9 fois

L' « aspect innovant » du concept est que « l'offre de services va plus loin ». Il est intéressant d'associer deux mots complémentaires : le mot « **offre** », **utilisé 30 fois** et le mot « **service** », **utilisé 75 fois**. L'offre de services est l'élément le plus important du concept. Il s'agit d'une promesse, d'une facilité d'aide, de soutien et d'appui pour les étudiants. Cette offre est repensée dans une perspective d' « élargissement des prestations proposées » et d' « amélioration de la qualité du service ». Le message est clair et se répète pour justifier le changement : « améliorer la qualité du service », « meilleur service possible », « vraie amélioration majeure du service rendu »...

Cette offre est « centrée sur les besoins des usagers ». Il faut améliorer l'offre en prenant en compte la « vision des usagers ». Nous ne sommes plus face à des étudiants apprenant mais à des usagers consommateurs de services. La place de l'humain est en marge de l'argumentation, et n'est pas au centre des préoccupations.

Des adjectifs multiples et identiques qualifiant l'offre de services sont utilisés : complète, étendue, élargie, multiple et intégrée. L'offre proposée est très ambitieuse, (« elle va plus loin ») et exhaustive. Elle est présentée comme « originale » mais on constate qu'elle concerne déjà des activités actuellement en place dans les bibliothèques universitaires : une « offre d'équipement », une « offre d'assistance », une « offre très abondante de ressources et de services », une « offre de services à distance »... Pourtant l'originalité de l'offre apparaît lorsqu'elle propose des « services autres liés à la vie étudiante » tels que « pouvoir se détendre, se restaurer », allant même jusqu'à offrir des « services marchands ». On voit bien que la volonté est d'ouvrir les fonctions premières d'une bibliothèque aux activités de loisirs (cinéma, librairie, musée...). L'offre de services multimédia est également une volonté spécifique au concept de *Learning center*. Celle-ci passe par « l'intégration et la diffusion du numérique » dans le centre.

Le terme « **stratégie numérique** » employé **5 fois** dans le deuxième texte montre une volonté plus relative de la part de l’auteur du premier texte qui insiste sur les autres offres citées ci-dessus.

La spécificité du concept est le « guichet unique multi-services » afin d’avoir une « mutualisation des services » et une « optimisation des services ». Le mot « **multi-services** » cité **9 fois** dans le deuxième texte ne se retrouve pas dans le premier texte. La notion étend à l’extrême les possibilités offertes en instaurant la « pratique du self service ». Le terme anglais de « guichet unique » (*one stop shop*) est utilisé à plusieurs reprises, en référence à ce qui se fait déjà dans certaines bibliothèques à l’étranger. Nous verrons plus loin que ce concept d’ « accueil multi-services » est associé aux fonctions multi-tâches des personnels attachés au centre. Le centre est doté de qualités multiples offrant des services sans limites avec le risque d’assister à une surenchère de ceux-ci à moins que le système parvienne à s’autoréguler.

2.3.2 Flexibilité du lieu et de l’espace

Occurrences	
flexibilité	25 fois
accessibilité maximale	9 fois
Convivialité	14 fois

Le mot « **flexibilité** », cité **25 fois** est particulièrement révélateur dans le corpus étudié. Il est demandé une « flexibilité des espaces » afin d’ « adapter les différents espaces » mais également une « flexibilité maximale » de l’ouverture du lieu. Il est affiché l’ambition de rendre l’ « environnement flexible », « réactif », « évolutif et durable ». Nous nous projetons vers un futur mouvant non sclérosé à l’image de la société qui est en perpétuel changement.

Une attention particulière est portée à l’espace : « espaces multiples », « espaces confortables », « espaces calmes », « espaces de détente », « lieu de qualité et fonctionnel », « espaces de travail accessible et esthétique ». La proposition d’ « espaces avec le monde de l’entreprise » se veut novateur mais celle d’ « espaces d’exposition » est déjà dépassée. Le modèle tend à se rapprocher des bibliothèques municipales qui proposent déjà depuis 20 ans des espaces similaires.

L' « **accessibilité maximale** », cité **9 fois** est un atout pour les usagers. La flexibilité de l'accès au lieu pour des étudiants est une question primordiale dans le concept. La volonté est d'avoir un « accès maximal aux ressources » en offrant de « larges amplitudes horaires » et ceci nécessite une « ouverture maximale ». Il est demandé dans la mesure du possible selon les conditions locales une « disponibilité des équipements 24h/24h ». Toutefois les arguments se veulent plus nuancés dans le texte de la Caisse des dépôts qui précise que l' « ouverture 24h/24h ne se justifie pas toujours » et qu'elle peut même être coûteuse. Ce système au service des usagers présage d'un fonctionnement de la bibliothèque adapté au rythme de la société. Ainsi flexibilité et accessibilité maximale est un mode de fonctionnement issu du monde de l'entreprise privée dont l'objectif est d'accroître la productivité.

Un autre mot employé fréquemment dans les textes est le mot « **convivialité** », cité **14 fois**. L'espace est de « convivialité et de détente », « dynamique et collaboratif » et également « ouvert et flexible ». Le lieu s'attache à être un « bâtiment soigné » avec des « atouts esthétiques et fonctionnels ». Cette bibliothèque idyllique doit aussi être « attractive » tout en faisant attention à la « neutralité du lieu ». Nous obtenons une uniformisation prégnante du lieu.

2.3.3 *Accompagnement et soutien des usagers*

Occurrences	
soutien	10 fois
besoin	11 fois
nouvelles formes d'apprentissage innovations pédagogiques	9 fois
e-learning	6 fois
accompagnement méthodologique	12 fois

Le personnel intervenant dans le centre est « polyvalent », ce qui va entraîner une « mutation des équipes ». Il ne s'agit plus d'avoir une fonction précise et délimitée mais d'avoir une « fonction multi-services » faisant appel à des « compétences multiples » à l'image du lieu lui-même multi-services. Les auteurs justifient leurs propos en présentant cette nouvelle organisation des personnels comme un « enrichissement pour les personnels » et une « extension des compétences ». Toutefois, dans une telle reconfiguration, le rôle de chacun

contribue à un résultat global où aucun objet précis ne vient matérialiser le travail des uns ou le talent des autres. On peut s'interroger sur le sens même de son travail, ce qui peut générer de la démotivation. Le métier est présenté comme une « revalorisation du rôle des bibliothécaires ». Il y a une forte volonté d' « associer les enseignants » aux personnels du centre afin de parvenir à un « effacement des frontières entre professionnels ». Il est utilisé une multitude de termes détaillant cette volonté : interactivité, partenariat, interaction, dialogue, collaboration, travail en équipe, travail collaboratif, échange... Toutefois « les spécialistes de l'information sont à la disposition des enseignants », donc en position de subordination auprès de ceux-ci.

Comme le lieu et l'espace du centre valorisant le « guichet multi-services », le personnel doit être réactif, flexible et adaptable. Les mots qui définissent les compétences du personnel sont à l'image du « service » à l'usager : « soutien », « aide », « assistance », « offre », « conseil », « accueil », « service », « échange », « tutorat », « accompagnement », « écoute », « appui »... Le « **soutien aux étudiants** », **employé 10 fois**, doit se faire dans un climat de « motivation » et de « confiance ». Les « personnels encouragent le débat, la discussion, la coopération entre étudiants, bibliothécaires, partenaires du centre, enseignants et personnels de l'université ».

La notion de « service » est récurrente afin de « répondre aux divers besoins des usagers ». Le terme **besoin, utilisé 11 fois**, révèle une évolution souhaitée de la bibliothèque. Mais celui-ci n'est pas précisément évalué dans les textes. Si le premier texte insiste sur le **soutien** et l'**assistance**, le second texte, étonnamment, met au cœur du centre l' « évolution des modes d'apprentissage », les « ambitions pédagogiques... au cœur du dispositif ».

Les termes « **nouvelles formes d'apprentissage** » et « **innovations pédagogiques** » sont utilisés **9 fois**. Ce nouvel enseignement est présenté comme « moderne » et valorise les « classes virtuelles » et l' « usage croissant des technologies ». Le terme « *e-learning* » est cité **6 fois**. Il s'agit de l'apprentissage en ligne qui permet un échange et une collaboration à distance. Sont offerts des produits et services multimédias éducatifs destinés à la formation. Le personnel y a toute sa place dans son rôle de facilitateur, soutien, assistance. Dans le *Learning center*, cette conception de l'apprentissage correspond à ce modèle car le *e-learning* permet aussi la flexibilité de l'apprentissage. L'accès à ce dispositif est très facile et peu coûteux pour le centre. Le postulat est une remise en cause de la formation « frontale » face à des étudiants et une valorisation d'un nouveau mode d'apprentissage, en proposant des « classes virtuelles ».

Désormais les chercheurs et les étudiants sont des « nomades » et ont un « usage croissant des technologies ». En outre dans ce dispositif l'étudiant est « acteur » de sa formation. Le rôle des formateurs est désormais différent, ils accompagnent, soutiennent, conseillent et encadrent. En effet le terme « **accompagnement méthodologique** » est **cité 12 fois** dans le deuxième texte. Ainsi le rôle pédagogique des personnels garde toute son importance dans ce nouveau dispositif mais s'applique différemment avec le *e-learning*.

2.3.4 La valorisation d'un idéal

Occurrences	
Succès	7 fois
Innovation	7 fois
Qualité	5 fois

Les deux textes analysés reconnaissent que la notion de *Learning center* et sa mise en œuvre sont « complexes » et mettent en évidence le « problème de traduction de ce concept ». De la distance est mise car il ne s'agit que de « témoigner ». Les textes mettent en garde sur les « écueils à éviter » et posent le concept comme « une question à approfondir ». Le ton donné se veut prudent : « il semble que les learning centres ». Afin d'inciter les professionnels à adhérer au modèle, le vocabulaire se veut incitatif et mobilisateur : « il est recommandé de », « fédérer », « l'exemple du learning centre est intéressant ». Toutefois le deuxième texte déploie un vocabulaire plus valorisant et présente le *Learning center* comme un « projet ambitieux », un « projet phare », et « un outil essentiel pour un établissement d'enseignement supérieur » montrant une « image positive et innovante de l'université ».

Pour prouver que la démarche d'introduction du concept est en bonne voie en France, il est affirmé que des précurseurs de projets sont en cours : « le modèle du learning centre commence à se répandre en France », il existe un « nombre croissant de projets ». Nous sommes face à un impératif dépendant du « contexte européen et mondial » : le changement et l'approche du *Learning center* est une approche de « pionnier ». Toutefois le ton se veut rassurant sur la « dimension expérimentale » des projets, et une « transposition partielle » possible. Les « essais » et les « erreurs de conception » sont prévisibles. Il est reconnu que ce concept est « un élément de complexité supplémentaire » pour les professionnels mais indique

qu'il est nécessaire de « surmonter les barrières entre professionnels », et qu'il faut « s'adapter aux évolutions ».

Le ton se veut insistant sur « cette évolution logique de la bibliothèque » pour « faire évoluer les bibliothèques vers un nouveau modèle », une « bibliothèque d'un nouveau genre ». Ce nouveau modèle contribuera à « l'excellence pour les universités » et « la modernisation des universités ». Le deuxième texte insiste pour « mettre les personnels en confiance » - Pour « créer un environnement propice au travail en commun » et « maximiser leur adhésion au projet ». Ainsi il est plus soucieux que le premier rapport d'obtenir l'adhésion des personnels afin d'évoluer dans un « climat de confiance » mutuel, et propose une « communication du dispositif » entre les partenaires pour « s'approprier le concept » et non le subir. Le bilan reste mitigé sur les réalisations : le « fonctionnement est assez satisfaisant », « correspond aux attentes », et parfois « le centre est très actif ». Les deux textes s'accordent pour « adapter et décliner ces modèles », et montrent à travers des exemples français et étrangers la « diversité des modèles » possibles. Pour appuyer la démonstration il est mis en évidence la « qualité des projets architecturaux », « l'architecture prestigieuse », et l'« éloge du bâtiment ». L'utilisation de ce vocabulaire glorifie et valorise de façon surdimensionnée le bâtiment (contenant) par rapport au contenu (fonctions). Toute construction de lieux de culture est valorisée par une architecture ambitieuse, unique, souvent monumentale afin de se distinguer et d'affirmer son prestige.

Le terme « **succès** » des centres est répété **7 fois** dans le premier texte et valide avant l'adhésion effective des professionnels, l'introduction du nouveau modèle en France. Le ton se veut rassurant mais contrasté et fluctuant quant à l'emploi des verbes. Parfois « le succès de ce modèle semble avéré », c'est un « atout pour la réussite » et parfois « le succès est au rendez-vous ». Toutefois le discours dominant montre que « de nombreuses réalisations connaissent aussi un grand succès ».

Le deuxième terme montrant une occurrence intéressante dans le premier texte est le mot « **innovation** », cité **7 fois**. Le *Learning center* est considéré comme un « espace de valorisation de la recherche et de l'innovation », comme « un lieu d'innovation » proposant des « recherches innovantes » et une « innovation éducative ». Les mots synonymes du mot innovation sont : audace, changement, découverte, modification, nouveauté, révolution, transformation... et les mots antonymes sont : archaïsme, immobilisme, routine, tradition... Les pratiques actuelles et le fonctionnement des bibliothèques ne sont discrédités à aucun

moment mais le ton se veut positif et mobilisateur pour un futur proche en accréditant l'évolution de ce lieu en innovation et montre sa volonté d' « offrir une bibliothèque moderne, novatrice ». Pour Françoise Cros, professeur des Universités au Centre de Recherche sur la Formation au Conservatoire National des Arts et Métiers de Paris et spécialiste de l'innovation en éducation, l'innovation résulte d'une intention et met en œuvre une ou des actions visant à changer ou modifier quelque chose à partir d'un diagnostic d'insuffisance, d'inadaptation ou d'insatisfaction. Pourtant le postulat du diagnostic ici décrit n'a pas été spécifié dans les deux textes étudiés. Nous pouvons donc nous poser la question de la pertinence du terme « innovation » dans le contexte ici étudié.

Le concept est tourné vers l'avenir intégrant la nouveauté à tous les niveaux, une « logique nouvelle », un « nouvel espace », un « nouveau concept de service », un « nouvel accès » et une « nouvelle manière d'apprendre », un « centre d'excellence pour l'apprentissage ». Le fonctionnement de la bibliothèque est donc remis en cause dans son fonctionnement, les services offerts et sa méthode d'apprentissage. Le changement concerne l'espace, les services et les fonctions, et « intègre les mutations en terme d'organisation ». Toutefois le premier texte insiste et met en valeur ces « outils déterminants au service de la pédagogie et de l'apprentissage ». On attribue au *Learning center* les vertus de « développement de l'innovation pédagogique » et un « rôle essentiel dans le domaine de l'enseignement ».

Le troisième terme dont l'occurrence paraît révélatrice est le mot « **qualité** », cité **5 fois**. La qualité est envisagée pour l'enseignement supérieur soulignant les difficultés que rencontrent les universités françaises.

Tout en précisant que le *Learning center* est « un cas atypique », les textes valorisent l' « originalité du projet » et le « concept particulièrement stimulant » ; ils affirment comme allant de soi une « vraie amélioration du service rendu ». Les termes employés associés tels que « excellence », « qualité », révèlent une volonté de plus grande efficacité du lieu.

2.3.5 Une vision économique et gestionnaire

Occurrences	
stratégie	9 fois
management	10 fois
mécénat	5 fois

Une lecture économique des deux textes étudiés est possible car l'analyse s'appuie sur la valorisation du fonctionnement des entreprises applicable à la bibliothèque. Le *Learning center* est mis en valeur par l'emploi de mots empruntés au domaine de l'entreprise. Le mot « **stratégie** » employé **9 fois**, renvoie à la politique, la méthode, la tactique à utiliser pour appliquer le *Learning center* dans les bibliothèques universitaires. Cette stratégie est également économique. Le *learning center* est un « renouveau économique », un « intérêt économique » et un « enjeu économique ». Sa conception s'est faite pour des « raisons économiques et démographiques ». La « compétition » entre les établissements les oblige à réfléchir à la « recherche des synergies et d'économies de moyens », à la « réduction des moyens » et à un « gain de coût et de productivité ». Les outils, les services et les équipements ont une « valeur ajoutée ». Le *Learning center* doit être « rentable » et permettre de faire des économies pour les universités car le contexte actuel est difficile : « pression financière », « crise financière et budgétaire ». Les universités doivent mettre en place une « rationalisation et optimisation des moyens et des ressources » afin d'aboutir à une « performance des universités françaises ». Le « recrutement de personnels issus du privé » est envisagé. Le service doit être « rentable » et « l'investissement rentable en terme de fréquentation ».

L'évaluation envisagée est très restrictive et se contente d'une « évaluation de la satisfaction ». La « notion d'atteinte de résultats » est clairement énoncée. L'utilisateur de la bibliothèque devient un « client » et la relation établie avec le personnel est de l'ordre de « client/fournisseur ».

Afin de gérer le *Learning center*, un service « management » est nécessaire. Le mot « **management** » est employé **10 fois**. Le postulat précise qu'il s'agit de « s'inspirer des politiques mises en œuvre par des entreprises privées ». Le management s'applique au « management des équipes », au « management opérationnel », au « management des ressources humaines et de développement de carrière ». Un « senior management » gère les

équipes et décide des « stratégies et décisions politiques de l'établissement » et des « objectifs stratégiques et opérationnels propres ». Les termes désignant le personnel encadrant emprunte au vocabulaire des entreprises anglo-saxonnes : « leaders », « senior management ».

Le parallèle étudié avec le monde de l'entreprise trouve également sa justification dans la proposition du second texte d'établir un « partenariat public-privé » et une « participation d'entreprises privées ». Le « **mécénat** », **cité 5 fois**, est évoqué dans les deux textes. Il montre une volonté de mettre en place ce partenariat public-privé. Il se dégage une vision réductrice du lieu et de son personnel au « management », à une vision gestionnaire et comptable qui, nous l'avons vu ci-dessus, place l'humain en marge et non au centre des préoccupations. La segmentation des publics et de leurs besoins au « marketing » dans les bibliothèques est un concept qui vient des Etats-Unis et du Canada où l'organisation des bibliothèques est différente de la nôtre. L'utilisation des techniques de marketing peut poser la question d'une possible dérive marchande. Le risque à terme pourrait faire de la bibliothèque un « supermarché » qui répond aux besoins des usagers. Il est judicieux de trouver un équilibre entre les missions attribuées aux bibliothèques et leurs fonctions tout en tenant compte de l'évolution des besoins des usagers. Toutefois le consumérisme culturel et pédagogique peut se détourner des missions premières de la bibliothèque à savoir mettre à disposition la connaissance pour tous (démocratisation du savoir).

2.3.6 Un lieu de vie et d'échange

Le centre au sein des universités françaises a un rôle primordial et une « position centrale ». Le nom donné à ce modèle, *center*, décrit par lui-même cette place qu'il occupe. Un florilège de qualificatifs lui est attribué : « lieu d'échange », « lieu de collaboration », « lieu de dialogue », « lieu de rencontre », « lieu de débats », « lieu de culture » et « lieu de vie ». Le terme « lieu de vie » est un terme flou qui désigne tout lieu principalement public auquel on attribue tous les avantages bénéfiques pour une vie collective mobilisatrice. Ce terme peut être rapproché de la bibliothèque « troisième lieu » cité dans la première partie du mémoire. On n'imagine pas un lieu sclérosé et fermé mais plutôt un lieu ouvert et vivant.

Le *Learning center* a une forme tentaculaire inter et intra relationnelle. Il est « au cœur de la cité », « au cœur du campus », au « carrefour de l'apprentissage et de l'information ». Il fédère également la vie sociale. Le deuxième texte insiste sur le « rôle social » et

« l'interaction sociale » du centre. C'est devenu le « hub social, intellectuel et culturel ». Il y a une volonté « d'ouvrir l'équipement sur la cité » et de « réduire les cloisonnements ». Le *Learning center* est un lieu de rencontres et d'échanges qui veut faciliter la vie sociale, à l'image de l'Agora grecque, lieu de rassemblement de la cité ou du forum romain, place publique où les citoyens se réunissaient. Ce nouveau lieu propose de réunir des services variés : galerie d'art, café, magasins, bibliothèque ...

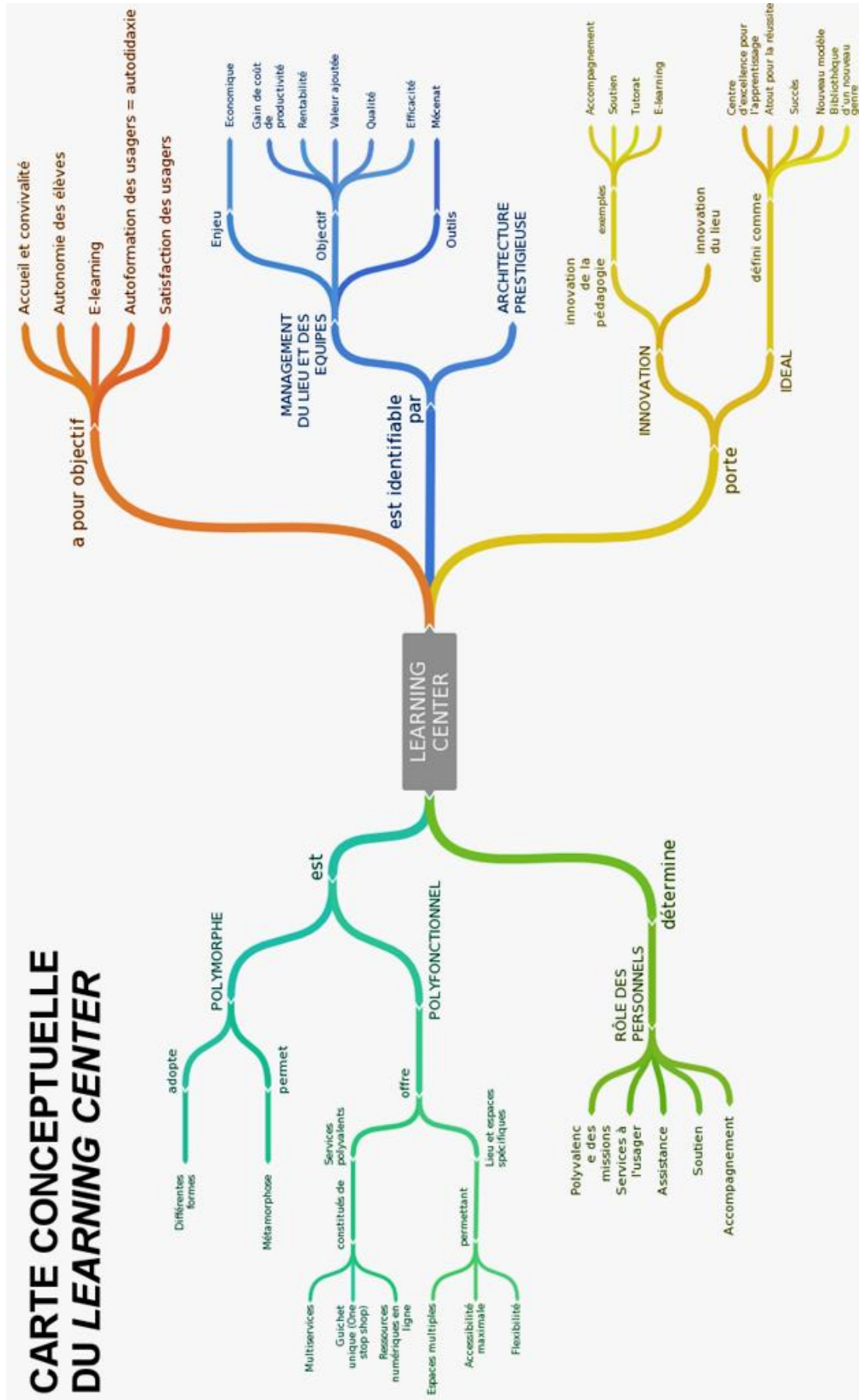
Si le second texte indique que « l'ancienne bibliothèque n'était qu'un instrument périphérique », le premier texte précise *a contrario* que « la bibliothèque est le cœur du centre », elle est « au cœur du dispositif ». Les deux textes discordent sur les thèmes précédemment analysés mais il est emblématique de constater que la place tenue par l'ancienne bibliothèque est encore discutable. L'évolution de la bibliothèque actuelle pose problème et oscille entre une intégration raisonnée ou une exclusion d'un système trop passéiste.

2.3.7 *Portrait type du concept de Learning center et carte conceptuelle*

A l'appui de l'analyse du concept effectuée ci-dessus, nous pouvons tenter d'élaborer une photographie du portrait type de ce concept. Il est polymorphe car il est amené à changer de forme (une métamorphose sans changer de nature), et offre actuellement des formes différentes selon les lieux et les spécificités des établissements où il s'applique. Il est également polyfonctionnel car il a plusieurs propriétés et remplit plusieurs fonctions : lieu central, offre de services large et variée, ressources numériques en ligne, flexibilité de l'espace et de son ouverture, polyvalence des missions du personnel, rôle social, nouvelle forme d'apprentissage (auto-formation), soutien, assistance et accompagnement à l'acquisition de connaissances, réponse aux besoins des usagers, accueil et convivialité, satisfaction des usagers, management du lieu et des équipes pour une évaluation qualitative. C'est enfin un système hybride car le *Learning center* n'est pas un nouveau lieu mais le résultat en constante évolution du croisement de plusieurs concepts qui existent déjà dans le monde des bibliothèques. Il croise et mélange le concept des premières bibliothèques du dix-neuvième siècle, le concept de la bibliothèque numérique et celui du lien communautaire.

A ce stade de notre analyse, nous pouvons proposer une carte conceptuelle du *Learning center*.

CARTE CONCEPTUELLE DU LEARNING CENTER



Le *Learning center* est un mélange de caractéristiques (spécificités et particularités) empruntées au fonctionnement des bibliothèques anglo-saxonnes. La bibliothèque a depuis 30 ans des fonctions cumulatives et exponentielles. La fonction du *Learning center* est multitâche à l'image de l'évolution de la société et de l'avènement d'une nouvelle ère numérique. Nous pouvons associer cette fonction multitâche aux nouveaux objets numériques disponibles 24h/24h. Cette évolution peut être perçue comme une soumission à l'air du temps. Il existe une forte adéquation entre les besoins du public et la structure mise en place. Cette remise en question incite les décideurs à repenser les usages et à réfléchir à une nouvelle légitimité.

Troisième partie

Traduction du concept de *Learning center* aux CDI des établissements scolaires : analyse des limites et des atouts

Nous vivons un changement culturel et social dont le numérique prend une place considérable qui influe sur l'institution scolaire. Celle-ci est parcourue par les changements qui traversent la société et les valeurs qui y circulent. Françoise Chapron rappelle que la crise de la société rejaille sur l'école, complexifie ses missions, et lui impose des ajustements permanents, puisqu'elle s'inscrit dans le mouvement général de la culture et de la société²⁰⁵. Le CDI s'inscrit dans de nouveaux enjeux sociétaux, éducatifs, pédagogiques et institutionnels liés aux mises en œuvre de réformes successives des enseignements du second degré. Nous prenons toute la mesure des transformations actuelles, notre réflexion ne se situe pas dans la nostalgie d'une perte ni dans un antagonisme contre productif. L'Inspection générale de l'Education Nationale souhaite faire évoluer les CDI vers le modèle de *Learning center* transposé dans l'enseignement du second degré en Centres de Connaissance et de Culture²⁰⁶ afin de réinventer le CDI et créer un nouvel espace d'apprentissage dans les établissements scolaires en considérant cette mutation comme « une valeur ajoutée éducative »²⁰⁷ ; adopter un cadre de travail et de rencontre convivial, accueillant et chaleureux. Jean-Louis Durpaire, Inspecteur général de l'Education Nationale, considère que les *Learning center* sont des outils d'innovation du système éducatif : « Soyons net. L'école aura toujours besoin de centres de ressources de même que la société a besoin des bibliothèques publiques... Enfin, les besoins en formation étant en croissance, ces structures sont appelées elles-mêmes à se développer »²⁰⁸. Cette réflexion s'inspire du rapport sur les *Learning center* de Suzanne Jouguelet incitant les bibliothèques universitaires françaises à évoluer vers ce modèle. Ainsi, la réflexion engagée à l'université et dans les bibliothèques publiques sur les lieux et les services à rendre aux publics s'est étendue aux établissements scolaires. Pour ce faire, nous observons une stratégie de mise en place du modèle de *Learning center* en France comportant deux niveaux d'application : une application aux bibliothèques universitaires puis dans un deuxième temps aux CDI. Toutefois ces lieux n'ont pas la même histoire, les mêmes

²⁰⁵ CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique. Op. cit.*

²⁰⁶ CCC ou 3C

²⁰⁷ *Les professeurs documentalistes*. CRDP du Centre, 2011, collection Livres bleus, p.5

²⁰⁸ DURPAIRE, Jean-Louis. « Le CDI : entre multipolarité et virtualité ». *La revue de l'inspection générale*, n°2, 2005, p.82

missions, le même fonctionnement et le même public. Pourquoi prendre comme modèle le *Learning center*, concept créé à l'origine pour les bibliothèques universitaires ? La transposition appliquée aux CDI ne se heurte-t-elle pas aux spécificités de ces derniers ? Le CDI se situe dans un établissement scolaire à finalité éducative et d'enseignement, *a contrario* les bibliothèques publiques sont des structures de lecture publique sans finalité d'enseignement. Pourtant, Mireille Lamouroux tempère l'application du *Learning center*/3C dans les établissements, quand elle précise qu'il n'est pas envisageable de transposer le modèle développé dans les bibliothèques universitaires aux CDI au motif que les moyens du supérieur sont plus conséquents que ceux du second degré²⁰⁹.

De plus, derrière sa vitrine attirante, l'adaptation du *Learning center* aux CDI soulève des problèmes dans les établissements du second degré. Ces concepts sont séduisants mais pleins d'ambiguïtés et d'incohérences pour Véronique Delarue²¹⁰, Présidente du CEDIS²¹¹. Derrière la volonté de changement des espaces des établissements scolaires, il y a une crise de l'éducation. Les changements d'espaces et de pratiques pédagogiques résoudront-ils les problèmes des élèves en difficulté ? Pour Silvia Ham, professeur documentaliste, le modèle du *Learning centre* se pare de toutes les vertus à l'heure des suppressions de postes, de la réduction des heures d'enseignement alliée à la lourdeur des programmes, de la dégradation des conditions d'enseignement et du poids des effectifs²¹². En outre, le niveau du *Learning center* n'est qu'un niveau d'action dans le système complexe d'un établissement et il ne peut porter en cela toutes les responsabilités. Romuald Normand, maître de conférences à l'Institut français de l'éducation et à l'École normale supérieure de Lyon, alerte sur la mode qui s'inspire des pays anglo-saxons et des pays nordiques pour changer le système éducatif français. Il s'interroge sur l'assimilation de ces modèles par un système français totalement différent dans son fonctionnement²¹³. Dès lors, on peut s'interroger sur les possibilités de traduction ou de transfert d'un pays à un autre d'un concept de bibliothèque tel que le *Learning center*. La comparaison internationale est possible mais en évitant l'assimilation d'un cas étranger à travers le prisme culturel et éducatif français car les conceptions de l'apprentissage et de l'enseignement sont différentes. L'auteur estime qu'il est abusif de juger

²⁰⁹ LAMOUREUX, Mireille. « Learning Centres vs Centre de connaissances et de culture ». *Savoir cdi*, juin 2013

²¹⁰ DELARUE, Véronique. « L'édito ». *Inter cdi*, n°247, p.3

²¹¹ Centre d'Étude de la Documentation et de l'Information Scolaire

²¹² HAM, Silvia. « Le "learning centre", un modèle incontournable ? » *Les trois couronnes*, 6 avril 2011

²¹³ NORMAND, Romuald. « L'herbe est-elle plus verte ailleurs ? » *Les Cahiers pédagogiques*, n°509, p.24

d'expériences étrangères à partir d'une position faisant croire que ce qui est bon pour un pays l'est forcément pour un autre.

3.1 Du CDI au *Learning center* et Centre de Connaissances et de Culture : évolution ou révolution des espaces documentaires ?

Le *Learning center* et le Centre de connaissances et de culture se construisent à partir de l'existant, l'établissement scolaire et les espaces de travail que celui-ci propose en incluant le CDI. Toutefois le CDI tient une place et un rôle important dans les textes, le *Learning center* se développant dans l'établissement scolaire à partir de la dynamique de celui-ci. Nous étudierons l'histoire des CDI puis sa traduction en Centre de connaissances et de culture par l'analyse du discours d'accompagnement de l'institution, puis nous analyserons une illustration du 3C par l'analyse de la vidéo du lycée public Emile Mathis.

3.1.1 Les CDI : une innovation dans l'enseignement français

Comme nous l'avons analysé précédemment, l'innovation résulte d'une intention et met en œuvre une ou des actions visant à changer ou modifier quelque chose à partir d'un diagnostic d'insuffisance, d'inadaptation ou d'insatisfaction. Nous pouvons nous poser la question de la pertinence du terme innovation dans le contexte ici étudié.

Les Centres de documentation et d'information des collèges et lycées de l'enseignement secondaire en France existent depuis un demi-siècle. Après la guerre, la création des premières bibliothèques des établissements scolaires prend déjà modèle sur les bibliothèques des Etats-Unis avec la volonté de rationaliser les équipements éparpillés. La situation des bibliothèques scolaires ou publiques en 1945 est médiocre, au regard du développement entrepris aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne dès le milieu du XIXe siècle²¹⁴. L'approche de la bibliothèque dans le monde anglo-saxon marqué par la culture protestante diffère. Elle favorise l'éducation permanente et l'accès direct au livre et constitue un appui à l'enseignement car le document permet l'accès au savoir de manière individuelle et développe l'autonomie de l'élève. L'ancêtre du CDI, le Centre local de documentation pédagogique est créé en 1958 pour permettre aux professeurs de développer une pédagogie en utilisant des

²¹⁴ *Ibid.*, p. 13

documents. En 1966 la création du SDI²¹⁵ capable de s'adapter aux évolutions rapides du monde est vue essentiellement dans une logique d'innovation et de modernité, tout en maintenant la logique patrimoniale et culturelle de l'origine incarnée par la fonction bibliothèque²¹⁶. Depuis les années 60, les CDI, comme les bibliothèques ont évolué en fonction des mutations sociales, technologiques et professionnelles de l'institution. Le lieu se transforme dans la décennie suivante pour aboutir en 1973 au CDI. Le développement des CDI s'est donc effectué à partir de deux initiatives : la création de bibliothèques pour les élèves puis l'organisation des ressources pour permettre l'usage dans l'enseignement. La circulaire de missions de 1986²¹⁷ régit l'activité des CDI et des documentalistes, et affirme le rôle pédagogique de ces derniers à travers un statut spécifique et original. Son préambule précise déjà la contribution accrue du CDI à la rénovation pédagogique engagée à l'époque, la place croissante des nouvelles technologies et la nécessité d'ouverture sur le monde et la société. Dès 1989 le ministre de l'Education Nationale en place, Lionel Jospin, impulse un plan pour les CDI, et un statut pour leurs responsables qui les dotera d'un mandat pédagogique par la création du CAPES de documentation²¹⁸. Cette spécificité française offre un CDI innovant à finalité pédagogique. Durant ce demi-siècle d'existence, ceux-ci se sont développés, profondément transformés par rapport à leur vocation initiale de lieux de regroupement des ressources pédagogiques des enseignants des lycées²¹⁹. En ce sens le CDI est une innovation dans l'enseignement en constante évolution, transformation et modification. Il évolue avec des changements sur sa structure, son fonctionnement et sa dénomination depuis 50 ans. Jean Hassenforder, professeur émérite en sciences de l'éducation, confirme qu'« au cours de ces dernières décennies, le Centre de documentation et d'information (CDI) s'est affirmé comme une des innovations majeures dans l'enseignement français. On pourrait même avancer qu'il constitue l'innovation la plus importante intervenue dans l'enseignement secondaire. En effet, le CDI modifie le visage de l'établissement »²²⁰. En outre la richesse de ce concept est que les CDI sont tous différents en fonction du contexte de leur implantation locale et des usagers du lieu. Les différentes politiques éducatives

²¹⁵ Service de documentation et d'information

²¹⁶ CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique*. Op.cit. p. 128

²¹⁷ *Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information*. Circulaire n°86-123 du 13 mars 1986, BOEN, 27 mars 1986, n°12.

²¹⁸ *Discours de M. Lionel Jospin, ministre de l'Education nationale*, prononcé au congrès de la FADBEN le 19 juin 1989, n°26.

²¹⁹ CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique*. Op.cit. p. 2

²²⁰ *Ibid.*, p .XI

poursuivies depuis un demi-siècle ont façonné une image composite des CDI²²¹. Ils présentent aujourd'hui de grandes différences qui sont liées à leur histoire et leur évolution dépendante des mutations du système éducatif. Il est possible d'avancer que certains CDI possèdent déjà une structure non éloignée du modèle *Learning center*. Le concept n'est donc pas vraiment nouveau. Véronique Delarue nous alerte : « 3C, LC... Suffit-il d'un changement de dénomination pour marquer un (re)nouveau, une évolution ? »²²². Les CDI ont toujours évolué et pourraient continuer à le faire sans s'appuyer sur un nouveau concept.

La transposition du concept au CDI ne se fait pas sans tensions et interrogations de la part des principaux acteurs que sont les professeurs documentalistes. L'évolution des CDI impliquerait des modifications du lieu et de l'espace mais également du fonctionnement de ceux-ci. De plus, l'application du modèle de *Learning center* à l'ensemble des CDI comporte le risque de tendre à l'uniformisation. Pascal Duplessis, enseignant documentaliste à l'IUFM des Pays de la Loire, réfute les arguments portés par l'institution : les CDI représenteraient l'ancien monde de la civilisation papier entravant la liberté et l'autonomie, lieu clos, alors que les *Learning center*, auréolés de modernité technologique, seraient investis des signes d'une nouvelle humanité réunifiée par les réseaux²²³. Silvia Ham voit dans le modèle une conception managériale et libérale du rapport au savoir qui s'appuie sur les orientations du Traité de Lisbonne qui organise la transition vers une société et une économie de la connaissance²²⁴. Ce nouvel espace d'apprentissage impliquerait de nouvelles pratiques pédagogiques en utilisant particulièrement l'outil numérique. La mise en place de ce nouvel espace s'accompagne de textes institutionnels incitant et proposant aux établissements scolaires d'expérimenter les concepts de *Learning Center* et Centre de Connaissances et de Culture : « On ne peut pas imaginer que l'espace CDI ne soit pas impacté par l'évolution de l'usage des ressources et le mode d'appropriation du lieu ! Alors mieux vaut conduire le changement et non le subir »²²⁵. Si l'édition 2011 du Livre bleu des professeurs documentalistes ne cite pas le concept, il annonce les évolutions qui y sont liées, à savoir le développement du numérique, les changements de pratiques pédagogiques et l'apprentissage autonome.

²²¹ *Ibid.* p. 122

²²² Delarue, Véronique. « L'édito : une profession plurielle ». *Inter CDI*, mai-juin 2013, n°243, p.3.

²²³ DUPLESSIS, Pascal. « Réinventer les CDI » : analyse d'un slogan. Regard sur la stratégie de communication de l'IGEN EVS pour faire entrer les Learning centres dans le secondaire ». *Les Trois Couronnes*, 19 décembre 2011

²²⁴ HAM, Silvia. *Le « learning centre », un modèle incontournable ? op.cit.*

²²⁵ Les professeurs documentalistes. *Op. cit.*, p.116

De plus, le débat en ligne sur les *Learning center/3C* dans le secondaire exprime souvent une contestation vis-à-vis des autorités et des hiérarchies. Florence Thiault, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Lille 3, analyse les médiations des professeurs documentalistes et indique que les problématiques débattues portent sur les incidences de cette évolution pour l'identité professionnelle des enseignants documentalistes. Pour l'auteur, dans ce contexte, la priorité est donnée au mandat de gestion du professeur documentaliste ciblée sur les ressources numériques²²⁶. Au-delà de l'évolution du lieu, le *Learning center/3C* est aussi un enjeu important pour le statut des professeurs documentalistes ; il implique un repositionnement de leurs métiers.

La réflexion de l'institution a un écueil. Elle reste théorique en partant du postulat que le CDI doit évoluer vers un idéal. Françoise Chapron se désole de constater que « [actuellement les CDI] vivent toujours les effets des tensions et paradoxes d'un système scolaire en pleine mutation et remise en cause dont ils sont une composante désormais institutionnalisée, mais toujours fragile »²²⁷. Le changement doit donner du sens et se fonder sur la conviction de tous afin d'améliorer l'efficacité du lieu. Nous ne pouvons supposer que ce changement sera positif avant même sa mise en œuvre et son évaluation, légitimé par une recherche d'efficacité. En revanche, les évolutions recherchées dans ce contexte pourraient s'inscrire dans des temps longs nécessitant plusieurs années de réflexion et faisant appel à du travail collaboratif.

3.1.2 Le Centre de connaissances et de culture : Le discours d'accompagnement de l'institution pour une traduction française du Learning center

Depuis plus de 10 ans, le *Learning center* est un sujet d'étude et d'analyse dans les textes officiels en France. En 2012, le Centre de connaissances et de culture devient la traduction française de ce concept dans l'enseignement secondaire.

La mise en place du *Learning center/3C* participe à l'objectif de mieux accompagner les réformes en cours dans le secondaire ces dernières années. Il vise à être à la fois au carrefour des espaces de vie, de travail et de culture des élèves et un lieu axé sur les processus

²²⁶ THIAULT, Florence. « Circulation et médiation de l'information professionnelle dans une communauté de pratique : le débat en ligne sur les learning centres dans le secondaire ». In Vacher B., Le Moëne C., Kiyindou A. (dir.), *Communication et débat public. Les réseaux numériques au service de la démocratie ?*, L'Harmattan, 2013. p. 493-499

²²⁷ CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique. Op. cit.*, p. 2

d'apprentissage. L'accent du lieu est mis sur l'accueil, l'hospitalité et la bienveillance. Il est considéré comme un lieu d'innovation et de recherche en éducation avec une responsabilité forte du lieu et de son personnel. Afin de comprendre l'introduction du concept dans l'enseignement secondaire en France, il est intéressant et révélateur d'observer les textes s'y afférant depuis plus de dix ans. Il existe une stratégie de communication de l'institution depuis 2001 pour faire évoluer les CDI vers de nouveaux espaces documentaires. Elle s'observe à travers la publication de textes officiels de différentes portées : des textes institutionnels de type rapports, un *vademecum* et des séminaires qui n'ont pas de valeur réglementaire mais qui portent une volonté de l'inspection EVS²²⁸. Le seul texte réglementaire présenté à ce jour est la circulaire de rentrée de 2012 préconisant l'expérimentation de 3C à l'échelle des établissements. Enfin, l'impulsion de l'inspection EVS prend appui sur les relais nationaux et locaux que sont les CRDP et Eduscol²²⁹. Toutefois, depuis 2013, nous constatons qu'il n'existe pas de parution officielle sur le *Learning center/3C*.

Ces textes institutionnels s'adressent à la communauté des établissements et non spécifiquement aux professeurs documentalistes. Cependant, depuis quelques années l'édition professionnelle à destination des professeurs documentalistes sur le développement de son implication dans le numérique, au niveau de l'établissement scolaire, est corollaire à la mise en place des *Learning center/3C*. Le message de l'institution est incitatif tandis que dans les académies, l'accompagnement peut être impératif faisant parfois peser une pression forte sur les professeurs documentalistes qui ne s'engageraient pas dans un processus d'expérimentation. L'information autour du concept est principalement transmise aux professeurs documentalistes considérés comme le maillon essentiel pour la promotion du concept, mais reste inégale et rare envers les autres membres de la communauté éducative et notamment envers les premiers concernés que sont les chefs d'établissements. Actuellement, aucun consensus de la profession ne se dégage. Les raisons reconnues sont le flou et les contradictions perçues portant sur le concept dans les textes mais également la modulation du modèle, et l'adaptation partielle et locale qui montre un début de processus de dialogue mais qui révèle aussi des failles. Les points de tension qui se démarquent fortement dans les échanges sont la fusion des espaces du CDI avec la vie scolaire pour obtenir un *Learning*

²²⁸ Inspection EVS : Etablissements et vie scolaire

²²⁹ <http://eduscol.education.fr/cdi/culture-professionnelle/la-documentation-aujourd'hui/publications-concernant-la-documentation>

center/3C, et le risque de modification de la mission du professeur documentaliste comme gestionnaire d'un lieu accompagnant les professeurs au détriment de sa mission pédagogique spécifique. Enfin, l'autre point de divergence est de considérer le lieu comme un simple pourvoyeur de services.

Les textes officiels

En 2001, dans le cadre d'un travail de réflexion sur la documentation, le groupe Établissements et Vie scolaire de l'IGEN posait les grands axes de la mise en œuvre d'une politique documentaire de l'ensemble des établissements²³⁰. L'évolution du lieu CDI dans la gestion des espaces ou de l'évolution des outils d'accès n'était plus la question principale, mais la réflexion portait sur l'outil CDI élargi. Il s'agissait de tenir compte des évolutions nécessaires dans le système éducatif français. Ces évolutions étaient déjà identiques à celles observées aujourd'hui, à savoir les modes de transmission des savoirs, l'utilisation des temps scolaires, le numérique, l'autodidaxie des élèves avec les technologies numériques, la médiation du formateur dans l'espace scolaire, l'occupation des espaces et l'accès aux ressources documentaires au-delà des murs du CDI.

En 2004, le rapport²³¹ sur les politiques documentaires interroge lui aussi sur les espaces documentaires et préconise une politique documentaire dans les établissements scolaires. À partir d'observations et d'entretiens établis sur le terrain, le rapport annonce déjà les grands axes défendus par le concept de *Learning center/3C*, à savoir une réflexion sur les lieux et les temps d'apprentissage, l'ouverture plus large du lieu, des outils informatiques plus nombreux, un espace de confort, une collaboration de la vie scolaire et du CDI, l'accès au travail autonome, une rénovation pédagogique. Mais il annonce aussi des axes intéressants qui ont été supprimés par la suite dans les textes, à savoir l'équipement de toutes les salles annexes au CDI qui met sur ce dernier une pression moindre, et l'accompagnement des élèves par des assistants d'éducation qui permet de seconder le professeur documentaliste. En 2005, la transformation architecturale du lieu CDI vers des espaces étendus et diversifiés est actée sur le motif récurrent d'évolution technologique²³².

²³⁰ POUZARD, Guy. *Information et documentation en milieu scolaire*. Ministère de l'Éducation Nationale, Janvier 2001

²³¹ DURPAIRE, Jean-Louis. *Les politiques documentaires des établissements scolaires*. IGNE, mai 2004

²³² DURPAIRE, Jean-Louis. *Le CDI : entre multipolarité et virtualité*. *Op.cit.*, n°2, 2005

En 2009 un autre texte impulse une modification du CDI vers le *Learning center/3C* sans spécifiquement le nommer : le rapport²³³ de Jean-Louis Durpaire et de Daniel Renoult, remis à leur Ministres respectifs. Ce rapport préconise une collaboration entre professeurs documentalistes de lycées et bibliothécaires des universités afin de mieux préparer les élèves à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur afin d'éviter une rupture entre le CDI et la bibliothèque. La distance entre la vie scolaire et la documentation dans les établissements scolaires est perçue comme trop prononcée. Leur réflexion commune concernant l'importance du travail personnel des élèves est considérée comme insuffisante. Le rapport insiste sur le rôle complémentaire du CDI et des salles d'étude au lycée, sur l'extension de l'amplitude horaire d'ouverture du CDI, et sur une meilleure formation aux compétences info-documentaires. Il s'agit donc de repenser les lieux et les temps de l'apprentissage, et de faire coopérer les équipes de vie scolaire et les professeurs documentalistes afin d'imaginer une autre utilisation du temps scolaire, avec des activités en classe et d'autres plus autonomes de types accompagnement, soutien et aide. Enfin le développement de l'outil numérique est préconisé ainsi que sa formation. Nous percevons une première impulsion forte de changement des CDI qui prend en compte les fonctions du *Learning center/3C* analysé.

En 2010 le rapport de l'inspection générale des bibliothèques de Suzanne Jouguelet²³⁴, incite les bibliothèques universitaires à adopter le concept du *Learning center* afin de supprimer les cloisonnements entre la documentation et l'enseignement à l'université. Ce nouveau modèle appliqué dans un premier temps aux universités françaises, va devenir un modèle pour l'enseignement secondaire, qui va à son tour le traduire en 3C.

En mai 2011, le rapport sur l'élaboration d'une politique éducative d'établissement²³⁵ pointe l'absence de réflexion sur les conditions de travail des élèves en dehors de la classe, l'inefficacité des salles de permanences traditionnelles et le manque de cohérence d'accès au CDI en relation avec les autres espaces d'étude et d'accès à l'information²³⁶. Le rapport préconise également une réflexion commune des personnels pour organiser l'aménagement et l'accès des espaces pédagogiques (salles de classes, salles de travail et CDI).

²³³ DURPAIRE, Jean-Louis, RENOULT, Daniel. *L'accès et la formation à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures*. Ministère de l'éducation nationale et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, mars 2009

²³⁴ *Op. cit.*

²³⁵ SAGET, Pierre. *Principe pour l'élaboration d'une politique éducative d'établissement*. Ministère de l'éducation nationale, mai 2011

²³⁶ *Ibid.*, p.8

En février 2012, le rapport de la mission parlementaire sur l'innovation des pratiques pédagogiques par le numérique et la formation des enseignants²³⁷ réaffirme le concept de *Learning center*, carrefour des ressources pour l'apprentissage proposant de nouveaux lieux et espaces numériques afin de développer le travail collaboratif dans et hors de la classe²³⁸.

Le séminaire de l'ESEN

En mars 2011, le séminaire national de l'ESEN²³⁹ par son titre significatif, « du CDI au *learning centre* », affirme et pose comme postulat la transformation du CDI en *Learning center*, et mène une réflexion sur la rénovation et l'organisation de l'accès des espaces documentaires dans les établissements scolaires²⁴⁰. Il n'existe pas de compte rendu officiel de ce séminaire mais nous trouvons, cependant, en ligne des comptes rendus de participants²⁴¹. L'objectif est de faire évoluer la notion de centre de documentation et d'information vers un modèle intégrant mieux la réforme du lycée, le socle commun de connaissances et de compétences, l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration au lycée, la rénovation de la voie professionnelle et la culture numérique. Il s'agit de repenser les espaces de vie, de travail et de culture des élèves (CDI, salles d'études, internat) et les espaces temps ; de repenser les coopérations entre CPE, professeur documentaliste, professeurs de disciplines et chef d'établissement pour offrir aux élèves une formation polyvalente développant le travail personnel et l'autonomie. Une conférence de Graham Bulpitt sur la présentation du *Learning resource center* de l'université de Kingston à Londres inaugurerait le séminaire. Au-delà du lieu CDI, l'ambition est de mettre en place une démarche collective pour créer de nouveaux lieux d'apprentissages qui concerne l'établissement scolaire et les différents acteurs en s'appuyant sur une politique documentaire dont le professeur documentaliste « orchestre » la mise en œuvre et en s'appuyant sur le lieu CDI qui serait fédérateur. Le CDI n'est pas à lui seul le *Learning center* toutefois il est considéré comme le pivot des actions innovantes. C'est l'ensemble de l'établissement qui constitue le *Learning center*. Un tiers seulement des participants sont des professeurs documentalistes. Les fonctions et les points de vue divergents des autres participants créent une confusion des objectifs de chacun. Ce séminaire

²³⁷ FOURGOUS, Jean-Michel. « Apprendre autrement » à l'ère numérique - Se former, collaborer, innover : un nouveau modèle éducatif pour une égalité des chances ». *Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche*, février 2012

²³⁸ *Ibid.*, p.105

²³⁹ école nationale de l'éducation nationale

²⁴⁰ Ministère Education Nationale. *Du CDI au Learning Centre : Séminaire de l'Esen*. Eduscol, avril 2011

²⁴¹ Séminaire ESEN « Du CDI au Learning centre » 23 – 25 mars 2011 : compte rendu des professeurs documentalistes de l'académie de Rouen.

met en avant une idée générale d'un *Learning center*, chaque intervenant, aux compétences trop diverses, apportant « sa » vision du lieu, et interprétant les textes quitte à attribuer à ce nouveau lieu des fonctions ou des pratiques déjà existantes dans les CDI (responsabilisation des élèves par rapport à la documentation, politique d'acquisition concertée, catalogage des usagers, collaboration vie scolaire, enseignants et CDI, développement des TIC et de l'ENT, nouvelles méthodes d'apprentissage, mise en valeur des travaux d'élèves, lieu convivial et accueillant, priorité aux élèves et non aux ressources, espace CDI comme espace d'apprentissage, de travail et de vie dans l'établissement, aménagement d'espaces différenciés, flexibilités des espaces et du mobilier...). Françoise Chapron regrette l'absence de spécialistes du terrain lors du séminaire, et la démarche d'information hiérarchique descendante à démultiplier sur le terrain ²⁴². Le descriptif d'une nouvelle typologie des activités et attitudes permises préconisée pour les CDI méconnaît le fonctionnement actuel des CDI : travailler sur documents assis à une table, lire une revue ou BD assis sur un fauteuil ou un gros coussin, jouer sur un écran, préparer un exposé en groupe. Nous estimons que cette réflexion révèle une méconnaissance du fonctionnement actuel des CDI. Deux nouvelles modalités attribuées au lieu demeurent de l'ordre de l'organisation (ouverture plus large du lieu) et des moyens mis en place (intervention de différents acteurs non professionnels).

Le Vademecum

En mars 2012 le terme anglo-saxon de *Learning center* est francisé en Centre de connaissances et de Culture aussi appelé CCC ou 3C. Les notions de culture et de connaissance montrent une vision particulièrement française du lieu. La connaissance fait référence à la société de l'information, et la culture met en avant la transmission d'une culture commune. Le 3C est le lieu qui permet l'articulation de cette culture qui comprend la culture générale des humanités, la culture de l'information, du numérique, des sciences et techniques, de l'économique et du social et enfin des médias. François Rouet voit une tendance française qui serait plutôt à la « dissociation entre culture et transmission [des savoirs]. La culture semble, de manière tendancielle, passer sur le mode du loisir et de l'hédonisme, se fonder sur un tronc commun multimédia construit et partagé sur les réseaux au détriment d'une culture classique de moins en moins légitime »²⁴³.

²⁴² CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique*. *Op.cit.*, p. 248

²⁴³ ROUET François. « Quelle(s) culture(s) ? Le livre dématérialisé : un essai de prospection ». In BERTRAND Anne-Marie (sous la dir. De). *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*, ensib, 2011, p.70

Le terme « Centre de connaissances et de culture » apparaît de façon officielle pour la première fois dans une circulaire, texte officiel qui s'impose à tous portant sur les orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012²⁴⁴. Le 3C est présenté comme une possible expérimentation au choix des établissements pour ajuster les pratiques pédagogiques et adapter les organisations afin de mieux répondre aux besoins des élèves. La circulaire encourage la transformation des CDI en 3C. Un protocole d'évaluation doit accompagner l'expérimentation, formalisant les objectifs et les méthodes mises en œuvre ainsi que des temps de régulation ou de correction afin d'éviter d'improviser²⁴⁵. Le 3C est présenté comme un projet éducatif et pédagogique permettant le décloisonnement. Il est considéré comme innovant à l'échelle de l'établissement. L'exemple de 3C du lycée Emile Mathis est présenté comme « le projet » de 3C en France. Le professeur documentaliste aurait toutes les compétences pour encadrer les projets. Le 3C privilégie à la fois le numérique et le livre, ce dernier ne disparaissant pas au profit du numérique. Pour guider, accompagner, donner des pistes d'action et des ressources pour les expérimentations des établissements, un *Vademecum* des Centres de connaissances et de culture a été élaboré et diffusé dans les académies²⁴⁶. Cette diffusion restreinte exclut les professeurs et le personnel de vie scolaire, constat étonnant lorsque l'on sait la volonté de collaboration de l'institution des différents personnels des établissements. Le titre du *Vademecum* - « Vers des centres de connaissances et de culture » - ne cite pas le CDI volontairement afin d'inclure ce dernier dans un projet plus vaste à l'échelle de l'établissement. Toutefois dans le corps du texte nous constatons que celui-ci est principalement concerné par les changements demandés et donc implicitement, aussi le professeur documentaliste. Les deux principaux motifs du changement des CDI en 3C déjà annoncés lors des précédents rapports sont rappelés : les évolutions technologiques vers la société numérique et les conditions de formation vers une pédagogie active. Toutefois, l'offre de services étendus proposée par le lieu s'applique déjà dans beaucoup de CDI selon le fonctionnement de chacun alors que le 3C est présenté comme un nouveau cadre : travail individuel ou collectif, recherche d'information sur tout support, réfléchir, lire, se cultiver, se détendre, se former à être autonome²⁴⁷. La nouveauté, même si des pratiques qui vont dans ce sens existent déjà dans les établissements scolaires, est la création du 3C englobant le lieu

²⁴⁴ Orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012. Ministère de l'éducation nationale, 27 mars 2012

²⁴⁵ *Ibid.*, p.13

²⁴⁶ DURPAIRE, Jean-Louis, LAMOUREUX, Mireille, ROBERT, Bénédicte, VERAN, Jean-Pierre. *Vers des centres de connaissances et de culture*. Ministère de l'éducation Nationale, mai 2012

²⁴⁷ *Ibid.*, p.3

CDI et les espaces de vie scolaire afin d'offrir aux élèves un lieu de développement des apprentissages hors la classe²⁴⁸.

Pour conclure, nous observons que ces différents rapports montrent la volonté de repenser les espaces des établissements scolaires, de regrouper, et de fusionner les services distincts (tels que CDI, salle travail, salles informatiques et internat), afin d'offrir aux usagers un guichet unique permettant l'aide et l'accompagnement sur une amplitude horaire très large, et afin d'obtenir une polyvalence des services. Toutefois si le flou des premiers rapports permet des interprétations, des dérives et des détournements, le *Vademecum* se veut être un guide pour expérimenter le 3C. A ce jour le bilan des expérimentations dans le supérieur n'est pas fait. Les différents rapports cités font références à des expérimentations en cours dans le secondaire et dans différentes académies mais leurs bilans et leurs analyses ne sont pas présentés (deux collèges et trois lycées²⁴⁹) ; le dispositif d'expérimentations médiatisé au niveau national est informel et non transparent. Il n'existe pas de liste officielle faisant état dans le cadre d'un cahier des charges de l'expérimentation des 3C en France. La communication de l'institution pêche par son opacité. François Daveau, Secrétaire général du CEDIS, s'insurge à juste titre sur le fait que quelques projets de 3C existants en France, dans des conditions bien particulières, on ne peut faire une généralité²⁵⁰. Les différents partenaires censés collaborer au projet 3C dans leur établissement ne sont généralement pas informés (professeurs, CPE...). En outre beaucoup d'établissements présentent un profil particulier de type éclair ou internat d'excellence bénéficiant de moyens supplémentaires en personnels et en budget. Comme indiqué précédemment, à ce jour aucun texte officiel ne fait référence aux 3C. Toutefois le concept et l'appellation semblent entérinés avant le bilan des expérimentations dans l'exemple du document présentant les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2013 : « Le professeur documentaliste accueille les élèves au sein du « centre de documentation et d'information » (CDI) de l'établissement ou du centre de connaissances et de culture ».

²⁴⁸ *Ibid.*, p.56

²⁴⁹ LAMOUROUX, Mireille. « Des projets en cours au collège ». *Savoirs CDI, CNDP*, juin 2013

²⁵⁰ DAVEAU, François. « Le bluff des 3C ». *Inter CDI*, n°243, mai/juin 2013. p. 7

3.1.3 Une illustration du Learning center /Centre de connaissances et de culture : analyse de la vidéo du lycée public Emile Mathis « les centres de connaissances et de culture »

Choix de la vidéo et description technique

Le choix d'une illustration du Centre de connaissances et de culture s'est porté sur une vidéo en ligne datant de mai 2012 disponible sur le site de l'Education Nationale Eduscol²⁵¹, au niveau du portail national des professionnels de l'éducation dans l'onglet « innover et expérimenter ». Son titre « Du CDI au centre de connaissances et de culture » affirme l'évolution du lieu. La réalisation de la vidéo est faite par le Scéren²⁵². Comme nous avons pu le voir dans la circulaire de rentrée de 2012, les 3C sont actuellement en phase d'expérimentation au niveau national. Cette vidéo illustre la transformation d'un CDI en 3C à travers l'exemple cité dans la circulaire de rentrée de 2012 du Lycée Polyvalent et Centre de Formation des Apprentis public Emile Mathis de Schiltigheim dans l'Académie de Strasbourg. L'établissement est situé dans une petite ville proche de l'agglomération de Strasbourg. L'objectif de la vidéo est de convaincre, inciter les personnels des établissements scolaires à transformer les CDI en *Learning center*/3C. Concernant le lycée étudié, il s'agit, selon l'Académie de Strasbourg, du premier projet de ce type dans un lycée public en France²⁵³. Cet établissement est un lycée polyvalent accueillant 1192 élèves à la rentrée 2011 et proposant des formations professionnelles dans le domaine du transport, de la logistique et de la maintenance (3^e prépa-pro, CAP, baccalauréat technologique et BTS) et une formation en CFA (centre de formation d'apprentis). Il a une classe de seconde accueillant des élèves en rupture scolaire. C'est un établissement CLAIR²⁵⁴. Ainsi, le profil de ce lycée est donc très particulier, accueillant des lycéens, des étudiants et des apprentis dans un environnement social défavorisé. Le lycée entretient des partenariats avec le monde professionnel dans le cadre des formations dispensées. Il est, d'après le descriptif qui en est fait sur le site de l'établissement « situé dans un environnement économique dynamique et il prétend à être un

²⁵¹ *Les centres de connaissances et de culture*. Eduscol, 25 mai 2012. <http://eduscol.education.fr/cid59679/les-centres-connaissances-culture.html>

²⁵² Accueil, documentation, édition tous supports, animation pédagogique, expertise en ingénierie éducative... ce réseau d'établissements publics a une mission commune : répondre aux besoins des acteurs et des usagers du système éducatif.

²⁵³ Transformation du CDI de lycée Mathis de Schiltigheim en Learning center. Académie de Strasbourg, 20 février 2012. <http://www.ac-strasbourg.fr/toute-lactualite/actualite/article/transformation-du-cdi-de-lycee-mathis-de-schiltigheim-en-learning-center/>

²⁵⁴ Programme des écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite. Etablissement concentrant le plus de difficultés en matière de climat scolaire et de violence.

établissement exemplaire s'appuyant sur une logistique de formation exceptionnelle ». La description élogieuse de ce lycée montre l'attention portée à la réussite des élèves dans cet établissement ECLAIR²⁵⁵. Les indicateurs de cet établissement ne sont pas publiés par le Ministère de l'Education Nationale par manque de significativité (indicateurs incomplets ou nombre de candidats présentés au baccalauréat trop faible). Selon le journal local Le Parisien en Alsace, le taux de réussite au Bac professionnel en 2012 est de 75%. Ce taux faible est inférieur au taux moyen obtenu dans l'académie de Strasbourg (79 %). Il est le 36^e lycée sur 50 au classement national des lycées professionnels. Il n'y a pas d'internat dans les locaux du lycée. Le personnel est recruté sur profil par le chef d'établissement.

Une vidéo différente présentant le projet du 3C au lycée Emile Mathis est également disponible sur le site du Scéren de l'Académie de Versailles²⁵⁶. Elle présente les mêmes thématiques et les mêmes protagonistes du projet 3C. Toutefois, nous avons choisi d'analyser la vidéo précédente proposée par le site national car le commentaire du 3C y est plus riche. En outre, elle ne s'adresse pas spécifiquement aux professeurs documentalistes mais aussi à tous les acteurs de l'établissement scolaire. L'intention du message est de proposer un exemple de projet de 3C pour inciter les professionnels à expérimenter la mise en place d'un tel concept. La vidéo est visible dans la partie expérimentation du Ministère de l'Education Nationale dans l'onglet « Les lieux pour apprendre : repenser l(es) espace(s) scolaire(s) ». Dès lors, le postulat d'approche annoncé pour l'expérimentation du *Learning center* en 2010 est donc la modification des espaces scolaires dans un établissement secondaire en affirmant que le modèle de l'espace CDI actuel ne correspond plus aux attentes et aux usages actuels des élèves et des enseignants. La philosophie d'introduction du concept dans ou à la place des CDI a pour objectif de faire cohabiter dans un même lieu la vie scolaire et le CDI. Le proviseur et le professeur documentaliste du lycée concerné souhaite « mettre en lieu commun le CDI et la vie scolaire pour un accès centralisé pour tous les usagers »²⁵⁷. Les deux temps envisagés dans le projet de ce lycée sont la restructuration des espaces (les auteurs indiquent que l'équipement matériel et documentaire ne correspond pas réellement aux attentes des publics), afin d'obtenir un changement des pratiques professionnelles à terme. Le projet de ce

²⁵⁵ Les réseaux ÉCLAIR concentrent un public issu majoritairement des catégories sociales scolairement défavorisées

²⁵⁶ *Projet CCC au lycée*. CRDP, 14 mai 2012. <http://webtv.ac-versailles.fr/spip.php?article852>

²⁵⁷ Navlet, Absalon. *Learning centre*. Expéritèque, 27 novembre 2013. <http://eduscol.education.fr/expertitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=7067>

lycée est d'expérimenter et d'innover²⁵⁸ : « dans un même lieu se rassemblent un espace de convivialité, la vie scolaire, une bibliothèque, une salle multimédia et une salle modulable »²⁵⁹. Le projet s'appuie sur le soutien des instances académiques. Il est également possible de faire appel au partenariat privé, approche nouvelle dans le cadre du système éducatif du secondaire. Les personnes intervenant dans la vidéo sont les acteurs particulièrement impliqués dans le projet : le professeur documentaliste, le chef d'établissement, le CPE, quelques professeurs et quelques élèves. Le niveau d'expertise des intervenants est justifié par leur statut de professionnels de l'Education Nationale. Une voix off explicite et précise les différents thèmes abordés par les intervenants.

Etude du message

Nous analyserons la vidéo en utilisant l'analyse sémiotique qui permet de décrire le sens, et de rechercher la cohérence de signification de la vidéo. La durée du message est de 4 minutes 48 secondes et décrit un projet de *Learning center*/3C. La description aborde plusieurs thèmes : projet éducatif et pédagogique, lieu, services offerts, espaces, usages, nouvelles pratiques pédagogiques, rôle des personnels, évolutions technologiques, changement des usages du lieu, décloisonnement des espaces et des temps scolaires, autonomie de l'élève, accompagnement des élèves, participation des élèves au fonctionnement du 3C. Le discours est clair et précis. L'objectif du message est la description et la valorisation de l'expérimentation du *Learning center* du lycée. Le projet a pour objectif de faire du CDI restructuré en *Learning center* un levier pour l'ambition et la réussite scolaire. Une pression forte pèse sur le lieu. Le titre de la vidéo « centre de connaissances et de culture » diffère toutefois du discours des différents intervenants employant plutôt le terme *Learning center*. Ceci crée une confusion pour le récepteur du message.

Interprétation de l'image

Dans le cadre de notre analyse, nous devons tenir compte de la difficulté de décrire des images avec des mots. En effet, les mots ne peuvent rendre compte qu'imparfaitement de la complexité, de la richesse de l'image. L'information a un sens dans l'acte et le processus de communication de l'émetteur, elle a aussi un sens pour celui qui la lit et l'interprète.

²⁵⁸ Education – innovation : journées de l'innovation – 28 et 29 mars 2012. Livret du participant.

²⁵⁹ *Ibid.* p.99

Le message peut s'analyser à deux niveaux. Le premier niveau concerne l'interprétation du discours verbal donné. Le deuxième niveau concerne l'interprétation de l'image visuelle.

L'interprétation du discours verbal

Une transcription du discours de la vidéo permet de mettre en évidence plusieurs éléments²⁶⁰. Le niveau de langage utilisé est simple et compréhensible sans utilisation de figure de style ou de métaphore. Les mots sont concrets. Les sons sont réduits et ne font pas appel au champ musical. L'objectif du message est de décrire et valoriser une expérimentation de mise en place d'un *Learning center*/3C dans un lycée. Les thèmes abordés sont l'apprentissage (pratiques pédagogiques nouvelles plus individualisées, apprentissage en dehors de la classe), la différenciation et la modularité des espaces, l'enrichissement des services, l'association de la détente et du travail, la fusion de la vie scolaire et du CDI, la mutualisation des services et des compétences avec un guichet unique (service d'ingénierie éducative). Sa durée permet de faire la synthèse des objectifs du *Learning center*, en faisant appel aux témoignages dans le cadre du lieu. Les différents intervenants de la vidéo sont des témoins représentatifs des acteurs d'un établissement scolaire. Ils témoignent de leur volonté de créer un *Learning center*. Se le proviseur et le professeur documentaliste expliquent l'origine et les objectifs du projet, les autres partenaires interviennent à tour de rôle pour expliquer l'intérêt de travailler dans ce lieu : le CPE, l'assistant vie scolaire, deux élèves de baccalauréat professionnel, l'architecte d'intérieur en charge du dossier de modification du lieu puis deux professeurs. Une voix off intervient afin d'introduire des points de présentation du *Learning center*, puis suivent les témoignages. Les objectifs attendus sont des services performants et la participation à la réussite des élèves, mais également une adaptation aux évolutions sociétales, discours déjà entendu dans les différents rapports précédemment cités. Les attentes des élèves sont de plusieurs ordres : des espaces différenciés, du mobilier design, un cadre de vie meilleur (climat calme, paisible et convivial) et un lieu de rencontre, de discussion et de travail avec les professeurs mais aussi un lieu de détente où l'on peut prendre un café. L'objectif de l'architecte d'intérieur n'apporte rien au lieu outre un design fort. Les attentes des professeurs sont la multiplicité des espaces de travail pour le travail en groupe ou en autonomie des élèves. Le *Learning center* passe pour une évolution majeure des CDI, une vision nouvelle, des services performants et la réussite des élèves. Plus qu'une simple

²⁶⁰ Annexe 3 : Transcription du discours de la vidéo du lycée Emile Mathis « Les centres de connaissances et de culture »

modification du lieu, le discours de la vidéo montre que le CDI transformé en Centre de connaissances et de culture révèle les évolutions en cours au sein de l'école.

L'interprétation de l'image visuelle

L'image est une représentation de la réalité mais elle est réductrice et montre une vision partielle appauvrie. Elle envoie et projette un message de valorisation pour adhérer au concept de *Learning center*. L'analyse des données visuelles de la vidéo signifie qu'il s'agit d'identifier et nommer ce qui est visible à l'image. Le plan nous offre à voir des éléments que notre culture nous permet de nommer, un type d'image et un contenu visuel. La tactique de l'émetteur est de montrer en alternance une mise en scène du CDI actuel et de montrer une image en trois dimensions du projet du *Learning center*. Toutefois cette approche est déconcertante pour le récepteur.

La description du plan porte une valeur objective et une valeur subjective faisant appel à des émotions, des sentiments. Comme nous l'avons annoncé, l'action de la vidéo montre en alternance le futur *Learning center* en image 3D et le CDI actuel mais avec une forte présence visuelle de ce dernier. Les acteurs de la vidéo sont représentatifs d'un établissement secondaire type, à savoir des élèves, des professeurs, le professeur documentaliste et le proviseur. L'architecte d'intérieur est la seule personne extérieure au lycée et apporte son témoignage d'expert. Le sentiment donné est la sérénité et de la bonne volonté, pourtant nous sommes déçus de ne pas voir un modèle moderne et révolutionnaire. L'attention du spectateur est captée par le discours des acteurs. Des activités courantes de travail en CDI sont mises en scène, faisant passer celles-ci comme novatrices (travail par petits groupes, travail avec un professeur, avec un professeur documentaliste, avec un CPE, échange et discussion). L'accroche de la vidéo se fait par les témoignages des différents acteurs effectués dans le lieu, excepté le témoignage du proviseur qui porte la parole institutionnelle dans son bureau. Les activités mises en scènes ou bien décrites correspondent au fonctionnement d'un CDI actuel. Par contre, la mise en scène montre un effectif d'élèves extrêmement restreint et non révélateur d'un effectif réel de classe ou de demi-classe (fluctuant de 15 à 35 élèves) travaillant au CDI.

Les espaces filmés sont de plusieurs niveaux. Ils ne sont pas neutres. Ils délivrent des messages entre espace réel, espace imaginaire, espace contraint, espace virtuel ou espace rêvé. L'architecture extérieure de l'établissement montre un lycée type sans éléments valorisant

visuellement l'établissement. Les bâtiments sont gris et les lignes en hauteur sont écrasantes. Les formes sont rectilignes et non courbes, ce qui donne une sensation de fermeture. Le bâtiment du futur *Learning center/3C* est également écrasant et ne rayonne pas mais il est valorisé par le choix d'une couleur unique blanche. Le style architectural montre une dimension sublimée, une impression de grandeur, froid, sans âme.

Les espaces intérieurs du CDI actuel montrent un CDI type d'établissement scolaire. Par contre, les espaces et le mobilier du futur *Learning center* appauvrissent le lieu et le rende anonyme (mobilier et matériel numérique réduit, présence anachronique de deux fauteuils de détente design à la banque d'accueil). La description de ce dernier est très succincte et dure moins d'une minute. Le lieu n'exprime pas véritablement la nature du programme. L'impression générale du lieu n'est pas moderne même si l'architecte indique sa volonté de créer un espace design. Le lieu n'est pas particulièrement attirant.

Les activités montrées dans le CDI sont de l'ordre du travail presque intime. Aucune activité de détente présente dans les CDI actuels n'est présentée (lecture de livre ou de la presse...). Les outils de travail sont numériques que ce soit dans l'espace dédié au numérique ou dans l'espace traditionnel de travail avec le support livre.

La description stylistique du lieu est de plusieurs ordres. Les couleurs sont monochromes dans une gamme de gris et blanc, ce qui crée une atmosphère apaisante. La « non-couleur » noir et blanc du futur *Learning center/3C* est symbole de pureté et d'austérité. Les volumes et les dimensions de l'espace permettent une proximité avec les acteurs. Les matériaux design donnent une impression d'efficacité du lieu. L'espace est fonctionnel et facilite la circulation, le confort. Le spectateur est accueilli dans l'espace par du personnel à disposition des usagers. L'espace est convivial et attractif dans une atmosphère agréable montrant un lieu de sociabilité, un espace propice aux rencontres entre les disciplines. L'espace montre un endroit de l'unité suggérée, une atmosphère sereine, une ambiance conviviale. Les éléments intangibles qui ne sont pas le produit d'un agencement de murs, de cloisons et de plafonds sont ternes (lumière), non palpables ou inexistant (son).

Le parcours suggéré dans les espaces et sous-espaces qui guident les déplacements des usagers est restreint. Le cheminement organisé montre un espace horizontal. La dynamique relative apparaît par le changement des scènes dans le CDI dans un jeu de visite du lieu. Il n'y a pas de point central. Il n'y a pas non plus de liberté d'approche car le cadrage est étroit. L'appréhension globale du lieu est étriquée. Toutefois le lieu permet la déambulation, la

rencontre ou l'attente. Les postures et les usages des acteurs sont actifs et dans l'échange et le partage. Ils effectuent des trajets, des cheminements et des gestes actifs. Le regard s'attarde régulièrement dans la direction des rayonnages qui exposent les livres. Il offre une vision symbolique et sacrée du lieu. Deux visions de la culture sont montrées, le livre et l'ordinateur, sans prédominance de l'un ou de l'autre.

Conclusion

La représentation du Centre de connaissances et de culture dans la vidéo ne transmet pas de charge émotionnelle négative. Il montre un lieu idéalisé, séduisant. L'image du *Learning center/3C* est soignée. Il se dégage une relation de confiance, de bien-être. L'impression est favorable car il s'agit d'attirer le spectateur vers une image positive du lieu. Toutefois le message visuel de ce nouveau lieu n'est pas novateur car il montre une architecture, des espaces et des outils déjà présents dans les CDI. Le message oral du discours n'est pas révolutionnaire non plus sur de nombreux aspects car il fait référence à un fonctionnement envisagé qui existe déjà dans beaucoup de CDI actuellement : un espace modulable, du mobilier design, des espaces différenciés permettant le travail par groupe, l'accompagnement individualisé des élèves, l'apprentissage dans un lieu adapté, le travail en collaboration avec le CPE et les professeurs, associer la détente et le travail, un outil participant à la réussite des élèves, des outils numériques.

Les points innovants annoncés sont centrés sur une pédagogie nouvelle (activités en groupes et activités en autonomie) et un apprentissage en dehors de la classe, nécessitant de nouvelles compétences professionnelles des acteurs (professeurs et personnel de vie scolaire). Toutefois le lieu seul pourrait-il gérer toutes les classes d'un établissement impliquées dans un tel dispositif. La fusion de la vie scolaire et du CDI permettrait une mutualisation des services et des compétences. La deuxième remarque est la confusion des compétences statutaires dans un même lieu qui pourrait aboutir à une homogénéisation des statuts. La création d'un guichet unique va dans ce sens. Enfin, la création d'un service d'ingénierie éducative qui ferait le trait d'union entre les enseignements et la technologie. Le dernier point est la volonté de rencontres, de travail et de discussion entre les élèves et les professeurs. Toutefois, les pratiques des professeurs font qu'ils ne sont pas systématiquement disponibles pour répondre aux attentes des élèves.

3.2 Les limites et les atouts du cadre du Centre de connaissances et de culture

Les CDI ont vu depuis leur création, leurs structures, leurs modes de fonctionnement et leurs finalités évoluer. Ils présentent une unité de lieu. Le 3C passe par un aménagement des espaces scolaires à l'échelle de l'établissement pour en faire évoluer l'usage par les différents acteurs. Cette approche interroge. Suffit-il d'inciter au réaménagement des lieux pour obtenir un usage attendu ou bien au contraire prendre en compte les usages des utilisateurs pour faire évoluer le lieu ? Le concept nous montre de bonnes intentions sur une modification du fonctionnement des établissements mais reste utopique quant à sa faisabilité car il a des limites et des conséquences non analysées. Les fonctions et usages diffèrent selon le type d'établissement (lycée professionnel, collège, lycée général ou établissement spécifique). Le 3C nécessite une réorganisation et une optimisation de l'existant dans l'établissement scolaire. Toutefois, les CDI tenant une place importante voire exclusive dans le concept, subiraient un changement structurel dans leur fonctionnement. Il reste central dans la politique de l'établissement et doit montrer une bonne image et des activités visibles. De plus, le projet 3C désigne le professeur documentaliste comme la personne compétente pour porter dans l'établissement.

Nous allons montrer les limites et les atouts de ce cadre sur deux niveaux : la réorganisation des espaces scolaires et l'application de nouvelles pratiques pédagogiques basée sur le décloisonnement du pédagogique et de l'éducatif. Le spectre du 3C, sous couvert d'un nouvel apprentissage des élèves s'appuyant sur l'autonomie et l'outil numérique, se focalise en réalité sur l'éducatif pour optimiser les temps libres des élèves également sous couvert d'activités occupationnelles et non formatrices. Même si les établissements sont autonomes et peuvent mettre en place un 3C selon leur contexte particulier, le cadre du 3C contraint le fonctionnement du CDI. Il n'est pas envisagé de transposer le 3C mais de l'adapter, toutefois le risque est de ne retenir que les caractéristiques qui intéressent et d'interpréter les autres. Pour Sylvia Ham, l'ambition globale du 3C ne retient que l'amplitude d'ouverture du lieu et sa capacité d'accueil, la polyvalence des personnels et l'effacement des frontières entre professionnels²⁶¹, restreignant le concept à une mission de service et à une fonction éducative répondant à la réflexion du temps hors-classe. L'évolution des espaces scolaires s'inscrit dans

²⁶¹ HAM, Sylvia. *Le « learning centre », un modèle incontournable ? op.cit.*, 6 avril 2011

un système qui fonctionne dans une logique de consommation alors que la finalité de l'école est l'enseignement, les apprentissages et l'éducation. Ses détracteurs anglo-saxons l'appellent C.C.Cs *computers, confort, cappuccinos*²⁶² en références à un lieu de consommation. Le développement des outils numériques et des ressources est fort dans le 3C. La réorganisation des lieux nécessite un réaménagement ou des constructions nouvelles mais aussi des contraintes matérielles et humaines supplémentaires. Florence Robine, Rectrice d'Académie de Créteil, avertit que « les enjeux sociétaux soulevés par ces transformations nécessitent la consultation de l'ensemble des parties prenantes : communautés locales, enseignants, familles, élèves »²⁶³. Cette dynamique n'est pourtant pas observée dans les établissements scolaires.

Nous pouvons nous interroger sur la faisabilité d'une telle ambition au niveau national qui se heurte à la réalité des bâtiments, avec leurs coûts et à une gestion des ressources humaines en forte diminution. Enfin, la modification du lieu et des pratiques peut-elle lutter contre l'échec scolaire ? Le 3C oblige à mettre en phase des besoins et des capacités. Cette confrontation n'est pas sans poser des difficultés.

3.2.1 Lieu et espaces pédagogiques et éducatifs

Au niveau international, la préoccupation sur les espaces scolaires est grandissante dans l'éducation pour les liens qui peuvent exister entre les espaces et la qualité des apprentissages ; ceux-ci englobent les salles de classe, les couloirs, la cour de récréation, le hall, la médiathèque, le restaurant et les espaces extérieurs mais interdisent une définition unique des espaces scolaires qui sont appréciés différemment selon les pays²⁶⁴. La vision globalisante de Florence Robine sur les espaces d'apprentissages est intéressante alors que la vision du 3C est plus restrictive. Cela passe par un décloisonnement des espaces de vie scolaire et des espaces documentaire pour offrir un espace aux usages multiples en dehors de la classe (décloisonnement du pédagogique et de l'éducatif), mais ne se préoccupe pas des espaces annexes de l'établissement. La question des conditions d'accueil des élèves en dehors des cours qui relève de la vie scolaire est considérée dans le 3C dans son ensemble au niveau de l'établissement mais devrait aussi reconsidérer les rythmes scolaires (horaire des cours,

²⁶² CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique*. Op. cit., p. 248

²⁶³ MAZALTO, Maurice, PALTRINIERI, Luca. « Les espaces scolaires ». *Revue Internationale d'éducation*, n°64, décembre 2013. p.35

²⁶⁴ *Ibid.*, p.31

durée des cours...). Si bien que le raisonnement ne peut se faire sans une vue d'ensemble et non partielle focalisée sur le CDI, en faisant peser sur lui une responsabilité contrainte. Il existe une grande diversité des espaces scolaires. Les salles d'études, salles d'informatiques ou de foyer sont parfois des salles non accessibles, non équipées, bruyantes, surchargées, non modulables, et parfois obsolètes. Les problèmes de place et d'accès aux locaux sont récurrents, ce qui peut engendrer des conflits. Les élèves préfèrent très souvent se rendre au CDI pour travailler ou se détendre. Il a un rôle socialisant au sein de l'établissement.

L'introduction du 3C s'appuie essentiellement sur une critique du fonctionnement des CDI, ne prenant pas en compte toutes les particularités, les contraintes et les atouts de chaque établissement. Christine Szymankiewicz, Inspectrice générale de l'administration de l'Education nationale, considère que « le centre de documentation et d'information est encore trop souvent enserré entre la salle de classe et la salle de permanence et qu'il n'a, en ce sens, cessé de chercher sa place »²⁶⁵, même si elle reconnaît qu'il a participé aux projets innovants des pédagogies actives accompagnant l'autonomie des élèves. Jean-Pierre Véran, Inspecteur pédagogique régional honoraire et formateur associé à l'Université Montpellier 2, propose une extension des possibilités d'accueil des élèves : « On peut sans doute faire mieux que proposer à un bout du lycée un CDI, à un autre bout une salle de permanence sans aucune ressource ni accès au réseau, ces espaces ne pouvant pas à eux deux accueillir seulement 10 % de l'effectif de l'établissement... »²⁶⁶. Une des réponses aux critiques formulées pourrait résider dans l'extension des locaux. Toutefois ces constructions et ces réaménagements dépendent des instances finançant les projets.

L'optimisation du fonctionnement du CDI passerait par la fusion de l'espace pédagogique avec la vie scolaire qui réaffirmerait sa mission pédagogique. Jean-Pierre Véran s'appuie sur le 3C pour reconsidérer les frontières des missions éducatives et pédagogiques des acteurs de l'établissement : « C'en est fini d'une hiérarchie qui opposait trois ordres : celui de l'enseignement dans le saint des saints de la classe, celui de la documentation au CDI, celui de la vie scolaire dans les salles de permanence. Créer un centre de connaissances et de culture, c'est considérer que dans tout l'établissement scolaire, l'élève apprend et se cultive.

²⁶⁵ SZYMANKIEWICZ, Christine. « Des CDI aux *learning centers* ou comment « archiver l'avenir » ». *Cahiers de l'éducation*, n°118, octobre 2012. P.1

²⁶⁶ VERAN, Jean-Pierre. Learning centre: quels enjeux pédagogiques, professionnels et collectifs? 20 mars 2012 <http://blogs.mediapart.fr/blog/jean-pierre-veran/200312/learning-centre-quels-enjeux-pedagogiques-professionnels-et-colle>

Le professeur-documentaliste, le conseiller principal d'éducation se trouvent ainsi positionnés à égale dignité que leurs collègues enseignant en classe »²⁶⁷. Ainsi, les acteurs éducatifs ne seraient plus enfermés dans les frontières de services (éducation et surveillance, direction, enseignement...), mais pourraient construire des interactions éducatives. Toutefois nous observons déjà des collaborations entre ces partenaires permettant le décroisement du pédagogique et de l'éducatif. L'accent est particulièrement mis sur l'apprentissage atténuant l'enseignement. Dans ce contexte, les enseignants devraient s'impliquer davantage dans les différents espaces, au-delà de la classe, les contraignant à changer leurs pratiques pédagogiques. L'ouverture des espaces a toutefois ses limites. Le fonctionnement de type *open space*²⁶⁸ réside dans l'effacement des frontières et des usages des lieux avec la perte de leurs fonctions spécifiques. L'organisation des espaces ne doit pas perdre de vue la vocation du lieu qui est de mettre à disposition un lieu doté de ressources diverses pour apprendre, et non un lieu de consommation répondant aux besoins multiples des élèves relevant de la vie scolaire. Le 3C privilégie les temps éducatifs et compose avec les temps pédagogiques. Si le *Learning center* des bibliothèques universitaires offre un seul espace aux fonctions différentes dirigé par différents personnels, le 3C offre différents espaces parfois très éloignés dirigés par un personnel restreint. La configuration des espaces dans les établissements scolaires montre ses limites pour mettre en place un tel concept en France. Dans les pays anglo-saxons qui revendiquent le *Learning center*, l'organisation des établissements scolaires et la répartition des rôles des personnels diffèrent. Ainsi, la vie scolaire est partagée par l'ensemble de la communauté scolaire car il n'existe pas de corps équivalent au CPE. De plus, le 3C répond au service de la vie scolaire et à l'organisation de l'établissement en termes de gestion des élèves et d'optimisation du temps hors classe. Même si le CDI assure une fonction culturelle, d'animation et d'ouverture déjà liée à la sphère de la vie scolaire, le 3C impose un environnement éducatif du CDI recomposé, et fait bouger ses frontières. L'objectif de fusion des permanences et du CDI dans le 3C évacue le temps de la formation. Ce nouveau cadrage du temps scolaire et les dispositifs d'accompagnements pédagogiques et non d'enseignement laisse la place au travail en autonomie des élèves, cadrage qui serait assuré essentiellement par les professeurs documentalistes et les CPE car les professeurs de disciplines n'interviendraient qu'à la marge durant des temps restreints. Ces modalités d'organisation du

²⁶⁷ VERAN, Jean-Pierre. Centres de connaissances et de culture : quel modèle politique d'éducation ? 22 avril 2012, <http://blogs.mediapart.fr/blog/jean-pierre-veran/220412/centres-de-connaissances-et-de-culture-quel-modele-politique-d-ed>

²⁶⁸ Espace ouvert

service vie scolaire contraignent à une interdépendance des objectifs éducatifs et des objectifs pédagogiques. Françoise Chapron y voit un risque : « Le fonctionnement envisagé dans le learning centre engendre une confusion par "porosité" des flux d'élèves entre différentes activités relevant de deux logiques et de responsabilités différentes, les espaces de travail ou détente en autonomie pouvant faire office de permanence modernisées»²⁶⁹. Le détournement des fonctions de base du CDI par l'absence d'espaces adaptés dans la vie de l'établissement hors temps de cours est une dérive préjudiciable à l'enseignement dispensée dans ce lieu.

Le 3C donne une attention particulière à l'ouverture optimale des lieux au moins sur les heures de cours des élèves. Ici encore l'évolution du lieu se fait sur une critique de l'existant mettant en cause les horaires d'ouverture des CDI et des salles de travail considérés comme insuffisants. C'est un souhait légitime d'ouvrir plus largement ces lieux, toutefois l'application effective dans les établissements actuellement se heurte aux problèmes d'encadrement par du personnel compétent. Des solutions aléatoires sont envisagées et proposées. Ainsi, l'ouverture autonome par des élèves du foyer pose le problème de leur responsabilité en l'absence des adultes. Cette pratique est déjà observée dans le cadre du foyer mais reste délicate quand il s'agit de la responsabilité des salles de permanence, d'informatique et du CDI. De plus, la situation est plus compliquée dans les collèges où se trouve une population d'élèves plus jeunes. Les élèves participent déjà au fonctionnement des CDI mais leur participation doit s'inscrire dans une démarche éducative et non palier à un manque de personnel. Si l'accès libre est le plus souvent revendiqué par les élèves, cette sollicitation est également contrariée par l'ambition pédagogique des lieux. La multiplicité des séquences pédagogiques nécessitant des lieux adaptés offrant des outils numériques pose de façon récurrente des problèmes d'accueil de tous les groupes cumulés à l'accueil des élèves autonomes dans les espaces. Le CDI n'est pas un espace réservé au seul temps libre des élèves car il accueille des séances pédagogiques. Un accès efficace aux ressources est nécessaire mais c'est le processus de l'acquisition des connaissances qui forme l'élève. Une accessibilité maximale étendue au soir est envisagée dans une logique de service mais ouvert à des usagers extérieurs à l'établissement dans une logique de formation tout au long de la vie dépassant le cadre scolaire (certains CDI ont été conçus avec un accès direct de l'extérieur). La recherche d'une rentabilisation des équipements et d'ouverture maximum est, de plus en plus, mise en avant à l'interne comme à l'externe sur le temps scolaire et hors

²⁶⁹ *Ibid.* p. 260

scolaire. Toutefois l'ouverture proposée par le *Learning center* le *week-end* et en semaine 24h24 est difficilement réalisable dans un établissement scolaire si l'on ne fait pas appel à du personnel extérieur à l'établissement.

Le 3C met à disposition des services (soutien, conseil, accompagnement) pour les élèves appelés usagers. Il propose un guichet unique qui satisferait les demandes des élèves usagers en incluant un service assistance. La posture de l'élève apprenant est dévoyée pour satisfaire ses besoins en tant que consommateur. Le 3C privilégie animation et communication. La consommation de services domine le lieu de formation et d'apprentissages construits. Sous prétexte que les élèves privilégient le lieu de détente, ludique, riche de documents de distraction, ou d'équipements informatiques pour jouer, faut-il agir au détriment du lieu de travail, de lecture ou d'apprentissage²⁷⁰. Le CDI est un lieu de vie préparant les élèves à la vie citoyenne, mais il y a un risque de dérive en transformant cet espace en simple lieu de vie de forme cybercafé qui supprimerait progressivement le lieu apprentissage et d'éducation. Si le terme service a été utilisé à l'origine des CDI, l'évolution du lieu a permis de permettre que la fonction pédagogique du lieu est aujourd'hui primordiale. Si la fonction sociale du lieu est déjà présente dans les CDI, privilégiant échanges et partages avec les élèves, la fonction d'accueil est privilégiée afin de satisfaire les besoins des usagers.

Le fonctionnement du 3C demanderait une clarification de la répartition des responsabilités et des missions de chacun à l'intérieur de l'espace. Le personnel est censé avoir des compétences multiples, être flexible et polyvalent afin de pouvoir évoluer dans les espaces, mais quelles sont les limites de ces notions ? Frédérique Yvetot, professeur documentaliste, voit dans le *Vademecum* de bonnes pistes d'action, mais estime qu'il est incomplet pour accompagner dans la réalisation d'un 3C car « il lui manque une réflexion et des pistes sur l'identité, le rôle et le statut de chacune des personnes en charge du lieu »²⁷¹. Le personnel de vie scolaire et les assistants d'éducation surveillent les élèves mais manquent de moyens pour accompagner ceux-ci. Le professeur documentaliste a en charge la gestion d'un centre de ressources documentaires mais également la formation des élèves. Le risque dans la configuration du 3C est de voir s'imposer de façon croissante des tâches de gestion du lieu et des outils numériques ainsi que des formations et des animations auprès des enseignants au détriment de la formation des élèves. Les missions du professeur documentaliste risquent de

²⁷⁰ *Ibid.*, p. 103

²⁷¹ YVETOT, Frédérique. *Mode d'emploi vers un 3C*. Café pédagogique

subir un glissement imposé par le 3C vers un rôle d'animation, d'accompagnement, d'expertise et de conseil. La contrainte du statut du professeur documentaliste et la logique des missions de la vie scolaire ne sont pas compatibles. Les conflits récurrents de ces dix dernières années montrent des tensions à ce sujet. Au fur et à mesure des années les missions des professeurs documentalistes se sont cumulées au gré des besoins du système éducatif. Si les fonctions du CDI changent cela peut modifier les missions des professeurs documentalistes. Le fonctionnement du 3C leur attribue un nouveau rôle de professionnels capables d'ingénierie pédagogique²⁷² dotés de compétences en informatique et de gestion des ressources. Brigitte Pierrat, professeur documentaliste, expert du second degré au Ministère de l'Education Nationale, y voit une opportunité pour le professeur documentaliste de faire valoir son expertise et de s'affranchir du poids de la tradition²⁷³ : « Il n'a aucune raison légitime de pleurer son paradis perdu : s'adapter pour survivre ou disparaître, la question ne se pose pas longtemps »²⁷⁴. François Daveau, Secrétaire général du CEDIS, y voit un détournement de la profession comme moyen technique au détriment de la fonction enseignante²⁷⁵.

Le 3C nécessite l'évolution et l'amélioration de l'aménagement des locaux et de l'espace architectural, contraignant l'existant des établissements scolaires. Nous sommes confrontés dans l'Education Nationale à une dépendance politique et économique des collectivités territoriales (financement des collèges par les départements et des lycées par les régions) concernant les bâtiments pour les constructions et les aménagements ainsi que pour les équipements. Depuis les années 90, celles-ci se sont efforcées de répondre aux attentes des CDI par de transformations physiques, s'opérant par une restructuration ou une construction. Ces modifications se sont souvent réalisées par agrégation successives des espaces sans lien entre eux offrant des établissements non homogènes. Depuis 20 ans ces projets architecturaux prennent appui sur la volonté politique de transformer ou infléchir l'image d'un établissement avec une ambition pédagogique nouvelle mais aussi la possibilité d'utilisation des locaux scolaires par les municipalités (accès extérieur direct) pour un usage non scolaire. La conception de l'espace architectural des CDI n'a vraiment été pensée qu'à partir des années de leur création en 1974, avec le regroupement des équipements et des locaux épars dans un

²⁷² Les professeurs documentalistes. *Op. cit.*

²⁷³ PIERRAT, Brigitte. « A la croisée des mondes ». *Cahiers de l'éducation* n°118, octobre 2012. p.14

²⁷⁴ *Ibid.*, p.14

²⁷⁵ DAVEAU, François. « Le détournement ». *Inter CDI*, n°235, janvier/février 2012. p. 6

même lieu. L'exemple d'un projet de construction dans un lycée de Reims en 1997 montre que les préoccupations actuelles du 3C étaient déjà d'actualité²⁷⁶ : les enseignants de discipline se rendent au CDI et les professeurs documentalistes appuient leurs démarches en facilitant les accès aux informations, le lieu est doté de petites salles, d'espaces polyvalents qui s'inscrivent dans la logique du développement du travail autonome des élèves, d'un espace d'art, des espaces de visionnements collectifs. Le deuxième exemple du lycée à Châlons-en-Champagne en 2004 montre également un CDI lieu de rencontres « étroitement associé à la vie scolaire, les salles de permanence étant à proximité immédiate »²⁷⁷, situé près de tous les points stratégiques de l'établissement foyer, orientation, salles multimédias, salle des professeurs. Le dernier exemple d'un collège de l'agglomération de Troyes prouve que les « différents espaces traduisent architecturalement une pédagogie active, appuyée sur le travail de l'élève, les ressources documentaires et les nouvelles technologies »²⁷⁸. Dès lors, nous constatons que l'ambition de modernité, de flexibilité, de répartition et de combinaison des zones et des espaces ou salles de travail équipées ont déjà été pensées dans l'aménagement des CDI des établissements scolaires auparavant. Actuellement, aucune normes nationales en matière de construction des CDI et des 3C n'existent, ce qui permet une certaine souplesse dans les choix d'aménagement en fonction du contexte. Dans certaines académies, des documents conseils et de guidage dans l'élaboration des projets de rénovation existent. Le document guide pour organiser l'espace CDI comme espace de formation des élèves, conçu en 2000 dans l'académie de Rouen²⁷⁹, montre déjà la volonté de concevoir des CDI fonctionnels organisés en zones spécialisées et évolutives comprenant du mobilier fonctionnel et modulable et du matériel numérique en réseau. Nous estimons que le modèle proposé présente les mêmes fonctions du 3C : un espace médiathèque éducative ayant une fonction d'accueil et un espace documentaire pédagogique ayant une fonction d'enseignement²⁸⁰. L'apport essentiel du 3C est la prise en compte des autres lieux de travail de l'établissement. Aujourd'hui, nous constatons que la majorité des établissements possèdent des CDI modernes même si certains présentent encore une configuration peu fonctionnelle. Il est possible que l'architecture du lieu puisse avoir un impact sur le fonctionnement du 3C, la configuration de l'espace ayant des incidences sur l'incitation à apprendre. Toutefois cela ne suffit pas car le

²⁷⁶ DURPAIRE, Jean-Louis. *Le CDI : entre multipolarité et virtualité*. *Op.cit.*, p.75

²⁷⁷ *Ibid.*, p.76

²⁷⁸ *Ibid.*, p.78

²⁷⁹ RAGACHE, Claude, TREUT, Michel, VIGER, Jean-Pierre. *Organiser l'espace CDI : un espace de formation des élèves*. Rectorat de Rouen, 2000.

²⁸⁰ *Ibid.*, p.12

projet architectural ambitieux se joue à l'échelle de l'établissement. Les nouveaux besoins dans les conceptions architecturales des CDI ont déjà été pris en compte par le développement des pratiques de formation des élèves. L'investissement des collectivités territoriales recherche de plus en plus une rentabilisation des équipements (informatique, nouveaux bâtiments) et une ouverture maximum sur le temps scolaire et hors scolaire. Ceci est actuellement appliqué selon les spécificités de l'établissement (internat, classes préparatoires,...). Cette demande qui dépasse le cadre scolaire est identique dans les bibliothèques publiques et les bibliothèques universitaires dans le cadre du *Learning center*. Toutefois, il est justifié de s'interroger sur la faisabilité d'application des 3C si comme l'indique Jean-Louis Durpaire, lors du séminaire de l'ESEN, il n'y aura pas de construction, il n'y aura pas de guide de construction pour les collèges et les lycées, ni d'argent pour modifier les CDI en *Learning center/3C*²⁸¹.

3.2.2 Usages et pratiques pédagogiques dans l'espace d'apprentissage

Le 3C est un projet éducatif mais aussi pédagogique. Dans sa dimension pédagogique, il part du postulat de modification des conditions de formation des élèves. L'enseignement magistral est ici décrié au profit de l'apprentissage dans le cadre d'une pédagogie active (recherche et sélection d'informations, production et analyse critique) s'appuyant fortement sur l'autonomie de l'élève, par un accompagnement, une aide, du tutorat, des conseils pour la personnalisation de son parcours dans l'établissement ou à distance. Le fonctionnement *in situ* s'appuie sur la collaboration de la vie scolaire, des professeurs de disciplines et du professeur documentaliste pour mettre en place des services répondant au parcours de l'élève. Toutefois l'institution fait peser sur les professeurs documentalistes une responsabilité centrale : « les espaces documentaires doivent s'ouvrir, les documentalistes, membres à part entière de l'équipe éducative, doivent être des moteurs de l'innovation pédagogique »²⁸². Dans le 3C, la formation d'apprentissages disciplinaires, informationnels, sociaux ou citoyens peuvent être faits par tous les personnels de l'établissement. Le système éducatif du *Learning center* anglo-saxon permet cette approche car la collaboration entre enseignants, bibliothécaires et les

²⁸¹ Séminaire ESEN « Du CDI au Learning centre » 23 – 25 mars 2011 : compte rendu des professeurs documentalistes de l'académie de Rouen.

²⁸² BISSON-VAIVRE, Claude. « Les politiques documentaires ». *Cahiers de l'éducation*, n°118, octobre 2012. p.6

autres services est permanente. Par contre en France, la collaboration des différents partenaires de l'établissement se heurte à un fonctionnement.

Le 3C va dans le sens du nouveau système éducatif qui se met en place depuis plusieurs années proposant des modes de transmissions différents du modèle traditionnel et une réflexion sur les apprentissages. En effet, l'apprentissage a supplanté la transmission, la valorisation de la démarche de construction individuelle tend à faire disparaître la transmission. L'enseignement secondaire français s'est construit sur une forme de l'enseignement présentiel et frontal et sur le cloisonnement des disciplines. Désormais, la transmission du savoir se heurte au savoir accessible partout et à tout moment, et au savoir sur internet. Si le savoir est accessible à tous, la question qui peut se poser est de savoir comment le transmettre. Les enseignants développent de nouvelles pratiques pédagogiques adaptées aux besoins des élèves. L'enseignement frontal passant injustement pour autoritaire est réfuté au profit des pédagogies « actives » ou « inversées » (cours produits par les enseignants et proposés en ligne aux élèves). La querelle qui oppose « les pédagogues » qui pensent qu'il y a trop de cours magistraux, trop de travail, et « les républicains » qui pensent qu'il n'y a plus assez de contenus, plus assez d'exigence, n'est pas récente. Les professeurs ont toutefois des conceptions divergentes des finalités et des modes d'organisation de l'enseignement validant essentiellement la logique de savoir. Cette vision de l'enseignement faisant appel aux méthodes actives n'est pas nouvelle. En effet, dès les années 60, de nombreuses rénovations incitent les enseignants à adopter des méthodes pédagogiques différentes valorisant le travail autonome, la pédagogie documentaire, les méthodes actives. L'organisation disciplinaire des apprentissages reste juxtaposée et hiérarchisée mais il existe aussi un enseignement transdisciplinaire et interdisciplinaire. Aujourd'hui par le 3C nous voyons que cette réflexion est toujours d'actualité. Pourtant, nous observons que ces nouvelles pratiques pédagogiques, avec l'élève acteur de sa formation et dans laquelle la documentation tient une place centrale se sont fortement développés depuis 10 ans (Travaux Personnels Encadrés²⁸³, Itinéraire De Découverte²⁸⁴, Projet Pluridisciplinaire à caractère Professionnel²⁸⁵). Dans leur grande majorité les enseignants reconnaissent que la transmission orale du savoir sous forme d'un enseignement magistral ne suffit plus, et que d'autres formes de transmission du savoir doivent lui être associées. Toutefois le 3C minimise l'enseignement et favorise

²⁸³ TPE

²⁸⁴ IDD

²⁸⁵ PPCP

l'apprentissage autonome ou accompagné ce qui peut poser des problèmes de suivis efficaces des élèves. Ce parcours personnalisé des élèves est énergivore pour les professeurs. Ces choix pédagogiques ne sont pas débattus et semblent largement utopiques aujourd'hui au regard de l'articulation des activités pédagogiques et des méthodes de la majorité des professeurs.

L'idée centrale du fonctionnement du 3C s'appuie sur l'autonomie de l'élève. Cette approche pédagogique vise à rendre les élèves plus actifs et motivés dans leurs apprentissages. Le travail autonome est d'abord libérateur. Il émancipe l'élève et le professeur de la contrainte permanente du rythme collectif commun et permet également de relancer l'intérêt de l'élève et d'accroître sa motivation, de le rendre actif et critique dans ses apprentissages et ses démarches²⁸⁶. Avec le renforcement des environnements numériques de travail, l'enseignement du professeur est mis en concurrence. La flexibilité des espaces de travail du 3C permet de diversifier les espaces temps faisant appel à l'autonomie des élèves. Nous sommes d'accord sur le postulat qui affirme qu'il ne suffit pas d'acquérir à l'école seulement des connaissances, il faut apprendre à apprendre, posséder des méthodes de travail, la capacité et la volonté de se former en permanence, en étant capable de s'auto-approprier des méthodes personnelles et des environnements de travail. Les enseignants ayant alors un rôle essentiel à jouer consistant à aider et à accompagner les élèves à acquérir et intégrer des compétences puis à mettre en lien celles-ci²⁸⁷. Mais si l'autonomie est individuelle, elle ne signifie pas individualisme s'inscrivant dans une démarche personnelle faisant appel à la débrouillardise. Pourtant, dans le 3C, l'apprentissage et le guidage de l'élève supplante l'enseignement. Anne Cordier, Maître de conférences, et Eric Delamotte, Professeur des Universités, tous deux en Sciences de l'information et de la Communication, mettent en évidence un troisième modèle, le *training* reposant sur un apprentissage autonome²⁸⁸. Dans ces trois modèles, l'autonomie ici envisagée est essentiellement relative à l'accès physique des lieux du 3C, au matériel et aux ressources. Le principe utilitaire de services prime sur le principe pédagogique du lieu. Dès lors, François Daveau, interroge sur la fonction du lieu : « les lieux d'enseignement sont-ils des « cybercafés » ? »²⁸⁹. Dans cette configuration où le numérique est énergivore, il est à craindre que le professeur documentaliste n'endosse seul la responsabilité d'organisation de ce lieu en tant qu'expert sur les ressources et les lieux, restreignant ainsi son rôle à la mise à

²⁸⁶ LIQUETE, Vincent et MAURY, Yolande. *Le travail autonome*. Armand Colin, 2007. p. 211

²⁸⁷ *Ibid.*, p. 13

²⁸⁸ CORDIER, Anne et DELAMOTTE, Eric. « Quel(s) modèle(s) culturel(s) pour penser un curriculum infodocumentaire ? » *Médiadoc*, mai 2013, p.3

²⁸⁹ DAVEAU, François. « Le bluff des 3C ». *Inter CDI*, n°243, mai/juin 2013. p. 7

disposition de ressources numériques et de bouquets de ressources en ligne voire celui de guichetier de ressources numériques.

De plus, le 3C interroge sur l'ambition de formation des élèves. L'apprentissage du 3C se positionne dans une démarche constructiviste de l'auto-apprentissage de l'apprendre à apprendre, notion d'autonomie de l'élève dans ses apprentissages déjà existant depuis les années 60 et largement inspirés des modèles anglo-saxons. Il est envisagé comme une réponse aux besoins ponctuels des élèves par un accompagnement, une aide, du tutorat et des conseils à la demande, alors qu'une médiation pédagogique en amont ou simultanément serait bénéfique et formateur. Le 3C privilégie une adaptation aux outils numériques mais l'ambition de véritable formation des élèves est restreinte à un apprentissage aléatoire. L'accompagnement des élèves est personnalisé pour la mise en place de parcours de formation individualisés, encourageant l'autonomie et l'initiative, toutefois le postulat annonçant que l'élève sait ce dont il a besoin et qu'il suffit d'augmenter ses compétences, nous paraît dangereux. Françoise Chapron estime que « là est la vraie question, celle de la conception de l'apprentissage dissimulée derrière la vitrine attrayante »²⁹⁰.

Le 3C envisage le décroisement du pédagogique et de l'éducatif pour l'apprentissage des élèves. Une réponse ponctuelle et aléatoire aux besoins de ceux-ci est envisagée, par des personnes encadrants qui ne seraient pas nécessairement des professeurs. Pourtant, l'organisation de l'autonomie n'est pas envisageable sans progression et suivi régulier des élèves. Si le professeur devient un médiateur, un accompagnateur, celui-ci ne répondra à des requêtes de l'élève épisodiques et non progressives. L'autonomie se construit. Françoise Chapron réfute le positionnement du 3C où « l'autonomie informationnelle est postulée comme acquise dans cette configuration ou au moins ne nécessitant qu'un accompagnement à la demande... »²⁹¹. Elle démontre que « créer les conditions d'une réelle construction de savoir à travers la médiation du document et de l'information par l'élève, c'est le placer au cœur d'un processus où il est acteur et non consommateur passif plus ou moins habile... »²⁹². L'autonomie de l'élève est un leurre. Elle nécessite l'enseignement de certaines notions. Un accompagnement ne suffit pas, il faut didactiser les savoirs, or dans le *Vademecum* du 3C rien

²⁹⁰ CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique. Op.cit.*, p. 251

²⁹¹ *Ibid.*, p. 251

²⁹² *Ibid.*, p. 182

n'est dit sur la didactique²⁹³. Apprendre à évaluer l'information, c'est apprendre à la questionner. L'apprentissage est alors long et difficile, sinon on en reste à des réponses aux questions sans conceptualiser. Dès lors, c'est une illusion de savoir. Laisser les élèves accéder seuls à l'information disponible sur la toile revient à les mettre en situation d'échec. Il faut donner du sens à la présence hors enseignement, développer le sentiment d'appartenance et de responsabilité mais ne pas faire peser toute cette responsabilité aux élèves. Engager l'apprenant à s'investir, le motiver et l'encourager par une simple guidance pédagogique qui propose des méthodes, est une démarche qui ne s'inscrit pas dans une progression d'enseignement. En outre, Silvia Ham estime que ce système est parfaitement inégalitaire : « D'un point de vue pédagogique, le modèle du learning centre élude complètement la question du rapport à l'écrit et à la lecture chez la plupart de nos élèves. Ce modèle ne peut que contribuer à la réussite d'élèves qui n'éprouvent pas de difficultés et donc, est parfaitement inégalitaire, car il ne suffit pas de multiplier à l'infini les accès aux ressources et au savoir, au nom de l'égalité des chances, pour permettre la construction du savoir »²⁹⁴. Nous pensons que le 3C peut convenir à un public étudiant car le fonctionnement est basé sur la multiplicité des activités et une large autonomie lors de leurs recherches documentaires, mais reste aléatoire face à un public de collégiens et de lycéens.

Dans ce nouveau cadre d'enseignement et d'apprentissage, le 3C envisage une fusion entre la pédagogie et documentation : « [le Learning center] relève d'une dynamique d'enseignement qui fait bouger les frontières entre l'enseignement traditionnel et la documentation »²⁹⁵. Pour Suzanne Jouguelet « L'intérêt du modèle de *Learning center* réside principalement dans une vision plus globale et plus intégrée de l'acquisition et de la diffusion des connaissances (enseignement, documentation, recherche) face au modèle traditionnel séparant d'une part approche pédagogique, d'autre part fourniture d'informations et de documents pour la bibliothèque universitaire »²⁹⁶. Le CDI est affecté par ces changements car s'il est actuellement un outil pédagogique complémentaire des enseignements disciplinaires ayant une finalité d'autonomie informationnelle à construire, et mettant en activité les élèves dans

²⁹³ « Les journées des professeurs documentalistes de l'enseignement privé ». *Inter CDI*, n°241, janvier/février 2013. p. 9

²⁹⁴ HAM, Silvia. « Le "learning centre", un modèle incontournable ? » *Les trois couronnes*, 6 avril 2011

²⁹⁵ *Les professeurs documentalistes. Op. cit.*, p.118

²⁹⁶ JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche : rapport à madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Op. cit.* p.45

une pédagogie active par le travail sur document, le 3C pourrait faire perdre à cet espace sa fonction pédagogique au profit d'un espace de services, au service de l'utilisateur.

Le discours se veut rassurant sur le fait que les nouvelles démarches pédagogiques peuvent infléchir la place des ressources informationnelles et le rôle des professeurs documentalistes²⁹⁷, mais cela reste flou, sans démarcation précise. De fait, le CDI risquerait de fonctionner en marge du système d'enseignement. Le professeur documentaliste n'étant plus seul, mais accompagné de personnels avec des missions et des statuts différents, serait contraint d'adopter une fonction adaptable et polyvalente. Comme nous l'avons signalé précédemment, le risque d'une telle configuration est l'accompagnement de l'élève à la carte sans suivi pédagogique cohérent et un apprentissage empirique.

Le concept du 3C « est une base de réflexion qui peut être en résonance avec l'évolution des méthodes pédagogiques dans le cadre de l'enseignement par compétences »²⁹⁸. L'évolution des pratiques pédagogiques s'appuie sur la réforme du lycée, la rénovation de la voie professionnelle, et sur la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences. Le socle commun a été mis en place en 2005 par la loi d'Orientation et de programme pour l'avenir de l'École, l'école des compétences de la Commission européenne. Ceux-ci se réfèrent aux compétences pour la formation tout au long de la vie définie au niveau de l'Europe, mais également aux directives européennes par le biais de l'OCDE, afin de soumettre les systèmes scolaires aux intérêts économiques. Il y a des savoirs à acquérir comme base d'une culture générale dont le 3C serait un maillon essentiel. Bernard Stiegler, philosophe, accuse cette économie de la connaissance de détruire la connaissance, les savoirs²⁹⁹. Le 3C s'inscrit dans la logique de ce Socle au détriment de la transmission des connaissances car la priorité à l'école n'est plus donnée aux savoirs mais aux compétences. Nico Hirtt, rédacteur en chef de la revue trimestrielle *L'école démocratique* et auteur de divers ouvrages sur l'école, voit dans cet enseignement par compétences une mystification pédagogique : « Ce qui caractérise cette approche par compétences, c'est que les objectifs d'enseignement n'y sont plus de l'ordre de contenus à transférer mais plutôt d'une capacité d'action à atteindre par l'apprenant. Une compétence ne se réduit ni à des savoirs, ni à des

²⁹⁷ *Les professeurs documentalistes. Op. cit.*, p.34

²⁹⁸ *Les professeurs documentalistes. Op. cit.*, p.118

²⁹⁹ KAMBOUCHNER, Denis. MEIRIEU, Philippe. STIEGLER, Bernard, GAUTIER, Julien, VERGNE, Guillaume. *L'école, le numérique et la société qui vient*. Mille et une nuits, 2012. Collection Les Petits Libres. p.51

savoir-faire ou des comportements »³⁰⁰. Alexandre Serres, Maître de conférences en Sciences de l'Information et de la Communication, et co-responsable de l'URFIST³⁰¹ de Rennes, y voit une illusion pédagogique³⁰². Cette pensée se retrouve à l'échelle internationale. Elle prend appui sur les conceptions de flexibilité et d'adaptabilité pour un marché du travail en constante évolution³⁰³. Il s'agit d'une adaptation à la société et au monde du travail usant d'une approche par des savoirs, savoir-faire et comportements socialement utiles et référés au concept de formation tout au long de la vie adopté par l'Europe³⁰⁴. Dans ce processus plusieurs objectifs sont posés : la numérisation de l'enseignement, l'implication des changements de posture dans sa vie personnelle, citoyenne et professionnelle, l'adaptation des pratiques des enseignants en pédagogie différenciée, les apprentissages scolaires servant à construire un humain pourvu de compétences pouvant être utilisés. Le capital de compétences à acquérir par l'élève est une combinaison de savoirs, savoirs faire et d'attitudes.

Le décloisonnement spatial et temporel des apprentissages envisageait dans le 3C, nécessite un espace temps différent dans l'établissement et un espace différencié. Les personnels et les élèves, usagers du 3C, travaillent seuls ou en groupe, en présentiel ou à distance. Cette ambition passe par le décloisonnement des lieux et des savoirs disciplinaires. L'organisation en référence à l'emploi « du temps » des élèves est contestée au profit de l'emploi « des temps des élèves », pour mieux individualiser leurs parcours de formation. La pertinence de la structure classe est interrogée. Cette nouvelle organisation des temps scolaires devrait favoriser toutes les formes de travail des élèves (encadré, accompagné, en autonomie, seul ou en groupe, pendant les horaires scolaires ou au-delà). Cet espace hors les murs permettrait également un accès à des ressources extérieures de l'établissement mais aussi dans différents lieux de l'établissement. Cette vision idyllique d'un apprentissage multiforme pourrait être confrontée à des problèmes d'organisation, car la multiplicité des parcours individuels ou en groupes des élèves nécessitent un espace très grand, des outils en nombre, et un accompagnement suivi.

³⁰⁰ HIRTT, Nico. « L'approche par compétences : une mystification pédagogique ». *L'école démocratique*, n°39, septembre 2009. p.3

³⁰¹ Unité Régionale de Formation à l'Information Scientifique et Technique de Bretagne et des Pays de la Loire

³⁰² SERRES, Alexandre. *Former les élèves à l'art du filtrage : quelques écueils à éviter*. Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information. Conférence du 21 et 22 mai 2013, Lyon

³⁰³ BIAGINI, Cédric. *L'empire numérique : comment internet et les nouvelles technologies ont colonisé nos vies*. *Op. cit.*, p.145

³⁰⁴ CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique*. *Op.cit.*, p. 174

L'espace proposé par le 3C serait un facilitateur de démarches pédagogiques innovantes. Le postulat annoncé serait que l'organisation d'un lieu ferait évoluer les pratiques des enseignants. Suffit-il de changer l'espace pour changer les pratiques dans cet espace ? Une réflexion sur les espaces scolaires permet de proposer une organisation des enseignements différents pouvant être bénéfique pour l'apprentissage, mais également néfaste selon les points de vue de chacun. Nous reconnaissons que loin d'être un simple environnement, passif et neutre, l'espace devient éducateur et objet éducatif³⁰⁵. Ainsi il semblerait que la transparence des salles de classe favoriserait la communication des esprits et le sentiment d'appartenance à la communauté mais le regard de tous sur tous est indiscret. Il s'agit alors de trouver une juste relation entre le privé et le public³⁰⁶. Toutefois Bernard Quirot, architecte constate une assez faible interaction entre l'espace et l'évolution des pédagogies ou des pratiques³⁰⁷. En outre l'espace architectural ne pourrait pas suivre l'évolution des pratiques pédagogiques car il existera un décalage entre la volonté de faire et la faisabilité dans les établissements scolaires. Pour Philippe Tournier, proviseur, les bâtiments ne sont pas une entrave à l'évolution pédagogique : si l'école n'évolue pas c'est pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le bâti dans lequel elle se trouve³⁰⁸. Il pense que configurer différemment des espaces ne suffit pas à modifier des pratiques³⁰⁹. En outre Frédérique Yvetot, professeur documentaliste, alerte : « le lieu, ses ressources et ses outils ne suffisent pas à eux seuls pour induire de nouvelles pratiques et contribuer à la réussite des élèves »³¹⁰. Le constat de Maurice Mazalto, ancien proviseur, et de Luca Paltrinieri, philosophe, est que la configuration des établissements scolaires peine à se défaire du modèle architectural en France : « l'une des caractéristiques des espaces scolaires semble être leur décalage par rapport aux finalités éducatives assignées ainsi que leur inadéquation à des demandes éducatives en évolution constante. Entre les évolutions des espaces et les pratiques, il existe un écart impossible à combler... »³¹¹.

³⁰⁵ MAZALTO, Maurice, PALTRINIERI, Luca. « Les espaces scolaires ». *Revue Internationale d'éducation*, n°64, décembre 2013. p.33

³⁰⁶ *Ibid.*, p.39

³⁰⁷ QUIROT, Bernard. « Les espaces scolaires ». *Revue Internationale d'éducation. Op. cit.*, p.89

³⁰⁸ TOURNIER, Philippe. Luca. « Les espaces scolaires ». *Revue Internationale d'éducation. Op. cit.*, p.91

³⁰⁹ MAZALTO, Maurice, PALTRINIERI, Luca. « Les espaces scolaires ». *Revue Internationale d'éducation. Op.cit.*, p.79

³¹⁰ YVETOT, Frédérique. « Le Learning Centre n'est plus, vive le 3C ? » *Café pédagogique*, 15 avril 2012

³¹¹ MAZALTO, Maurice, PALTRINIERI, Luca. « Les espaces scolaires ». *Revue Internationale d'éducation Op.cit.*, p.36

3.2.3 *L'outil numérique dans les apprentissages*

L'utilisation de l'outil numérique dans l'enseignement montre qu'il existe parfois un malaise face à un changement, un désarroi au nom de l'humain ancré dans des pratiques culturelles, lettrées et savantes héritières du XIXe siècle et de ses valeurs. La rencontre des humanités et du numérique, *digital Humanities*, montre les efforts multiples et divers de l'adaptation à la culture numérique du monde savant. Ceci a un effet sur l'attitude des institutions culturelles et universitaires vis-à-vis du numérique comme phénomène culturel. La réflexion sur la place du numérique dans l'enseignement et particulièrement dans le 3C révèle *a contrario* une angoisse de la déconnexion, le règne de l'immédiateté et de la toute puissance. Cette emprise impose des changements sociaux, cognitifs et psychologiques. Cédric Biagini dénonce ce pouvoir absolu : « le pouvoir des nouvelles technologies est tel que même celles et ceux qui tentent d'en contester certains aspects, de vouloir les réguler ou de leur donner des limites, doivent dans le même temps y prêter allégeance, sous peine de passer pour des rétrogrades, des passéistes ou d'horribles réacs »³¹². Yves Desrichard, Conservateur des bibliothèques, craint qu'une infobésité ne guette désormais l'utilisateur³¹³. Enfin, l'héritage des Lumières – c'est-à-dire le projet de l'autonomie de l'individu – entre-t-il en conflit avec le développement du numérique ?

Enseignement et numérique : historique

De manière récurrente, depuis 40 ans, l'utilisation du numérique dans l'apprentissage est utilisée comme argument en faveur de l'enseignement. La société du numérique change la manière de travailler. L'entrée du numérique dans l'enseignement et dans les pratiques d'enseignement des professeurs n'est pas récente, et des plans numériques se succèdent depuis les années 80. En 1985, le Plan informatique pour tous fait entrer les technologies de l'information et de la communication à l'école. A partir des années 1990, nous avons vu l'intégration progressive de ces évolutions technologiques et le développement de l'accès à Internet. Le développement du numérique dans les établissements s'appuie sur un rapport de 2010³¹⁴, d'un plan de développement des usages du numérique à l'école³¹⁵ et plus récemment

³¹² Ibid., p.31

³¹³ DESRICHARD, Yves. *Tristesse du numérique. Op. cit.*, p.31

³¹⁴ FOURGOUS, Jean-Michel. *Réussir l'école numérique. Op. cit.*

sur une communication du Ministère de l'Education Nationale³¹⁵. Les objectifs ambitieux sont d'éviter la fracture numérique pour donner aux futurs citoyens la maîtrise des nouveaux outils de communication, utiliser le numérique pour la pédagogie, préparer aux métiers de demain en développant la culture de l'informatique et des outils numériques, développer l'autonomie par les outils numériques, éduquer au numérique pour responsabiliser les élèves et les adultes face aux enjeux de la société numérique, prolonger le temps de l'école par le numérique et de favoriser l'égalité des chances et la réussite scolaire. La mise en place du B2i³¹⁷ - attestation de compétences développées par les élèves tout au long de leur cursus lors d'activités intégrant les TIC dans le cadre de l'enseignement scolaire - accompagne l'apprentissage par le numérique. Jusqu'à maintenant, les réformes pour faire pénétrer l'informatique à l'école se sont révélées être des projets disparates ne permettant pas une consolidation pérennes du cadre. Pour Jean-Michel Fourgous, rédacteur du premier rapport, la question est de savoir comment rattraper notre retard et jouer un rôle indéniable dans la compétition mondiale³¹⁸. Dans cette configuration, les enseignants vont devenir des guides, des « metteurs en scène », des « ingénieurs pédagogiques »³¹⁹, la pédagogie évoluant « d'un mode présentiel, disciplinaire et instructiviste vers un mode mixte (présentiel et *e-learning*), transdisciplinaire, où l'élève sera acteur, au centre de l'apprentissage, soit une pédagogie constructiviste »³²⁰. Toutefois pour Yves Desrichard, « la médiation numérique donne de fausses réponses et de mauvaises solutions... ce qui nous conduit à la fausse illusion de la médiation numérique intellectuelle, qui ne change rien, mieux si l'on peut écrire, qui aggrave les conditions de la médiation... »³²¹. Cette volonté de mettre les richesses du multimédia au service de la modernisation pédagogique se heurte également à un retard récurrent de l'Education Nationale de mise à disposition des outils numériques.

³¹⁵ *Plan de développement des usages du numérique à l'école*. Ministère Education Nationale ,25 novembre 2010

³¹⁶ *Faire entrer l'école dans l'ère du numérique : point d'étape de l'entrée de l'école dans l'ère du numérique*. Ministère Education Nationale, 10 juin 2013.

³¹⁷ Brevet informatique et Internet

³¹⁸ FOURGOUS, Jean-Michel. *Réussir l'école numérique*. *Op.cit.*

³¹⁹ *Ibid.*

³²⁰ *Ibid.*

³²¹ DESRICHARD, Yves. «Tristesse du numérique ». *BBF*, 2012, t.57, n°3, p.34

Nouvelles pratiques d'enseignement

Internet revêt la promesse de l'accès libre au savoir universel. Mais l'élève seul devant internet ou accompagné acquiert un savoir « bricolé » s'il se contente d'un usage servile de l'outil. L'informatique, le document numérique, les réseaux peuvent intervenir dans les enseignements à condition de prendre en compte les limites de l'outil et d'en faire un usage éclairé et critique. Bernard Stiegler, pense que « Ces technologies sont promues par le marketing, dans le contexte de guerre par la vitesse en quoi consiste l'économie dite de l'innovation (qui est surtout une économie de la destruction). Elles sont transférées dans la plus grande précipitation »³²². Pour lui ces technologies peuvent être aussi bien toxiques que thérapeutiques³²³. Les obstacles des professeurs à l'utilisation des TIC en classe ne sont pas seulement liés à leur scepticisme quant à un bénéfice pédagogique ou à une défiance craintive, mais aussi bien souvent au manque d'équipement dans les établissements.

Le développement de l'autonomie et l'accélération du processus de numérisation de l'enseignement a ouvert de nouvelles voies vers de nouvelles pratiques d'enseignement comme le travail accompagné autour de démarches d'autoformation et d'enseignement électronique à distance. Toutefois il nous semble qu'il est illusoire de penser que le numérique et les réseaux sociaux « humanise » à la place du personnel, et aussi de faire évoluer un comportement humain avec une solution technique telle que le numérique.

La conception du 3C s'appuie sur ces démarches numériques d'autoformation dans les différents espaces de celui-ci et hors les murs de l'établissement. A l'ère d'internet, l'enjeu éducatif se porte désormais sur l'autonomisation de l'apprenant, d'où le succès des *learning center*³²⁴. Les outils numériques, la machine, se positionnent dans et hors du temps scolaire et dans et hors l'établissement 24h/24. Ils permettent une offre flexible à n'importe quel moment et n'importe où, les repères espace temps étant bouleversés. L'enjeu du travail autonome serait de le considérer au-delà du temps et de l'espace scolaire notamment par le biais du prolongement et du suivi possibles via le *e-learning*³²⁵. L'accompagnement et la formation des usagers au numérique se fait dans l'établissement mais également à distance. Le numérique crée des porosités entre les temps et les espaces d'apprentissages. Cet

³²² KAMBOUCHNER, Denis. MEIRIEU, Philippe. STIEGLER, Bernard. *L'école, le numérique et la société qui vient*. Mille et une nuits, 2012. Collection Les Petits Livres. p.28

³²³ *Ibid.*, p56

³²⁴ BROPHY Peter. *La bibliothèque hybride*. *Op. cit.*, p.11

³²⁵ LIQUETE, Vincent et MAURY, Yolande. *Le travail autonome*. *Op.cit.*, p. 209

apprentissage à distance propose des classes virtuelles. Si bien que le 3C pourrait préfigurer l'école virtuelle du futur, la dématérialisation de l'école : « la classe ne se fera plus seulement dans un même lieu, au même moment, le temps extrascolaire pénétrera le temps scolaire et la relation enseignant-apprenant en sera renforcée...chaque élève apprendra à son rythme et choisira son cursus selon ses capacités et ses projets »³²⁶.

L'éclatement du groupe classe et la désynchronisation des cours s'appuieraient sur une organisation qui dépasse le cadre du 3C. Les expériences de classes inversées (cours numérique du professeur à lire en dehors du cours avec la correction des exercices en classe) interrogent sur le rôle et la présence du professeur, la communication entre les professeurs et les élèves se faisant à tout moment jusque dans la sphère privée. Les métiers des professeurs pourraient évoluer et subir une dérive énergivore.

L'association de l'autonomie des élèves et du numérique dans le 3C est traversée de contradictions, même si les pratiques numériques des jeunes sont très développées. Pour François Daveau, les enjeux promus sont en arrière-plan, politiques, économiques, masqués derrière l'argument omniprésent du numérique ou de l'autonomie-responsabilité des élèves à tout prix³²⁷. De plus, nous considérons que c'est un fantasme de dire que le numérique invente de nouvelles façons de penser et d'enseigner, et d'affirmer que l'outil est une opportunité pour améliorer les résultats des élèves. Jean-Michel Bazin, Maître de conférence en Sciences de l'information et de la communication et Nassira Hedjerassi, professeure des universités de sociologie affirme qu' « en assimilant l'accès matériel aux ressources à l'autonomie d'usage des élèves, le discours sur les Learning Centers ignore ... l'autonomie intellectuelle nécessaire à l'usage de ces outils : si les outils d'accès à l'information peuvent participer à la formation des élèves, ils n'y suffisent pas »³²⁸. Pour eux, avec les *Learning Center* et les 3C, « nous voyons ressurgir un mythe pourtant largement contredit par le quotidien des établissements : la stabulation libre devant les écrans des tablettes et autres didacticiels, permettrait de considérer les Learning Centers comme une alternative aux apprentissages traditionnels »³²⁹. Olivier Le Deuff, Maître de conférences en sciences de l'Information et de

³²⁶ FOURGOUS, Jean-Michel. *Réussir l'école numérique*. Rapport, 2010

³²⁷ DAVEAU, François. « Le bluff des 3C ». *Inter CDI*, n°243, mai/juin 2013. p. 6

³²⁸ BAZIN, Jean-Michel, HEDJERASSI, Nassira. « Prof doc : trouble dans une identité professionnelle ? » *Inter CDI*, n° 238, p.22

³²⁹ *Ibid.*, p.22

la communication, pense qu'il faut « prendre l'objet numérique comme un objet didactique et pas seulement comme un outil »³³⁰.

L'outil numérique permet d'animer et d'accompagner, mais le professeur enseigne-t-il encore ? Il ne s'agit pas d'attendre de miracles pédagogiques du numérique car les relations interpersonnelles sans la machine compte pour apprendre. L'autonomie et les cours en ligne ne peuvent éluder l'importance du lien dans la situation d'apprentissage. Il est vrai que l'individualisation est devenue la norme. La personnalisation du parcours scolaire, où les exercices sont auto-corrigés, selon le propre rythme d'apprentissage de l'élève dans le cadre de la numérisation de l'enseignement, transforme l'élève en client³³¹. Pourtant, donner accès aux informations et construire un système d'éducation qui enseigne comment naviguer dans le savoir, ne garantit pas que l'élève intégrera ces connaissances. L'enseignement sans enseignants ou simple accompagnateur, tel que le *e-learning* le propose, pose la question de la disparition de l'école en tant que lieu physique. La machine proposant des cours en ligne, et marginalisant le rôle du professeur. Cette transformation du métier impliquerait l'abandon de la transmission du savoir au profit de l'animation numérique. Le rôle de conseiller et médiateur du professeur documentaliste perd également de sa légitimité dans ce monde numérique où les points de vue et commentaires sont multiples sur les réseaux sociaux et sur les sites. La numérisation des enseignements consacre une vision utilisatrice de l'école³³² dans laquelle la formation de l'élève doit être économiquement rentable. Les expériences récentes faites aux Etats-Unis sur la classe sans professeurs, se positionnent dans un contexte de réduction budgétaire. Les ressources numériques peuvent-elles remplacer les enseignants ?

L'apprentissage avec le numérique cristallise des interrogations : permet-il d'améliorer l'apprentissage ? Les temps de l'appropriation des contenus avec le numérique sont modifiés par l'immédiateté des échanges et l'irruption de l'interactivité. La lecture numérique participe d'un processus de liquidation du type de lecture linéaire, profond et concentré accordant plus de temps à la réflexion et à la pensée, qui est propre au livre papier. Si les collections de documents papier permettent d'accompagner l'effort d'abstraction grâce une perception globale du livre imposée par la matérialité de l'objet, l'apprentissage avec internet impose aux

³³⁰ LE DEUFF, Olivier. » Les journées des professeurs documentalistes de l'enseignement privé ». *Inter CDI* n°241, janvier/février 2013. p.7

³³¹ BIAGINI, Cédric. *L'empire numérique : comment internet et les nouvelles technologies ont colonisé nos vies*. *Op. cit.*, p.158

³³² *Ibid.*, p.140

élèves de développer une attention dispersée par opposition à une attention soutenue nécessaire pour réfléchir et comprendre. Ainsi, la lecture devient superficielle, créant une profonde transformation de la relation entre le fragment et la totalité. Roger Chartier, historien français spécialiste de l'histoire du livre, de l'édition et de la lecture, montre la dissociation de la lecture numérique et de la compréhension du texte : « le monde numérique est un monde de fragments décontextualisés, juxtaposés, indéfiniment recomposables, sans que soit nécessaire ou désirée la compréhension de la relation qui les inscrit dans l'œuvre dont ils ont été extraits »³³³. Pour lui, « Il est sûr que les nouvelles manières de lire, discontinues et segmentées, mettent à mal les catégories qui régissaient le rapport aux textes et aux œuvres, désignés, pensées et appropriées dans leur singularité et cohérence »³³⁴. L'analyse de Thierry Baccino, chercheur au CNRS sur les différences de lecture d'un individu utilisant un support papier ou un support numérique montre également l'instabilité spatiale, la perte de temps dans une mémoire spatiale dégradée³³⁵. L'hypertexte sur internet introduit de la perturbation qui nuit à la compréhension de la cohérence du texte rendant la mémorisation difficile, et créant de la désorientation cognitive. La lecture sur le web tend à devenir superficielle, l'écrémage est centré sur la recherche d'informations plus que sur un travail en profondeur. La motivation face à l'outil numérique ne remplace pas la compétence nécessaire pour lire sur écran. A la sortie de lycée, les jeunes ne possèdent pas le degré de compréhension et d'analyse du texte correspondant au niveau universitaire. Les jeunes ne savent pas lire avec les compétences attendues (commenter, critiquer, interpréter, mémoriser). Ils procèdent avec un minimum d'effort d'apprentissage en privilégiant la collecte d'informations souvent par la méthode du « copier coller ». De cette manière, un apprentissage à la littératie numérique est nécessaire. En outre, nous voyons apparaître un nouveau syndrome, qui est le trouble du déficit de l'attention. Les professionnels de l'éducation rencontrent des difficultés croissantes à fixer l'attention des adolescents et à les inciter à se concentrer. L'attention est un processus cognitif indispensable à l'apprentissage qui est mis en danger par les nouvelles technologies, car la surabondance d'informations oblitère les capacités de réflexion profonde des élèves internautes. Pourtant, Vincent Liquète et Yolande Maury, voient dans ces nouveaux modes de navigation aléatoire des atouts pour les apprentissages : « Parmi les modes d'appropriation de l'information, le zapping, l'inférence abductive, la sérendipité, sont sans doute à prendre en compte comme autant d'approches qui rompent avec les modèles classiques, et linéaires, de

³³³ CHARTIER, Roger. *L'écrit à l'ère du numérique. Op. cit.*, p.67

³³⁴ *Ibid.*, p.67

³³⁵ http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/lectures/lecture-sur-ecran/@_@document_whole2

l'activité d'information. Ces modes de navigation aléatoire, en favorisant des rencontres inattendues, conduisent par rapprochement d'éléments, par interprétation d'indices, à l'élaboration d'hypothèses conduisant à la construction de savoirs nouveaux »³³⁶.

Si le numérique est prééminent dans le fonctionnement du 3C, le support du livre n'en est pas absent, ils cohabitent en étant complémentaires. Toutefois on peut s'interroger sur le risque de substitution des ressources traditionnelles écrites par des ressources numériques. Nous avons vu que les technologies de l'information et de la communication modifient les accès à l'information et les modes d'apprentissages. Nous voyons apparaître des expérimentations qui tendent vers la bibliothèque numérique dite bibliothèque hors les murs. Les premières bibliothèques universitaires sans livres imprimés ont été créées en 2010 aux Etats-Unis. Après la bibliothèque des sciences de l'ingénieur de Stanford, université américaine privée en Californie, l'Université du Texas à San Antonio (une des plus grandes universités publiques du pays) a annoncé l'ouverture de la première bibliothèque universitaire américaine sans aucun livre imprimé, bibliothèque spécialisée en sciences et techniques de l'ingénieur. Le lieu est un ensemble de salles de lecture consacrées aux moyens de connexion. L'offre numérique vaste et exclusive se substitue à la documentation papier et les vastes services en ligne suppléent le contact direct du bibliothécaire avec son public : documentation numérique tels que les portails, plateforme, moteurs de recherche, accès à distance des collections, services virtuels tels que didacticiels de formation, renseignement en ligne, de recherches, de discussions et d'entraide. D'une capacité d'accueil de 80 personnes, cette bibliothèque est toutefois satellite d'une bibliothèque plus importante. Ce mouvement reste minoritaire, mais il existe. Egalement aux Etats-Unis, l'enseignement de l'écriture cursive est en retrait alors que la maîtrise du clavier d'ordinateur est en expansion. Ses partisans estiment que le clavier serait plus « démocratique », alors que l'écriture serait de moins en moins utilisée dans la vie quotidienne et deviendrait quelque chose qui rappelle le passé, une forme d'art. Pourtant l'écriture manuelle a des qualités pour l'enseignement (mémorisation, contrôle des émotions, autorégulation, concentration). L'écriture permet de se distinguer et évite la normalisation [même si avec l'ordinateur] on gagne en rapidité, accessibilité et lisibilité³³⁷.

³³⁶ LIQUETE, Vincent et MAURY, Yolande. *Le travail autonome. Op. cit.*, p. 186

³³⁷ MILOT, Lorraine. « Etats-Unis : l'écriture sur la touche ». *Libération*, 25 septembre 2013. p.30-31

L'offre numérique

Dans cet espace-temps différent que propose le 3C, la mise à disposition de ressources numériques est un enjeu pour l'Education Nationale. Dans les pays anglo-saxons, une grande importance est accordée aux ressources pédagogiques produites par les enseignants et mises à disposition des élèves sur une plateforme consultable à distance. En France, un effort important est également réalisé pour donner un rôle et une place aux TICE³³⁸ dans ces nouveaux dispositifs. Ceux-ci proposent l'élargissement des outils pédagogiques (manuels numériques, ressources en ligne, services numériques...) et se positionnent dans une politique d'accès aux ressources et de travail à distance via l'ENT³³⁹, plateforme de services et ressources numériques pour les usagers. Ces pratiques de formations à distance permettent de désynchroniser l'acte d'enseignement de l'acte d'apprentissage.

L'offre des bibliothèques et des cours en ligne comme le propose la *Khan Academy* reconfigure le paysage de l'éducation et de l'information avec internet. François Daveau, secrétaire général honoraire du CEDIS, alerte sur l'implication numérique du 3C : « En arrière-plan de la démarche 3C, il y a l'énorme marché escompté des MOOCs (*Massive Open Online Course*), plateformes de cours en ligne destinées à la formation de milliers de salariés dans les entreprises... Cette « école du 3^e type, l'école des apprentissages informels venant s'hybrider aux apprentissages formels des cours... »³⁴⁰. Avec le risque que les marchés industriels et financiers seraient les pilotes des systèmes éducatifs, offrant aux puissants lobbies une influence considérable sur les medias de l'éducation. Pour Cédric Biagini, la responsabilité incombe fortement aux industries culturelles³⁴¹. Pourtant, l'institution de l'Education Nationale incite fortement, pour rendre l'enseignement attractif, à utiliser des *serious games*, jeux vidéo sérieux dans le cadre d'un scénario pédagogique. Alors que l'utilisation de ces jeux est préconisée dans les grandes entreprises et l'armée pour stimuler et former en peu de temps les adultes. Se pose alors, dans le contexte numérique du 3C, la question de l'introduction d'une composante privée dans le système éducatif, et la place des marchands de matériels informatiques et multimédias. Des partenariats sont envisagés entre le Scéren et des organismes privés pour proposer aux établissements scolaires des abonnements

³³⁸ Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

³³⁹ espaces numériques de travail

³⁴⁰ DAVEAU, François. « CCC, entre hybride et chimère ». *Inter CDI* n°247, janvier/février 2014. P10

³⁴¹ BIAGINI, Cédric. *L'empire numérique : comment internet et les nouvelles technologies ont colonisé nos vies*. *Op.cit.*, p.164

à une plateforme d'enseignement. Pourtant, l'investissement par les pouvoirs publics de ressources électroniques est le seul moyen pour garantir la qualité et la diversité de l'offre d'informations. La situation particulière de l'Education Nationale pose donc la question de dénuement face à l'offre, le coût engendré et le risque de monopole et d'hégémonie de quelques sociétés. Cette captation par le secteur privé du marché de l'éducation pose également le problème des oligopoles essentiellement américains que sont les gafa, grands groupes culturels et numériques. Ces groupes imposent une hiérarchisation des informations, ce qui n'est pas sans conséquence sur la formation des élèves. Frédéric Marty, doctorant en sciences de l'information et de la communication rappelle qu'aux Etats-Unis, les grandes entreprises de communication telles que Microsoft et Apple ont toujours investi dans le milieu éducatif en équipant les écoles, familiarisant les élèves et futurs acheteurs à leurs systèmes d'exploitation³⁴². Pourtant il est étonnant d'observer la démarche de directeurs et de cadres de ces grands groupes d'informatique qui font parfois le choix d'envoyer leurs enfants dans les écoles Waldorf aux Etats-Unis, écoles totalement dépourvues d'ordinateurs, privilégiant exclusivement le support papier et le livre pour les apprentissages. Les partisans de cette pédagogie estiment que les ordinateurs inhibent la créativité, le mouvement, les interactions sociales et la capacité d'attention³⁴³. Cédric Biagini, auteur et critique de la société Internet, alerte sur ces nouvelles technologies qui « recomposent en profondeur la société et sont devenues le moteur de la redynamisation du capitalisme »³⁴⁴.

³⁴² « La télévision éducative, version numérique ». *Valeurs mutualistes* n°287, novembre-décembre 2013. p.9

³⁴³ DUVERGER, Quentin. Pas d'ordi à l'école pour les enfants des cadres de Google ou d'eBay. 28/02/2012. <http://www.vousnousils.fr/2012/02/28/pas-dordi-a-lecole-pour-les-enfants-des-cadres-de-google-ou-debay-522349>

³⁴⁴ BIAGINI, Cédric. *L'empire numérique : comment internet et les nouvelles technologies ont colonisé nos vies*. *Op.cit.*, p.56

3.3 Les imaginaires des professeurs documentalistes : représentation collective du *Learning center*/Centre de connaissances et de culture

Nous allons tenter de comprendre comment la communication institutionnelle sur le *Learning center*/Centre de connaissances et de culture est reçue par les professionnels de la documentation que sont les professeurs documentaliste, créant des représentations et des imaginaires. De sorte que, nous étudierons dans un premier temps leurs réactions et leurs points de vues s'exprimant dans les revues professionnelles, puis nous ferons appel dans un deuxième temps à une enquête d'entretien effectuée auprès de ceux-ci formés par un panel représentatif de la profession.

3.3.1 *Réticences et validations du modèle*

Les réactions des professionnels des bibliothèques en France face au concept de *Learning center* reflètent des craintes, des incompréhensions, des utopies, des suspicions... mais aussi la volonté de changement face aux évolutions vers de nouveaux modèles de bibliothèques. Les différents points de vue de cette communauté de praticiens s'expriment dans des revues professionnelles mais également sur des blogs professionnels. Ils permettent de confronter des opinions et de faire avancer la réflexion. Ainsi, le Bulletin des bibliothèques de France, revue des professionnels des bibliothèques publiques et universitaires, permet un espace d'échange et de débats pour les bibliothécaires. Cette revue a un ancrage institutionnel car elle dépend de l'ENSSIB³⁴⁵. Concernant la transposition du modèle de *Learning center* et du Centre de connaissances et de culture, les professeurs documentalistes s'expriment par l'intermédiaire de la FADBEN³⁴⁶ et de la revue professionnelle Inter CDI, sur des sites professionnels comme Savoirscdi et Docs pour docs, sur des sites académiques comme le Scéren mais également sur des sites et des blogs personnels. Ce qui est intéressant dans l'analyse du concept, c'est la diversité des textes décrivant le sujet, et les réactions que ces textes suscitent de la part des professionnels de la documentation. On assiste à un bouillonnement qui agite la profession et qui montre la capacité de cette communauté à échanger, à confronter des avis. La prise de position et l'état de vigilance dans l'enseignement

³⁴⁵ Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

³⁴⁶ Fédération des associations des enseignants-documentalistes de l'Éducation Nationale

secondaire des professeurs documentalistes est fondamentale car leurs points de vue en tant que professionnels est pertinent. Dans les espaces de diffusion, les publications des professeurs documentalistes témoignent de la volonté d'entamer un débat, de questionner le sujet. L'apaisement des polémiques ne pourra se faire qu'avec une écoute mutuelle entre les instances officielles et ces professionnels. Ces derniers estiment qu'il n'y a pas de concertation, ni de dialogue et de débat éclairé actuellement. Ainsi, les provocations peuvent parfois heurter : « N'en déplaise aux grincheux, le CDI à la française a vécu ! »³⁴⁷. Il s'agirait de convaincre. Le problème n'est pas d'être d'accord ou pas d'accord, mais de trouver un terrain d'entente. Une désapprobation apparaît dénonçant une autorité subie. Le discours de persuasion et de justification porté par l'institution semble difficilement passer. Françoise Chapron est particulièrement critique sur ce point et dénonce une méthode autoritaire de la part des responsables institutionnels : « L'annonce de la parution en mars 2012 d'un guide des *learnings centres* en direction des CDI, confirme cette politique de passage en force par une méthode qui ne manifeste ni écoute ni respect des personnels concernés »³⁴⁸. L'adhésion actuelle au modèle est donc relative, il n'y a pas de consensus. Les visions des professeurs documentalistes divergent mais globalement les positions sur le modèle de *Learning center*/Centre de connaissances et de culture ne sont pas élogieuses. L'adhésion du personnel responsable des CDI nécessiterait l'implication de tous les acteurs dans un souci du travail collectif, passant par des modalités de débats et de prises de décision élaborées pour susciter l'adhésion de tous, et avancer de manière constructive pour s'enrichir mutuellement.

Les divergences portent essentiellement sur l'évolution de la configuration des CDI, et sur la vision du métier dont le rôle de gestionnaire et d'accueil prendrait le pas sur le rôle pédagogique et l'enseignement de l'information-documentation. Les responsables institutionnels dénoncent un protectionnisme rigide accusant la profession de ne pas vouloir évoluer.

Les raisons de la diversité des points de vues des professeurs documentalistes sur la validation du *Learning center*/Centre de connaissances et de culture sont pour une grande part liées à la diversité de recrutement et la diversité de l'approche des missions attribuées. En effet les modes de recrutement des personnels sont très hétérogènes, et nous trouvons dans les CDI des personnels avec des statuts divers. Deux grandes tendances de conception de la profession

³⁴⁷ LAMOUREUX, Mireille. « Le CDI du futur ». *Cahiers de l'éducation* n° 118, octobre 2012. p.21

³⁴⁸ CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique*. *Op.cit.*, p. 282

apparaissent, le gestionnaire ou le pédagogue. La thèse de Marie-Annick Le Gouellec-Decrop³⁴⁹ en 1999 a montré les différentes identités professionnelles des professeurs documentalistes à travers trois profils. Le premier groupe militant a un sentiment d'appartenance catégorielle fort, des valeurs d'ouverture et une fonction pédagogique revendiquée qui s'adapte aux évolutions du système et de la profession. Le deuxième groupe, devenus professeur documentaliste par défaut, dans le cadre d'une reconversion ou d'une réadaptation, a un investissement professionnel faible et se présente comme bibliothécaires peu concernés par la pédagogie et les évolutions technologiques. Le troisième groupe, majoritaire aujourd'hui en 2013 est formé par de jeunes professeurs documentalistes, prêts à collaborer avec les professeurs. Ils subissent des conditions insatisfaisantes d'exercice, et les réalités disparates du terrain par non reconnaissance de la spécificité du métier de professeur documentaliste et de son statut d'enseignant. Cela induit des valeurs de référence et des stratégies diversifiées dans les choix professionnels.

La vision actuelle de l'inspection générale EVS est principalement gestionnaire, à l'image des bibliothèques universitaires avec un accent sur l'impact des TICE et une gestion des ressources numériques. Françoise Chapron accuse cette dérive : « Au lieu de défendre la nécessité de disposer de professeurs documentalistes capables de fédérer des projets pédagogiques et de former des élèves pour mieux les armer face à la société du numérique, on cherche à les réorienter, à les « reconvertir » sans concertation, ni adhésion à un projet qui renvoie plus à l'adaptation aux outils d'aujourd'hui et de demain qu'à l'ambition de la formation de citoyens autonomes et responsables »³⁵⁰. L'auteur y voit un enjeu pour l'identité et les évolutions professionnelles. A l'appui de ces évolutions, elle voit même le *Learning center* comme « Une mutation des espaces pour obtenir une mutation du statut »³⁵¹. Le risque est de voir s'opérer une dilution des tâches pédagogiques des professeurs documentalistes vers des tâches de surveillance et de gestion d'un espace informatisé. Le mandat pédagogique peut être affaibli au profit d'un mandat de gestionnaire de ressources pédagogiques de l'ENT et un rôle d'ingénierie pédagogique proposé par le 3C (définir les besoins en formation et diffuser l'information) : « [le rôle du professeur documentaliste] trouve deux entrées fortes

³⁴⁹ Le GOUELLEC-DECROP, Marie-Annick. « Profession et professionnalisation des documentalistes des établissements scolaires ». *Revue française de pédagogie*, n°127, avril-mai-juin 1999, p.228

³⁵⁰ CHAPRON, Françoise. *Les CDI des lycées et collèges : de l'imprimé @u numérique*. *Op.cit.*, p. 261

³⁵¹ *Ibid.*, p. 252

dans la démarche : la veille ainsi que la gestion et la communication des ressources pédagogiques »³⁵².

3.3.2 Enquête par entretien

Afin de comprendre comment la communication institutionnelle sur le *Learning center*/Centre de connaissances et de culture est reçue par les professeurs documentalistes, nous avons fait appel à une enquête semi-directive auprès d'un panel représentatif de la profession. Ces entretiens permettent le croisement des différents points de vues et éclairent sur la complexité des pratiques des professionnels.

Problématique et hypothèses

Notre enquête prend place dans un contexte particulier d'expérimentations possibles du *Learning center*/Centre de connaissances et de culture. Comme nous l'avons analysé, ce contexte est réfuté, interrogé et incompris. La problématique de l'enquête est de comprendre comment l'image du *Learning center* et du Centre de connaissances et de culture est reçu chez les professeurs documentalistes. Il s'agit d'explorer puis d'analyser les imaginaires des professeurs documentalistes, leur représentation et leur interprétation collective du *Learning center*/3C. Les hypothèses de départ sont formulées d'après l'étude du contexte du *Learning center*/3C étudié dans ce mémoire. Ces hypothèses se réfèrent aux trois axes annoncés pour les entretiens : la description du lieu et ses usages, la transposition du modèle et le point de vue des professeurs documentalistes. Ainsi nous pensons qu'une description du lieu, présenté dans la vidéo étudiée ci-dessus, de l'illustration du *Learning center*/Centre de connaissances et de culture du lycée Emile Mathis³⁵³, montre une image idéale du concept. Les usages du lieu et les pratiques pédagogiques évolueraient ; les rôles des personnels travaillant dans ce lieu seraient modifiés. Puis nous pensons que le concept peut ne pas être considéré comme une innovation permettant la transformation du CDI. Enfin il nous semble qu'il existe différents points de vue des professeurs documentalistes sur le concept, pouvant aller du rejet à la méfiance ou à une adhésion.

³⁵² *Les professeurs documentalistes. Op. cit.*, p.167

³⁵³ Les centres de connaissances et de culture. Eduscol, 25 mai 2012. <http://eduscol.education.fr/cid59679/les-centres-connaissances-culture.html>

Méthodologie

La technique de recherche s'appuie sur l'enquête par entretien³⁵⁴. La situation d'interlocution des entretiens crée un rapport social qui nécessite un protocole de recherche et un cadre conceptuel spécifique. Le choix du type d'entretien semi-directif est de l'ordre de l'exploration à l'aide de questions ; ceci permet une certaine flexibilité de l'outil et une situation d'interaction, de communication et d'échange tout en étant attentif à garder une neutralité. Il ne s'agit pas seulement de faire décrire mais de faire parler en tenant compte de la fabrication de l'image contenant une tonalité affective. Le cadrage des entretiens, par la trame de quelques questions guides, permet de maîtriser le système de défense possible et des résistances qu'il faudrait circonvenir mais aussi de rendre possible la spontanéité. Ce qui signifie que nous sommes préparés à recevoir l'inattendu et à nous intéresser à des questions nouvelles en cours d'entretien. Les modes d'intervention ont été envisagés afin de favoriser la production d'un discours dynamique.

Le choix de l'enquête par questionnaire ne nous semblait pas opportun car cet outil induit une réponse, alors que l'entretien invite à construire un discours, produit des données verbales.

Les conditions matérielles des entretiens sont les suivantes. Ils ont été réalisés en l'espace de trois mois. Le choix du lieu et le moment de l'entretien a été laissé à la discrétion des interviewés afin de maximiser la disponibilité de la personne, et créer un rapport interpersonnel de confiance. La condition imposée était la réalisation de l'entretien dans un endroit calme. Le cadre contractuel de la communication a été spécifiquement explicité : les motifs et l'objet de la demande, les conditions d'enregistrement et le thème de l'entretien. Le temps consacré aux entretiens varie de 44 minutes à 69 minutes. La contrainte de temps était de 60 minutes, toutefois il était acceptable d'obtenir des entretiens plus longs où plus courts.

Les entretiens se sont déroulés après le visionnage (image et son) de l'illustration du *Learning center*/Centre de connaissances et de culture du lycée Emile Mathis (vidéo en ligne datant de mai 2012 disponible sur le site de l'Education Nationale Eduscol³⁵⁵ au niveau du portail national des professionnels de l'éducation dans l'onglet innover et expérimenter). Il a été

³⁵⁴ BLANCHET, Alain, GOTMAN, Anne. *L'entretien : l'enquête et ses méthodes*. Armand Colin, collection 128, 2010

³⁵⁵ Les centres de connaissances et de culture. Eduscol, 25 mai 2012. <http://eduscol.education.fr/cid59679/les-centres-connaissances-culture.html>

donné, en amont, une transcription du discours afin d'en faciliter l'appropriation³⁵⁶. Ainsi les professeurs documentalistes s'appuyaient sur un texte, ce qui permettait d'éviter des réponses flous ou imprécises.

La population étudiée est constituée de professeurs documentalistes de l'académie de Rennes, et plus précisément le département de l'Ille et Vilaine. La sélection de l'échantillon de la population s'est effectuée auprès de personnes susceptibles de produire des réponses aux questions que nous devons poser. La première approche s'est faite au sein d'un groupe de secteur de professeurs documentaliste, espace de formation et de réflexion sur la profession.

La construction de l'échantillon de population s'est voulue dans la mesure du possible conforme à la représentativité dans le métier. Les données de la Direction de l'évaluation, de la Prospective et de la performance³⁵⁷ du Ministère de l'Education nationale en février 2011 montre la diversité des situations des personnels exerçant en documentation. Ainsi il y a 86 % de femmes, ce qui montre une forte féminisation de la profession ; 80% des personnels sont employés dans le secteur public et 20% dans le secteur privé. La population est harmonieusement répartie dans les différentes tranches d'âge ; 86,5% des personnels exercent dans les établissements d'enseignement du second degré, dont 60,3% en collège, 29,3% en lycée et 10,3% en lycée professionnel. Le pourcentage national des différents modes de recrutement des professeurs documentalistes en poste est à 90,3 % des certifiés dans le public. La représentativité de notre échantillon n'équivaut pas totalement à la représentativité nationale présentée. Notre choix s'est restreint volontairement à interviewer des professeurs documentalistes exerçant dans des établissements publics. Des contraintes de temps et de disponibilité des professionnels ne nous ont pas permis d'interroger trois profils spécifiques de professeurs : des hommes, des jeunes entrants dans le métier, des professeurs exerçant dans des établissements de type ECLAIR. Mais ces lacunes identifiées sont partiellement comblées par l'intérêt des interviewés, la variété des expériences, des pratiques et des cultures professionnelles rassemblées, et la richesse du discours des professeurs documentalistes. Finalement la non représentativité stricte de l'échantillon s'est révélée être un atout car les entretiens ont été réalisés par des professeurs documentalistes ayant une grande expérience du fonctionnement des CDI. La taille de l'échantillon est restreinte à sept entretiens. Nous estimons que la taille de l'échantillon est suffisante car les informations issues des entretiens

³⁵⁶ Annexe 3 : Transcription du discours de la vidéo du lycée Emile Mathis « les centres de connaissances et de culture »

³⁵⁷ DEPP

se sont révélées très riches. La taille de l'échantillon offre déjà de nombreuses informations et invite à produire une enquête de plus grande ampleur.

Synthèse du descriptif des interviewés³⁵⁸							
<i>Sexe</i>	<i>Age</i>	<i>Statut</i>	<i>Recrutement</i>	<i>Ancienneté</i>	<i>Type établissement</i>	<i>Lieu géographique</i>	<i>Effectif</i>
féminin	47	certifié	Liste d'aptitude Suite à une reconversion	2 ans	Public Collège Sans internat	Centre ville	522
féminin	48	certifié	CAPES externe	22 ans	Public Lycée Cité scolaire Bacpro et BTS Avec internat	Ville recrutement rural	1190
féminin	46	certifié	CAPES interne	20 ans	Public Lycée professionnel internat	Ville moyenne	300
féminin	50	certifié	CAPES externe	18 ans	Public Lycée BTS internat	Centre ville	840
féminin	47	certifié	CAPES externe	25 ans	Public Collège Section sportive	Centre ville	640
féminin	33	certifié	CAPES externe	11 ans 1/2	Public Cité scolaire BTS internat	Ville moyenne	1112
féminin	60	certifié	CAPES interne	21 ans	Public Lycée BTS internat	Centre ville	1300

³⁵⁸ Annexe 4 : Les 7 fiches descriptives des interviewés

Le guide d'entretien est structuré et présente un ensemble organisé de thèmes à aborder pouvant répondre aux questions portant sur le concept de *Learning center/3C*³⁵⁹. La grille de questions ordonnée à l'avance permet de laisser la personne s'exprimer librement tout en obtenant les réponses à des questions précises. La stratégie d'intervention lors des entretiens est une écoute attentive accompagnée de relance en forme de questions s'appuyant toujours sur le guide d'entretien. Il a été élaboré un entretien-test auprès de plusieurs professeurs documentalistes afin d'obtenir un guide d'entretien pertinent quant aux hypothèses et à la problématique de départ. Les questions de type ouvert sont regroupées autour de trois thèmes progressifs allant d'une description du lieu à une réflexion du concept puis à une prise de position :

- La description du lieu et ses usages
- La transposition du modèle
- Le point de vue

Le premier thème comporte 6 questions concernant la description du lieu *Learning center*/Centre de connaissances et de culture et ses usages (architecture, espaces, mobilier, services, rôle des personnels, pratiques pédagogiques, place du numérique). Le deuxième thème comporte 3 questions centrées sur la transposition du modèle (différence avec un CDI, innovation et amélioration du lieu). Le troisième thème pose 3 questions concernant le point de vue sur le concept du *Learning center/3C* sans qu'il soit nécessaire de s'appuyer sur l'exemple présenté dans la vidéo (avantages et inconvénients du *Learning center/3C*, sentiment, volonté de mise en place d'un *Learning center/3C*).

3.3.3 Analyse des résultats

Les sept entretiens ont été enregistrés puis retranscrits intégralement³⁶⁰. La sélection et l'extraction de données permettent la confrontation des hypothèses aux faits. Nous avons donc pris le cadre du guide d'entretien pour analyser les résultats, et révéler les convergences, les divergences, les contradictions, les consensus, les disparités...

³⁵⁹ Annexe 5 : Guide d'entretien

³⁶⁰ Annexe 6 : Transcription des 7 entretiens

Description du lieu et ses usages

La présentation du *Learning center/3C* par la vidéo interroge. La confusion entre le CDI actuel et le futur lieu est gênante pour quelques personnes car elles ne distinguent pas aisément leurs particularités réciproques. Elles voient un lieu vide et dépersonnalisé dans le projet architectural et une mise en situation du fonctionnement d'un futur *Learning center/3C* dans un CDI actuel. Elles sont troublées par l'approche de la vidéo qui confond la réalité et la prospective du lieu. Il semble que la présentation du *Learning center/3C* aurait été mieux comprise s'il n'avait pas été au stade de projet.

Entretien 7 : Ce qui me marque c'est l'alternance de deux types de présentation du lieu. Le CDI en image réelle où on voit un mobilier représentatif de ce qu'on peut retrouver dans n'importe quel CDI, avec des livres, des ordinateurs, des élèves qui travaillent, la banque de prêt. Et puis en parallèle on a la vision en image de synthèses qui présente le projet de Learning center dont on ne connaît pas la réalité. Là on a un espace qui est très vaste, un mobilier design, quelque chose qui relève du projet architectural et qui est encore amplifié par l'aspect image de synthèse. Là par contre on ne voit pas d'élèves, le lieu est vide, c'est très dépersonnalisé. Je ne sais pas quelle réalité peut avoir ce lieu, quel est le stade du projet.(...) Les deux espaces sont présentés conjointement comme si c'était déjà fait alors qu'on n'a aucune trace tangible de la réalité en question. Ca reste un projet architectural.

Entretien 3 : La vidéo ne présente que des plans en 3D, on aperçoit très peu ce que sera le Learning center quand il sera opérationnel puisqu'il s'agit d'un projet en devenir. On ne perçoit pas que l'ouverture sera effective. (...) Dans la vidéo on ne voit pas bien l'environnement. L'environnement est mieux appréhendé quand on nous montre des animations 3D mais pas en réalité. Donc ça c'est un peu gênant.

Quelques personnes sont séduites par la présentation architecturale du futur lieu, qui offre un espace immense avec un beau design et une dotation en matériel exceptionnelle.

Entretien 2 : Ce qui me frappe énormément c'est l'espace énorme du lieu, c'est un immense espace par rapport à ce que j'ai ici qui avons déjà un grand CDI. On comprend mieux quand on parle de pôles et d'activités dans tous les sens qu'effectivement ça puisse se faire. Il y a énormément d'espace en hauteur, en largeur, en longueur. C'est design, joli, sympathique.(...) C'est plutôt joli. Il fait très fonctionnel.

Entretien 5 : Une architecture très moderne, très ouverte vers l'extérieur avec de grandes baies vitrées, avec peu d'espaces individualisés, plutôt des choses qui s'interpénètrent, avec grande possibilité de circulation par les élèves, les professeurs, les usagers du lieu. Quelque chose d'assez lumineux, transparent qui permet beaucoup de circulation, beaucoup de transparence par rapport à ce que l'on fait, ce qu'on y vit. Ca donne une impression de calme, de sérénité, pouvoir se poser, réfléchir. J'ai trouvé que l'architecture est agréable, souhaitable pour un lieu de travail, idyllique.

Cette présentation est pour une personne presque un idéal de CDI moderne et fonctionnel.

Entretien 4 : *J'ai vu quelque chose de très ouvert, très moderne et contemporain, pas mal de matériel informatique ; agréable globalement et très ouvert. L'espace est très grand, on circule facilement.(...) Ca me paraît être très bien, dans l'idéal si on pouvait avoir ça, ce serait très bien. C'est convivial... (...) A priori c'est quelque chose qui paraît extraordinaire.(...) ça me plairait d'avoir un lieu pareil.*

Au-delà du bel espace, elle relativise son propos sur le fonctionnement qui lui paraît irréalisable (trop grand espace, difficulté de gérer un tel lieu, moyens humains restreints).

Entretien 4 : *Dans les pratiques je ne sais pas comment on peut utiliser un tel lieu.(...) Gérer toute seule un lieu comme ça, ça ne serait pas possible. Même ici la difficulté c'est de gérer seule le lieu. On a beau favoriser l'autonomie des élèves, ça demande énormément d'accompagnement avec des adultes présents. (...) il faut des moyens humains pas seulement des moyens matériels.*

Une personne reproche la dimension publicitaire de la vidéo présentant un lieu déconnecté de la réalité, une fiction très bien faite presque de l'ordre de la propagande.

Entretien 5 : *C'est juste une espèce de représentation. Ca ne m'éclaire pas sur ce que c'est un Learning center. Cette vidéo c'est 4 minutes, on voit juste des gens discuter. En fait ils sont ravis de travailler dans ce lieu mais on ne les voit pas exercer ou très peu. C'est une sorte de représentation de fiction.(...) C'est construit comme une publicité. On essaye de promouvoir une idée, un mode de fonctionnement. Rien n'est en relief. C'est pas très vivant ce qu'on nous montre, c'est déshumanisé avec des acteurs qui sont comme des marionnettes, ils font bien les choses, tout est lisse, tout est propre. Je n'ai pas l'impression que c'est collé à une réalité. On peut presque penser qu'il n'existe pas ce Learning center. (...) Les images de synthèse se mêlent à des images réelles, on insiste sur le design, sur le bel objet, porter une belle image. Tout doit être bien poli, bien lisse....*

(...) Cette volonté de convaincre à tout prix, c'est limite de l'ordre de la propagande. Ca m'a gêné ce mode de diffusion où on veut convaincre absolument, presque cacher une partie. Quatre minutes au service d'une idée sans possibilité de réfutation, c'est à prendre ou à laisser. Comme si on ne peut pas être dans la controverse, dans la négation, c'est l'objet en entier à accepter et ça me gêne. On n'accepte pas la contradiction, l'adaptation du modèle. On prend tout ou rien.(...) C'est un peu surfait, on a gommé toutes les aspérités, tout ce qui pourrait nous reporter à quelque chose de réel. Je le mets très à distance comme une belle chose comme un bel objet. (...) Je vois un réel décalage entre la mise en œuvre et la parole qui est donnée sur l'objet.

Elle critique un concept imposé non adaptable où aucun choix n'est possible (tout est à prendre ou à laisser). Elle pense qu'au lieu d'imposer un modèle, il faudrait plutôt écouter les personnes qui travaillent dans les établissements.

Entretien 5 : *Ca fait un moment que je suis dans l'éducation nationale j'ai l'impression qu'on part jamais de ce que ressentent les acteurs de l'éducation nationale, ce qu'ils vivent, leur changements à eux. Et là on essaye de leur coller un modèle sans écouter leurs attentes, leur perceptions qui sont fines, ils entendent des choses. On leur apporte un modèle tout fait. C'est très très brutal, je trouve ça très très violent. C'est nier tout ce pouvoir humain, tout ce*

qui se fait dans les établissements, ces gens qui sont à l'écoute, qui donnent leur énergie pour se remettre en cause pour évoluer. Et tout à coup il y aurait une espèce d'expertise propre à leur dire ce qu'il faut faire. La vidéo je la refuse, c'est tellement peu à l'écoute. Ce côté management, je ne supporte pas.

Cette volonté de convaincre lui paraît suspicieuse et l'estime violente.

Entretien 5 : *On nous dit ce qu'il faut faire, c'est très douloureux, très violent.*

Quelques personnes considèrent que ce lieu ne correspond pas aux CDI actuels, et doutent de la faisabilité et de la généralisation du concept au niveau national qui nécessite un investissement conséquent. Elles remarquent que l'illustration du *Learning center/3C* de l'institution montre un lieu qui nécessite un investissement considérable, objectif utopique, alors qu'actuellement les CDI ne bénéficient pas de ces avantages.

Entretien 2 : *C'est certainement quelque chose de très coûteux qui est pas banal et qui n'existe pas je pense dans les CDI courants. La région devrait investir énormément. Il ne pourra pas se développer ce concept. J'ai déjà un assez beau CDI, grand, mais on est complètement en deçà. Je pense pas que ça ne pourrait pas être étendu au niveau d'un pays car c'est certainement cher.(...) L'espace immense ; ça peut pas être à grande échelle.*

Entretien 4 : *C'est pas du tout les lieux que j'ai fréquenté. Ce que j'ai connu c'est plutôt des salles de classes réunies pour faire un CDI, ici c'est le premier CDI conçu dans l'esprit d'un CDI. Déjà c'est un énorme progrès par rapport à ce que j'ai vu avant où c'était des salles de classes réunies.*

Entretien 1 : *J'ai une sensation d'un espace vraiment énorme. J'ai eu l'impression de rentrer dans une bibliothèque de ville pas d'établissement scolaire.(...) J'ai travaillé dans des établissements où le CDI c'était une salle de classe. Ici il y a une salle extrêmement vaste avec une luminosité. J'ai vu un peu ça dans peu d'établissements mais c'est juste plus grand, rien de nouveau dans ce que j'ai vu.(...) Un modèle comme le Learning center c'est pas possible partout. Quid du financement, sur quels espaces ? Sur certains établissements scolaires c'est pas possible de s'agrandir.*

Une personne trouve que le lieu ne ressemble à aucun CDI mais plutôt à une bibliothèque. Elle estime que ce projet serait réalisable en lycée mais, inutile en collège car les différents espaces visualisés sont déjà souvent très proches dans un collège.

Entretien 3 : *Oui, dans un lycée c'est une configuration classique. Par contre c'est une réalité qui ne semble pas correspondre à la réalité que moi je vis en collège. L'espace dont on parle c'est une adaptation de ce qui se fait en bibliothèque universitaire, dans les grandes écoles. C'est à peu près applicable avec les lycéens mais ça me semble plus fantaisiste avec des collégiens.*

Une personne déclare que les restructurations ne pourraient que s'ajuster à la marge et ne sont pas pensées dans un projet global.

Entretien 7 : Le learning center ne peut se faire que sur des contextes de restructuration ou de nouveaux établissements. Il faut l'envisager sur l'ensemble de l'établissement. C'est ajustable à la marge mais se sera très loin de l'ambition architecturale que l'on voit dans la vidéo.

Les professeurs documentalistes expriment des avis contradictoires sur l'espace d'accueil. Une personne considère qu'une cafeteria n'a pas sa place dans cet espace mais reconnaît l'intérêt d'une telle offre dans un établissement.

Entretien 6 : Le premier espace d'accueil, lieu d'échange, pouvoir prendre un café, discuter avec des enseignants. Cet espace ça correspond à une cafeteria qui existe déjà dans des établissements mais qui n'a pas de raison d'être dans le learning center.(...), j'aime bien ce côté rassembleur mais ça n'est pas nécessaire qu'il ait une cafeteria. La cafeteria peut être à côté. Je trouve dangereux, on a affaire à des adolescents et le côté cafeteria va très vite dégénérer. C'est difficile déjà d'entretenir le foyer la cafet. Au cœur de l'établissement on doit trouver des lieux où on peut discuter, s'informer, se cultiver, travailler pour la classe.

Une autre personne tolère un lieu de détente en amont du lieu de travail des élèves.

Entretien 2 : La zone hall d'accueil où on va faire un peu de bruit, échanger, boire et manger à la limite pourquoi pas.

Il apparaît que la fusion de la vie scolaire et de la documentation pose problème pour quelques personnes. Elles comprennent et acceptent la fonction de sociabilité dans un établissement scolaire. Elles estiment que cette fonction s'applique déjà dans les CDI mais elles ne comprennent pas la confusion des lieux dans un même espace tel que le *Learning center/3C* le montre.

Entretien 7 : C'est la confusion des missions, des usages des lieux. Je verrais bien des lieux autres que le CDI gérés par la vie scolaire avec une mission sociale et éducative. Améliorer le cadre de vie, favoriser les échanges, se rencontrer. Ça n'a rien à voir avec ce qu'on attend d'un CDI actuellement. La seule pertinence du learning center c'est qu'il soit l'établissement, on repense les lieux vie scolaire, des lieux complémentaires mais sans mélanges des genres ni des personnes qui les gèrent, ni de ce que on peut y faire. Si la vie scolaire permet l'ouverture large du lieu ça devient une étude équipée.

Entretien 1 : Ils disent qu'il y a un espace détente mais moi j'ai pas besoin d'un Learning center pour associer la détente et d'autres activités dans un même lieu. Les récréations ici c'est vraiment un temps d'échanges, les élèves viennent.

Entretien 2 : j'ai pas vu de livres étudiés par les élèves. Ils discutent ou font de l'ordinateur. C'est un lieu de discussion et d'échange, d'égal à égal.(...) Il y a trois grandes zones mais c'est des énormes zones. Il y a la zone qui est plus vie scolaire avec des ordinateurs et des ressources et la zone centre documentaire avec le grand silence. C'est un peu facile je trouve de mettre tout ça. Si il y a une zone grand silence c'est bien, moi je veux bien un 3C comme ça. Là notre travail il est plutôt intéressant. Mais c'est quelque chose presque inaccessible. Une zone accueil puis une zone vie scolaire où on va un peu plus travailler mais de façon plus

décontractée avec des ordinateurs mais sans les livres et puis le centre documentaire silencieux.

Certaines personnes craignent que la fonction travail disparaisse au profit d'un lieu ludique, de détente et de loisir. Ce glissement les interroge sur la finalité des différents lieux dans un établissement. Elles insistent sur le fait que l'espace CDI privilégiant l'enseignement ne disparaisse au profit d'un espace d'étude bien équipé. Elles pensent que la réalisation effective de tels espaces paraît utopique.

Entretien 6 : Je sens le lieu accueil distinct qui correspond à une fonction de sociabilité qui peut exister dans l'établissement mais n'est pas spécifiquement lié au lieu documentaire. (...) L'élève a le droit à la réussite scolaire, être heureux pour apprendre, mais concernant les pratiques des élèves, téléphones portables ... Pour qu'il y ait apprentissage il faut s'extraire de ces pratiques sociales le temps de l'apprentissage, ne pas tout mélanger. A la médiathèque les usagers passent peu de temps dans le lieu, nous l'élève il y a l'aspect apprentissage. J'entends bien le souci de nos instances, penser l'attente de l'élève en dehors de la classe mais je suis contre le mélange. Il faut apprendre à l'élève qui est déjà très dispersé à se concentrer sur sa tâche. Plus on le laisse avoir cette attitude multitâches qu'il a avec ses outils numériques personnels, moins il pourra se concentrer. On ne peut pas faire tout dans ce lieu.

Entretien 7 : Un élève met le travail en dernier c'est très étrange comme énumération. Il dit moi ce qui m'intéresse dans le lieu c'est un espace à la fois aux professeurs et aux élèves, espace communautaire ou l'intérêt est de discuter avec les profs, prendre un café avec les profs et même travailler avec les profs. Ca arrive en dernier et on sent une hésitation. On est sur un changement de lieu et en même temps on sent les attentes des élèves qui sont des attentes en termes de cadre de vie, d'espaces de détente, de loisir, de temps de liberté entre les cours. Mais ça correspond pas à un usage du CDI tel que je le conçois, qui aurait un changement architectural qui amènerait un changement d'usages, qui serait un prétexte à un changement d'usage. (...) Je m'interroge sur la plus-value pédagogique, le besoin en labo de langues, le besoin d'espaces de travail en petits groupes, le besoin pour un élève d'écouter un document sonore, tout ça c'est des besoins qui existent, qui sont plus ou moins comblés dans les établissements. (...) Je vois mal l'intérêt de mettre côte à côte ou dans un même lieu le labo de langue, les travaux de groupes, la recherche, la lecture ; quel intérêt par rapport à l'apprentissage pour les élèves. On parle beaucoup dans la vidéo de l'objectif prioritaire qui est de faire réussir l'élève. Moi j'entends l'objectif pédagogique touchant à l'apprentissage. (...) j'entends pas beaucoup d'apprentissage. J'entends du loisir, de la détente.

Entretien 5 : J'ai pas vu beaucoup de lieux de travail, de recherche comme on pourrait s'attendre, plus des lieux de détente, de loisirs. J'avais l'impression que c'est plus accès sur le bien-être, la détente, le plaisir de chercher, de trouver mais on y voit pas l'aspect de travail comme une bibliothèque universitaire. C'est le confort, les belles couleurs, un usage ludique. C'est peut-être pas antinomique le plaisir et la réflexion. On voit des gens qui s'installent presque plus des élèves qui viennent chercher du repos. C'est un peu étonnant.

Il semblerait que le nouvel espace présenté n'est pas nouveau car beaucoup d'établissements proposent déjà des espaces spécifiques de travail et de détente. Les CDI offrent déjà un espace

différencié avec une modulation des usages (petites salles de travail, espace de lecture, espace de travail, espace informatique...) avec un fonctionnement différent selon les établissements. Les personnes voient le *Learning center/3C* comme un plus grand CDI mieux doté en matériel.

Entretien 1 : *Il n'y a pas de différence avec le CDI parce qu'ici il est vaste, on a un équipement, des espaces différenciés.(...) qu'est-ce que ça change par rapport au CDI actuel ? C'est juste un gros centre de documentation. La sensation que j'ai de ce film c'est ce qui se passe à échelle réduite dans les établissements actuellement parce que l'on a des espaces qui sont plus petits.*

Entretien 4 : *C'est ce que je vis ici, l'espace informatique, l'espace de travail et de lecture, sauf que actuellement ça cohabite mais pas forcément bien parce que c'est des lieux pas très grands. Faire cohabiter tout ça c'est mon problème actuel.*

Entretien 7 : *Les usages, la détente, prendre un café, l'aspect vie scolaire, ce sont des usages déjà présents dans le lieu précédent.(...) On y ajoute de la détente et du loisir de l'échange interpersonnel, c'est quelque chose de communautaire, de social.(...) J'ai pas repéré de choses innovantes.*

Une personne comparant les CDI actuels et le nouveau lieu proposé, émet des critiques sur la conception de ceux-ci et n'estime pas que le *Learning center* apporte de réelles modifications.

Entretien 6 : *Il existe des espaces qui tendent à ça, après en fonction de l'architecture des lieux où j'ai pu travailler ça fonctionnait plus où moins bien.(...) Dans les années 80 il y avait déjà un souci de distinguer les espaces, le niveau sonore, le fait d'avoir des étages avec des escaliers bois métal, des choses qui visuellement étaient très jolies, mais était inutilisable car mal conçu. Des lieux très ouverts, très grands où finalement on circule comme dans un hall de gare. On s'est trompé sur le fonctionnement. Il y a un CDI récent construit il y a 5 ans, on a pensé phoniquement le lieu mais en fait ça fonctionne pas bien parce que les espaces sont trop vastes et tout le monde circule dans tous les espaces comme dans un hall de gare. (...) Les élèves veulent du mobilier design mais rien d'exceptionnel. Dans les espaces qu'on a aménagés depuis 20 ans on a pensé ces mobiliers différents en fonction des espaces. On a repéré que les enfants voulaient être assis dans des chauffeuses et qu'ils pouvaient les respecter. Ca m'a pas semblé très innovant, c'est pas nouveau pour moi. Quand dans mon établissement on a réaménagé il était prévu des espaces de travail différenciés agréables, on était très soucieux de l'espace pour que se soit agréable et confortable. Ca n'est pas du tout nouveau.*

Plusieurs personnes s'étonnent de la mise à disposition d'un laboratoire de langues dans le lieu. Elles estiment que le *learning center/3C* ne peut contenir tous les services possibles d'un établissement scolaire. Le rassemblement, la fusion des espaces ne sont pas considérés comme une plus-value pour l'établissement. Les différents usages peuvent exister indépendamment du *Learning center/3C*. Une personne estime que l'application de ce concept a pour objectif l'optimisation des différents lieux de l'établissement.

Entretien 4 : *Ce qui m'a interpellé c'est le prof de langues qui apprécie le Learning center parce qu'il va devenir un labo de langues. Ça m'a étonné, c'est restrictif du lieu et il faudrait faire des Learning center immenses.(...)Le prof de langue quelle plus-value il a d'utiliser le labo de langue dans le CDI au lieu de l'avoir près des salles de classes. S'il fait la même chose avec ses élèves ça ne change rien.*

Entretien 7 : *Le professeur d'allemand cherche un labo de langues, le professeur d'histoire-géographie cherche un espace pour travailler en petits groupes. Je ne suis pas certaine que ces éléments d'usages puissent ne pas être prévus dans d'autres lieux de l'établissement. Je m'interroge sur l'intérêt de tout regrouper, de structurer le nouveau lieu en plusieurs petits espaces cumulés entre eux. Quelle est la plus-value de cette articulation. On n'est pas juste en train de structurer dans un lieu emblématique des usages qui peuvent exister de façon indépendantes mais complémentaires dans l'établissement.(...) Est-ce une question d'optimisation des lieux.(...) Le labo de langue porte sur les outils, des services, du matériel, des ressources mais c'est des choses qui peuvent exister en dehors du CDI.*

Entretien 6 : *Le professeur de langues a besoin d'un labo de langues. Chez moi le labo n'est pas dans le centre et d'ailleurs il n'y aurait pas assez d'un labo. Pourquoi un labo dans ce lieu ? Les bornes semblent suggérer ce travail de labo. Est-il nécessaire que le labo de langues soit là ?*

Les usages vus dans la vidéo sont multiples (travail en petits groupes ou en groupes classes). Des personnes comprennent qu'il n'est pas étonnant que l'image donnée du *Learning center/3C* puisse faire adhérer les élèves et les professeurs car la situation de travail est alléchante et optimisée avec un cadre de travail agréable et des services optimisés.

Entretien 2 : *Si j'étais élève j'aimerais aller dans ce centre de connaissances et de culture sympathique. Les professeurs doivent être contents du lieu aussi.(...) On veut faire que les élèves trouvent quelque chose qui leur plaise.(...) Les élèves sont ravis d'avoir un seul lieu où ils vont pouvoir faire beaucoup de choses différentes dans une certaine mesure. On va plus vers le bien-être de l'élève. Ce que l'on fait nous, avec les salles de permanence fermées ou pas terribles, je me mets à la place de l'élève S'il arrive dans un endroit où il aura tout, je pense qu'il sera super content. ça c'est une grosse différence, aller vers l'élève qui aura plus envie de rester sur le lycée dans un lieu d'accueil. Ici les élèves aiment bien venir mais il y a des choses qu'ils n'aiment pas avec de plus en plus de contraintes, le silence. Dans ce lieu de guichet unique il y a des zones de silence et où ils peuvent parler, boire... (...) Pour les professeurs j'imagine qu'ils pourraient trouver un espace sympa, ils seraient contents.*

Entretien 3 : *Ils sont ravis parce que c'est un espace agréable qui diffère de la salle de classe. c'est plus accueillant. C'est un lieu moins formel que la salle de classe, ils ont l'impression que le dialogue va être plus facile avec les élèves, moins formel, du coup les apprentissages plus aisés. C'est un espace plutôt bien équipé, ils sont rassurés de trouver un équipement à jour et performant, c'est un plus.*

Toutefois des personnes montrent les limites de l'espace pour accueillir les professeurs et les élèves car actuellement les classes accueillies ont un fort effectif d'élèves (jusqu'à 38 élèves).

Entretien 2 : *Mais dans un établissement tu ne peux pas accueillir tant que ça les professeurs même si il y a de la demande, il y a un problème de place. Le Learning center n'est pas réaliste.*

Entretien 4 : *Un autre prof veut scinder la classe et apprécie d'avoir plusieurs espaces et faire des activités en autonomie mais ça se fait déjà.(...)Dans le quotidien je vis des pratiques identiques mais ce que je ne vis pas c'est le travail en petits groupes restreints, l'apprentissage individualisé. Parce que ça m'arrive d'aider un élève mais je ne peux pas être partout. Les profs n'ont pratiquement jamais de demi-classes mais des classes entières de 30 à 35 dans toutes les matières*

Entretien 6 : *Il y a le problème de l'espace. Si on veut travailler par petits pôles, pour digérer ce volume de groupes, il faut un espace décuplé. Je pense que dans l'espace que j'ai, si je transposais ce modèle ça génère un bruit important. (...) Il me faudrait un espace beaucoup plus grand, les élèves réussiraient à améliorer leur savoir être. La façon de se chahuter n'est pas juste un comportement d'adolescent, ils sont toute la journée dans des espaces confinés dans l'établissement.*

Si l'autonomie est la pierre angulaire du concept de *Learning center/3C* deux personnes pensent pourtant que l'accompagnement de tous les élèves dans ce lieu paraît très difficile.

Entretien 6 : *Sur le savoir être on peut améliorer mais sur l'accompagnement c'est difficile, l'autonomie n'est pas innée.*

Entretien 7 : *Le nœud du problème c'est la question de l'autonomie. ça sous entend que l'élève va adhérer et s'investir au projet et être suffisamment autonome pour l'utiliser de la manière qu'on attend d'eux en terme d'apprentissages. Mis simplement devant du matériel il n'y a pas d'apprentissages. Ca n'est pas le même bénéfice pour tout le monde ; l'adulte accompagne mais dans quoi. Le temps est limité. L'accompagnement se fait sur du long terme, sur une connaissance de l'élève. Les usagers qui viendraient sur le temps hors cours parfois sur un très court temps, les personnels différents. Je n'ai pas d'élèves qui sont en projet d'apprentissages, ils arrivent avec quelque chose à faire. Mais ils ne savent pas comment le faire. Si je fais à sa place est ce qu'il sera capable de transposer, de faire tout seul. L'apprentissage ne peut se faire que dans un parcours suivi, voir l'élève de façon régulière sur des objectifs précis.*

Une autre personne alerte sur le risque de fonctionnement d'un tel lieu multifonctions et multi-tâches.

Entretien 7 : *Est-ce qu'il n'y a pas un risque d'être sur un lieu multifonctions, multi-tâches où on peut faire tout comme on peut faire rien.*

Quelques personnes rapportent leurs expériences fréquentes de collaboration entre la documentation et la vie scolaire. Celles-ci s'observent plus particulièrement en collège et en lycée professionnel où les effectifs élèves des classes sont plus réduits qu'en lycée. Elles mettent en place avec la vie scolaire un travail d'accueil et de suivi des élèves en dehors de la classe. Toutefois elles précisent que ce fonctionnement est facilité par l'accompagnement des assistants d'éducation, ce qui suppose une dotation généreuse en personnel encadrant.

Entretien 3 : *C'est réalisable. Moi je travaille dans un établissement où le CDI est indirectement atenant de la vie scolaire, très proche du bureau du CPE. On travaille déjà de concert. Les assistants d'éducation font de l'aide individualisée pour les élèves dans des*

salles du CDI. (...) Quand en permanence il reste que quelques élèves, le surveillant vient au CDI avec les élèves pour s'occuper du travail scolaire des élèves.

Entretien 1 : La seule chose qui change c'est cette idée de fusion avec la vie scolaire sauf qu'on ne sait pas trop ce qu'il y a derrière. Tout le monde travaille déjà avec la vie scolaire. ça m'arrive d'accueillir des élèves en rattrapage de contrôle. C'est les professeurs qui me demandent et je dis oui. Ici c'est pas une salle où on vient vider les élèves quand il n'y a pas une salle qui peut les accueillir.

Une personne regrette de ne pas travailler avec la vie scolaire, et est favorable à cette collaboration pour le bien des élèves.

Entretien 4 : En dehors des heures de cours les élèves peuvent être pris en charge par la vie scolaire et le CDI en action conjointe, en projet commun. On pourrait accompagner les élèves d'une meilleure manière en travaillant conjointement. Ça pourrait aider les élèves qu'il y ait un travail commun entre la vie scolaire et le CDI sur le temps hors cours pour accompagner les élèves, à mieux travailler, réviser. Si un élève a des problèmes de comportement en cours ça permettrait un accompagnement. (...) Les liens CPE et CDI je le fais mais c'est deux services indépendants. (...) La vie scolaire passe mais pas souvent.

Il semble que la configuration du lieu en trois espaces distincts montre un cloisonnement des services qui existe déjà dans les établissements scolaires même s'ils sont parfois éloignés les uns des autres. Le concept du *Learning center/3C* se résumerait à rassembler les espaces déjà existants.

Entretien 2 : Dans la vidéo on a des surveillants qui sont sur la partie accueil, vie lycéenne. Dans la partie travail il y aurait des surveillants pour aider. Dans la partie centre documentaire je vois plus les documentalistes. On est toujours finalement dans les mêmes cloisonnements qu'avant. Peut-être que sans les documentalistes, les surveillants pourraient faire circuler les élèves un peu partout y compris dans le centre documentaire silencieux.

La majorité des personnes s'accorde sur le risque d'une confusion des rôles du personnel exerçant dans le lieu. Elles revendiquent la spécificité du rôle des professeurs documentalistes et craignent de devoir assumer seules la responsabilité du lieu.

Entretien 2 : Si nous les documentalistes on veut aller dans la partie plus éducative pour échanger, il peut y avoir un va et vient. (...) Il y a un risque de mélanger les rôles. Je ne sais pas si c'est dangereux. Est-ce qu'il y a un risque pour nous documentalistes de voir le CDI pris en charge par des adultes qui ne sont pas dans le domaine documentaire ? Est-ce que nous documentalistes on a envie de faire plus d'éducatif et donc quitter le CDI.

Entretien 5 : On voit le CPE intervenir en disant qu'il se rapproche du CDI. Il n'y a plus d'existence de vie scolaire et de CDI finalement. (...) L'image du documentaliste c'est l'ingénieur expert qui va renseigner l'élève demandeur. Je l'ai vu intervenir sur des écrans, guider l'élève dans sa recherche d'information. Il n'a pas accès au livre.

Entretien 3 : Il semble que chacun ait un espace défini mais c'est pas clair. L'élève rentre dans des espaces différents mais on ne sait pas par qui il est accueilli. (...) Comme dans le

lieu se confondent les personnes se pose le problème de qui est responsable de quoi, qui fait quoi clairement, je trouve ça curieux.

Le rôle pédagogique du CPE quant à lui est réaffirmé. Une personne indique que c'est légitime.

Entretien 3 : Ce qui me frappe c'est que l'on a souhaité coupler ou mettre ensemble la vie scolaire et tout ce qui concerne la documentation.(...)La vidéo n'est pas assez précise concernant le rôle du professeur documentaliste, son rôle pédagogique. Ce que dit le CPE est très clair, réaffirmer le rôle pédagogique du CPE, ce que dit la circulaire de 1986. Les CPE réclament de ne pas les assimiler à l'équipe de direction mais réaffirmer leur rôle auprès de l'équipe des professeurs dont ils se sentent plus proches que de l'administration. Le Learning center leur apporte cette légitimité. Eux sont sans doute ravis de cette évolution.

La nouvelle fonction attribuée aux professeurs documentalistes, d'ingénieur expert risquerait de restreindre leur fonction à une offre de services et de guidance au détriment de leur fonction pédagogique.

Entretien 3 : Je trouve que le professeur documentaliste perd ce qui fait sa spécificité pour être promu chef de service ou conservateur, il perd ce qui est important dans le métier, l'aspect enseignant. Qu'est-ce que ça veut dire ingénierie éducative. Je ne sais pas ce que ça recouvre. C'est un terme souvent utilisé au sein des CDDP et CRDP, moi ça me gêne un peu. Est-ce que c'est la gestion et il se détache de l'enseignement. Il accompagnerait les enseignants dans l'utilisation de technologies pour les enseignants, donc il aurait une tâche d'accompagnant comme les circulaires actuelles le disent et pas d'enseignant. Ce serait un chef de service réseau, un agent chef pour la technologie ? Ce serait un facilitateur de l'utilisation des technologies auprès des enseignants. Mais qui de la recherche documentaire ? Un professeur documentaliste c'est pas un agent technique. (...) le rôle du documentaliste c'est pas grand-chose. Il monte le projet en concertation mais il évoque peu son rôle pédagogique. Il se positionne plus en tant que chef de service qu'en professeur documentaliste. Il est là pour accompagner, guider mais pour enseigner non.

Une personne déclare que le *Learning center/3C* instaure un flou sur l'identité professionnelle du professeur documentaliste.

Entretien 7 : Dans le contexte actuel on est dans un contexte d'économie de moyens. On n'est pas une discipline prioritaire. Entretenir cette polyvalence et ce flou dans l'identité professionnelle c'est assez confortable, ça permet d'ajuster ce que l'on attend du prof doc en fonction de l'établissement.

La majorité des personnes ne comprennent pas la notion de guichet unique. Elles pensent que ce guichet multifonction offrirait des services très larges allant au-delà des fonctions attribuées au CDI aujourd'hui. Elles craignent également qu'il ne génère de la confusion en ce qui concerne le rôle du personnel gérant ce guichet.

Entretien 1 : Le guichet unique ... on va distribuer des tickets de cinéma.

Entretien 3 : *Je trouve ça assez péjoratif. Guichet comme si on était à la SNCF. Je trouve que c'est trop commercial, on n'est pas là pour faire du commerce. C'est simplificateur comme terme. Je ne suis pas agent d'accueil, guichet ça ne me convient pas du tout. (...) c'est le vocabulaire du commerce. On n'est pas face à des clients. Peut-être face à des usagers à la limite. L'enseignement c'est pas ça.*

Entretien 6 : *Dans les espaces de services il y a le lieu multifonction. Je trouve très dépersonnalisé, une personne adulte à la banque d'accueil vie scolaire ou autre.*

Entretien 5 : *On en vient à quelque chose qui est unifié mais on ne l'identifie pas vraiment ce guichet. (...) C'est comme si il n'y avait plus qu'une instance où on peut s'adresser, une personne indifférenciée. Ce terme de guichet unique ça peut vouloir dire ça, les documentalistes, les CPE et les élèves peuvent servir à la même chose dans un guichet qui vaudrait dans tous les espaces.*

Entretien 4 : *J'ai du mal à voir la mutualisation des services et des compétences en créant un guichet unique.*

Entretien 7 : *La personne responsable du guichet dirige vers du matériel, des ressources, des personnes ressources. Le guichet est qu'il diffère de ce qui se fait déjà à la banque de prêt au CDI. L'optique du lieu c'est juste d'élargir le panel des questions possibles. On pourrait dans ce nouveau guichet avoir un élargissement à des questions techniques, disciplinaires pour lesquelles il faudrait renvoyer à un enseignant de discipline. Ce sont des choses qui ne font pas partie de mes missions mais il n'est pas dit que ce soit au professeur doc de se charger de ce guichet unique, il y a une zone de flou la dessus.(...) l'utilisateur en question va faire des confusions et un amalgame concernant les personnes. On ne distingue plus le professeur, le CPE, l'élève. Dans la vidéo j'ai l'impression de mise en scène.*

Elles voient des contraintes sur la possibilité d'une prise en charge du lieu par du personnel autre que les professeurs documentalistes (personnel de la vie scolaire, professeurs, élèves...) : incompétence pour gérer ce guichet, personnel non pérenne....

Entretien 7 : *Je ne suis pas certaine que dans l'organisation des lieux dans les établissements tels qu'ils existent aujourd'hui on puisse envisager à moins de fusionner aussi la fonction des profs, qu'il y ait autant de monde dans le CDI de façon pérenne. Ou alors on peut imaginer que ce soit des personnes qui vont être là une heure, c'est très flottant. Comment l'utilisateur peut identifier ses interlocuteurs, leurs compétences spécifiques. Si c'est un guichet unique il n'y a pas besoin d'avoir de compétences spécifiques, simplement connaître les interlocuteurs présents dans le lieu et les mettre en adéquation avec la demande reçue. ça peut être un personnel nouveau. Toute la richesse supposée du learning center reposerait sur les personnes vers qui on redirige l'utilisateur. Les professeurs répondent sur leur temps libre, sur un temps prévu ? Y a t'il encore un espace vie scolaire distinct ou pas ? On peut envisager du tutorat d'élèves ? On voit des choses mais on ne peut qu'interpréter et supposer de tout ce qui serait l'organisation réelle. (...)Il n'y aurait pas de recrutements supplémentaires. C'est à moyens constants.*

Trois personnes s'insurgent contre l'idée de faire appel au volontariat afin de combler le manque de recrutement de personnel et pointe l'irresponsabilité des élèves même s'ils sont encadrés. Cette solution est jugée facile et dangereuse pour le fonctionnement du lieu.

Entretien 7 : *Dans la vidéo c'est le côté utopique, volontariat, engagement personnel, on porte un projet, ça relève de la motivation personnelle.*

Entretien 3 : *On peut imaginer des élèves à certains moments de la journée qui prennent en charge le lieu comme ils le font déjà pour la maison des lycéens mais c'est donner une mauvaise image du monde du travail. Je rappelle que tout travail mérite salaire. Là ils ne prennent pas la place mais ils remplacent quelqu'un qui est rémunéré. On peut le demander à certains élèves ponctuellement mais pas régulièrement durant toute une année. Quand le documentaliste parle d'une ouverture de 8h à 19h avec la possibilité pour certains élèves de prendre en autonomie en début ou en fin de journée c'est malhonnête.*

Entretien 1 : *Ici la vie scolaire a mis en place un foyer avec un élève responsable. Le foyer est fermé régulièrement parce qu'il y a des dégradations. SI il y a de la bonne volonté des élèves au départ, tu peux pas demander à un élève de porter une responsabilité d'encadrement qui est un travail d'adultes qui sont rémunérés pour ça.*

Il semble qu'il est illusoire de penser que les professeurs de disciplines viendraient spontanément dans le lieu pour s'occuper d'élèves ou participer au fonctionnement du lieu (accueil...) comme ça peut se faire à l'étranger, les professeurs ayant des conditions favorables à cette tâche supplémentaire.

Entretien 3 : *Je ne suis pas certaine qu'un professeur de collège ait envie de venir lire une revue ou un journal au milieu des élèves. Les gens ont envie d'être dans un lieu différent au collège. Un professeur ne viendra pas travailler comme ça au CDI avec des élèves. Il faudrait toucher au statut. En Grande-Bretagne et en Allemagne le professeur est plus longtemps dans l'établissement pour recevoir, accompagner des élèves en dehors de ses heures de cours. C'est prévu dans leur statut et sur leur fiche de paye.*

Une personne conteste la place attribuée au numérique dans le *Learning center/3C* qui occulte l'utilisation des supports papiers.

Entretien 5 : *Le livre est anecdotique dans le Learning center. Dans un CDI je le vois tout le temps le livre.(...) On voit des élèves sans cesse devant des écrans. Le professeur d'allemand nous parle de labos de langues, l'accent est mis sur les ordinateurs. Le livre est toujours mis en arrière sur des étagères, presque anecdotique. On le voit mais on n'a pas d'élèves plongés dans des bouquins. Ils sont surtout sur des bornes informatiques.*

Une autre par contre reconnaît le glissement qui s'opère au profit d'un espace numérique.

Entretien 2 : *Le livre est absent. On voit que des ordinateurs. On imagine des ressources numériques. (...) dans tous les CDI on va vers ça. On peut toujours améliorer. Quand on voit le professeur faire son cours près des ordinateurs, nos professeurs font déjà ça.*

Les avis divergent sur l'utilisation des outils numériques dans les établissements. Une personne constate que les professeurs ont tendance à utiliser, à nouveau, de plus en plus le support papier, les encyclopédies et le catalogue de recherche du CDI car la recherche sur internet avec les élèves n'est pas performante ; une deuxième personne, à l'inverse, observe

que les professeurs « boudent » le CDI et vont dorénavant essentiellement dans des salles informatiques très bien dotées.

Entretien 4 : ce que je vois depuis un an c'est un retour vers le papier. Les enseignants reviennent d'internet et recommencent à faire travailler les élèves sur le catalogue du CDI et avec des encyclopédies papier.

Entretien 1 : La documentation papier ils s'en servent quasiment plus. J'ai encore des collègues comme les arts appliqués qui se servent du papier. J'ai aucune hésitation d'achat pour eux. Mais mes collègues d'atelier je ne les vois jamais. C'est spécifique à l'établissement, je les vois pas travailler au CDI, ils sont dans les salles informatiques.

Entretien 1 : Ici les professeurs viennent très ponctuellement parce qu'ils vont dans les salles informatiques.

Une troisième personne indique *a contrario* que les outils informatiques de son lycée sont souvent défectueux et attendrait du *Learning center* un service efficace. Nous constatons que les pratiques numériques d'un établissement à l'autre sont aussi dépendantes de l'efficacité des outils informatiques.

Entretien 4 : Ils ont beaucoup de matériel. Nous on a un réseau qui fonctionne très mal. Ce serait bien d'avoir un service informatique performant.

Les personnes alertent sur la situation de grande autonomie et d'auto-apprentissage des élèves préconisés par le *Learning center/3C* qui développerait des situations d'apprentissages aléatoires. Elles reconnaissent que les pratiques des enseignants tendent vers l'utilisation exponentielle de l'outil numérique mais pointent sa dangerosité si l'accompagnement des élèves est approximatif.

Entretien 6 : Le flou sur l'accompagnement je le trouve dangereux.

Entretien 3 : Le Learning center peut fonctionner avec un public étudiant parce que ce public a été amené à l'autonomie par des professeurs qui ont appris comment s'approprier l'information. Un étudiant va savoir se débrouiller mais vouloir l'appliquer à des collégiens ou des lycéens et penser que en entrant dans le lieu l'outil va apporter un usage intéressant, cohérent et efficace c'est mal connaître les élèves et c'est participer à la fracture numérique. Pensez qu'ils vont pouvoir s'orienter, se débrouiller parce que la technologie est là et qu'ils en ont un libre accès c'est illusoire. (...) Les élèves sérieux vont savoir s'en servir et gérer leur temps mais les élèves qui ne sont pas accompagnés chez eux ils gaspillent leur temps et utilisent l'informatique à des fins d'amusement et pas à des fins éducatives. (...) Il y a un programme de cheminement vers la recherche documentaire, une démarche que nous professeurs on balise auprès des élèves. Il y a un apprentissage qui se fait sur le long terme. C'est pas inné. (...) Est-ce que sous couvert d'autonomie ça n'est pas l'abandon de l'élève dans un lieu. Je ne suis pas certaine qu'il va s'en saisir. L'autonomie ça s'apprend, se montrer responsable. On ne pose pas quelqu'un dans un lieu en pensant qu'il va se saisir des outils à sa disposition. La première génération de Facebook a subi des débordements.

Laisser le jeune face à un outil c'est pas positif. On a assisté à des débordements. Il faut des apprentissages.

Entretien 4 : parce que la recherche sur internet est très fastidieuse. Les élèves ont du mal à être performants dans leurs recherches. Ils mettent du temps à chercher et après ils ont du mal à passer à la lecture. Les enseignants pensent qu'avec un livre les élèves vont être obligés de lire. Les élèves croient qu'ils ont trouvé le document sur internet et ils n'arrivent pas à l'exploiter. Ils reviennent à des utilisations plus basiques. C'est là que l'on a un travail à faire sur l'apprentissage de l'utilisation d'internet.

Deux personnes sont interpellées par l'observation dans la vidéo de groupes classe à effectifs extrêmement réduits mis en activité avec un professeur, cela ne reflète pas la réalité du fonctionnement des CDI qui accueillent régulièrement jusqu'à plusieurs groupes classes de plus de 30 élèves.

Entretien 6 : Ce qui m'a surpris c'est le nombre d'élèves, il semble parler de sa classe mais elle n'est pas nombreuse du tout. Je n'ai pas pu m'empêcher de transposer chez moi. (...) Avec un demi groupe on peut transposer mais pas là. Je peux pas transposer ce modèle chez moi de cette façon, aussi autonome. (...) On montre un modèle, un professeur attentif au dessus de l'épaule de l'élève, l'aidant. Le modèle parfaitement idéal. Mettons 36 élèves au CDI, on a besoin d'une salle de travail et on installe les élèves par pôles, ce qui va susciter une énergie importante du professeur et du professeur documentaliste.

Entretien 4 : Moi j'accueille des demi-classes ou des classes entières, c'est jamais si peu d'élèves. Ils sont 33 ou 25 élèves, voire plus. La plupart du temps on travaille avec 20 élèves minimum.

Les témoignages rapportent que c'est une erreur de croire que le lieu *Learning center* /3C va changer les pratiques pédagogiques des professeurs ou les inciter fortement à travailler plus souvent dans cet espace. Si le lieu peut impulser une dynamique pour les travaux de groupes, la mise au travail par îlots, il paraît utopique de penser qu'il serait le remède miracle à l'évolution de celles-ci vers une individualisation du parcours de l'élève.

Entretien 3 : J'ai un peu de doutes sur le fait que ça intéresse les professeurs. On travaille déjà avec un outil qui est assez séduisant qui peut accueillir une classe sans problème et pourtant les usages font que j'ai énormément de mal à travailler avec certaines disciplines parce que sortir de sa classe ça ne va pas de soi et de plus en plus les salles de classe sont équipées de vidéoprojecteurs, de tableaux numériques et c'est très bien. Le professeur de discipline voit de moins en moins d'intérêt à se déplacer dans un CDI ou un centre de connaissances et de culture. Le travail en îlots où le travail qui permet de gérer l'hétérogénéité des élèves ne va pas de soi, la norme c'est quand même le cours magistral. Travailler avec le professeur documentaliste c'est faire autre chose que le cours magistral. (...) On peut mettre l'outil et attendre qu'ils s'en saisissent, ça marche avec certains.

Entretien 7 : Le learning center vient comme un remède miracle dans un contexte où on n'arrive pas à changer ces pratiques. On sent que ça va pas assez vite, il y a des réticences fortes. Dans le fond pas grand-chose n'a changé. On est toujours dans le transmissif. Les évaluations n'ont pas changé. Le learning center arrive comme étant le lieu innovant qui va

miraculeusement changer les pratiques. Je ne suis pas convaincue qu'un lieu seul puisse changer les pratiques. Il y a un côté architectural intéressant, un côté mobilisateur mais est-ce que ça change réellement les pratiques. Ça ne peut pas se jouer sur un lieu, c'est utopique.

Entretien 1 : Tu peux avoir un lieu mais si tu n'as pas de volonté de travailler ensemble... La base c'est avoir la volonté de travailler ensemble et avoir l'espace temps pour le faire. L'idée que les enseignants travailleraient plus sur place, seraient plus disponibles en accompagnement d'élèves. L'idée n'est pas inintéressante mais c'est une autre idée de l'enseignement et je ne suis pas sûre qu'on soit prêt à ça.

Entretien 6 : Il y a une dynamique, une logique de travail de groupe qui va s'amplifier, qui va améliorer le savoir être, la mise au travail. Mais ce ne sera qu'un volet de l'enseignement, on ne peut pas imaginer que tout se fasse par îlots, ça n'est pas satisfaisant.

Une autre personne seule en poste dans son CDI trouve dans la configuration du *Learning center/3C* une possibilité pour le professeur documentaliste de pouvoir sortir du CDI ponctuellement, et d'éviter d'avoir l'obligation de fermer le CDI lors de certaines séances pédagogiques ; à condition qu'il y ait une personne qui prenne en charge le lieu.

Entretien 3 : Le problème actuellement c'est que le lieu est fermé aux autres usagers parce que dans mon CDI je ne peux pas m'occuper du lieu et être professeur en même temps, on est avec le groupe. (...) On peut voir la possibilité de détacher le professeur documentaliste du lieu Learning center pour pouvoir travailler dans des salles attenantes mais qui gère l'espace commun, qui en est responsable ?

Une autre trouve que le rôle du professeur qui guide l'élève est très intéressant ; ce rôle est également donné au CPE et au professeur documentaliste.

Entretien 5 : Visiblement le professeur est là pour guider, donner des pistes. On n'est pas dans le rapport frontal devant l'élève. Ça c'est intéressant. Un élève en situation d'apprenant devant un ordinateur, une aide extérieure que ce soit le documentaliste ou le CPE qui le guide avec l'élève qui reste maître de son apprentissage. Comme documentaliste on est dans la guidance aussi, aller d'un groupe à l'autre, les informer, être dans l'accompagnement. C'est ce que l'on vit dans le quotidien, on est peu dans ce rapport frontal avec les élèves.

Transposition du modèle

L'innovation essentielle du *Learning center/3C* et son atout est l'interconnexion des différents services permettant des échanges et des projets entre les personnels de l'établissement.

Entretien 3 : Ce qui est plutôt positif c'est la discussion dans un projet commun. Un projet discuté de manière collective.

Entretien 5 : La conception qu'on peut mêler des lieux, des professions, des personnes ensemble, ça n'avait pas cours. Tout est individualisé, il y a le domaine de la vie scolaire, la documentation, de l'enseignement. Ces espaces s'interpénètrent peu finalement. Et là avec le

Learning center c'est cette idée qu'on va créer une communauté de personnes qui vont agir et intervenir au service de l'élève avec l'élève au centre. ça j'ai trouvé intéressant et ça fait naître cette idée que je vois en œuvre dans beaucoup d'établissements. (...) Je trouve intéressant que le Learning center le montre clairement et fasse émerger cette nécessité là que les personnels en aient conscience d'agir ensemble. Peut-être qu'avant c'était sous-jacent, on en avait conscience mais c'était pas aussi nettement dit.

Les avis divergent sur le regroupement des services dans un même lieu. Une personne trouve intéressant de ne plus individualiser les espaces mais de permettre une interpénétration de ceux-ci pour une meilleure collaboration des personnels, quand une autre personne n'y voit aucun bénéfice pour le fonctionnement du lieu.

Entretien 2 : C'est pas une innovation parce que tous les pôles que tu as dans le Learning center et 3C tu peux les avoir dans ton lycée rassemblés. L'innovation, s'il y en a une, c'est le fait de les rassembler dans un même espace.

Entretien 5 : J'ai l'impression que c'est l'élève qui a requis cette évolution, c'est aussi l'enseignant qui voit la limite sur un enseignement magistral et juste sur une discipline. C'est la demande des documentalistes et de la vie scolaire. On est une communauté, on est dans un monde qui n'est pas clos même si ce monde de l'école vit un peu sur lui-même.

Entretien 7 : Quelle est la plus-value à part le côté vitrine ? Qu'est ce qui est vraiment innovant ? Est ce que ça a un intérêt de regrouper tout dans un même lieu ?

L'autre innovation reconnue consiste dans les changements de pratiques, passant de l'enseignement magistral à l'enseignement individualisé.

Entretien 4 : Oui quand même je crois. Un véritable Learning center ça serait une innovation. C'est apprendre dans des endroits différents et être moins en position classe prof et avoir un apprentissage différent avec des méthodes différentes. Ce qui suppose aussi qu'on aille intervenir dans des salles. Ça pourrait être très innovant et très intéressant. Qu'un prof puisse venir s'occuper du CDI sur une heure disponible, l'idée est intéressante mais j'ai des doutes sur la mise en pratique. Mais ça peut être une révolution.

La majorité des personnes mentionnent que le *Learning center/3C* n'est pas innovant, et ne le considèrent pas comme un progrès pour l'enseignement. La collaboration des différents personnels dans l'établissement est déjà effective. Elles estiment qu'il est illusoire de croire que seul un lieu renouvelé va induire une attitude de travail, de sérieux et de bien-être chez l'élève.

Entretien 1 : Ils ont rien inventé. (...) On le présentait comme quelque chose de nouveau mais on voit que c'est des gens qui n'ont pas mis les pieds dans un centre de documentation, ça fonctionne comme ça dans déjà plein d'endroits. Ces gens sont parfaitement convaincus, ils veulent vendre ce concept. (...) C'est un modèle que je ne trouve pas inintéressant dans l'idée d'avoir des lieux différents. Mais on veut nous ériger ça en modèle et ça me dérange. (...) Qu'est-ce qu'on a voulu susciter en faisant penser que cette idée était une idée de génie alors

que de fait, selon les lieux et selon les rapports que l'on a avec les autres on fait des choses déjà. Ils ont rien inventé. (...) Pour moi c'est déjà quelque chose de présent ici.

Entretien 4 : Le vocabulaire de la nouveauté de l'innovation est souvent associé à l'aspect pédagogique en termes de pratiques pédagogiques. Or j'ai du mal à voir le caractère innovant de la chose à part l'architecture et le matériel numérique. Est-ce que c'est pas une prise en compte de ce qui se passe déjà dans la société, de l'évolution. Je suis perplexe sur le côté innovation pédagogique. Mutualiser tous les espaces ça serait une innovation. Les pratiques qu'on voit dans la vidéo c'est pas nouveau. C'est l'aspect architecture, design, matériel numérique... un côté high-tech. Le matériel et les ressources ne sont pas innovants, c'est ce que l'on en fera qui pourrait être innovant. Je vois une évolution du lieu mais dans un état neutre on passe d'un espace à un autre. (...) Ca n'est pas une innovation dans le sens où ça n'apporte pas une amélioration. Les CDI font déjà des usages et des pratiques proposées.

Entretien 3 : Mais non parce que cette idée de Learning center, les Canadiens et Américains ne s'en étaient pas du tout cachés, ça avait été créé pour maximiser le nombre de mètres carrés par rapport au nombre de personnes responsables, c'était une occasion de rendre l'élève plus autonome, remplacer les gens par des outils. C'était l'occasion aussi de dépenser moins en personnel. C'était ça au début les Learning center. On nous vend l'idée en expliquant que ça va être un progrès pour l'éducation, pour l'enseignement. C'est oublier ce pourquoi ils ont été mis en place aux Etats-Unis et au Canada. Pourquoi on aurait des idées plus nobles en France. Moi j'ai un doute. (...) De penser les différents acteurs et de les mettre en synergie c'est intéressant de lancer le débat. Mais ça fait un moment qu'on a compris qu'on est dans une communauté éducative et que chacun travaille en liaison avec l'autre, ça n'est pas une nouveauté. (...) Ce que je trouve intéressant dans la vidéo c'est qu'on espère que le lieu va induire un comportement. C'est envisageable pour des lycéens ou des étudiants mais pas applicable à des enfants plus jeunes. Travailler dans un lieu plus vaste, plus cocooning ça induit plus de sérénité et moins d'excitation mais ça a ses limites, tout ne peut pas reposer sur le lieu. Il y a aussi l'éducation, les usages du lieu.

Entretien 6 : Depuis les années 80 on a commencé à avoir des pratiques pluridisciplinaires, innovantes, en petits groupes. ça fait longtemps que les enseignants travaillent plus en frontal dans la classe. Là on sous-entend qu'on ira plus loin dans l'autonomie de l'élève, on va l'accompagner mais on est dans un contexte particulier de lycée professionnel. Il y a des élèves en difficulté, cette approche peut paraître innovante mais dans les autres établissements ça se pratique déjà. Les enseignants accompagnent déjà et aident en continu. Les bornes où l'élève va s'auto-former je n'y crois pas parce que l'élève n'est pas autonome. Un élève en difficulté ne va pas travailler de façon assidue et continue seul.

Les personnes s'interrogent sur la faisabilité d'application et de construction du lieu dans les établissements (contrainte de coût et d'espace). Au lieu de tout changer, la solution pourrait être le réaménagement des salles annexes au CDI (informatique, salle de permanence) afin d'offrir des lieux efficaces et agréables.

Entretien 3 : La différence est surtout architecturale, penser le lieu avec ses usages multiples. Il y a une intégration des services au sein d'un même espace. Peut-on l'appliquer à nos établissements scolaires sans changer, sans casser des cloisons, ça me semble illusoire. (...) Oui je peux comprendre que les salles de permanence ne sont plus adaptées mais pourquoi pensez qu'un CDI va faire changer. On peut imaginer des salles de permanence plus agréables avec des outils à disposition sans forcément tout chambouler. Les élèves disent que

la salle de permanence c'est moins agréable que le CDI, c'est disposition salle de classe, il n'y a pas de matériel à disposition, c'est d'un autre temps. C'est peut-être ça qu'il faudrait repenser.(...) Proposer des lieux bien pensés avec du mobilier design c'est mieux que de travailler avec des salles rafistolées avec un coup de peinture. Lors d'une rénovation, l'établissement n'est pas pensé dans sa globalité.

Entretien 2 : C'est nouveau mais je ne sais pas si ça améliore les choses. Si amélioration il y a c'est du point de vue de l'élève, c'est à considérer. J'ai la sensation que c'est de l'idéal mais peu de CDI se verront dotés d'un espace comme ça. Pour moi ça restera lettre morte, ça ne pourra pas se faire. (...) L'architecture des CDI ne permet pas d'avoir un 3C. On ne peut pas rajouter des espaces aux CDI. Je ne vois pas comment ça pourrait se développer dans un CDI, même le nôtre qui est grand avec beaucoup de possibilités. On fait sans doute sans le savoir du 3C.

Une personne intéressée par le concept pointe toutefois les obstacles et les contraintes liées au système d'enseignement qui va bien au-delà de l'espace du *learning center* (emplois du temps figés, présence accrues des enseignants, changement des pratiques, changement des mentalités).

Entretien 4 : Je trouve ça très très intéressant. J'aimerais bien éventuellement commencer à le mettre en pratique mais avant d'arriver à ça il y a tellement de choses à changer que ça me paraît loin, ça demande que les enseignants n'aient plus les mêmes emplois du temps, qu'ils soient plus présents sur l'établissement, ça demande une transformation profonde. C'est bien au-delà du CDI, ça demande que les enseignants bouleversent leurs pratiques, leur temps de présence sur l'établissement. Le service de vie scolaire travaille plus avec nous. Il faut un changement des mentalités des gens.(...) Les enseignants n'ont pas de lieux dans l'établissement pour travailler, il faudrait qu'ils soient beaucoup plus présents sur l'établissement. Il y a des résistances à ça.

Point de vue sur le concept du Learning center/3C

Les personnes interrogées sont unanimes pour ne voir aucun intérêt au fait de changer le nom du lieu et remplacer le terme CDI par celui de *Learning center* ou celui de Centre de connaissances et de culture.

Entretien 5 : Je ne vois pas l'intérêt d'utiliser le mot. ça va avec le bel objet avec une dénomination plus à la mode, c'est plus en vogue. On est dans le néologisme avec un accent qui va vers les nouvelles technologies. On est dans un usage de la langue anglaise qui montre qu'on est à l'aise avec tout ça. Ça me paraît superficiel et factice. Je ne vois pas d'intérêt du terme. Je trouve que c'est bien que le terme reste le CDI. C'est important le mot qu'on accole aux choses sur ce que l'on veut faire du lieu. Si c'est juste changer d'appellation qu'est-ce qu'on veut dire ? Est-ce que l'élève va changer parce qu'il vient dans un Learning center ? (...) Cette fuite vers toujours des nouveaux noms qui cachent pas vraiment des changements radicaux, je me demande l'intérêt. Je suis prêt à changer la dénomination si à l'intérieur on change aussi les choses....

Entretien 3 : *J'ai l'impression que ça ouvre un champ plus vaste mais pour dire quoi derrière, pour faire quoi ? Je ne sais pas.*

Entretien 1 : *Le fait que ce soit en anglais, je ne vois pas l'intérêt. (...) C'est une histoire de sigle. Entre centre de documentation et d'information et celui-là ça fait juste un peu plus branché. Si on change le terme les élèves ne verront pas la différence.*

Entretien 4 : *C'est des questions de vocabulaire. Le terme centre de connaissances et de culture il y a l'idée qu'on apprend aussi au CDI pas forcément dans la classe, ça a toujours été le cas, ils apprennent en lisant un livre, en consultant une encyclopédie, en allant sur internet. Les termes je ne vois pas trop ce que ça va changer.*

Une personne rapporte ces deux termes à une dynamique de management dans les établissements scolaires, vision inappropriée quant au contexte de l'enseignement.

Entretien 7 : *Les termes lexicaux se mélangent. Il y a aussi un vocabulaire qui est clairement managérial. On retrouve quelque chose qui toucherait à un vocabulaire d'entreprise. Les usagers, les services, mutualisation des compétences, indicateurs... Ca pourrait être pertinent si on était dans une démarche d'innovation, de projet. Dans un établissement scolaire c'est gênant ; On devient des personnels qui proposent des compétences et des services à un usager. Ca change le paradigme. Sur l'apprentissage on travaille avec de l'humain. On ne peut pas tout mesurer. La réussite des élèves c'est pas une question d'efficacité. (...) Le terme 3C est volontairement démagogique. On y inclut les connaissances pour l'apprentissage et l'enseignement, la culture car les doc sont attachées à ça, ça rassure. Le côté centre me gêne car le concept est à l'échelle de l'établissement donc ce n'est plus un centre. Un lieu de culture où on se rencontre, un tiers lieu social, boire un café autour d'un livre. C'est un assemblage de trois termes qui n'ont pas de cohérence vis-à-vis du projet proposé.*

Une personne voit derrière le terme et son concept un système figé, clos

Entretien 6 : *Je trouve qu'il a un horrible nom 3C. Je n'aime pas les noms concepts. Je n'aime pas non plus forcément CDI. Je voudrais un nom plus poétique. J'aime pas les termes connaissance et culture associés. Je pourrais donner le nom de centre de culture. Derrière on sent une conceptualisation un système pré-organisé, clos. La vie de ces centres est à construire sur le terrain avec le public qu'on a et ses spécificités. Je ne souhaite pas être enfermée derrière un concept, je trouve ça très, très dangereux.*

Une personne considère que le terme francisé de 3C ouvre à la dimension de la vie scolaire, à celle d'éducation et à la culture alors que le terme anglais restreint à la fonction d'apprentissage.

Entretien 2 : *C'est un terme que l'on francise. Dans Learning center il y a le Learning et dans connaissances et culture on sent que c'est plus large que les apprentissages. Dans le centre de connaissances et de culture on n'est pas que dans l'apprentissage mais aussi dans l'éducation, dans la vie scolaire. Le mot culture c'est accéder à plein de choses pas seulement la pédagogie.*

Les professeurs documentalistes interrogés sont unanimes - à l'exception d'une personne - pour refuser de mettre en place un *Learning center/3C* dans leur établissement. Elles sont

méfiantes sur les intentions de l'institution sur le projet de fusionner la vie scolaire avec le CDI. Elles rappellent que ce projet ne peut être envisagé que par le professeur documentaliste mais doit être étendu au personnel de l'établissement. Elles ne voient aucun changement du lieu si les modifications sont minimales et non globales.

Entretien 2 : *Non je ne voudrais pas expérimenter un 3C. Dans le cadre de mon lycée, je ne veux pas que les élèves viennent en vie scolaire ici, je trouve qu'on n'a pas les espaces pour ça. J'ai pas envie de mélanger du 3C dans le CDI actuellement. (...) C'est énormément de travail, il faudra coordonner plein de choses pour un résultat qui ne serait pas intéressant. Les élèves verraient même la différence. On aurait un espace brassé, déjà que l'on a du mal par des activités qui ne devraient pas se concentrer ici. (...) Dans la vidéo ils ont leur centre documentaire en grand silence. Ils ont deux autres espaces distincts, ils sont bien chanceux. Mais nous on aurait tout en même temps. Faut pas rêver, on rajoute et ça je suis totalement contre, si c'est seulement pour mutualiser les personnels pour en payer moins. Tu n'as plus de permanence, tu mets des surveillants dans le lieu avec les documentalistes. C'est un gros paquet où les élèves font de tout, leur devoirs scolaires, travailler avec des documents, un gros paquet informe où plein de gens sont là. J'ai pas du tout envie de faire ce genre de choses, je trouve ça horrible. (...) S'ils incitent les expérimentations c'est pour mutualiser les services. Tu as besoin de moins de personnels si tu mets tout le monde au même endroit. C'est un calcul comptable de moyens en personnels. Les personnes à l'origine de cette réflexion, nos inspecteurs, ne sont pas sur le terrain pour voir ce que ça peut donner dans la réalité. C'est encore de la théorie. Voilà on mutualise, les élèves les profs les CPE, tout le monde mets la main à la pâte, c'est un gros paquet informe. C'est poreux pour le bien être de l'élève.*

Entretien 4 : *On propose le lieu avec du matériel des ressources, des établissements pourraient être intéressés. On joue sur des manques réels pour la profession pour faire passer des choses qui satisferont le personnel mais pour le prof doc on perd notre rôle de responsable du lieu. Le personnel sera flottant.*

Entretien 7 : *C'est une expérimentation on en attend une certaine rigueur avec des objectifs clairs, des bilans d'étapes, des analyses. Les objectifs de la vidéo sont axés sur la vie scolaire, le cadre de vie, la détente. L'objectif annoncé n'est pas celui là.*

Entretien 6 : *Pas du tout. On déploie un concept qui me semble un peu dangereux. Dans le contexte je vois une façon de faire des économies sur le personnel. Je ne tiens pas à tester des grands lieux ingérables sans personnel. On parle d'un usager qui n'est plus vraiment élève. Je trouve intéressant de se dire qu'on va se former tout au long de la vie, mais la formation est complètement diluée. Derrière quelque chose qui paraît alléchant, réfléchir avec ma communauté éducative enseignants et CPE pour améliorer l'établissement c'est bien. Je trouve ce modèle dangereux parce qu'il n'est pas adapté à l'évolution lente des formes d'apprentissage. C'est bien plus lent que ce qu'on nous vend comme des espaces nouveaux parce que le numérique domine tout. On est dans une réflexion architecturale, technique mais pas suffisamment pédagogique. Les espaces doivent évoluer, ils n'évoluent pas assez vite sur la façon de travailler. (...) Je pense que c'est des raisons purement économiques. On n'a pas beaucoup de personnel, on n'en n'aura pas plus et on doit accueillir nos élèves en continu. Il y a un idéal, le modèle américain, les bibliothèques ouvertes en continu, un espoir qu'un idéal rendra plus de liberté, les élèves plus attentifs.*

Entretien 7 : *Clairement non. Pour la nature du projet, la façon dont il est déployé dans les académies, les objectifs annoncés ne sont pas les objectifs réels. Les objectifs réels touchent*

aux missions et ne vont pas dans le sens de la reconnaissance de mon rôle d'enseignante. Il y a des limites pour faire évoluer le lieu en terme architectural, restructuration de l'espace.

Entretien 1 : *Pour moi c'est déjà quelque chose de présent ici. Je me sens à ma place*

Entretien 5 : *Moi je l'ai trouvé enthousiasmant parce que c'était lié à ce qui se faisait dans les établissements, ce lien entre la vie scolaire et le CDI, entre les professeurs et les élèves, moi je le vis au quotidien. Enfin on va le mettre en place, on va mettre des moyens. On va formaliser avec des directives ministérielles. Qu'on en fasse un objectif porté par tous. ça motive des énergies. ça m'a plu au départ faire agir des adultes en cohésion pour rendre l'élève autonome, c'était une très belle idée. Après je suis déçue.*

Une personne trouve intéressant de s'engager dans la mise en place d'un *Learning center/3C* afin de changer les pratiques dans l'enseignement, à condition de ne pas être seule à porter le projet mais être accompagnée par une équipe motivée, et de bénéficier de moyens à la hauteur du projet.

Entretien 4 : *Oui. Si j'avais une équipe partante oui. Parce que c'est l'avenir, il va falloir qu'on change nos pratiques, ça me paraît être une évidence parce qu'il y a des limites, ça fonctionne moins bien que ça n'a fonctionné. Les élèves apprennent autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du lycée. Il va falloir qu'on évolue avec eux, qu'on accompagne ces changements. C'est certainement pas les Learning center qui vont tout régler mais il faut qu'on modifie nos pratiques. Nous documentalistes, on est déjà dans d'autres pratiques mais il va falloir les généraliser. Il faut une volonté d'équipe, ça ne peut pas reposer sur une personne, c'est impossible. Il faut aller dans le sens de plus de moyens aussi.*

Une personne est perplexe quant à la faisabilité d'un projet national concernant tous les établissements scolaires (coût, projets architecturaux ambitieux, restructuration).

Entretien 6 : *L'interrogation économique du modèle est posée parce que dans la conjoncture d'aujourd'hui il n'y a aucune faisabilité possible. Le conseil régional arrive à développer un ou deux centres par an. Il faudrait un effort gigantesque pour créer des centres qui rendent possible le fonctionnement de ces espaces. (...) C'est tentant de proposer une version light du 3C parce qu'on se rend vite compte que le modèle économique ne tiendra pas. La taille de l'établissement peut jouer. Dans un petit établissement une modulation est possible peut être mais dans les grands établissements c'est inenvisageable. On peut repenser l'espace mais c'est des petites modifications.*

L'action qui vise à appliquer un modèle issu des bibliothèques ne dépendant pas du contexte de l'éducation nationale en France est réfutée.

Entretien 7 : *Le public des bibliothèques n'est pas le même. On n'a pas les mêmes missions. S'appuyer sur un modèle issu des bibliothèques publiques et essayer de faire la même chose dans une bibliothèque scolaire ne me semble pas positif.(...) Ce qui pourrait être valable à l'université parce que l'on est face à un public qui normalement a une certaine autonomie, a un projet, une démarche d'apprentissage dans un cursus identifié et clair où la commande de départ est claire aussi. Un élève du secondaire n'est pas à ce stade de maturité, de*

clarification de son projet. On est sur des apprentissages de l'ordre de la culture générale des choses très larges, les projets d'orientation sont pas encore clairs.

La peur d'une remise en question des missions du professeur documentaliste est récurrente dans les discours. Si le CPE peut obtenir un avantage et une reconnaissance de ses missions, le professeur documentaliste a le risque d'être contraint à un rôle de prestataire de services. Le motif d'économie en postes dans l'enseignement est incriminé. Les personnes interrogées considèrent que l'on crée un bel outil au détriment d'une réflexion sur les rôles de chacun dans le lieu.

Entretien 5 : c'est le projet de tout l'établissement. ça ne peut pas être une personne mais ça engage tout le monde, envisager autrement l'élève. Si l'élève utilise l'école hors temps scolaire, qu'est-ce que ça veut dire ? Le personnel intervient seul, qui est-il ? Moi ça ne m'attire pas. C'est bien que le temps scolaire existe et qu'il y ait un hors temps scolaire. ça engage plus de monde que moi pour le hors temps scolaire. Si moi j'accepte de travailler hors temps scolaire, ça implique aussi toute la communauté des profs doc de France. C'est une pensée sur notre mission, notre engagement qui est revu. Pas moi seule contre tous. ça a motivé mon travail, ça m'a remis en question.

Entretien 1 : Il y a cette idée de fusion avec la vie scolaire sans savoir ce qu'il y a derrière.

Entretien 3 : Ce qui m'inquiète c'est que ce lieu va gommer les spécificités des uns et des autres. Le CPE va peut-être être valorisé mais le professeur documentaliste va perdre de son identité, noyé dans un lieu unique, un lieu guichet unique. On a déjà du mal à assurer la spécificité des professeurs documentalistes, si c'est pour les noyer dans un lieu fourre tout... Et puis ce qui est en toile de fond c'est la révision de l'accès à la profession, la circulaire, revoir le statut du professeur documentaliste.(...) Oui parce que ça a l'air très séduisant au niveau architectural, c'est très design, c'est plutôt agréable, l'élève s'y sent bien mais qui est responsable, qui gère, qui anime. Les rôles de chacun ne sont pas définis donc c'est plus facile de toucher aux statuts.(...) il ne faut pas que ça se fasse au détriment des personnels. (...) seule je ne m'en sens pas la force et l'énergie. (...) Je suis plutôt circonspecte, c'est de la méfiance. J'ai pas confiance dans le discours institutionnel, du coup je me mets en retrait. Je cherche les vraies motivations dans un discours qui me semble séduisant parce que la réalité de ces dernières années ne nous montre pas un enthousiasme de nos inspecteurs, qu'ils veulent valoriser la profession. J'ai du mal à croire un discours positif. Je pense qu'il y a des motivations pas avouables derrière.

Entretien 4 : Pour moi c'est l'optimisation des moyens en mutualisant les personnels. On répond aux attentes des élèves, des personnels et des parents qui disent que les élèves en dehors de la classe ne sont pas suffisamment encadrés, il n'y a pas assez d'espaces pour travailler, pas assez d'encadrement, d'accompagnement. C'est pratique de mettre en place un lieu où on va pouvoir répondre à toutes ces attentes mais sans investir. On optimise en créant un lieu où on mutualise les ressources et les personnels. On ouvre de façon large en répartissant les personnels. Mais ça se fait au détriment de la spécificité des métiers.

Conclusion

Les résultats de l'enquête montrent une vision de l'image du concept de *Learning center*/Centre de connaissances et de culture relativement identique même si les réponses des professeurs documentalistes sont parfois inégales. Il s'agit de comparer les hypothèses de départ aux réponses des personnes enquêtées.

L'hypothèse de départ indiquant que le lieu présenté dans la vidéo montre une image idéale du concept est confirmée. La majorité des personnes sont séduites par la présentation architecturale du lieu mais émettent des doutes sur le fonctionnement d'un tel espace dans un établissement scolaire. Elles témoignent en s'appuyant sur une comparaison avec les CDI dont elles ont eu la responsabilité. Si certaines ne voient pas de changements notables du lieu à part la réalisation d'un espace plus spacieux ou la simple juxtaposition d'espaces déjà existants dans les établissements scolaires, d'autres reconnaissent que le *Learning center/3C* apporte des évolutions et notamment un cadre plus agréable pour travailler. Les avis sont également différents sur l'évolution des pratiques pédagogiques. Si des personnes affirment que les pratiques observées dans la vidéo existent déjà dans les CDI, d'autres perçoivent les potentialités de pouvoir collaborer plus amplement avec les professeurs et la vie scolaire. La majorité des professeurs documentalistes craignent de subir une modification de leur rôle dans cet espace et de devoir privilégier la fonction de sociabilité au détriment de la fonction travail. Toutes les personnes interrogées ne comprennent pas la mise en place d'un guichet unique et soulève le risque de se voir attribuer la responsabilité du lieu.

Notre seconde hypothèse portant sur la question de l'innovation du *Learning center/3C* est partiellement réfutée par quelques professeurs documentalistes. Les innovations qu'elles perçoivent portent sur la reconnaissance de l'interconnexion des différents services et les changements de pratiques d'enseignement. Toutefois la majorité des personnes interrogées ne considèrent pas cet espace comme innovant car les deux caractéristiques évoquées ci-dessus se retrouvent déjà dans les établissements scolaires. Il semble que selon les pratiques et le contexte local le fonctionnement des CDI diffère, ce qui induit des opinions fluctuantes.

Notre troisième hypothèse portant sur la supposition d'avis divergents sur l'application du concept dans les établissements scolaires est réfutée car les résultats montrent que pratiquement aucun professeur documentaliste ne souhaite mettre en place un *Learning center/3C* dans leur établissement. Si la volonté d'une personne pour mettre en place ce

concept se démarque lors des entretiens c'est à la condition de bénéficier de moyens conséquents. Les personnes interrogées ne sont pas convaincues de la faisabilité d'un tel projet.

Conclusion générale

L'étude du *Learning center* nous a semblé important à réaliser, car ce concept est considéré depuis quelques années par les instances officielles en charge des bibliothèques universitaires et des CDI, comme un modèle dont les bibliothèques en France devraient s'en inspirer. Nous avons pu démontrer que celui-ci s'inscrit dans une évolution globale des bibliothèques vers d'autres modèles. Cette évolution s'inscrit dans un changement sociétal, lié particulièrement au développement des outils numériques. Elle reconfigure l'architecture et les espaces des lieux, interroge sur la place du livre et des collections, et s'attache à développer l'apprentissage. La traduction française du concept dans les établissements du secondaire, en Centre de connaissances et de culture, nous a montré que l'application d'un modèle peut révéler les limites, mais aussi les atouts d'un tel lieu. Toutefois, notre recherche nous permet d'annoncer que le *Learning center* n'est pas une innovation, permettant une amélioration du lieu. La parole des professeurs documentalistes montre que celui-ci n'est pas considéré comme un lieu qui révolutionne le fonctionnement et les usages.

Nous énonçons la problématique et l'hypothèse de départ afin d'apporter nos éléments d'analyse et nos résultats. À la question : quelle communication institutionnelle accompagne les expérimentations des *Learning center*/Centre de connaissances et de culture dans le supérieur et le secondaire, et comment cette communication est-elle reçue par les acteurs de la documentation ; nous avons pu y répondre par le décryptage de deux textes officiels et d'une illustration du concept dans le secondaire. À ce propos, les représentations de l'espace CDI du point de vue des professeurs documentalistes et de l'institution diffèrent. L'institution idéalise le lieu et son fonctionnement, tandis que les professeurs documentalistes pointent les limites du lieu. La réflexion porte sur l'utilisation des outils numériques et l'autonomie des élèves. Ainsi la réception du modèle est mitigée faisant apparaître majoritairement des réticences et des craintes. Les imaginaires des professeurs documentalistes montrent des points de vue en majorité convergents. Le lieu ne révolutionne pas les espaces pédagogiques et éducatifs. De plus, la modification des espaces et de leurs fonctions impacte fortement le CDI et leurs responsables.

Notre hypothèse de départ qui considérait que le *Learning center* pouvait être un modèle de bibliothèque, est réfutée. Les réponses des professeurs documentalistes confirment que celui-ci possède des limites. Ils refusent en majorité ce type de modèle.

Concernant la méthodologie élaborée pour répondre à la problématique et à ses hypothèses, nous pouvons émettre les limites. Nous reconnaissons que la méthode de recherche pêche par son cadre théorique restreint, notamment il aurait été intéressant de développer la notion de concept, en s'appuyant sur les travaux de la « Généalogie des savoirs » de Foucault. La partie expérimentale de l'analyse dans les textes, met en valeur les données recueillies afin d'obtenir une carte conceptuelle. Toutefois, il aurait été intéressant de procéder de la sorte pour le Centre de connaissances et de culture. Enfin, si une autre illustration de 3C avait été disponible pour notre analyse, nous aurions trouvé plus intéressant de nous y référer ; l'illustration a le défaut de mélanger l'état existant et le projet envisagé. Nous avons été confronté à la difficulté d'obtention d'un panel plus représentatif de la profession. Cela nous aurait permis d'analyser plus finement les réponses en fonction du type d'établissement dans lequel les professeurs documentalistes exercent. Si leurs témoignages s'appuient sur une grande expérience, cet affinement aurait pu induire des résultats différents.

Nous nous sommes attachés dans ce mémoire, à analyser les représentations. Cependant, afin de poursuivre la recherche sur le sujet, il serait intéressant d'observer *in situ* les *Learning center* et les Centres de connaissances et de culture existants, ne nous situant plus dans l'expérimentation ; sans nécessairement chercher à étudier le 3C ici analysé. En outre, une confrontation de ces observations avec celles portant sur le *Learning center* des bibliothèques universitaires, pourrait prolonger cette recherche. Dans cette perspective, il serait intéressant de s'appuyer sur des travaux engagés par des enseignants chercheurs.

Bibliographie

La bibliographie introduit le sujet du *Learning center* par une sélection de références de base. L'objectif n'est pas de faire l'état des lieux des publications sur le sujet mais d'apporter des éléments de réflexion théoriques sur le sujet pour les professionnels de la documentation que sont les professeurs documentalistes de l'enseignement secondaire en France. Différents types de documents sont présentés afin de prendre connaissance du sujet. Ainsi sont proposés des textes institutionnels qui permettent de comprendre l'évolution du *Learning center* à travers le discours international et national. La valeur des publications des organismes donne au discours son sérieux et son analyse scientifique. La présentation de textes spécialisés et professionnels issus des publications des acteurs de la documentation permettent de connaître et analyser les différents points de vue. Les références de textes du discours des professionnels tels que les blog et sites privés ont volontairement été écartées afin d'éviter un contenu trop polémique. Enfin nous nous sommes attachés à citer plus particulièrement des auteurs de référence dans le domaine de la documentation ainsi que des associations professionnelles, acteurs privilégiés de la réflexion concernant son évolution.

Les critères de sélection des références des documents de la bibliographie dépendent du sujet et de la problématique du mémoire. Ainsi nous avons choisi des textes datant des années 80 jusqu'aux textes les plus récents sur le sujet afin de montrer la genèse et l'évolution du concept de *Learning center*. Le choix de textes en français permet également de cerner la réflexion sur le sujet en France. Le classement retenu prend appui sur le développement et l'analyse du sujet. Dans un premier temps sont rassemblés les documents sur l'évolution du *Learning center* dans le discours international. Dans un deuxième temps sont présentés les textes fondateurs en France de l'introduction du *Learning center* dans les bibliothèques. En troisième partie nous listons les textes officiels de l'inspection générale EVS, de la DGESCO³⁶¹ et du Ministère de l'Education nationale qui impulse le discours national pour mettre en place le *Learning center* dans les établissements scolaires du secondaire ainsi que le CCC. En quatrième partie sont présentés le discours des acteurs de la documentation à travers des références professionnelles et spécialisées. En dernière partie nous nous appuyons sur des documents plus généraux et méthodologiques qui ont permis d'analyser les différents discours. A l'intérieur de chaque partie de la bibliographie les références des documents sont

³⁶¹Direction générale de l'enseignement scolaire

classées par ordre alphabétique du nom de l'auteur. Cette bibliographie ne rassemble que les documents cités dans le présent mémoire et ne prétend donc pas à l'exhaustivité sur un sujet qui est en constante et rapide évolution ces dernières années.

Le concept de *learning center* : le discours international

BULPITT, Graham. *Les learning centers : de nouveaux espaces pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants*. [En ligne]. ENSSIB, 2009. Disponible sur : <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-40663> (consulté le 9 décembre 2012)

BULPITT, Graham. Le modèle du Learning Centre. In BISBROUCK, Marie-Françoise (sous la dir. de). *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Edition du Cercle de la Librairie, 2010

BULPITT, Graham. *Les Learning Centers : de nouveaux espaces pour une nouvelle façon de travailler avec les étudiants*. 9èmes rencontres Formist, ENSSIB, 2009

Ensemble pour apprendre : les bibliothèques scolaires et l'émergence d'un Carrefour d'apprentissage. [En ligne]. Association des bibliothèques de l'Ontario, 2010. Disponible sur : http://accessola.com/data/6/rec_docs/717_OLATogetherforLearningFR.pdf (consulté le 9 décembre 2012)

Guide pour la transformation de bibliothèques scolaires en centres multimédia. [En ligne]. Unesco, 1977. Disponible sur : <http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001339/133983fo.pdf> (consulté le 9 décembre 2012)

LIPPMAN, Peter C. *L'environnement physique peut-il avoir un impact sur l'environnement pédagogique ?* [En ligne]. CELE Échanges, Centre pour des environnements pédagogiques efficaces, Éditions OCDE, 2010. Disponible sur : <http://dx.doi.org/10.1787/5km4g20sbt71-fr>

MAYFIELD, John. *Concevoir les établissements scolaires pour la société de l'information : bibliothèques et centres de documentation et d'information*. [En ligne]. OCDE, 2000. Disponible sur : <http://www.oecd-library.org/docserver/download/5km4g20sbt71.pdf?expires=1355066659&id=id&accname=guest&checksum=FEA712504BF9FFF4F593781C83CB5A82> (consulté le 9 décembre 2012)

Oldenburg, Ray. *The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons, and Other Hangouts at the Heart of a Community*. Marlowe & Company, 1989

WILLIAMS, Roger, MCMULLEN, Susan. *Les bibliothèques universitaires aux Etats-Unis : un modèle adapté aux besoins d'aujourd'hui* [En ligne]. OCDE, 2008. Disponible sur : <http://www.oecd.org/fr/etatsunis/40051582.pdf> (consulté le 9 décembre 2012)

***Learning center* : le discours de l'institution en France**

BISSON-VAIVRE, Claude. Les politiques documentaires. *Cahiers de l'éducation*, n°118, octobre 2012

Les centres de connaissances et de culture. [En ligne]. Eduscol, 2012. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cid59679/les-centres-connaissances-culture.html>

Discours de M. Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, prononcé au congrès de la FADBEN le 19 mai 1989, *BO*, n° 26, 29 juin 1989

DURPAIRE, Jean-Louis, RENOULT, Daniel. L'accès et la formation à la documentation du lycée à l'université : un enjeu pour la réussite des études supérieures. *Ministère de l'Éducation Nationale et Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche*, 2 mars 2009

DURPAIRE, Jean-Louis. Le CDI : entre multipolarité et virtualité. In *La Revue de l'inspection générale*, 2005, n°2, p. 71-84. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid4260/la-revue-inspection-generale.html>

DURPAIRE, Jean-Louis. *Les politiques documentaires des établissements scolaires : rapport à monsieur le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. 2004. [En ligne]. Disponible sur : ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/igen/rapports/politiques_documentaires.pdf

Du CDI au Learning Centre : Séminaire de l'ESEN. [En ligne]. Éduscol numérique, 2012. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/cdi/actualites/LearningCentre> (consulté le 16 décembre 2012)

FOURGOUS, Jean-Michel. *Apprendre autrement à l'ère numérique : se former, collaborer, innover : un nouveau modèle éducatif pour une égalité des chances*. [En ligne]. Disponible sur http://www.missionfourgous-ice.fr/missionfourgous2/IMG/pdf/Rapport_Mission_Fourgous_2_V2.pdf (consulté le 16 décembre 2012)

FOURGOUS, Jean-Michel. *Réussir l'école numérique*. [En ligne]. Rapport, 2010. Disponible sur : <http://www.missionfourgous-tice.fr/IMG/pdf/Ecole-Numerique.pdf>

TIMBAL-DUCLAUX, Louis. Les « learning centers » : une formule originale. *Communication et langages*, 4^{ème} trimestre 1986, n°70, p. 29-34

JOUGUELET, Suzanne. *Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche : rapport à madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, décembre 2009. [En ligne]. Disponible sur <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/48085-learning-centres-les-un-modele-international-de-bibliotheque-integree-a-l-enseignement-et-a-la-recherche>

JOUGUELET, Suzanne. Journée d'étude – learning centres : vers un modèle à la française ? *Média Rhônes Alpes*, Lyon, décembre 2010

LAMOUREUX, Mireille. *Learning Centres vs Centre de connaissances et de culture*. [En ligne]. Savoir cdi, juin 2013. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/savoirscdi/centre-de-ressources/reflexion/learning-centres-vs-centres-de-connaissances-et-de-culture.html>

LAMOUREUX, Mireille. Le CDI du futur. *Cahiers de l'éducation*, n°118, octobre 2012. p.21

LAMOUREUX, Mireille. *Le modèle du Learning Centre*. CRDP de l'Académie de Versailles, 2011. [En ligne]. Eduscol, 2011. Disponible sur <http://eduscol.education.fr/cdi/anim/reunion-des-interlocuteurs-academiques/reunions/documents-en-telechargement/2011/lcdef.pdf> (consulté le 16 décembre 2012)

LAMOUREUX, Mireille. *En quoi le modèle du Learning centre peut-il intéresser nos médiathèques ?* CNDP, 2011

LAMOUREUX, Mireille. *Des projets en cours au collège*. Savoirs CDI, CNDP, juin 2013

LEBLOND, Françoise. MORACCHINI, Charles. PIERRAT, Brigitte. *Le professeur documentaliste : Le nouveau défi de l'enseignement scolaire à l'ère du numérique*. Berger-Levrault, octobre 2012. Les indispensables.

Mettre en place un Learning Centre : enjeux et problématiques : rapport d'études. [En ligne]. Caisse des dépôts, mai 2011. Disponible sur : http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/Rapport-learning-centre.pdf

Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information. Circulaire n°86-123 du 13 mars 1986, BOEN, 27 mars 1986, n°12

Ministère Education Nationale. *Du CDI au Learning Centre : Séminaire de l'Esen.* Eduscol, avril 2011

Ministère Education Nationale. *Faire entrer l'école dans l'ère du numérique : point d'étape de l'entrée de l'école dans l'ère du numérique.* Education.gouv, 10 juin 2013. Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr/cid72345/faire-entrer-l-ecole-dans-l-ere-du-numerique-vincent-peillon-dresse-un-premier-point-d-etape.html>

Navlet, Absalon. *Learning centre.* [En ligne]. Expéritèque, 27 novembre 2013. Disponible sur : <http://eduscol.education.fr/experitheque/consultFicheIndex.php?idFiche=7067>

Orientations et instructions pour la préparation de la rentrée 2012. [En ligne]. Ministère de l'Education nationale, 2012. Disponible sur : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59726

Savoirs CDI: Nouveaux supports, nouveaux espaces, nouvelles médiations. [En ligne]. CNDP, 2011. Disponible sur : <http://www.cndp.fr/savoircdi/la-liste-cdidoc-fr/les-actes-des-rencontres-de-la-liste-cdidoc-fr/nouveaux-supports-nouveaux-espaces-nouvelles-mediations.html#c7280x>

Séminaire ESEN « Du CDI au Learning centre » 23 – 25 mars 2011 : compte rendu des professeurs documentalistes de l'académie de Rouen. [En ligne]. Disponible sur : http://documentation.spip.ac-rouen.fr/IMG/pdf_Seminaire_ESEN_Du_CDI_au_Learning_Centre.pdf

PECRESSE, Valérie. *Des bibliothèques universitaires ouvertes plus longtemps.* [en ligne]. Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche, 17 février 2010. Disponible sur : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid50600/des-bibliotheques-universitaires-ouvertes-plus-longtemps.html>

Les politiques documentaires. *Cahiers de l'Education*, n°118, octobre 2012

Plan de développement des usages du numérique à l'école. [En ligne]. Ministère éducation nationale, 2010. Disponible sur : http://cache.media.education.gouv.fr/file/novembre/18/2/Plan-de-developpement-des-usages-du-numerique-a-l-ecole_161182.pdf (consulté le 16 décembre 2012)

POUZARD, Guy. *Information et documentation en milieu scolaire.* Ministère de l'Education Nationale, Janvier 2001

Projet CCC au lycée - WebTV de l'académie de Versailles. [En ligne]. CRDP de Versailles, 2012. Disponible sur : <http://webtv.ac-versailles.fr/spip.php?article852> (consulté le 15 décembre 2012)

Repères pour la mise en œuvre du Parcours de formation à la culture de l'information. [En ligne]. Eduscol, 2010. Disponible sur : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Pacifi/85/4/Reperes_Pacifi_157854.pdf (consulté le 16 décembre 2012)

SAGET, Pierre. *Principe pour l'élaboration d'une politique éducative d'établissement.* [En ligne]. Ministère de l'Education nationale, 2011. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/124000246/0000.pdf>

Transformation du CDI de lycée Mathis de Schiltigheim en Learning center. [En ligne]. Académie de Strasbourg, 20 février 2012. Disponible sur : <http://www.ac-strasbourg.fr/toutelactualite/actualite/article/transformation-du-cdi-de-lycee-mathis-de-schiltigheim-en-learning-center/>

Vers des centres de connaissance et de culture. [En ligne]. Ministère Education nationale, 2012. Disponible sur : http://cache.media.eduscol.education.fr/file/Innovation_experimentation/58/7/2012_vademecum_culture_int_web_214771_215587.pdf (consulté le 16 décembre 2012)

VERAN, Jean-Pierre. *Centres de connaissances et de culture : quel modèle politique d'éducation ?* [En ligne]. Mediapart, 2012. Disponible sur : <http://blogs.mediapart.fr/blog/jean-pierre-veran/220412/centres-de-connaissances-et-de-culture-quel-modele-politique-d-ed> (consulté le 16 décembre 2012)

VERAN, Jean-Pierre. *Learning centre: quels enjeux pédagogiques, professionnels et collectifs ?* [En ligne]. Mediapart, 2012. Disponible sur : <http://blogs.mediapart.fr/blog/jean-pierre-veran/200312/learning-centre-quels-enjeux-pedagogiques-professionnels-et-colle> > (consulté le 16 décembre 2012)

VERAN, Jean-Pierre. *La lettre aux documentalistes.* [En ligne]. Onisep, 2011. Disponible sur : <http://cdi.ac-montpellier.fr/file/Onisep/lettreauxdocnovembre2011.pdf> (consulté le 16 décembre 2012)

Du CDI au 3C

A l'aube de l'e-doc ? Eléments de langage et pratique du métier. *Inter CDI*, novembre/décembre 2011, n°234, p. 5-7.

BAZIN, Jean-Michel, HEDJERASSI, Nassira. Prof doc : trouble dans une identité professionnelle ? *Inter CDI*, n° 238, p.22

BRIZIOU, Michèle. *Les professeurs documentalistes.* CRDP du Centre, 2011. Collection Les fondamentaux

CHAPRON Françoise. *Les CDI des lycées et collèges.* Presses Universitaires de France, 2012

CHAVERNAC, Philippe. *Documentation : Du CDI au CCC dans les établissements scolaires ?* [En ligne]. Le café pédagogique, 7 juin 2012. Disponible sur : <http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2012/06/07062012Article634746478658232483.aspx>:

CORDIER, Anne et DELAMOTTE, Eric. Quel(s) modèle(s) culturel(s) pour penser un curriculum info-documentaire ? *Médiadoc*, mai 2013, p.3

DAVEAU, François. Le bluff des 3C. *Inter CDI*, n°243, mai/juin 2013

DAVEAU, François. Et avec ça... ne voyez-vous rien venir ? *Inter-CDI*, mars/avril 2011, n°230, p.6-12

DAVEAU, François. CCC, entre hybride et chimère. *Inter CDI*, n°247, janvier/février 2014. p.10

DAVEAU, François. Le détournement. *Inter-CDI*, janvier-février 2012, n°235, p.6-8

DELARUE, Véronique. L'édito. *Inter cdi*, n°247, p. 3

DELARUE, Véronique. L'édito : une profession plurielle. *Inter CDI*, mai-juin 2013, n°243, p.3

DIMIER, Gildas. *Le LC-3C de Shiltigheim, un modèle déjà obsolète*. [En ligne]. Les Trois Couronnes, 4 avril 2012. Disponible sur : <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/actu/le-lc-3c-de-schiltigheim-un-modele-deja-obsolete>

DUPLESSIS, Pascal. *Les learning centres dans le secondaire : stratégie institutionnelle et enjeux pour la formation des élèves et l'identité de l'enseignant documentaliste*. [En ligne]. Les Trois Couronnes, 15 novembre 2011. Disponible sur : <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/table-ronde/les-learning-centres-dans-le-secondaire-strategie-institutionnelle-et-enjeux-pour-la-formation-des-eleves-et-l-identite-de-l-enseignant-documentaliste>

DUPLESSIS, Pascal. *Réinventer les CDI : analyse d'un slogan. Regard sur la stratégie de communication de l'IGEN EVS pour faire entrer les Learning centres dans le secondaire*. [En ligne]. Les Trois Couronnes, 19 décembre 2011. Disponible sur : <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/table-ronde/reinventer-les-cdi-analyse-d-un-slogan-regard-sur-la-strategie-de-communication-de-l-igen-evs-pour-faire-entrer-les-learning-centres-dans-le-secondaire>

HAM, Silvia. *Le "learning centre", un modèle incontournable ?* [En ligne]. Les trois couronnes, 6 avril 2011. Disponible sur : <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/table-ronde/le-learning-centre-un-modele-incontournable>

LE DEUFF, Olivier. Les journées des professeurs documentalistes de l'enseignement privé. *Inter CDI* n°241, janvier/février 2013. p.7

GOSSELIN, Géraldine. *Du Learning Centre au Centre de Connaissances et de culture*. [En ligne]. Les Trois Couronnes, 29 avril 2012. Disponible sur : <http://lestroiscouronnes.esmeree.fr/actu/du-learning-centre-au-centre-de-connaissances-et-de-culture>

Les journées des professeurs documentalistes de l'enseignement privé. *Inter CDI*, n°241, janvier/février 2013. p. 9

Le learning center doit-il remplacer la bibliothèque ou le CDI ? [En ligne]. AEF info, octobre 2011. Disponible sur : <http://www.actualitice.fr/le-learning-center-doit-il-remplacer-le-centre-de-documentation-et-d-information>

Le learning centre : modèle pédagogique pour l'école numérique ? [En ligne]. FADBEN, 2011. Disponible sur : <http://www.fadben.asso.fr/Le-learning-centre-modele> (consulté le 9 décembre 2012)

Des learning centres à la place des CDI ? [En ligne]. FADBEN, 2011. Disponible sur : <http://www.fadben.asso.fr/Des-learning-centres-a-la-place.html> (consulté le 9 décembre 2012)

Le GOUELLEC-DECROP, Marie-Annick. Profession et professionnalisation des documentalistes des établissements scolaires. *Revue française de pédagogie*, n°127, avril-mai-juin 1999, p.228

MAZALTO, Maurice, PALTRINIERI, Luca. Les espaces scolaires. *Revue Internationale d'éducation*, n°64, décembre 2013

NORMAND, Romuald. L'herbe est-elle plus verte ailleurs ? *Les Cahiers pédagogiques*, n°509, p.24

PIERRAT, Brigitte. A la croisée des mondes. *Cahiers de l'éducation*, n°118, octobre 2012. p.14

QUIROT, Bernard. Les espaces scolaires. *Revue Internationale d'éducation*, n°64, décembre 2013. p.89

RAGACHE, Claude. *Organiser l'espace CDI, Centre de documentation et d'information : un espace de formation des élèves*. [En ligne]. Académie de Rouen, novembre 2000. Disponible sur : http://documentaliste.ac-rouen.fr/spip/IMG/pdf/cdi_org.pdf

SZYMANKIEWICZ, Christine. Des CDI aux learning centers ou comment « archiver l'avenir ». *Cahiers de l'éducation*, n°118, octobre 2012. P.1

THIAULT, Florence. « Circulation et médiation de l'information professionnelle dans une communauté de pratique : le débat en ligne sur les learning centres dans le secondaire ». In Vacher B., Le Moëne C., Kiyindou A. (dir.), *Communication et débat public. Les réseaux numériques au service de la démocratie ?*, L'Harmattan, 2013. p. 493-499

TOURNIER, Philippe. Luca. Les espaces scolaires. *Revue Internationale d'éducation*, n°64, décembre 2013. p.91

TUCHAIS, Denis. Un CDI au service du « vivre ensemble ». *Les Cahiers pédagogiques*, décembre 2010, n°485

YVETOT, Frédérique. *Le Learning Centre n'est plus, vive le 3C ?* [En ligne]. Le café pédagogique, 15 avril 2012. Disponible sur : http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/pages/2012/132_cdi_une.aspx (consulté le 9 décembre 2012)

YVETOT Frédérique, Margherin, Justine. *Learning Centre*. [En ligne]. Le café pédagogique, 31 octobre 2011. Disponible sur : http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/Pages/2011/120_CDI_Une.aspx (consulté le 9 décembre 2012)

YVETOT, Frédérique. *Nouveaux supports, espaces, médiations*. [En ligne]. Le café pédagogique, 31 octobre 2011. Disponible sur : http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2011/10/31102001_savoirsCDI.aspx (consulté le 9 décembre 2012)

YVETOT ? Frédérique. *Mode d'emploi vers un 3C*. [En ligne]. Le café pédagogique, 21 mai 2012. Disponible sur : http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/documentation/Pages/2012/133_CDI_Une.aspx

Le discours des acteurs de la documentation

Architecture et bibliothèque, 20 ans de constructions. PETIT, Christelle coord, ENSSIB, 2012

AROT, Dominique. La fin d'une utopie ? In BERTRAND Anne-Marie (sous la dir. De). *Horizon 2019 : bibliothèques en perspectives*. ENSSIB, 2011, collection Papiers

Belayche, Claudine. « L'institutionnalisation de la lecture publique », *BBF*, 2005, n° 2. [en ligne]. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/> Consulté le 11 mai 2013

BELAYCHE, Claudine. L'institutionnalisation de la lecture publique ou la grande trahison des bibliothèques municipales. *BBF*, 2005

- BERTRAND, Anne-Marie. Filles des Lumières. *TDC*, 1^{er} octobre 2012, n°1041
- BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques*. La Découverte, 2011
- BISBROUCK Marie-Françoise. *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Editions du Cercle de La Librairie, 2010.
- BROPHY, Peter. La bibliothèque hybride. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n°4
- DAVID, Bruno. *Le manège enchanté des bibliothécaires*. [En ligne]. *BBF*, n°6, 2004. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-06-0087-001>
- DESRICHARD, Yves. Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche. *Bulletin des Bibliothèques de France*, mars 2010
- EVANS, Christophe. Des publics, des usages... *TDC*, 1^{er} octobre 2012, n°1041
- FAVIER, Laurence. La reconfiguration des lieux culturels. *Cahiers de la SFSIC*, n°8, p.63
- FERNEX, Alain. Une politique documentaire de l'université. *BBF*, 2013, n°1
- FORESTIER Florian. Théorie architecturale et bibliothèques. In *Architecture et bibliothèque : 20 ans de construction*. ENSSIB, 2012
- FRANQUEVILLE, Pierre. Bibliothèque minimale ou bibliothèque augmentée ? *BBF*, n°2, mars 2012
- FRANQUEVILLE, Pierre. La bibliothèque ou l'enjeu de l'urbanité. In *Architecture et bibliothèque : 20 ans de construction*. ENSSIB, 2012
- GAUTIER-GENTES, Jean-Luc. Délices et supplices. *BBF*, n°2, mars 2005
- GUEZE, François. Le livre dématérialisé : un essai de prospection. In *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*, ENSSIB, 2011, collection Papiers
- JACQUES, Jean-François. « Le marketing et les bibliothèques », *BBF*, n°2, 2005, p. 88-90
- JACQUINET, Marie-Christine. N'oubliez pas le service ! *BBF*, n°3, 2012
- MELOT, Michel. La forme du fonds. In *La bibliothèque*. Autrement, 1991
- POISSENOT, Claude. *La nouvelle bibliothèque : contribution pour la bibliothèque de demain*. Territorial éditions, 2009
- RENOULT, Daniel. *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Editions du Cercle de La Librairie, 2010
- ROCHE, Florence et SABY, Frédéric. *L'avenir des bibliothèques universitaires*. ENSSIB, 2013
- ROCHE, Julien. Opération campus : vers des Learning Centres à la française ? In BISBROUCK, Marie-Françoise (sous la dir. De). *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*. Édition du Cercle de la Librairie, 2010.
- ROUET, François. Quelle(s) culture(s) ? Le livre dématérialisé : un essai de prospection. In BERTRAND Anne-Marie (sous la dir. De). *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*, enssib, 2011, p.70

SERVET, Mathilde. Les bibliothèques troisième lieu. *BBF*, n°4, juillet 2010

TARIN, Laurence. Learning centres : vers un modèle à la française. *BBF*, n°4, 2011, p. 81-82

TARDIGUENAVE, Bruno. *Pour une médiathèque de l'imaginaire : une alternative à l'utopie gestionnaire*. Electre, 2012, collection Bibliothèques

TESNIERE, Valérie. Une offre publique de documents ? In BERTRAND Anne-Marie (sous la dir. De). *Horizon 2019 : bibliothèques en prospective*, ENSSIB, 2011

VETTORUZO, Cécile. *Le Learning centre de Lausanne : prototype de la bibliothèque du futur ?* ENSSIB, 2013

WALLON, Amandine, PLUCHET, Amandine, GRAVIER, Colette, GEROUDET, Madeleine et LEJEUNE, Albane. Au loin s'en vont les bibliothèques. *BBF*, n°3, 2012

Méthodologie de la recherche et ouvrages généraux

BARDIN L. *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France, 2007

BEAUD, Stéphane, WEBER, Florence. *Guide de l'enquête de terrain*. La Découverte, collection Grands Repères, 2003

BLANCHET, Alain, GOTMAN, Anne. *L'entretien : l'enquête et ses méthodes*. Armand Colin, collection 128, 2010

BIAGINI, Cédric. *L'empire numérique : comment internet et les nouvelles technologies ont colonisé nos vies*. L'Echappée, 2012

BON, François. *Après le livre*. Seuil, 2011

BORGES, Jorge Luis. *Fictions*. Folio Gallimard, 1983, La bibliothèque de Babel

CHARTIER, Roger. L'écrit à l'ère du numérique. *Cahiers français*, janvier-février 2013, n°372

DESRICHARD, Yves. Tristesse du numérique. *BBF*, n°3, mai 2012

DOUEIHI, Milad. *Pour un humanisme numérique*. Seuil, 2011. Collection La Librairie du XXI^e siècle

FAUCHIE, Michel. Vive le numérique ! *BBF*, n°3, mai 2012, p.25

DUVERGER, Quentin. *Pas d'ordi à l'école pour les enfants des cadres de Google ou d'eBay*. [En ligne]. Disponible sur : <http://www.vousnousils.fr/2012/02/28/pas-d-ordi-a-lecole-pour-les-enfants-des-cadres-de-google-ou-debay-522349>

Haddad, Gérard. L'autodafé. In *La bibliothèque*. Autrement, 1991

HIRTT, Nico. L'approche par compétences : une mystification pédagogique. *L'école démocratique*, n°39, septembre 2009

JODELET D., COLLECTIF. *Les représentations sociales*. Presses Universitaires de France, 2003

MILOT, Lorraine. Etats-Unis : l'écriture sur la touche. *Libération*, 25 septembre 2013. p.30-31

KAMBOUCHNER, Denis. MEIRIEU, Philippe. STIEGLER, Bernard, GAUTIER, Julien, VERGNE, Guillaume. *L'école, le numérique et la société qui vient*. Mille et une nuits, 2012. Collection Les Petits Libres

LIQUÈTE V., MAURY Y. *Le travail autonome : Comment aider les élèves à l'acquisition de l'autonomie*. Armand Colin, 2007

MARTIN, Henri-Jean. Eloge de la perfection. In FIGUIER, Richard (sous la dir. De). *La bibliothèque*. Autrement, 1991

La télévision éducative, version numérique. *Valeurs mutualistes*, n°287, novembre-décembre 2013. p.9

SERRES, Alexandre. *Former les élèves à l'art du filtrage : quelques écueils à éviter*. Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information. Conférence du 21 et 22 mai 2013, Lyon

SIMON, Claude. *La route des Flandres*. Minuit, 1960.

WIEVIORKA, Annette. *Imaginaires des bibliothèques*. ENSSIB, 2012.

ANNEXES

Annexe 1. Grille d'analyse du texte 1 : Les learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche.....	177
Annexe 2. Grille d'analyse du texte 2 : Mettre en place un learning centre, enjeux et problématiques.....	187
Annexe 3. Transcription du discours de la vidéo du lycée Emile Mathis « Les centres de connaissances et de culture ».....	197
Annexe 4. Les 7 fiches descriptives des interviewés.....	201
Annexe 5. Guide d'entretien.....	207
Annexe 6. Transcription des 7 entretiens.....	211

Annexe 1

Grille d'analyse du texte 1

Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à l'enseignement et à la recherche : rapport à Madame la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Occurrences	
service	24
offre	16
flexibilité	12
Soutien	10
convivialité	9
Accessibilité maximale	8
Innovation	7
Succès	7
Au cœur de	6
Qualité	5
Mécénat	5
Assistance	4
Compétence	4
Flexibilité des espaces	4
Apprentissage	3
Espaces conviviaux, ouverts et flexibles	3
Aide	3
Autodiscipline	3
Performance	3
Carrefour	3
Ouvert	3
Pôle de compétitivité	3
Monde socio-économique	3
Echange	2
Expertise	2
Personnel polyvalent	2

Valorisation du *learning centre*

Problème de traduction du concept

Notion de *learning centre* est complexe

Le rapport *témoigne*

L'exemple du *learning centre* est intéressant

Il semble que les *learning centres*

Une question à approfondir

Ecueils à éviter

Il est recommandé de

Fédérer

Le modèle du *learning centre* commence à se repandre en France

Nombre croissant de projets

Dimension expérimentale (projets)

Surmonter les barrières entre professionnels

Un élément de complexité supplémentaire

S'adapter aux évolutions

Transposition partielle

Fonctionnement assez satisfaisant

Il correspond aux attentes

Qualité des projets architecturaux

Architecte prestigieux

Eloge du bâtiment

bâtiment prestigieux

Succès des centres (7 fois)

Le succès de ce modèle semble avéré

Le succès est au rendez-vous

Une autre clé du succès des *learning centres*

De nombreuses réalisations connaissent aussi un grand succès

Recherches innovantes

Espace de valorisation de la recherche et de l'innovation

Innovation (7 fois)

Lieu d'innovation

Innovation éducative

Éléments innovants du concept

Logique nouvelle

Nouvel espace

Nouveau concept de service
Nouvel accès
Nouvelle manière d'apprendre
Concept particulièrement stimulant
Originalité du projet
Vraie amélioration du service rendu
Offrir une bibliothèque moderne, novatrice
Un cas atypique (*learning centre*)
Atout pour la réussite
Le centre est un atout
Qualité
Centre d'excellence pour l'apprentissage
Qualité de l'enseignement supérieur
Valorisation de la recherche et de l'innovation
Cette approche de pionnier
Le centre est très actif
Lieu de vie

Lieu et espace du *learning centre*

Adapter les différents espaces

Flexibilité des espaces (4 fois)

Flexibilité maximale (12 fois)

Environnement flexible

Environnement dynamique

Espaces multiples

Espace confortable

Espaces calmes

Espaces détente

Espace de travail accessible et esthétique

Confort et esthétique du mobilier

Espace de **convivialité** et de détente (**9 fois**)

Espaces conviviaux, ouverts et flexibles

Espace dynamique et collaboratif

Lieux conviviaux

Espaces de convivialité

Lieux attractifs

Atouts esthétiques et fonctionnels (mobilier)

Bâtiment soigné

Accès maximal aux ressources

Libre accès

Accessibilité maximale (8 fois)

Pratique du self service

Disponibilité des équipements 24h/24

Liberté de l'information

Accessibilité 24h/24

Ouverture maximale

La réalité est plus nuancée (amplitude horaire)

Coûteux (ouverture)

Les services du *learning centre*

Ce centre offre de multiples activités

Des facilités sont offertes

Guichet unique multiservices

One stop shop (guichet unique)

Prestation de guichet unique

Pratique du self service

Espace de services

Mutualisation des services

Optimisation des services

Service intégré

Améliorer la qualité du service

Meilleur service possible

Vraie amélioration majeure du service rendu

Constituer une vraie amélioration de service

Convergence des offres

Qualité de service

Offre variée et abondante de collections (**16 fois**)

Offre très abondante de ressources et de services

Offre d'équipement

Offre d'assistance

Offre de **services** d'assistance élargie (**24 fois**)

Richesse de l'offre

Offre de service originale

Offre de service à distance

Offre en ligne

Offre interactive et évolutive

Equipements nombreux

Vaste ensemble de ressources

Equipement accueillant

Equipement de recherche de qualité

Mise en valeur des collections

Abondance (offre documentaire)

L'offre va plus loin

Aspect innovant

Besoins exprimés

Rôle des personnels

Personnel polyvalent

Personnel aux compétences multiples

Réactivité du personnel

Flexibilité de l'équipe

Effacement des frontières entre professionnels

Associer les enseignants

Bornes d'aide et de conseil

Opérations de soutien

Service de soutien aux étudiants

Soutien à l'apprentissage (**10 fois**)

Soutien pour les étudiants

Soutien à l'étudiant

Soutien aux étudiants

soutenir

Aide

Aide à la demande

Aide à la réussite

Modalités multiples d'aide et de soutien

Assistance (4 fois)

Assistance personnalisée

Assistance à ces technologies

Rendre service

offrir

Répondre aux divers besoins des usagers

Adéquation aux besoins du public de l'université

Répondre aux besoins

Conseils

Motivation

Confiance

convivialité

Réussite des étudiants

Apprentissage facilité

Autodiscipline qui semble assez bien fonctionner

Personnels qui encouragent le débat, la discussion, la coopération entre étudiants, bibliothécaires, partenaires du centre, enseignants et personnel de l'université

le *learning centre* au centre, au carrefour et au cœur de

Echange

Echange entre les acteurs

Collaboration

dialogue

Espace de rencontre

Lieu de rencontre

Lieux de débats

Lieu de vie

Lieu de culture

La bibliothèque est le cœur du centre

Bibliothèque au cœur du dispositif

Au cœur de la cité

Au cœur du campus

Centre du campus

Learning centre au cœur du soutien à l'apprentissage

carrefour

Carrefour de l'apprentissage

Carrefour de l'information

Les étudiants travaillent ensemble

Lieu ouvert au changement

Cette vision réduit les cloisonnements

Le *learning centre*, un parallèle du monde de l'entreprise

Performances des universités françaises

Rentable (le *learning centre*)

Fort investissement dans les ressources humaines

Ambition stratégique de chaque université

Stratégie des universités

Contexte favorable du développement du *learning centre*

Besoins des milieux professionnels

Contraintes financières

Pression financière

Pôle de compétitivité

attentes de futurs employeurs en terme de compétitivité (correspond aux)

taux de satisfaction vis-à-vis des services

service très utilisé et rentable

investissement rentable en termes de fréquentation (recrutement)

Renouveau économique

Intérêt économique

Enjeu économique

Raisons économiques et démographiques (naissance du *learning centre*)

Relation avec le monde socio économique

Réduction des moyens

Expertise et compétences des équipes

Spécialistes

Compétences

Management des équipes

Financement d'un mécène

Mécénat

Evaluation (impératif)

Evaluation de la satisfaction

Annexe 2

Grille d'analyse du texte 2

Mettre en place un Learning Centre : enjeux et problématiques

occurrences	
service	51
offre	14
Accompagnement méthodologique	12
Management	10
Stratégie	9
flexibilité	9
Multiservices	9
Besoins	8
<i>e-learning</i>	6
Stratégie numérique	5
Innovation pédagogique	5
Tutorat	4
Intégration de services	4
Nouvelles formes d'apprentissage	4
Soutien	3
Conseil	3
Interaction sociale	3
Guichet unique	3
Optimisation des moyens	3
Entreprise	3
Aide	2
Outils et services à valeur ajoutée	2
Réactivité	2
Mécénat d'entreprise	2
Projet phare	2
Evolution	2
Lieu de vie	2
Plus ouvert sur la vie du campus	2

Valorisation du *learning centre*

Excellence pour les universités
Modernisation des universités
Evolution logique de la bibliothèque
Faire évoluer les bibliothèques vers un nouveau modèle
Recentrage des universités sur leurs publics
Cette évolution logique
Intégrer les mutations en termes d'organisation
Créer un environnement propice au travail en commun
Mettre les personnels en confiance
Maximiser leur adhésion au projet
Adapter et décliner ces modèles
Bibliothèque d'un nouveau genre
Outil essentiel pour un établissement d'enseignement supérieur
Projet phare
Image positive et innovante de l'université
Projet ambitieux
Outils déterminants au service de la pédagogie et de l'apprentissage
Rôle essentiel dans le domaine de l'enseignement
Développement de l'innovation pédagogique
S'approprier le concept
Diversité des modèles
Adhésion aux projets
Communication du dispositif
Climat de confiance
Erreurs de conception
Droit à l'expérimentation
Erreurs
Essais
Mise en œuvre complexe
Contexte européen et mondial

Lieu et espace du *learning centre*

Zone flexible

Flexibilité (9 fois)

Réactivité

adaptabilité

Lieux évolutifs et durables

Espaces confortables et flexibles

Lieu de qualité et fonctionnel, accessible et offrant divers espaces

Optimisation de l'utilisation des espaces

Convivialité

Lieu attractif

détente

Neutralité du lieu

Larges amplitudes horaires

Ouvertures élargies

Ouverture 24h/24 ne se justifie pas toujours

Espaces d'exposition

Mutualisation d'équipements

Equipement de qualité

Ergonomie des espaces et du mobilier

Espaces de rencontres avec le monde de l'entreprise

Les services du *learning centre*

Repenser l'offre de services

Elargissement des prestations proposées aux usagers

Amélioration des services aux usagers

Offre de services

Offre de services élargie et intégrée

Offre complète de services

Offre étendue de services

Offre de services élargie

Multiplés services

Organisation efficace et réactive

Mutualisation et complémentarité des équipements

Accueil **multiservices (9 fois)**

Guichet multiservices

Guichet unique

Services marchands (51 fois)

Services intégrés

Intégration de services (4 fois)

Services autres liés à la vie étudiante... , et pouvoir se détendre, se restaurer
services aux étudiants

offre de services cohérente, élargie et intégrée

offre centré sur les besoins des usagers

Vision des services à l'utilisateur

développement et la promotion d'une offre de services pour la pédagogie

Intégration du numérique

Intégration des TICE

Diffusion des TICE

Offre numérique

Services multimédias

Prêt d'ordinateurs portables

Stratégie numérique (5 fois)

Rôle des personnels

Extension des compétences

Revalorisation du rôle des bibliothécaires

Enrichissement pour les personnels

Mutation des équipes

Adaptabilité

Flexibilité

Optique d'enrichissement mutuel

Fonction multiservices

Ambitions pédagogiques ... au cœur du dispositif

Nouvelles formes d'apprentissage (4 fois)

Evolution des modes d'apprentissage

Processus d'apprentissage

Innovation pédagogique (5 fois)

***e-learning* (6 fois)**

appui au processus d'apprentissage

réseaux sociaux

usage croissant des technologies

nomadisme

des chercheurs nomades

étudiants au cœur du dispositif

besoins des publics

besoins des étudiants (9 fois)

besoins des usagers

accueil

mieux servir l'utilisateur

service au public

service à l'utilisateur

culture commune de services à l'utilisateur

vision transversale et multiservices

formations sous forme d'ateliers

optimisation du travail de l'étudiant

échanger avec les étudiants

échanges

lieu d'échange

lieu de rencontres et d'échanges entre bibliothécaires et enseignants

les spécialistes de l'information sont à la disposition des enseignants

travail collaboratif

travail en équipes multidisciplinaires

équipe pluridisciplinaire

collaboration

partenariat

interactivité

interaction et dialogue

soutien à l'étudiant

conseil à l'utilisateur

conseil

écoute

enseignement moderne

soutien à l'innovation pédagogique

soutien à l'apprentissage

support aux usagers

accompagnement des étudiants

usager

accompagnement des usagers

accompagnement des enseignants

accompagnement et aide

accompagnement méthodologique (12 fois)

appui méthodologique

conseil méthodologique

assistance élargie

tutorat (4 fois)

classes virtuelles

ateliers multiples

soutien académique

appui aux formations

besoins des étudiants

étudiant acteur

étudiant est plus actif

auto-gestion par les étudiants

Le *learning centre* au centre, au carrefour et au cœur de

Lieu de vie

Espace de vie

Une position centrale est privilégiée

Cœur de la ville

Plus ouvert sur la vie du campus

Rôle social

L'ancienne bibliothèque n'était qu'un instrument périphérique

Hub social, intellectuel et culturel

Interaction sociale

Vocation culturelle

Ouvrir l'équipement sur la cité

Le learning centre, un parallèle du monde de l'entreprise

Outil stratégique

Stratégie

Position stratégique

Stratégie

Stratégie économique

Compétition entre établissements

recherche de synergies et d'économies de moyens

Outils et services à valeur ajoutée

Gain de productivité

Gain de coût

Equipements à valeur ajoutée

Contexte proche du milieu professionnel

Pression financière

Crise financière et budgétaire

Rationalisation et optimisation des moyens et des ressources

Marketing

Management opérationnel

Gestion des ressources humaines

Management des ressources humaines et de développement de carrière

Senior management

Conception professionnalisante du management

S'inspirer des politiques mises en œuvre par des entreprises privées

Stratégies et décisions politiques de l'établissement

Objectifs stratégiques et opérationnels propres

Recrutement de personnels issus du privé

Leadership

Collaboration de type « client/fournisseur »

Client

Notion d'atteinte de résultats

Personnels leaders

Partenariat public-privé

Mécénat d'entreprise

Participation d'entreprises privées

Annexe 3

Transcription du discours de la vidéo du lycée Emile Mathis
« Les centres de connaissances et de culture »

Voix off : Dans les collèges et les lycées, les CDI connaissent une évolution majeure depuis leur création il y a 30 ans. En mettant l'apprentissage au centre de l'établissement le CDI différencie ses espaces, multiplie ses pratiques plus individualisées et enrichit ses services. Il s'organise en pratiques pédagogiques plus individualisées. Il s'organise en centre de connaissances et de culture.

Provisur du lycée : Dès la rentrée 2010 avec le professeur documentaliste, nous avons reconsidéré le fonctionnement du CDI. Les atouts du *Learning center* portent sur la modularité des espaces, les pratiques nouvelles de la pédagogie. Une vision nouvelle, une pratique nouvelle de la pédagogie par le croisement de flux d'utilisateurs élèves, professeurs et personnel de vie scolaire. Un des atouts et pas des moindres du *Learning center* est de chercher à associer la détente et le travail dans un même lieu.

Professeur documentaliste du lycée : L'un des premiers objectifs de la fusion de la vie scolaire et du CDI c'est la mutualisation des services et des compétences. On espère ainsi créer un guichet unique vers lequel les élèves et les professeurs se tournent pour avoir une réponse à leurs questions. On espère dans l'espace ainsi créé avoir des services performants grâce aux outils mis à disposition mais on espère développer un service d'ingénierie éducative pour faire le trait d'union entre les enseignements et la technologie. L'objectif principal d'un *Learning center* est de participer à la réussite de nos élèves. On espère mettre à leur disposition des outils, du matériel qui participera de leur réussite, de leur travail et qui les incitera à vouloir travailler au lycée, à rester au lycée. L'autre objectif est de coller aux évolutions sociétales en développant un outil plus proche des réalités et des évolutions de lecture et de recherche de travail.

Voix off : Le centre de connaissances et de culture s'inscrit de façon plus large sur les modalités d'apprentissage en dehors de la classe qui rapproche les services de vie scolaire et de documentation.

CPE du lycée : Les objectifs d'un tel espace est de faire réussir les élèves autrement. En travaillant sur les changements de pratiques professionnelles et en travaillant au plus près des difficultés et des ambitions des élèves.

Voix off : Tout au long du projet les différents acteurs du lycée sont partie prenante de l'élaboration du cahier des charges. Les professeurs et les élèves travaillent ensemble pour promouvoir leur centre de connaissances et de culture.

Assistant vie scolaire : Ce que j'aimais bien dans le *Learning center* c'est que c'était un lieu qui n'était ni aux élèves, ni aux adultes mais aux deux à la fois.

Une élève (baccalauréat professionnel commerce) : Prévoir des espace calmes, un espace hall et un espace silence. J'ai participé à la réflexion sur le *Learning center* en proposant du mobilier design. Ce que j'attends du *Learning center* c'est un cadre de vie meilleur au sein du lycée, en essayant d'instaurer un climat calme et paisible et convivial pas seulement entre élèves mais aussi entre élèves et professeurs.

Un élève (bac pro) : Ce que j'attends du *Learning center* c'est que les élèves et les adultes peuvent se rencontrer, discuter ensemble, boire un café ensemble, passer du temps ensemble, travailler même ensemble sur différents projets.

Architecte d'intérieur du 3C : Le futur *Learning Center* adopte un design fort parce qu'il est emblématique. Il doit être connu et reconnu par les élèves usagers.

Voix off : L'organisation de l'accès à l'information est un des points clefs du centre de connaissances et de culture. Pour mieux servir les apprentissages professeurs et élèves testent de nouveaux modes de travail et de nouveaux dispositifs d'apprentissage.

Professeur de lettres-histoire : L'intérêt du *Learning center* par rapport au CDI c'est la multiplicité des espaces de travail qui permet avec une classe de la scinder en plusieurs groupes pour pouvoir multiplier les différentes activités. Des activités en autonomie pour certains et se recentrer sur des élèves qui auraient des difficultés, être plus présent auprès d'eux.

Professeur d'allemand : L'intérêt du *Learning Center* pour moi c'est de pouvoir installer un laboratoire de langues, travailler l'oral.

Voix off : Le CDI transformé en centre de connaissances et de culture est emblématique de ce que devient progressivement l'école. Il pose la question de l'apprendre pour tous.

Annexe 4

Les 7 fiches descriptives des interviewés

Fiche 1

Sexe : Féminin

Age : 33 ans

LE METIER DE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Statut (certifié, adjoint et chargé d'enseignement, contractuel, vacataire...)

Professeur documentaliste certifié classe normale

Recrutement (CAPES externe, CAPES interne, reconversion, troisième concours du CAPES , autre recrutement ...)

CAPES externe

Ancienneté dans le métier

11 ans ½

LIEU D'EXERCICE

Etablissement public ou privé

Public

Type d'établissement (lycée, lycée professionnel, collège, cité scolaire ...)

Cité scolaire (CDI commun lycée + LP)

Spécificité de l'établissement (prépas, BTS, SEGPA ...)

Prépa FCIL (concours infirmier), BTS tertiaire et industriel, section ULIS

Etablissement avec internat

OUI

Lieu géographique de l'établissement (rural, centre ville, établissement éclair ...)

Petite ville rurale, très excentrée à l'échelle de l'académie, à l'intersection de deux régions et de trois départements.

Effectif des élèves (Détaillez l'effectif élèves si spécificité)

261 LP (dont 7 élèves ULIS), 851 LGT (dont 33 FCIL, 135 BTS)

Fiche 2

Sexe : Féminin

Age : 60 ans

LE METIER DE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Statut (certifié, adjoint et chargé d'enseignement, contractuel, vacataire...)

Professeur documentaliste certifié classe normale

Recrutement (CAPES externe, CAPES interne, reconversion, troisième concours du CAPES , autre recrutement ...)

CAPES interne

Ancienneté dans le métier

21 ans

LIEU D'EXERCICE

Etablissement public ou privé

Public

Type d'établissement (lycée, lycée professionnel, collège, cité scolaire ...)

Lycée général et technologique

Spécificité de l'établissement (prépas, BTS, SEGPA ...)

BTS assistant manager

BTS communication des entreprises

Etablissement avec internat

OUI

Lieu géographique de l'établissement (rural, centre ville, établissement éclair ...)

Moyenne ville 6 lycée au centre ville

Effectif des élèves (Détaillez l'effectif élèves si spécificité)

1300

Fiche 3

Sexe : Féminin

Age : 47 ans

LE METIER DE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Statut (certifié, adjoint et chargé d'enseignement, contractuel, vacataire...)

Professeur documentaliste certifié

Recrutement (CAPES externe, CAPES interne, reconversion, troisième concours du CAPES , autre recrutement ...)

CAPES externe

Ancienneté dans le métier

25 ans

LIEU D'EXERCICE

Etablissement public ou privé

Public

Type d'établissement (lycée, lycée professionnel, collège, cité scolaire ...)

collège

Spécificité de l'établissement (prépas, BTS, SEGPA ...)

Section sportive hand ball

Etablissement avec internat

non

Lieu géographique de l'établissement (rural, centre ville, établissement éclair ...)

Grande ville

Effectif des élèves (Détaillez l'effectif élèves si spécificité)

640

Fiche 4

Sexe : Féminin

Age : 50 ans

LE METIER DE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Statut (certifié, adjoint et chargé d'enseignement, contractuel, vacataire...)

Professeur documentaliste certifié

Recrutement (CAPES externe, CAPES interne, reconversion, troisième concours du CAPES , autre recrutement ...)

CAPES externe

Ancienneté dans le métier

18 ans

LIEU D'EXERCICE

Etablissement public ou privé

Public

Type d'établissement (lycée, lycée professionnel, collège, cité scolaire ...)

Lycée d'enseignement général et technologique

Spécificité de l'établissement (prépas, BTS, SEGPA ...)

BTS

Etablissement avec internat

oui

Lieu géographique de l'établissement (rural, centre ville, établissement éclair ...)

Centre ville – moyenne ville

Effectif des élèves (Détaillez l'effectif élèves si spécificité)

840

Fiche 5

Sexe : Féminin

Age : 46 ans

LE METIER DE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Statut (certifié, adjoint et chargé d'enseignement, contractuel, vacataire...)

Professeur documentaliste certifié

Recrutement (CAPES externe, CAPES interne, reconversion, troisième concours du CAPES , autre recrutement ...)

CAPES interne

Ancienneté dans le métier

20 ans

LIEU D'EXERCICE

Etablissement public ou privé

Public

Type d'établissement (lycée, lycée professionnel, collège, cité scolaire ...)

Lycée professionnel des métiers

Spécificité de l'établissement (prépas, BTS, SEGPA ...)

non

Etablissement avec internat

oui

Lieu géographique de l'établissement (rural, centre ville, établissement éclair ...)

Etablissement en ville moyenne, hors centre ville

Effectif des élèves (Détaillez l'effectif élèves si spécificité)

300

Fiche 6

Sexe : Féminin

Age : 48 ans

LE METIER DE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Statut (certifié, adjoint et chargé d'enseignement, contractuel, vacataire...)

Professeur documentaliste certifié

Recrutement (CAPES externe, CAPES interne, reconversion, troisième concours du CAPES , autre recrutement ...)

CAPES externe

Ancienneté dans le métier

22 ans

LIEU D'EXERCICE

Etablissement public ou privé

Public

Type d'établissement (lycée, lycée professionnel, collège, cité scolaire ...)

Cité scolaire

Spécificité de l'établissement (prépas, BTS, SEGPA ...)

BTS tertiaire industrie, bac pro tertiaire et industrie, CAP, classe Ulis

Etablissement avec internat

oui

Lieu géographique de l'établissement (rural, centre ville, établissement éclair ...)

Ville recrutement rural

Effectif des élèves (Détaillez l'effectif élèves si spécificité)

280 au lycée professionnel, 850 au lycée général et 60 en BTS (+formation Greta bâtiment + électrotechnique)

Fiche 7

Sexe : Féminin

Age : 47 ans

LE METIER DE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE

Statut (certifié, adjoint et chargé d'enseignement, contractuel, vacataire...)

Professeur documentaliste certifié

Recrutement (CAPES externe, CAPES interne, reconversion, troisième concours du CAPES , autre recrutement ...)

Liste d'aptitude

Ancienneté dans le métier

2 ans

LIEU D'EXERCICE

Etablissement public ou privé

Public

Type d'établissement (lycée, lycée professionnel, collège, cité scolaire ...)

collège

Spécificité de l'établissement (prépas, BTS, SEGPA ...)

non

Etablissement avec internat

oui

Lieu géographique de l'établissement (rural, centre ville, établissement éclair ...)

Grande ville –centre ville

Effectif des élèves (Détaillez l'effectif élèves si spécificité)

522

Annexe 5

Guide d'entretien

Description du lieu et ses usages

Décrivez-moi l'architecture du lieu *Learning Center/3C* (description physique du lieu : quels espaces et quel mobilier)

Quels services et usages voyez-vous ?

Quel est le rôle du professeur documentaliste et de ses partenaires dans le lieu (CPE, professeurs, élèves...) ?

Quelles pratiques pédagogiques ?

Quelle est la place du numérique dans un tel lieu et dans les pratiques pédagogiques ?

Qu'est-ce qui vous frappe dans la présentation du *Learning center/3C* ?

Transposition du modèle

Qu'est-ce qui différencie le *Learning center/3C* du CDI ?

Que pensez-vous des termes *Learning Center* et centre de connaissances et de culture ?

Le *Learning center/3C* est-il une innovation selon vous permettant une amélioration du lieu ?

Point de vue sur le concept du *Learning center/3C* (sans s'appuyer sur l'exemple du *Learning center/3C* présenté dans la vidéo)

Donnez-moi les avantages et les inconvénients du *Learning center/3C*

Quel est votre sentiment sur le *Learning center/3C* (indifférence, enthousiasme, rejet, méfiance...) ?

Voudriez-vous mettre en place un *Learning center/3C* dans votre établissement ?

Annexe 6

Transcription des 7 entretiens

Entretien 1

Janvier 2014 - Au lycée professionnel - 58 mn

Décris-moi l'architecture du lieu *Learning center/3C*, la description physique du lieu, quels espaces, quel mobilier ?

J'ai vu un espace énorme, des étagères avec des livres, une banque de prêt. J'ai une sensation d'un espace vraiment énorme. J'ai eu l'impression de rentrer dans une bibliothèque de ville, pas d'établissement scolaire.

Ca n'est pas ce que tu as vu dans les CDI où tu étais nommée ?

Oui je n'ai pas vu ça. J'ai travaillé dans des établissements où le CDI c'était une salle de classe. Ici il y a une salle extrêmement vaste avec une luminosité. J'ai vu un peu ça dans peu d'établissements mais c'est juste plus grand, rien de nouveau dans ce que j'ai vu.

Quels services et usages as-tu vu ?

J'ai plus vu des réflexions sur ce que c'est le Learning center que des services.

Que penses-tu des séances pédagogiques montrées dans la vidéo ?

C'est déjà ce que l'on vit nous avec les élèves et les profs. Les élèves sont devant des postes informatiques et on travaille avec eux, on leur donne des explications. Le laboratoire de langues ici il n'est pas dans le CDI mais si les profs veulent que les élèves écoutent des textes sur ordinateurs ils peuvent le faire.

Le rôle du professeur documentaliste dans le lieu ?

C'est plus une gestion d'espace qui l'intéresse, avoir des espaces différents. Ce qui m'a interpellé c'est plus le terme Learning center, qu'est-ce que ça change par rapport au CDI actuel ? C'est juste un gros centre de documentation. La sensation que j'ai de ce film c'est ce qui se passe à échelle réduite dans les établissements actuellement parce que l'on a des espaces qui sont plus petits. Au niveau local c'est différent, ici on a des salles informatiques un peu partout. Le collègue qui travaille avec ses élèves c'est ce qui se passe dans une salle informatique ici ou dans le CDI.

Tu ne vois pas de différences avec le CDI ?

Non je vois pas la différence, la seule chose qui change c'est cette idée de fusion avec la vie scolaire sauf qu'on ne sait pas trop ce qu'il y a derrière. Tout le monde travaille déjà avec la vie scolaire. ça m'arrive d'accueillir des élèves en rattrapage de contrôle. C'est les professeurs qui me demandent et je dis oui. Ici c'est pas une salle où on vient vider les élèves quand il n'y a pas une salle qui peut les accueillir.

Il n'y a pas de différence avec le CDI parce qu'ici il est vaste, on a un équipement, des espaces différenciés.

Qu'entends-tu du discours collaboration vie scolaire et Learning center ?

C'est pas clair mais c'est affirmé. C'est peut-être l'idée un seul espace, plus de salles d'accueil autres que le Learning center. Le guichet unique ... on va distribuer des tickets de cinéma. L'idée c'est de réunir. Ils disent qu'il y a un espace détente mais moi j'ai pas besoin d'un Learning center pour associer la détente et d'autres activités dans un même lieu. Les récréations ici c'est vraiment un temps d'échanges, les élèves viennent. On a cette interrogation au niveau de l'établissement, comment gérer tous ces élèves qui sont sur équipés avec les portables et les tablettes. Cette pratique ils le font. Le cours ça devient presque une annexe, c'est au même niveau. Ils sont moins disponibles quand ils sont en cours.

Il faut s'interroger autour de ça. Au niveau du CDI dans quelle mesure je ne pourrais pas avoir un espace dans lequel les élèves pourraient utiliser leur propre ordinateur pour qu'ils puissent travailler plutôt que d'être dans les couloirs.

Un modèle comme le Learning center c'est pas possible partout. Quid du financement, sur quels espaces ? Sur certains établissements scolaires, c'est pas possible de s'agrandir. Ici le CDI est bien placé près de la salle des professeurs.

Quelles pratiques pédagogiques as-tu vu dans la vidéo ?

Cette possibilité d'échanger autour d'une grande table, avoir des postes à disposition, avoir un enseignant proche des élèves. Ici les professeurs viennent très ponctuellement parce qu'ils vont dans les salles informatiques. Si je travaille avec un professeur, on travaille ensemble.

Le proviseur souhaite que le Learning center attire les professeurs.

Comment vois-tu cette faisabilité ?

Pour avoir plus de collègues dans le Learning center il faut des espaces importants, du matériel qui fonctionne, une volonté des collègues. On a des salles informatiques en petits îlots, les professeurs ont des pratiques différentes déjà. Si on propose des ressources en ligne, les professeurs ça leur suffit. La documentation papier ils s'en servent quasiment plus. J'ai encore des collègues comme les arts appliqués qui se servent du papier. J'ai aucune hésitation d'achat pour eux. Mais mes collègues d'atelier je ne les vois jamais. C'est spécifique à l'établissement, je les vois pas travailler au CDI, ils sont dans les salles informatiques.

Qu'est-ce qui te frappe dans la présentation du Learning center/3C ?

On le présentait comme quelque chose de nouveau mais on voit que c'est des gens qui n'ont pas mis les pieds dans un centre de documentation, ça fonctionne comme ça dans déjà plein d'endroits. Ces gens sont parfaitement convaincus, ils veulent vendre ce concept.

Si ça n'est pas nouveau, pourquoi veulent-ils mettre en place ce concept à la place du CDI ?

Il y a cette idée de fusion avec la vie scolaire sans savoir ce qu'il y a derrière. Parfois on a besoin de nouveauté pour faire avancer les choses, pour bouger les gens, pour faire réagir. Dans certains endroits ça bouge pas parce qu'il n'y a pas non plus les possibilités. L'aspect matériel est quand même primordial. Quand on n'a pas le matériel c'est difficile de faire avancer les choses. Un parc informatique qui fonctionne.

Du personnel supplémentaire ?

Non on a vu dans la vidéo des profs, un CPE, un doc, ils sont déjà dans l'établissement. Moi ici je ne travaille pas le mercredi, je laisse les clés aux professeurs qui viennent avec leur classe. Ils se servent du lieu. L'ouverture est faite par des adultes avec un projet.

C'est un modèle que je trouve pas inintéressant dans l'idée d'avoir des lieux différents. Mais on veut nous ériger ça en modèle et ça me dérange. Le travail de doc est lié à l'espace où on travaille et à la population avec laquelle on travaille et aussi les relations avec le chef d'établissement. Tout ça c'est essentiel.

Que penses-tu du terme Learning center ?

Le fait que ce soit en anglais, je vois pas l'intérêt.

Et centre de connaissances et de culture ?

C'est une histoire de sigle. Entre centre de documentation et d'information et celui-là ça fait juste un peu plus branché. Si on change le terme les élèves verront pas la différence. L'idée de culture c'est une réalité différente selon l'établissement. La culture c'est pas propre à un lieu. Les élèves en atelier développent une culture de leur métier déjà.

Ca inciterait à avoir un travail des enseignants différents mais en lycée pro il y a déjà cette proximité avec les élèves, cet accompagnement un travail différent. Il y a déjà des pratiques comme ça. Les rapports entre les élèves et les enseignants sont différents. Il y a toujours un moment où il faut que tu accompagnes l'élève dans sa production que l'on évalue.

En lycée professionnel on a des petites classes de 8 en CAP terminale, 14 en CAP seconde, 14 en terminale métier d'art et 24 en 3^e, 30 c'est vraiment le grand grand maximum... C'est propre à l'établissement parce qu'on a un problème de recrutement. C'est pas des grosses classes. C'est propre à la petite ville, dans une grosse ville ils peuvent être à 30 dans les classes.

Le Learning center est-il une innovation selon toi ?

Non. Concrètement c'est ce qui se passe ici, les élèves viennent, utilisent l'ordinateur, regardent des vidéos pour les langues...

Ce concept n'améliore donc pas le lieu ?

Non c'est ton lieu qui te permet de développer des choses. C'est pas l'idée sauf si il y a des finances pour développer des choses. J'ai pu changer des choses dans ma propre pratique parce que j'avais ici la possibilité de le faire. J'ai créé cette année un lieu de lecture et de discussion, d'échange.

Dis-moi ton sentiment sur le Learning center ?

Qu'est-ce qu'on a voulu susciter en faisant penser que cette idée était une idée de génie alors que de fait, selon les lieux et selon les rapports que l'on a avec les autres, on fait des choses déjà. Ils ont rien inventé. Ici c'est un espace ouvert, on travaille en lien avec les professeurs ou pas, il y a des salles informatiques.

Ici il y a un référent numérique et si on travaille pas avec lui il y a quelque chose qui va m'échapper. L'outil c'est très bien mais qu'est-ce qu'on fait de tout ça, la démarche que l'on met derrière. L'outil ça évolue très vite. Il me dit les élèves aiment ça parce que c'est propre ça fait joli mais ça fait pas intelligent.

Le Learning center comme lieu peut-il fédérer les usages et les pratiques ?

Tu peux avoir un lieu mais si tu n'as pas de volonté de travailler ensemble... La base c'est avoir la volonté de travailler ensemble et avoir l'espace temps pour le faire. L'idée que les enseignants travailleraient plus sur place, seraient plus disponibles en accompagnement d'élèves. L'idée n'est pas inintéressante mais c'est une autre idée de l'enseignement et je suis pas sûre qu'on soit prêt à ça. Mais on évolue tous dans nos pratiques.

Voudrais-tu mettre en place un Learning center dans ton établissement ?

Pour moi c'est déjà quelque chose de présent ici. Je me sens à ma place, je sais pourquoi j'ai passé un CAPES de documentaliste parce qu'en aucun cas je ne voulais être un enseignant face à une classe.

Les compétences documentaires je les fais plus parce que dans les programmes des collègues ils le font et dans les salles informatiques. Les salles sont très bien, ils mettent les élèves en îlots. Moi j'axe mon travail sur la culture du coup.

Est-ce que le Learning center interroge sur le statut du professeur documentaliste ?

Oui c'est très clair. Je m'interroge aussi sur le recrutement par CAPES. Je suis pas sûre que ce recrutement soit le bon. Par contre je reste persuadée qu'il faut enseigner aux élèves les infos documentaires mais c'est pas une nouvelle discipline et les professeurs le font aussi. Moi c'est pas le métier que je veux faire, le côté pédagogie, enseignement communication, je

ne le fais pas. Ce questionnement c'est là aussi qu'une institution peut s'engouffrer. Quid de la formation des enseignants. Personne ne t'oblige à te former mais ça devrait être une obligation de se former.

Je me souviens quand j'étais doc dans un grand lycée de centre ville la seule chose qui importait c'était l'ouverture. Ici la vie scolaire a mis en place un foyer avec un élève responsable. Le foyer est fermé régulièrement parce qu'il y a des dégradations. S'il y a de la bonne volonté des élèves au départ, tu peux pas demander à un élève de porter une responsabilité d'encadrement qui est un travail d'adultes qui sont rémunérés pour ça. Chacun son travail. On peut les responsabiliser sur plein d'autres choses autrement. Aux récréations ils sont là mais je ne voudrais pas dire à un élève tu es responsable.

Entretien 2

Janvier 2014- Au lycée- 49 mn

Décris-moi l'architecture du lieu *Learning center/3C*, la description physique du lieu, quels espaces, quel mobilier ?

Ce qui me frappe énormément c'est l'espace énorme du lieu, c'est un immense espace par rapport à ce que j'ai ici qui avons déjà un grand CDI. On comprend mieux quand on parle de pôles et d'activités dans tous les sens qu'effectivement ça puisse se faire. Il y a énormément d'espace en hauteur, en largeur, en longueur. C'est design, joli, sympathique. C'est un espace énorme avec des petits coins avec des ordinateurs. Peut-être que c'est modulable, c'est ce qu'ils disent. Ils peuvent changer l'espace. C'est plutôt joli. Il fait très fonctionnel. C'est certainement quelque chose de très coûteux qui est pas banal et qui n'existe pas je pense dans les CDI courants. La région devrait investir énormément. Il pourra pas se développer ce concept. J'ai déjà un assez beau CDI, grand, mais on est complètement en deçà. Je pense pas que ça pourrait être étendu au niveau d'un pays car c'est certainement cher.

Les services et les usages que tu as vu ?

Ils sont multiples. On voit des élèves travailler avec un professeur en petits groupes, des plus grands groupes de dix. Si j'étais élève j'aimerais aller dans ce centre de connaissances et de culture sympathique. Les professeurs doivent être contents du lieu aussi.

Les usages ?

J'ai vu des élèves qui avaient l'air de travailler avec de la documentation. On a vu des étagères. J'ai pas vu des pratiques spécifiquement CDI comme on l'entend nous. J'ai vu des ordinateurs, des groupes autour d'une table, j'ai pas vu de livres étudiés par les élèves. Ils discutent ou font de l'ordinateur. C'est un lieu de discussion et d'échange, d'égal à égal.

Quel est le rôle du professeur documentaliste ?

J'ai l'impression qu'il avait l'air de diriger sans faire de cours, il induisait. C'est un rôle plutôt en retrait, d'accompagnement.

La vidéo reflète pour toi la vie d'un CDI ?

Non. On peut faire ça dans mon CDI mais il n'y a pas de discussion, d'échanges élèves adultes.

Qu'elles sont les contraintes pour permettre ces pratiques ?

On n'a pas l'espace adapté. Il y a trois grandes zones mais c'est des énormes zones. La zone hall d'accueil où on va faire un peu de bruit, échanger, boire et manger à la limite pourquoi pas. Il y a la zone qui est plus vie scolaire avec des ordinateurs et des ressources et la zone centre documentaire avec le grand silence. C'est un peu facile je trouve de mettre tout ça. Si il y a une zone grand silence c'est bien, moi je veux bien un 3C comme ça. Là notre travail il est plutôt intéressant. Mais c'est quelque chose presque inaccessible. Une zone accueil puis une zone vie scolaire où on va un peu plus travailler mais de façon plus décontractée avec des ordinateurs mais sans les livres et puis le centre documentaire silencieux.

Mais si on avait trois grandes zones comme ça on ne va pas être seul, il faut des personnels vie scolaire. On pourrait imaginer ici qu'avant le CDI il y ait une permanence et un hall d'accueil. Là ça fait guichet unique mais il est en trois parties, il n'est pas unique. Il est unique parce qu'il est rassemblé dans un même lieu. Dans la vidéo il est unique parce qu'on rassemble dans l'espace les trois zones. L'élève aura tout, les ressources sont étendues au niveau de l'espace. Mais il y a trois accueils dans les trois zones. Dans mon lycée il faut qu'ils aillent en permanence où il n'y aura pas tous les services. Dans la vidéo on a des surveillants qui sont sur la partie accueil, vie lycéenne. Dans la partie travail il y aurait des surveillants pour aider. Dans la partie centre documentaire je vois plus les documentalistes. On est toujours finalement dans les mêmes cloisonnements qu'avant. Peut-être que sans les documentalistes, les surveillants pourraient faire circuler les élèves un peu partout y compris dans le centre documentaire silencieux. Si nous les documentalistes on veut aller dans la partie plus éducative pour échanger, il peut y avoir un va et vient.

Dans cette configuration, comment vois-tu le rôle du personnel ?

Il y a un risque de mélanger les rôles. Je sais pas si c'est dangereux. Est-ce qu'il y a un risque pour nous documentalistes de voir le CDI pris en charge par des adultes qui ne sont pas dans le domaine documentaire ? Est-ce que nous documentalistes on a envie de faire plus d'éducatif et donc quitter le CDI. En espace est-ce que ça peut se faire vraiment ? ça peut pas être généralisé.

Dans leur beau 3C il n'y a pas de problème d'effectif élèves. J'ai pas vu des foules, ça a l'air respirable, c'est pas comme nous quand on est archi bourré. ça m'a paru calme et sérénité avec pas beaucoup d'élèves. Est-ce que c'est une vidéo un peu surfait ? C'est pas du vrai, il n'est pas fini leur 3C. C'est un peu trop beau par rapport à la réalité.

Quelle est la place du numérique dans un tel lieu et dans les pratiques pédagogiques ?

Le livre est absent. On voit que des ordinateurs. On imagine des ressources numériques.

C'est nouveau ?

Non, dans tous les CDI on va vers ça. On peut toujours améliorer. Quand on voit le professeur faire son cours près des ordinateurs, nos professeurs font déjà ça.

Qu'est-ce qui te frappe dans la présentation du Learning center ?

L'espace immense ; ça peut pas être à grande échelle.

Qu'est-ce qui différencie le Learning center/3C du CDI ?

On veut faire que les élèves trouvent quelque chose qui leur plaise. Ici on n'arrive pas à ça. Les élèves sont ravis d'avoir un seul lieu où ils vont pouvoir faire beaucoup de choses différentes dans une certaine mesure. On va plus vers le bien-être de l'élève. Ce que l'on fait nous, avec les salles de permanence fermées ou pas terribles, je me mets à la place de l'élève. S'il arrive dans un endroit où il aura tout, je pense qu'il sera super content. ça c'est une

grosse différence, aller vers l'élève qui aura plus envie de rester sur le lycée dans un lieu d'accueil. Ici les élèves aiment bien venir mais il y a des choses qu'ils n'aiment pas avec de plus en plus de contraintes, le silence. Dans ce lieu de guichet unique il y a des zones de silence et où ils peuvent parler, boire... L'autre différence vis-à-vis de l'élève au niveau de ses apprentissages et de sa culture, c'est plus favorable. Il trouvera à un moment où un autre quelque chose qui va lui plaire, dans le travail, le scolaire ou l'éducatif. L'accès aux connaissances et à la culture. Pour les professeurs j'imagine qu'ils pourraient trouver un espace sympa, ils seraient contents. Mais dans un établissement tu peux pas accueillir tant que ça les professeurs même si il y a de la demande, il y a un problème de place. Le Learning center est pas réaliste.

Le Learning center/3C est-il une innovation permettant une amélioration du lieu ?

L'architecture des CDI ne permet pas d'avoir un 3C. On peut pas rajouter des espaces aux CDI. Je vois pas comment ça pourrait se développer dans un CDI, même le nôtre qui est grand avec beaucoup de possibilités. On fait sans doute sans le savoir du 3C. Quand un professeur vient dans nos petites salles pour des actions éducatives comme les cordées de la réussite. Les CPE viennent pas mais les professeurs oui. C'est à petite échelle et ponctuel, on peut pas parler de 3C.

Que penses-tu des termes Learning center et centre de connaissances et de culture ?

C'est un terme que l'on francise. Dans Learning center il y a le Learning et dans connaissances et culture, on sent que c'est plus large que les apprentissages. Dans le centre de connaissances et de culture on n'est pas que dans l'apprentissage mais aussi dans l'éducation, dans la vie scolaire. Le mot culture c'est accéder à plein de choses pas seulement la pédagogie.

Le Learning center est-il une innovation permettant une amélioration du lieu ?

C'est pas une innovation parce que tous les pôles que tu as dans le Learning center et 3C tu peux les avoir dans ton lycée rassemblés. L'innovation, s'il y en a une, c'est le fait de les rassembler dans un même espace.

Le concept compile des espaces ?

Oui mais je modère parce que l'on va trouver dans un même espace des adultes différents et ce sera plus poreux que maintenant où tout le monde est dans son coin. C'est nouveau mais je ne sais pas si ça améliore les choses. Si amélioration il y a c'est du point de vue de l'élève, c'est à considérer. J'ai la sensation que c'est de l'idéal mais peu de CDI se verront dotés d'un espace comme ça. Pour moi ça restera lettre morte, ça ne pourra pas se faire. Si ils veulent le faire que par l'esprit, juste en théorie du 3C sans mettre tous ces apports, je pense que ça se fera pas ou alors en saupoudrage.

Voudrais-tu mettre en place un Learning center/3C dans ton établissement ?

Non je ne voudrais pas expérimenter un 3C. Dans le cadre de mon lycée, je ne veux pas que les élèves viennent en vie scolaire ici, je trouve qu'on n'a pas les espaces pour ça. J'ai pas envie de mélanger du 3C dans le CDI actuellement. Maintenant que les élèves viennent sur les ordinateurs pour un tas de choses, culturelles... que les professeurs et les élèves utilisent nos salles pour de l'éducatif, pourquoi pas, on le fait un peu. C'est énormément de travail, il faudra coordonner plein de choses pour un résultat qui ne serait pas intéressant. Les élèves verraient même la différence. On aurait un espace brassé, déjà que l'on a du mal par des activités qui ne devraient pas se concentrer ici.

Dans la vidéo ils ont leur centre documentaire en grand silence. Ils ont deux autres espaces distincts, ils sont bien chanceux. Mais nous on aurait tout en même temps. Faut pas rêver, on

rajoute et ça je suis totalement contre, si c'est seulement pour mutualiser les personnels pour en payer moins. Tu n'as plus de permanence, tu mets des surveillants dans le lieu avec les documentalistes. C'est un gros paquet où les élèves font de tout, leur devoirs scolaires, travailler avec des documents, un gros paquet informe où plein de gens sont là. J'ai pas du tout envie de faire ce genre de choses, je trouve ça horrible.

Tu as peur de perdre quelque chose ?

Non parce que ça serait le gros bazar. J'ai pas envie de mélanger les choses. On a tendance à l'avoir malgré nous mais j'irais pas le chercher. S' ils incitent les expérimentations c'est pour mutualiser les services. Tu as besoin de moins de personnels si tu mets tout le monde au même endroit. C'est un calcul comptable de moyens en personnels. Les personnes à l'origine de cette réflexion, nos inspecteurs, ne sont pas sur le terrain pour voir ce que ça peut donner dans la réalité. C'est encore de la théorie. Voilà on mutualise, les élèves les profs les CPE, tout le monde met la main à la pâte, c'est un gros paquet informe. C'est poreux pour le bien-être de l'élève.

Pourquoi veux-t-on mettre en place le *Learning center*/3C en France ?

Les pratiques pédagogiques changent, les élèves changent, le numérique est extrêmement présent. Nous les documentalistes on va aussi plus vers le numérique, on a moins recours aux livres. Les pratiques changent donc les CDI ne vont pas rester comme il y a vingt ans. Il faut que les CDI évoluent quand ils ont la chance d'avoir des espaces suffisants pour pouvoir aller vers cette évolution. Notre parc informatique dans le CDI a pris en compte les besoins des élèves. S' il y avait un autre endroit, ils utiliseraient ces ordinateurs sans forcément travailler. On doit s'adapter à ça à l'intérieur d'un CDI où à l'intérieur d'un guichet unique plus grand. Mais adaptation selon ses moyens matériels.

Entretien 3

Janvier 2014 - Au domicile - 69 mn

Décris-moi l'architecture du lieu *Learning center*/3C, la description physique du lieu, quels espaces, quel mobilier tu as vu dans la vidéo

*La vidéo ne présente que des plans en 3D, on aperçoit très peu ce que sera le *Learning center* quand il sera opérationnel puisqu'il s'agit d'un projet en devenir. On ne perçoit pas que l'ouverture sera effective. C'est l'impression que j'en ai. C'est vraiment le début. Dans la vidéo on ne voit pas bien l'environnement. L'environnement est mieux appréhendé quand on nous montre des animations 3D mais pas en réalité. Donc ça c'est un peu gênant. Je perçois des espaces sur plusieurs niveaux. Une graduation des espaces et du lieu. Quand on arrive c'est d'abord un espace de détente groupé ou couplé à la vie scolaire. Avec éventuellement une prise en charge par les CPE ou les assistants d'éducation pour de la remédiation. Ensuite on arrive dans des salles où les élèves sont un peu plus en autonomie. C'est soit des petites salles pour des travaux en petits groupes ou des grandes salles équipées d'ordinateurs. Et enfin on arrive à l'espace travail plus silencieux où on entre dans le domaine du documentaliste*

Que vois-tu comme services et usages dans le lieu ?

Ce qui me frappe c'est que l'on a souhaité coupler ou mettre ensemble la vie scolaire et tout ce qui concerne la documentation. Dans un lieu unique pour pouvoir trouver des informations

concernant la vie scolaire. Pouvoir se poser, faire des recherches, trouver l'information. On a l'impression que le professeur documentaliste et le CPE travaillent de concert et ont élaboré le lieu avec la maison des lycéens. C'est un projet collectif appuyé par le proviseur.

Vois-tu des services particuliers ?

Il y a le service vie scolaire, la possibilité d'utiliser le labo de langues. Il y a la possibilité de rencontrer les professeurs dans des salles qui ressemblent à des salles de classes. Possibilité de lecture détente, pour le travail scolaire.

Quel est le rôle du professeur documentaliste dans ce lieu et de ses partenaires (CPE, professeurs, élèves) ?

La vidéo n'est pas assez précise concernant le rôle du professeur documentaliste, son rôle pédagogique. Ce que dit le CPE est très clair, réaffirmer le rôle pédagogique du CPE, ce que dit la circulaire de 1986. Les CPE réclament de ne pas les assimiler à l'équipe de direction mais réaffirmer leur rôle auprès de l'équipe des professeurs dont ils se sentent plus proches que de l'administration. Le Learning center leur apporte cette légitimité. Eux sont sans doute ravis de cette évolution. Par contre le rôle du documentaliste c'est pas grand-chose. Il monte le projet en concertation mais il évoque peu son rôle pédagogique. Il se positionne plus en tant que chef de service qu'en professeur documentaliste. Il est là pour accompagner, guider mais pour enseigner non.

Comment se positionnent les professeurs ?

Ils sont ravis parce que c'est un espace agréable qui diffère de la salle de classe. c'est plus accueillant. C'est un lieu moins formel que la salle de classe, ils ont l'impression que le dialogue va être plus facile avec les élèves, moins formel, du coup les apprentissages plus aisés. C'est un espace plutôt bien équipé, ils sont rassurés de trouver un équipement à jour et performant, c'est un plus.

Le lieu pourrait être étroit si plusieurs professeurs veulent y travailler ?

Il faut savoir combien de salles sont disponibles. Mais comme c'est un espace assez séduisant on risque d'être confronté au souci de satisfaire toutes les demandes. Comme dans le lieu se confondent les personnes se pose le problème de qui est responsable de quoi, qui fait quoi clairement, je trouve ça curieux.

Curieux dans quel sens ?

Moi j'ai eu l'impression qu'il y avait un espace réservé au CDI actuel mais qu'autour il y avait des espaces où se rencontrent des professeurs et des élèves. Il semble que chacun ait un espace défini mais c'est pas clair. L'élève rentre dans des espaces différents mais on ne sait pas par qui il est accueilli.

Ce que tu vois dans la vidéo, reflète un établissement type ; le nombre de personnes adultes travaillant dans l'espace ?

Oui, dans un lycée c'est une configuration classique. Par contre c'est une réalité qui ne semble pas correspondre à la réalité que moi je vis en collège. L'espace dont on parle c'est une adaptation de ce qui se fait en bibliothèque universitaire, dans les grandes écoles. C'est à peu près applicable avec les lycéens mais ça me semble plus fantaisiste avec des collégiens.

Tu vois une application du Learning center dans un lycée plutôt que dans un collège ?

Oui c'est clair.

Ca va jusqu'à dire que c'est irréalisable dans un collège où avec des difficultés ?

Non c'est réalisable. Moi je travaille dans un établissement où le CDI est indirectement attenant de la vie scolaire, très proche du bureau du CPE. On travaille déjà de concert. Les assistants d'éducation font de l'aide individualisée pour les élèves dans des salles du CDI.

Tu appliques déjà les usages que l'on voit dans la vidéo ?

En partie oui. Quand en permanence il reste que quelques élèves, le surveillant vient au CDI avec les élèves pour s'occuper du travail scolaire des élèves.

Que penses-tu du terme guichet unique employé dans la vidéo ?

Je trouve ça assez péjoratif. Guichet comme si on était à la SNCF. Je trouve que c'est trop commercial, on n'est pas là pour faire du commerce. C'est simplificateur comme terme. Je suis pas agent d'accueil, guichet ça me convient pas du tout.

Ce qui te dérange c'est le service au niveau de ce guichet unique ?

Oui c'est le vocabulaire du commerce. On n'est pas face à des clients. Peut-être face à des usagers à la limite. L'enseignement c'est pas ça.

Quelles pratiques pédagogiques as-tu vu ?

Les pratiques du professeur documentaliste dans la vidéo je n'ai rien vu. Le CPE, comme dans mon collège, détache les assistants d'éducation qui prennent en charge des élèves et utilisent le lieu. Un professeur d'allemand utilise une salle comme un labo de langues classique sauf que ce labo est intégré dans le lieu. L'avantage de la disposition du lieu c'est que le labo va être proche de la vie scolaire, de l'espace avec un fond documentaire. Ca va permettre aux professeurs de diversifier ses pratiques. Là on peut imaginer que le professeur documentaliste intervient en binôme avec un professeur, dans le cadre des îlots, classe éclatée, mais on ne le voit pas, on l'imagine.

De telles pratiques peuvent-elles poser problème dans un lieu qui a ses limites ?

De telles pratiques on le fait déjà entre professeurs et professeur documentaliste. Le problème actuellement c'est que le lieu est fermé aux autres usagers parce que dans mon CDI je ne peux pas m'occuper du lieu et être professeur en même temps, on est avec le groupe.

Y-a t-il un problème d'effectif dans ce lieu ?

On peut voir la possibilité de détacher le professeur documentaliste du lieu Learning center pour pouvoir travailler dans des salles attenantes mais qui gère l'espace commun, qui en est responsable.

Il est émis l'idée que des élèves fassent fonctionner le lieu, qu'en penses-tu ?

On peut imaginer des élèves à certains moments de la journée qui prennent en charge le lieu comme ils le font déjà pour la maison des lycéens mais c'est donner une mauvaise image du monde du travail. Je rappelle que tout travail mérite salaire. Là ils ne prennent pas la place mais ils remplacent quelqu'un qui est rémunéré. On peut le demander à certains élèves ponctuellement mais pas régulièrement durant toute une année. Quand le documentaliste parle d'une ouverture de 8h à 19h avec la possibilité pour certains élèves de prendre en autonomie en début ou en fin de journée c'est malhonnête.

Qu'est-ce qui te frappe dans la présentation du Learning center ?

Ce qui est plutôt positif c'est la discussion dans un projet commun. Un projet discuté de manière collective. Je trouve que le professeur documentaliste perd ce qui fait sa spécificité pour être promu chef de service ou conservateur, il perd ce qui est important dans le métier, l'aspect enseignant.

Dans la vidéo le professeur documentaliste parle du développement de l'ingénierie éducative dans le lieu, qu'en penses-tu ?

Qu'est-ce que ça veut dire ingénierie éducative. Je ne sais pas ce que ça recouvre. C'est un terme souvent utilisé au sein des CDDP et CRDP, moi ça me gêne un peu. Est-ce que c'est la gestion et il se détache de l'enseignement. Il accompagnerait les enseignants dans l'utilisation de technologies pour les enseignants, donc il aurait une tâche d'accompagnant comme les circulaires actuelles le disent et pas d'enseignant. Ce serait un chef de service réseau, un agent chef pour la technologie ? Ce serait un facilitateur de l'utilisation des technologies auprès des enseignants. Mais qui de la recherche documentaire ? Un professeur documentaliste c'est pas un agent technique.

Qu'est ce qui différencie le Learning center/3C du CDI actuel ?

La différence est surtout architecturale, penser le lieu avec ses usages multiples. Il y a une intégration des services au sein d'un même espace. Peut-on l'appliquer à nos établissements scolaires sans changer, sans casser des cloisons, ça me semble illusoire.

A court terme où sur un projet plus long avec prévision de réfection des bâtiments ?

Oui à long terme mais on peut pas le concevoir maintenant parce que actuellement le CDI et les autres lieux sont distants, c'est illusoire.

Que vois-tu d'autre, de différent d'un CDI ?

Ce qui m'inquiète c'est que ce lieu va gommer les spécificités des uns et des autres. Le CPE va peut-être être valorisé mais le professeur documentaliste va perdre de son identité, noyé dans un lieu unique, un lieu guichet unique. On a déjà du mal à assurer la spécificité des professeurs documentalistes, si c'est pour les noyer dans un lieu fourre-tout... Et puis ce qui est en toile de fond c'est la révision de l'accès à la profession, la circulaire, revoir le statut du professeur documentaliste.

C'est ce que tu perçois ?

Oui parce que ça a l'air très séduisant au niveau architectural, c'est très design, c'est plutôt agréable, l'élève s'y sent bien mais qui est responsable, qui gère, qui anime. Les rôles de chacun ne sont pas définis donc c'est plus facile de toucher aux statuts.

Que penses-tu des termes Learning center/centre de connaissances et de culture ?

Le Learning center peut fonctionner avec un public étudiant parce que ce public a été amené à l'autonomie par des professeurs qui ont appris comment s'approprier l'information. Un étudiant va savoir se débrouiller mais vouloir l'appliquer à des collégiens ou des lycéens et penser que en entrant dans le lieu l'outil va apporter un usage intéressant, cohérent et efficace c'est mal connaître les élèves et c'est participer à la fracture numérique. Pensez qu'ils vont pouvoir s'orienter, se débrouiller parce que la technologie est là et qu'ils en ont un libre accès c'est illusoire.

Tu penses que le numérique dans le lieu prend plus de place que dans un CDI ?

Oui ça a l'air plus présent que les supports papier mais c'est pas ça qui me soucie. Je ne suis pas phobique des écrans. Le soucie c'est que dans mes pratiques quotidiennes je vois que les

jeunes ne vont pas vers les pratiques éducatives mais ils pensent plus à l'amusement qu'à réviser leurs cours. Les élèves sérieux vont savoir s'en servir et gérer leur temps mais les élèves qui ne sont pas accompagnés chez eux ils gaspillent leur temps et utilisent l'informatique à des fins d'amusement et pas à des fins éducatives.

Le numérique va dans le sens des nouvelles pratiques pédagogiques ?

Oui mais ces séances sont hyper encadrées. Quand je mets l'élève face à un écran je lui demande d'accomplir une tâche précise. Au pire on va sélectionner des mots clés mais on les accompagne, on ne les laisse pas se débrouiller seul. Il y a un programme de cheminement vers la recherche documentaire, une démarche que nous professeurs on balise auprès des élèves. Il y a un apprentissage qui se fait sur le long terme. C'est pas inné.

Que penses-tu du terme de centre de connaissances et de culture ?

Je ne sais pas trop. Tout ce qui est recherche documentaire est gommé. C'est pas tellement les mots qui m'interpellent mais ce que l'on va y mettre derrière. J'ai l'impression que ça ouvre un champ plus vaste mais pour dire quoi derrière, pour faire quoi. Je ne sais pas. C'est rien qu'un terme, je ne peux pas le dénoncer. Il y en a qui s'en sont moqué sur des blogs. Le terme je m'en fiche c'est ce qu'il y a à l'intérieur.

Vois-tu ce concept comme une innovation qui va permettre une amélioration du lieu ?

Mais non parce que cette idée de Learning center, les Canadiens et Américains ne s'en étaient pas du tout cachés, ça avait été créé pour maximiser le nombre de mètres carrés par rapport au nombre de personnes responsables, c'était une occasion de rendre l'élève plus autonome, remplacer les gens par des outils. C'était l'occasion aussi de dépenser moins en personnel. C'était ça au début les Learning center. On nous vend l'idée en expliquant que ça va être un progrès pour l'éducation, pour l'enseignement. C'est oublier ce pourquoi ils ont été mis en place aux Etats-Unis et au Canada. Pourquoi on aurait des idées plus nobles en France. Moi j'ai un doute.

Ca n'est pas une innovation ?

De penser les différents acteurs et de les mettre en synergie c'est intéressant de lancer le débat. Mais ça fait un moment qu'on a compris qu'on est dans une communauté éducative et que chacun travaille en liaison avec l'autre, ça n'est pas une nouveauté.

Peut-être que des établissements font du Learning center/3C

Oui je peux comprendre que les salles de permanence ne sont plus adaptées mais pourquoi pensez qu'un CDI va faire changer. On peut imaginer des salles de permanence plus agréables avec des outils à disposition sans forcément tout chambouler. Les élèves disent que la salle de permanence c'est moins agréable que le CDI, c'est disposition salle de classe, il n'y a pas de matériel à disposition, c'est d'un autre temps. C'est peut-être ça qu'il faudrait repenser.

Comment les professeurs vont recevoir ce concept ?

Ce que je trouve intéressant dans la vidéo c'est qu'on espère que le lieu va induire un comportement. C'est envisageable pour des lycéens ou des étudiants mais pas applicable à des enfants plus jeunes. Travailler dans un lieu plus vaste, plus cocooning ça induit plus de sérénité et moins d'excitation mais ça a ses limites, tout ne peut pas reposer sur le lieu. Il y a aussi l'éducation, les usages du lieu. Ce qui est intéressant c'est insister sur le fait que c'est un espace où circulent différents publics, les adultes... mais est-ce que c'est pas déjà le cas dans les CDI.

Des élèves dans la vidéo souhaitent rencontrer des professeurs dans le lieu, boire un café, est-ce réalisable ?

Oui si la salle des professeurs n'est pas à l'opposé des CDI comme on voit souvent, ça serait réalisable en lycée avec des bureaux proches du lieu. Je ne suis pas certaine qu'un professeur de collège ait envie de venir lire une revue ou un journal au milieu des élèves. Les gens ont envie d'être dans un lieu différent au collège. Un professeur ne viendra pas travailler comme ça au CDI avec des élèves. Il faudrait toucher au statut. En Grande-Bretagne et en Allemagne le professeur est plus longtemps dans l'établissement pour recevoir, accompagner des élèves en dehors de ses heures de cours. C'est prévu dans leur statut et sur leur fiche de paye.

Il existe une corrélation entre le *Learning center* et la modification du statut des professeurs ?

Oui, mais il ne faut pas que ça se fasse au détriment des personnels. Ca peut être intéressant si on repense le statut de 1950 mais sans que personne ne se trouve floué.

Ton point de vue sur le concept de *Learning center*/3C de façon général sans référence à la vidéo ?

Est-ce que sous couvert d'autonomie ça n'est pas l'abandon de l'élève dans un lieu. Je ne suis pas certaine qu'il va s'en saisir. L'autonomie ça s'apprend, se montrer responsable. On ne pose pas quelqu'un dans un lieu en pensant qu'il va se saisir des outils à sa disposition. La première génération de facebook a subi des débordements. Laisser le jeune face à un outil c'est pas positif. On a assisté à des débordements. Il faut des apprentissages.

*Ce qui est bénéfique c'est la rencontre de plusieurs publics, ça favorise le dialogue, les échanges dans un établissement scolaire, ça participe au bien être de tous. Proposer des lieux bien pensés avec du mobilier design c'est mieux que de travailler avec des salles rafistolées avec un coup de peinture. Lors d'une rénovation, l'établissement n'est pas pensé dans sa globalité. On ne lie pas les lieux et les personnes. Le *Learning center* essaye de le faire mais de façon maladroite car on ne pourra pas éviter la question des statuts des personnels. Pour faire tourner un lieu comme ça il faut des personnes qui n'ont pas les mêmes tâches au même moment. J'étais étonné d'entendre notre inspecteur l'année dernière dire qu'un professeur documentaliste pouvait faire une séance pédagogique dans une classe et quitter le CDI et que des élèves s'occupe du CDI. Laisser des élèves de 12 à 15 ans en autonomie gérer le lieu, faire de la discipline en collège, être responsable du lieu. Les nouveaux emplois des jeunes, il ne faut pas les laisser seuls.*

Quel est ton sentiment sur le *Learning center* ?

Je suis plutôt circonspecte, c'est de la méfiance. J'ai pas confiance dans le discours institutionnel, du coup je me mets en retrait. Je cherche les vraies motivations dans un discours qui me semble séduisant parce que la réalité de ces dernières années ne nous montre pas un enthousiasme de nos inspecteurs, qu'ils veulent valoriser la profession. J'ai du mal à croire un discours positif. Je pense qu'il y a des motivations pas avouables derrière.

Peux-tu envisager de mettre en place un *Learning center*/3c dans ton établissement ?

Mon chef d'établissement ma déjà posé la question. J'essaye actuellement de favoriser la liaison vie scolaire et CDI mais j'en perçois les limites parce que je suis seule dans un lieu qui pourrait accueillir 50 collégiens toutes les heures, j'ai de la place pour ça. Mais seule je ne m'en sens pas la force et l'énergie.

Si tu avais du personnel supplémentaire ?

J'ai été obligée de limiter certains usages qui génère de l'agitation et du bruit, par exemple l'ordinateur. Je privilégie la lecture donc ce ne sont pas les mêmes élèves. J'autorise les jeux

éducatifs. Je sélectionne les jeux et j'explique aux élèves. Je gère les ordinateurs, la régulation ne se fait pas.

Comment les professeurs s'impliqueraient dans un projet de *Learning center/3C* dans ton collège ?

J'ai un peu de doutes sur le fait que ça intéresse les professeurs. On travaille déjà avec un outil qui est assez séduisant qui peut accueillir une classe sans problème et pourtant les usages font que j'ai énormément de mal à travailler avec certaines disciplines parce que sortir de sa classe ça ne va pas de soi et de plus en plus les salles de classe sont équipées de vidéoprojecteurs, de tableaux numériques et c'est très bien. Le professeur de discipline voit de moins en moins d'intérêt à se déplacer dans un CDI ou un centre de connaissances et de culture. Le travail en îlots où le travail qui permet de gérer l'hétérogénéité des élèves ne va pas de soi, la norme c'est quand même le cours magistral. Travailler avec le professeur documentaliste c'est faire autre chose que le cours magistral. C'est ce qui m'a attiré dans ce type de CAPES, favoriser ce type de travail plutôt que la pratique de la classe. On fait venir les professeurs de disciplines par les expositions, des semaines à thèmes, des actions ponctuelles mais le parcours de formation de la 6^{ème} à la terminale on en est encore loin.

Le lieu modifié avec des services différents permet-il des pratiques pédagogiques nouvelles ?
On peut mettre l'outil et attendre qu'ils s'en saisissent, ça marche avec certains. Au niveau de la formation initiale si on veut que les gens travaillent ensemble. On nous demande de connaître le programme des disciplines mais l'inverse n'est pas vrai. Je me sens professeur et ce qui m'intéresse c'est d'échanger avec mon collègue de français, de math ou sciences pour échanger sur des projets. Le CPE ça vient après, ça participe d'un accueil d'élèves. Le CPE est ravi de participer avec les professeurs sur l'aspect pédagogique et éducatif.

Entretien 4

Janvier 2014 - Dans un CDI - 44 mn

Décris-moi l'architecture du lieu *Learning center/3C*, la description physique du lieu, quels espaces, quel mobilier tu as vu dans la vidéo

J'ai vu quelque chose de très ouvert, très moderne et contemporain, pas mal de matériel informatique ; agréable globalement et très ouvert. L'espace est très grand, on circule facilement.

Le mobilier du futur *Learning center* ?

Ca me paraît être très bien, dans l'idéal si on pouvait avoir ça, ce serait très bien. C'est convivial, c'est pas du tout les lieux que j'ai fréquenté. Ce que j'ai connu c'est plutôt des salles de classes réunies pour faire un CDI, ici c'est le premier CDI conçu dans l'esprit d'un CDI. Déjà c'est un énorme progrès par rapport à ce que j'ai vu avant où c'était des salles de classes réunies.

Quels services et usages as-tu observés dans la vidéo ?

J'ai surtout vu de l'informatique, un labo de langues, des endroits de lecture plutôt bien aménagés et des lieux calmes de travail. Ces différents lieux coexistent.

Est-ce nouveau ou l'as-tu déjà vécu ?

Non c'est ce que je vis ici, l'espace informatique, l'espace de travail et de lecture, sauf que actuellement ça cohabite mais pas forcément bien parce que c'est des lieux pas très grands. Faire cohabiter tout ça c'est mon problème actuel.

Les usages dans la vidéo ?

Ce qui m'a interpellé c'est le prof de langues qui apprécie le Learning center parce qu'il va devenir un labo de langues, ça m'a étonné, c'est restrictif du lieu et il faudrait faire des Learning center immenses. Un autre prof veut scinder la classe et apprécie d'avoir plusieurs espaces et faire des activités en autonomie mais ça se fait déjà.

Comment as-tu perçu le documentaliste dans le lieu et les professeurs ?

Pas trop le documentaliste. Le travail avec les professeurs c'est très bien. C'est de la collaboration professeurs et documentaliste, c'est bien. Moi j'accueille des demi-classes ou des classes entières, c'est jamais si peu d'élèves. Ils sont 33 ou 25 élèves, voire plus. La plupart du temps on travaille avec 20 élèves minimum.

Peux-tu me préciser les pratiques nouvelles que tu observes dans ton CDI ?

C'est beaucoup de travail au CDI, une grande demande des enseignants pour travailler ensemble. Les enseignants se sont mis par groupes de projets pour l'accompagnement personnalisé.

As-tu vu le rôle du CPE ?

J'ai du mal à voir la mutualisation des services et des compétences en créant un guichet unique. Je sais pas ce que c'est. L'ingénierie éducative je vois pas trop comment on va fusionner le service de vie scolaire et le CDI. En dehors des heures de cours les élèves peuvent être pris en charge par la vie scolaire et le CDI en action conjointe, en projet commun. On pourrait accompagner les élèves d'une meilleure manière en travaillant conjointement. Par exemple moi je ne connais pas les résultats scolaires des élèves et j'ai une vision du comportement de l'élève. Ça pourrait aider les élèves qu'il y ait un travail commun entre la vie scolaire et le CDI sur le temps hors cours pour accompagner les élèves, à mieux travailler, réviser. Si un élève a des problèmes de comportement en cours ça permettrait un accompagnement. Des fois j'ai l'impression d'être déconnectée de la réalité dans le lycée. Les liens CPE et CDI je le fais mais c'est deux services indépendants. J'accompagnais l'étude des internes jusqu'à 19h avec les surveillants en alternance.

Le nombre de personnes ressources de la vidéo, tu le vis dans ton CDI ?

Non, quelques enseignants viennent travailler au CDI ponctuellement. La vie scolaire passe mais pas souvent.

La place du numérique dans la vidéo ?

Ils ont beaucoup de matériel. Nous on a un réseau qui fonctionne très mal. Ce serait bien d'avoir un service informatique performant. On interdit le téléphone portable dans le lycée mais il va falloir qu'on modifie et adapte nos pratiques parce que les outils numériques il y en a partout, des smartphones, des tablettes. Ça va être très difficile à mettre en place parce qu'il va falloir encadrer mais il va falloir le faire.

As-tu constaté des changements dans les pratiques des professeurs ?

Les professeurs viennent beaucoup utiliser la salle informatique mais ce que je vois depuis un an c'est un retour vers le papier. Les enseignants reviennent d'internet et recommencent à faire travailler les élèves sur le catalogue du CDI et avec des encyclopédies papier.

Pourquoi ?

Parce que la recherche sur internet est très fastidieuse. Les élèves ont du mal à être performants dans leurs recherches. Ils mettent du temps à chercher et après ils ont du mal à passer à la lecture. Les enseignants pensent qu'avec un livre les élèves vont être obligés de lire. Les élèves croient qu'ils ont trouvé le document sur internet et ils n'arrivent pas à l'exploiter. Ils reviennent à des utilisations plus basiques. C'est là que l'on a un travail à faire sur l'apprentissage de l'utilisation d'internet.

Qu'est-ce qui te frappe dans la vidéo ?

Ce qui m'interpelle c'est le côté immense du lieu qui est en projet. Le côté moderne et bien doté. A priori c'est quelque chose qui paraît extraordinaire. Dans les pratiques je ne sais pas comment on peut utiliser un tel lieu mais ça me plairait d'avoir un lieu pareil.

Si tu avais un tel lieu actuellement dans ton lycée avec tes conditions actuelles, qu'est-ce qui changerait ?

Gérer toute seule un lieu comme ça ça ne serait pas possible. Même ici la difficulté c'est de gérer seule le lieu. On a beau favoriser l'autonomie des élèves, ça demande énormément d'accompagnement avec des adultes présents. Un lieu vide d'adultes ne servirait à rien. Dans le Learning center c'est individualiser les apprentissages, il faut des moyens humains pas seulement des moyens matériels.

Qu'est-ce qui différencie le Learning center/3c du CDI ?

Ce qui manque pour moi c'est des espaces où les élèves pourraient travailler dans le calme quasi-total, des espaces où ils pourraient se détendre mais distinct de l'espace calme et un espace avec des ordinateurs. Ce qui manque actuellement c'est de l'espace et des ressources humaines après pour accompagner tous ces espaces.

Dans ce que je vis tous les jours il y a des élèves qui font du bruit, des élèves qui voudraient travailler au calme ou aller sur ordinateur. Le lieu ne s'y prête pas et pourtant il est pas si mal que ça. Je manque d'espaces et de moyens humains.

Dans le quotidien je vis des pratiques identiques mais ce que je vis pas c'est le travail en petits groupes restreints, l'apprentissage individualisé. Parce que ça m'arrive d'aider un élève mais je peux pas être partout. Les profs n'ont pratiquement jamais de demi-classes mais des classes entières de 30 à 35 dans toutes les matières. Ce qui me frappe ça insiste sur des pratiques individualisées, je trouve ça très très bien, par contre comment mettre ça en place. Une partie de la classe peut travailler en autonomie...

Que penses-tu des termes Learning center et centre de connaissances et de culture ?

C'est des questions de vocabulaire. Le terme centre de connaissances et de culture il y a l'idée qu'on apprend aussi au CDI pas forcément dans la classe, ça a toujours été le cas, ils apprennent en lisant un livre, en consultant une encyclopédie, en allant sur internet. Les termes je vois pas trop ce que ça va changer.

Le Learning center /3C est-il une innovation ?

Oui quand même je crois. Un véritable Learning center ça serait une innovation. C'est apprendre dans des endroits différents et être moins en position classe prof et avoir un apprentissage différent avec des méthodes différentes. Ce qui suppose aussi qu'on aille intervenir dans des salles. Ça pourrait être très innovant et très intéressant. Qu'un prof puisse venir s'occuper du CDI sur une heure disponible, l'idée est intéressante mais j'ai des doutes sur la mise en pratique. Mais ça peut être une révolution.

Ton sentiment sur le *Learning center* ?

Je trouve ça très très intéressant. J'aimerais bien éventuellement commencer à le mettre en pratique mais avant d'arriver à ça il y a tellement de choses à changer que ça me paraît loin, ça demande que les enseignants n'aient plus les mêmes emplois du temps, qu'ils soient plus présents sur l'établissement, ça demande une transformation profonde. C'est bien au-delà du CDI, ça demande que les enseignants bouleversent leurs pratiques, leur temps de présence sur l'établissement. Le service de vie scolaire travaille plus avec nous. Il faut un changement des mentalités des gens.

Tu perçois cette évolution ?

Au niveau des enseignants non.

Pourquoi ?

Les enseignants n'ont pas de lieux dans l'établissement pour travailler, il faudrait qu'ils soient beaucoup plus présents sur l'établissement. Il y a des résistances à ça. Au niveau de la vie scolaire surtout chez les jeunes, il y a une volonté de travailler avec le CDI très importante, ils ont été briffés à l'IUFM, ça va se faire plus facilement.

Souhaiterais-tu mettre en place un *Learning center* ?

*Oui. Si j'avais une équipe partante oui. Parce que c'est l'avenir, il va falloir qu'on change nos pratiques, ça me paraît être une évidence parce qu'il y a des limites, ça fonctionne moins bien que ça n'a fonctionné. Les élèves apprennent autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du lycée. Il va falloir qu'on évolue avec eux, qu'on accompagne ces changements. C'est certainement pas les *Learning center* qui vont tout régler mais il faut qu'on modifie nos pratiques. Nous documentalistes, on est déjà dans d'autres pratiques mais il va falloir les généraliser. Il faut une volonté d'équipe, ça ne peut pas reposer sur une personne, c'est impossible. Il faut aller dans le sens de plus de moyens aussi.*

Entretien 5

Janvier 2014 - Au collège - 49 mn

Décris-moi l'architecture du lieu *Learning center*/3C, la description physique du lieu, quels espaces, quel mobilier ?

Une architecture très moderne, très ouverte vers l'extérieur avec de grandes baies vitrées, avec peu d'espaces individualisés, plutôt des choses qui s'interpénètrent, avec grande possibilité de circulation par les élèves, les professeurs, les usagers du lieu. Quelque chose d'assez lumineux, transparent qui permet beaucoup de circulation, beaucoup de transparence par rapport à ce que l'on fait, ce qu'on y vit. Ça donne une impression de calme, de sérénité, pouvoir se poser, réfléchir. J'ai trouvé que l'architecture est agréable, souhaitable pour un lieu de travail, idyllique. On n'est pas dans un espace confiné, on est dans un lieu aéré qui permet l'accès rapidement et facilement.

Les usages ?

J'ai pas vu beaucoup de lieux de travail, de recherche comme on pourrait s'attendre, plus des lieux de détente, de loisirs. J'avais l'impression que c'est plus accès sur le bien-être, la détente, le plaisir de chercher, de trouver mais on y voit pas l'aspect de travail comme une bibliothèque universitaire. C'est le confort, les belles couleurs, un usage ludique. C'est peut-

être pas antinomique le plaisir et la réflexion. On voit des gens qui s'installent presque plus des élèves qui viennent chercher du repos. C'est un peu étonnant.

Quels intervenants vois-tu ?

Se sont les élèves qui sont chargés de la mise en œuvre de l'espace et les professeurs sont là pour les guider, les conseiller, leur donner des pistes sur leur travail.

Quels services as-tu vu ?

Le service documentaire, des documents. Un accent est mis sur l'accès multimédia, on voit des élèves sans cesse devant des écrans. Le professeur d'allemand nous parle de labos de langue, l'accent est mis sur les ordinateurs. Le livre est toujours mis en arrière sur des étagères, presque anecdotique. On le voit mais on n'a pas d'élèves plongés dans des bouquins. Ils sont surtout sur des bornes informatiques. On voit des adultes et des élèves se mêler dans des discussions, des échanges mais c'est les seuls temps de travail que l'on voit.

Que comprends-tu sous le terme guichet unique ?

L'illustration n'est pas très claire. On voit le CPE intervenir en disant qu'il se rapproche du CDI. Il n'y a plus d'existence de vie scolaire et de CDI finalement. On en vient à quelque chose qui est unifié mais on ne l'identifie pas vraiment ce guichet. On voit une élève qui est derrière un guichet et qui propose une espèce d'orientation dans le lieu mais je pense pas que ça fait référence à ça. C'est comme si il n'y avait plus qu'une instance où on peut s'adresser, une personne indifférenciée. Ce terme de guichet unique ça peut vouloir dire ça, les documentalistes, les CPE et les élèves peuvent servir à la même chose dans un guichet qui vaudrait dans tous les espaces. Après on ne l'identifie pas dans la vidéo, il n'y a pas de moment où on voit la personne exercer ce rôle là. C'est assez vague.

Quel est le rôle du professeur documentaliste, des professeurs ?

L'image du documentaliste c'est l'ingénieur expert qui va renseigner l'élève demandeur. Je l'ai vu intervenir sur des écrans, guider l'élève dans sa recherche d'information. Il n'a pas accès au livre.

Et les autres partenaires ?

Ils font les louanges de cet espace mais on ne les voit pas tellement agir dans cet espace si ce n'est autour d'une table. Ils discutent avec des élèves... Cette vidéo pour moi elle n'éclaire pas sur le rôle que chacun a ou mène ? C'est juste une espèce de représentation. Ça ne m'éclaire pas sur ce que c'est un Learning center. Cette vidéo c'est 4 minutes, on voit juste des gens discuter. En fait ils sont ravis de travailler dans ce lieu mais on ne les voit pas exercer ou très peu. C'est une sorte de représentation de fiction.

Tu perçois la vidéo comme une mise en scène qui valorise le Learning center ?

C'est construit comme une publicité. On essaye de promouvoir une idée, un mode de fonctionnement. Rien n'est en relief. C'est pas très vivant ce qu'on nous montre, c'est déshumanisé avec des acteurs qui sont comme des marionnettes, ils font bien les choses, tout est lisse, tout est propre. J'ai pas l'impression que c'est collé à une réalité. On peut presque penser qu'il n'existe pas ce Learning center. Je sais qu'il existe, il doit être réel. Les professeurs ne disent pas n'importe quoi, ils le pratiquent ce Learning center. Mais là ça a été filmé comme quelque chose de virtuel. Les images de synthèse se mêlent à des images réelles, on insiste sur le design, sur le bel objet, porter une belle image. Tout doit être bien poli, bien lisse... Il n'y a pas de mouvements de vie particuliers.

Tu vois un décalage de cette vision de *Learning center* par rapport à un CDI type actuel ?

C'est un peu surfait, on a gommé toutes les aspérités, tout ce qui pourrait nous reporter à quelque chose de réel. Je le mets très à distance comme une belle chose comme un bel objet. Il doit se dissocier du reste des choses. C'est un peu dommage que ça se dissocie parce que ça doit être au centre de quelque chose, ça doit être au cœur. Moi j'ai du mal à en voir l'utilisation si ce n'est par les paroles. Je vois un réel décalage entre la mise en œuvre et la parole qui est donnée sur l'objet. Ce que font les professeurs je le vois pas. Je vois trois petits postes qui symbolisent le labo. Mais une classe c'est 30 élèves comment font-ils ? Mais c'est très beau, c'est très bien. On sent des gens motivés par cet outil, ça à l'air enthousiasment mais il reste très loin pour moi.

Que vois-tu comme pratiques pédagogiques ?

Visiblement le professeur est là pour guider, donner des pistes. On n'est pas dans le rapport frontal devant l'élève. Ca c'est intéressant. Un élève en situation d'apprenant devant un ordinateur, une aide extérieure que ce soit le documentaliste ou le CPE qui le guide avec l'élève qui reste maître de son apprentissage. Comme documentaliste on est dans la guidance aussi, aller d'un groupe à l'autre, les informer, être dans l'accompagnement. C'est ce que l'on vit dans le quotidien, on est peu dans ce rapport frontal avec les élèves. Dans la vidéo l'imprévu est rayé, tout à l'air bien cadré alors j'ai l'impression qu'une séance que je fais il y a des allers venus, des interrogations.

Qu'est-ce qui te frappe dans la vidéo sur le *Learning center/3C* ?

Cette volonté de convaincre à tout prix, c'est limite de l'ordre de la propagande. Ca m'a gêné ce mode de diffusion où on veut convaincre absolument, presque cacher une partie. Quatre minutes au service d'une idée sans possibilité de réfutation, c'est à prendre ou à laisser. Comme si on ne peut pas être dans la controverse, dans la négation, c'est l'objet en entier à accepter et ça me gêne. On n'accepte pas la contradiction, l'adaptation du modèle. On prend tout ou rien.

Tu y vois un concept imposé ?

*Oui et du coup c'est déshumanisé. Moi il y a des idées du *Learning center* qui me plaisent et la question c'est et moi je fais comment. C'est un bloc compact conceptuel qu'on ne peut pas adapté. On ne peut pas s'en emparer parce que c'est le tout qui doit être accepté. On nous dit pas que c'est un modèle et que on va le prendre, le modeler, on s'en empare et on en fait un autre objet. Là non l'objet est à prendre tel qu'il est. Il perd son humanité en étant abstrait et conceptuel. Il y a le concept de table et la table. Si on reste dans le concept ça ne nous permet pas d'approcher, c'est inadapté. C'est une espèce d'hors-sol.*

Qu'est ce qui différencie le *Learning center/3C* du CDI actuel ?

*La conception qu'on peut mêler des lieux, des professions, des personnes ensemble, ça n'avait pas cours. Tout est individualisé, il y a le domaine de la vie scolaire, la documentation, de l'enseignement. Ces espaces s'interpénètrent peu finalement. Et là avec le *Learning center* c'est cette idée qu'on va créer une communauté de personnes qui vont agir et intervenir au service de l'élève avec l'élève au centre. Ca j'ai trouvé intéressant et ça fait naître cette idée que je vois en œuvre dans beaucoup d'établissements. J'agis avec la vie scolaire, avec les enseignants au service de l'élève. Mon lieu CDI ne symbolise pas ça comme objet. Le lieu lui-même ne le dit pas c'est les personnes qui le font agir, qui mobilise cette énergie. Je trouve intéressant que le *Learning center* le montre clairement et fasse émerger cette nécessité là que les personnels en aient conscience d'agir ensemble. Peut-être qu'avant c'était sous-jacent, on en avait conscience mais c'était pas aussi nettement dit.*

Autre différence ?

L'accent qui est mis sur les nouvelles technologies, le multimedia. Le CDI a fait naître ça doucement. Le Learning center naît avec ces technologies alors que le CDI a fait venir ces technologies au fur et à mesure selon les moyens et au fil des évolutions. Le livre qui s'est déplacé, le web s'associe aux recherches. Le CDI porte ça dans son histoire, avoir évolué au fil du temps. Alors que le Learning center c'est le nouvel objet. La place du livre s'efface, c'est un objet important mais qui n'est plus le seul. Le livre est anecdotique dans le Learning center. Dans un CDI je le vois tout le temps le livre.

Que penses-tu des termes Learning center et Centre de connaissances et de culture ?

Je ne vois pas l'intérêt d'utiliser le mot. ça va avec le bel objet avec une dénomination plus à la mode, c'est plus en vogue. On est dans le néologisme avec un accent qui va vers les nouvelles technologies. On est dans un usage de la langue anglaise qui montre qu'on est à l'aise avec tout ça. Ça me paraît superficiel et factice. Je ne vois pas d'intérêt du terme. Je trouve que c'est bien que le terme reste le CDI. C'est important le mot qu'on accole aux choses sur ce que l'on veut faire du lieu. Si c'est juste changer d'appellation qu'est-ce qu'on veut dire ? Est-ce que l'élève va changer parce qu'il vient dans un Learning center ? Je ne trouve pas que c'est important de changer de nom, c'est surfait. Après que le CDI devienne un Learning center dans le contenu oui c'est important parce qu'il est appelé à évoluer, à plus accompagner l'élève, à le guider. Je souhaite cette forme d'enseignement là auprès des élèves pour sa formation intellectuelle, sa détente, son loisir. L'élève n'est pas qu'un apprenant, il a à être avec les autres, par les autres. Tout ça on doit l'accompagner, il faut des adultes pour l'accompagner.

Et le terme Centre de connaissances et de culture ?

Centre de documentation et d'information ça me plaît bien aussi. Cette fuite vers toujours des nouveaux noms qui cachent pas vraiment des changements radicaux, je me demande l'intérêt. Je suis prêt à changer la dénomination si à l'intérieur on change aussi les choses, aller vers la radicalité pour tester des nouvelles choses.

Le Learning center /3c est-il une innovation permettant une amélioration du lieu ?

J'ai l'impression que c'est l'élève qui a requis cette évolution, c'est aussi l'enseignant qui voit la limite sur un enseignement magistral et juste sur une discipline. C'est la demande des documentalistes et de la vie scolaire. On est une communauté, on est dans un monde qui n'est pas clos même si ce monde de l'école vit un peu sur lui-même. On reçoit de ce monde extérieur tellement d'influences. Ce monde là a évolué, les élèves ont évolués. Ce lieu et cet enseignement doivent être un matériau vivant. C'est l'aboutissement d'un changement interne d'une société, d'une génération d'élèves. Heureusement on est à l'écoute, il y a des résonances. On prend en compte ça. Moi c'est mon regret que les mouvements soient toujours inversés. Ça fait un moment que je suis dans l'éducation nationale j'ai l'impression qu'on part jamais de ce que ressentent les acteurs de l'éducation nationale, ce qu'ils vivent, leur changement à eux. Et là on essaye de leur coller un modèle sans écouter leurs attentes, leur perceptions qui sont fines, ils entendent des choses. On leur apporte un modèle tout fait. C'est très très brutal, je trouve ça très très violent. C'est nier tout ce pouvoir humain, tout ce qui se fait dans les établissements, ces gens qui sont à l'écoute, qui donnent leur énergie pour se remettre en cause pour évoluer. Et tout à coup il y aurait une espèce d'expertise propre à leur dire ce qu'il faut faire. La vidéo je la refuse, c'est tellement peu à l'écoute. Ce côté management, je ne supporte pas. On nous dit ce qu'il faut faire, c'est très douloureux, très violent.

Ton point de vue, ton sentiment sur le *Learning center/3C* ?

J'ai connu le learning center avec notre inspecteur qui le portait avec ferveur. Moi je l'ai trouvé enthousiasmant parce que c'était lié à ce qui se faisait dans les établissements, ce lien entre la vie scolaire et le CDI, entre les professeurs et les élèves moi je le vis au quotidien. A enfin on va le mettre en place, on va mettre des moyens. On va formaliser avec des directives ministérielles. Qu'on en fasse un objectif porté par tous. ça motive des énergies. ça m'a plu au départ faire agir des adultes en cohésion pour rendre l'élève autonome, c'était une très belle idée. Après je suis déçue. On va pas partir de ce qui est mis en place.

Voudrais-tu mettre en place un *Learning center/3C* dans ton établissement ?

Demander à un prof doc de mettre ça en place pour moi déjà il y a une césure. Ca ne peut pas être un prof doc, c'est le projet de tout l'établissement. Ca ne peut pas être une personne mais ça engage tout le monde, envisager autrement l'élève. Si l'élève utilise l'école hors temps scolaire qu'est-ce que ça veut dire ? Le personnel intervient seul, qui est-il ? Moi ça ne m'attire pas. C'est bien que le temps scolaire existe et qu'il y ait un hors temps scolaire. Ca engage plus de monde que moi pour le hors temps scolaire. Si moi j'accepte de travailler hors temps scolaire, ça implique aussi toute la communauté des profs doc de France. C'est une pensée sur notre mission, notre engagement qui est revu. Pas moi, seule contre tous. ça a motivé mon travail, ça m'a remis en question.

Entretien 6

Janvier 2014 - Bibliothèque Universitaire - 54mn

Décris-moi l'architecture du lieu *Learning center/3C*, la description physique du lieu, quels espaces, quel mobilier tu as vu dans la vidéo ?

Je ne suis pas sûre que la vidéo que l'on nous montre soit le lieu finalisé. On nous montre des plans. C'est une structure qui ne serait pas de plein pied et on nous parle de trois espaces. Un espace d'accueil, convivial où on peut discuter, prendre le café, l'autre espace qui serait calme et paisible, silencieux puis un endroit calme de bibliothèque où on peut lire, un lieu plus clos, fermé sur lui-même. Il resterait un espace entre deux qui serait un espace d'accueil ou on voit une banque d'accueil qui serait plurifonctionnelle et où cohabite un espace informatique et des rayonnages ou sont disposés des tables de travail.

Le premier espace d'accueil, lieu d'échange, pouvoir prendre un café, discuter avec des enseignants. Cet espace ça correspond à une cafeteria qui existe déjà dans des établissements mais qui n'a pas de raison d'être dans le learning center. Le principe de lieu plurifonctionnel avec la vie scolaire est clairement affiché mais il n'est pas matérialisé dans l'espace que l'on voit. Peut-être une banque d'accueil mais connaissant les milieux scolaires je me dis que dans ce lieu je n'ai pas vu la vie scolaire. Il y a des fonctions spécifiques à la vie scolaire qui supposent un accueil personnel des élèves que je ne vois pas dans ces lieux.

Tu vois ces trois lieux complémentaires et liés entre eux ?

Je sens le lieu accueil distinct qui correspond à une fonction de sociabilité qui peut exister dans l'établissement mais n'est pas spécifiquement lié au lieu documentaire. Par contre je peux sentir une complémentarité entre les deux autres espaces qui serait de lecture dans le silence et de travail où on peut échanger en travaillant. C'est deux espaces sont complémentaires parce que quand les élèves et les professeurs travaillent il peut y avoir des

besoins d'échanges à distinguer du travail de lecture plus personnel qui nécessite un endroit calme.

Dans la conception des CDI actuellement tu vois ces deux espaces dont tu parles ?

Il existe des espaces qui tendent à ça, après en fonction de l'architecture des lieux où j'ai pu travailler ça fonctionnait plus où moins bien. C'est important où il y ait des espaces où on peut s'isoler. Dans les années 80 il y avait déjà un souci de distinguer les espaces, le niveau sonore, le fait d'avoir des étages avec des escaliers bois métal, des choses qui visuellement étaient très jolies, mais était inutilisable car mal conçu. Des lieux très ouverts, très grands où finalement on circule comme dans un hall de gare. On s'est trompé sur le fonctionnement. Il y a un CDI récent construit il y a 5 ans, on a pensé phoniquement le lieu mais en fait ça fonctionne pas bien parce que les espaces sont trop vastes et tout le monde circule dans tous les espaces comme dans un hall de gare. Il faudrait travailler plus avec les architectes en travaillant sur les matériaux et la circulation des usagers.

En observant les élèves, dans une journée il y a des moments différents, où ils recherchent des petits espaces silencieux pour travailler. Les autres espaces où on veut travailler ensemble, plus ouverts.

Comment est le mobilier ?

C'est très classique en fait, des étagères, des tables, des espaces dédiés à l'informatique avec des postes fixes et des espaces plus médiathèque avec des bornes informatiques. Les élèves veulent du mobilier design mais rien d'exceptionnel. Dans les espaces qu'on a aménagés depuis 20 ans on a pensé ces mobiliers différents en fonction des espaces. On a repéré que les enfants voulaient être assis dans des chauffeuses et qu'ils pouvaient les respecter. Ça m'a pas semblé très innovant, c'est pas nouveau pour moi. Quand dans mon établissement on a réaménagé il était prévu des espaces de travail différenciés agréables, on était très soucieux de l'espace pour que se soit agréable et confortable. Ça n'est pas du tout nouveau.

Quels services et quels usages as-tu vu ?

On parle beaucoup services mais peu des espaces didactisés. Dans les espaces de services il y a le lieu multifonction. Je trouve très dépersonnalisé, une personne adulte à la banque d'accueil vie scolaire ou autre. Le professeur doc intervient plusieurs fois. Le CPE n'a pas de lieu fonctionnel, on ne matérialise pas l'espace du CPE. Je sais qu'il a besoin d'un bureau, faire le lien entre les différents services. C'est dématérialisé.

L'élève a le droit à la réussite scolaire, être heureux pour apprendre, mais concernant les pratiques des élèves, téléphones portables ... Pour qu'il y ait apprentissage il faut s'extraire de ces pratiques sociales le temps de l'apprentissage, ne pas tout mélanger. A la médiathèque les usagers passent peu de temps dans le lieu, nous l'élève il y a l'aspect apprentissage. J'entends bien le souci de nos instances, penser l'attente de l'élève en dehors de la classe mais je suis contre le mélange. Il faut apprendre à l'élève qui est déjà très dispersé à se concentrer sur sa tâche. Plus on le laisse avoir cette attitude multitâches qu'il a avec ses outils numériques personnels, moins il pourra se concentrer. On ne peut pas faire tout dans ce lieu.

Comment perçois-tu le rôle de chaque intervenant dans la vidéo ?

Le prof doc explique que l'espace répond mieux aux usagers, les élèves et les professeurs. Il n'est pas précis sur ce qu'il fait. Il semble être l'agenceur du lieu qui a impulsé le projet. Il parle du service sans dire ce qu'il fait, sans aborder la pédagogie, la didactique. Les professeurs parlent de l'investissement du lieu, l'intérêt de faire travailler les élèves par petits pôles. Ils évoquent l'autonomie des élèves. Ce qui m'a surpris c'est le nombre d'élèves, il semble parler de sa classe mais elle n'est pas nombreuse du tout. Je n'ai pas pu m'empêcher

de transposer chez moi. Il doit être dans un projet particulier. Avec un demi groupe on peut transposer mais pas là. Je peux pas transposer ce modèle chez moi de cette façon, aussi autonome.

Quel effectif classe en moyenne as-tu ?

36, 38, et des demi-groupes de 16. On montre un modèle, un professeur attentif au dessus de l'épaule de l'élève, l'aidant. Le modèle parfaitement idéal. Mettons 36 élèves au cdi, on a besoin d'une salle de travail et on installe les élèves par pôles, ce qui va susciter une énergie importante du professeur et du professeur documentaliste. On ne parle pas méthodologie mais il y a un questionnement sur la recherche avec les élèves. Ca semble inné dans la vidéo. Le professeur de langues a besoin d'un labo de langues. Chez moi le labo n'est pas dans le centre et d'ailleurs il n'y aurait pas assez d'un labo. Pourquoi un labo dans ce lieu ? Les bornes semblent suggérer ce travail de labo. Est-il nécessaire que le labo de langues soit là ?

Comment vois-tu l'autonomie des élèves dans le lieu ?

Il y a le problème de l'espace. Si on veut travailler par petits pôles, pour digérer ce volume de groupes, il faut un espace décuplé. Je pense que dans l'espace que j'ai si je transposais ce modèle ça génère un bruit important, des déplacements, comment je me situe par rapport à ceux qui sont à côté. Il y a un comportement qui ne relève pas de l'apprentissage mais se joue sur l'espace. Il me faudrait un espace beaucoup plus grand, les élèves réussiraient à améliorer leur savoir être. La façon de se chahuter n'est pas juste un comportement d'adolescent, ils sont toute la journée dans des espaces confinés dans l'établissement. Sur le savoir être on peut améliorer mais sur l'accompagnement c'est difficile, l'autonomie n'est pas innée.

Le learning center/3C peut-il impulser des pratiques pédagogiques ?

Si matériellement on se donnait les moyens effectivement. Un lieu central où on peut travailler pendant les cours et en dehors, qui fonctionne. Il y a une dynamique, une logique de travail de groupe qui va s'amplifier, qui va améliorer le savoir être, la mise au travail. Mais ce ne sera qu'un volet de l'enseignement, on ne peut pas imaginer que tout se fasse par îlots ça n'est pas satisfaisant.

Le numérique dans le lieu ?

Dans son approche il semble assez classique. C'est proche de ce que je mets à disposition de mes usagers Il y a des espaces informatiques et des portables, la nouveauté c'est les bornes mais c'est ce que l'on trouve dans les médiathèques. On évoque un aspect innovant mais on ne dit pas ce que l'on propose. Et c'est déroutant. Qu'est-ce qu'on propose dans ses bornes. On suggère des cours en ligne, de l'écoute audio mais on ne montre pas de sites pédagogiques.

On parle du service mais on ne parle pas précisément. A l'école on a des adultes encadrant qui ont des fonctions différentes et qui sont des repères pour les adolescents en apprentissage. Le multitâche multifonction, le flou sur l'accompagnement je le trouve dangereux.

Qu'est-ce qui t'a frappé dans la présentation du learning center/3C ?

Les escaliers, on rentre dans un lieu en étage, on rentre dans des sphères, on mélange tout le monde. Le cœur n'est pas au troisième niveau. Le centre doit être plus ouvert, mais s'il est au troisième étage derrière le couloir ça me semble bizarre.

Dans le discours du prof doc, il dit qu'il faut retenir les élèves. Il insiste sur le fait de les retenir, capturer pour qu'ils n'aillent pas ailleurs. Cette façon d'insister sur le fait qu'ils viendront ici c'est curieux. C'est presque antinomique sur cette façon de présenter le lieu ouvert.

Que penses-tu des termes *Learning center* et centres de connaissances et de culture ?

Je trouve qu'il a un horrible nom 3C. Je n'aime pas les noms concepts. Je n'aime pas non plus forcément CDI. Je voudrais un nom plus poétique. J'aime pas les termes connaissance et culture associés. Je pourrais donner le nom de centre de culture. Derrière on sent une conceptualisation un système pré-organisé, clos. La vie de ces centres est à construire sur le terrain avec le public qu'on a et ses spécificités. Je ne souhaite pas être enfermée derrière un concept, je trouve ça très, très dangereux.

Dans ma conception du lieu ça doit rester au centre où doivent cohabiter circuler tous les usagers de l'école, j'aime bien ce côté rassembleur mais ça n'est pas nécessaire qu'il ait une cafeteria. La cafeteria peut être à côté. Je trouve dangereux, on a affaire à des adolescents et le côté cafeteria va très vite dégénérer. C'est difficile déjà d'entretenir le foyer la cafet. Au cœur de l'établissement on doit trouver des lieux où on peut discuter, s'informer, se cultiver, travailler pour la classe. Dans le lieu que j'ai, je distingue plusieurs espaces avec des fonctions différentes, lecture au plurielle, livres, tablettes, des espaces de découvertes, des sites de l'art, et des pôles où on va travailler sur documents. Cet espace de travail a une conception modulable. On doit pouvoir circuler et adapter, des roulettes pour rendre malléable le lieu. J'aime l'idée aussi d'une classe où on peut se ressembler pour donner des consignes.

Le *learning center/3C* est-il une innovation ?

Dans sa partie pédagogique et travail qu'il sous tend, non. Depuis les années 80 on a commencé à avoir des pratiques pluridisciplinaires, innovantes, en petits groupes. ça fait longtemps que les enseignants travaillent plus en frontal dans la classe. Là on sous entend que on ira plus loin dans l'autonomie de l'élève, on va l'accompagner mais on est dans un contexte particulier de lycée professionnel. Il y a des élèves en difficulté, cette approche peut paraître innovante mais dans les autres établissements ça se pratique déjà. Les enseignants accompagnent déjà et aident en continu. Les bornes où l'élève va s'auto-former je n'y crois pas parce que l'élève n'est pas autonome. Un élève en difficulté ne va pas travailler de façon assidue et continue seul.

Voudrais-tu mettre en place un *learning center /3C* dans ton établissement ?

Pas du tout. On déploie un concept qui me semble un peu dangereux. Dans le contexte je vois une façon de faire des économies sur le personnel. Je ne tiens pas à tester des grands lieux ingérables sans personnel. On parle d'un usager qui n'est plus vraiment élève. Je trouve intéressant de se dire qu'on va se former tout au long de la vie, mais la formation est complètement diluée. Derrière quelque chose qui paraît alléchant, réfléchir avec ma communauté éducative enseignants et CPE pour améliorer l'établissement c'est bien. Je trouve ce modèle dangereux parce qu'il n'est pas adapté à l'évolution lente des formes d'apprentissage. C'est bien plus lent que ce qu'on nous vend comme des espaces nouveaux parce que le numérique domine tout. On est dans une réflexion architecturale, technique mais pas suffisamment pédagogique. Les espaces doivent évoluer, ils n'évoluent pas assez vite sur la façon de travailler. L'interrogation économique du modèle est posée parce que dans la conjoncture d'aujourd'hui il n'y a aucune faisabilité possible. Le conseil régional arrive à développer un ou deux centres par an. Il faudrait un effort gigantesque pour créer des centres qui rendent possible le fonctionnement de ces espaces.

L'institution propose d'expérimenter en modulant le *learning center/3C* selon le contexte local, qu'en penses-tu ?

C'est tentant de proposer une version light du 3C parce qu'on se rend vite compte que le modèle économique ne tiendra pas. La taille de l'établissement peut jouer. Dans un petit

établissement une modulation est possible peut être mais dans les grands établissements c'est inenvisageable. On peut repenser l'espace mais c'est des petites modifications.

Pourquoi ce modèle à la place des cdi selon toi ?

Je pense que c'est des raisons purement économiques. On n'a pas beaucoup de personnel, on n'en n'aura pas plus et on doit accueillir nos élèves en continu. Il y a un idéal, le modèle américain, les bibliothèques ouvertes en continu, un espoir qu'un idéal rendra plus de liberté, les élèves plus attentifs. On peut entendre que des politiques ou du personnel de direction réfléchissent à l'accueil en dehors de la classe des élèves.

Entretien 7

Mars 2014 - Dans un lycée - 70 mn

Décris-moi l'architecture du lieu *Learning center/3C*, la description physique du lieu, quels espaces, quel mobilier ?

Ce qui me marque c'est l'alternance de deux types de présentation du lieu. Le CDI en image réelle où on voit un mobilier représentatif de ce qu'on peut retrouver dans n'importe quel CDI, avec des livres, des ordinateurs, des élèves qui travaillent, la banque de prêt. Et puis en parallèle on a la vision en image de synthèses qui présente le projet de Learning center dont on ne connaît pas la réalité. Là on a un espace qui est très vaste, un mobilier design, quelque chose qui relève du projet architectural et qui est encore amplifié par l'aspect image de synthèse. Là par contre on ne voit pas d'élèves, le lieu est vide, c'est très dépersonnalisé. Je sais pas quelle réalité peut avoir ce lieu, quel est le stade du projet. Il me semble qu'il s'agit de repenser complètement le lieu de procéder à des modifications architecturales très fortes. Je ne sais pas s'ils sont partis du CDI actuel pour faire cet espace très grand, ambitieux ou si c'est encore à l'état de projet. Les deux espaces sont présentés conjointement comme si c'était déjà fait alors qu'on n'a aucune trace tangible de la réalité en question. Ca reste un projet architectural.

Les services et les usages que tu as vu ?

Ca m'a donné l'impression que les élèves réagissaient sur un lieu déjà existant. Les usages, la détente, prendre un café, l'aspect vie scolaire se sont des usages déjà présents dans le lieu précédent. Un élève met le travail en dernier c'est très étrange comme énumération. Il dit moi ce qui m'intéresse dans le lieu c'est un espace à la fois aux professeurs et aux élèves, espace communautaire ou l'intérêt est de discuter avec les profs, prendre un café avec les profs et même travailler avec les profs. Ca arrive en dernier et on sent une hésitation. On est sur un changement de lieu et en même temps on sent les attentes des élèves qui sont des attentes en termes de cadre de vie, d'espaces de détente, de loisir, de temps de liberté entre les cours. Mais ça ne correspond pas à un usage du CDI tel que je le conçois, qui aurait un changement architectural qui amènerait un changement d'usages, qui serait un prétexte à un changement d'usage. Les enseignants pensent la même chose, le professeur d'allemand cherche un labo de langues, le professeur de HG cherche un espace pour travailler en petits groupes. Je suis pas certaine que ces éléments d'usages puissent ne pas être prévus dans d'autres lieux de l'établissement. Je m'interroge sur l'intérêt de tout regrouper, de structurer le nouveau lieu en plusieurs petits espaces cumulés entre eux. Quelle est la plus-value de cette articulation. On n'est pas juste en train de structurer dans un lieu emblématique des usages qui peuvent exister de façon indépendantes mais complémentaires dans l'établissement.

Est-ce une question d'optimisation des lieux. Je m'interroge sur la plus-value pédagogique, le besoin en labo de langues, le besoin d'espaces de travail en petits groupes, le besoin pour un élève d'écouter un document sonore, tout ça c'est des besoins qui existent, qui sont plus ou moins comblés dans les établissements. Il y a des usages où il n'y a pas de lieu identifié. Le projet learning center est ce que ça ne serait pas une façon un peu facile de répondre à ces différents besoins là sans y mettre les moyens. Je vois mal l'intérêt de mettre cote à cote ou dans un même lieu le labo de langue, les travaux de groupes, la recherche, la lecture ; quel intérêt par rapport à l'apprentissage pour les élèves. On parle beaucoup dans la vidéo de l'objectif prioritaire qui est de faire réussir l'élève. Moi j'entends l'objectif pédagogique touchant à l'apprentissage. Et finalement les objectifs qui sont déclinés dans ce lieu par les profs, le CPE, les élèves, j'entends pas beaucoup d'apprentissage. J'entends du loisir, de la détente. Y a t-il quelque chose de plus. Le labo de langues a-t-il une plus-value de le faire dans le learning center. Quelle est la plus-value à part le côté vitrine, qu'est ce qui est vraiment innovant, est ce que ça a un intérêt de regrouper tout dans un même lieu. Est-ce qu'il n'y a pas un risque d'être sur un lieu multifonctions, multi-tâches où on peut faire tout comme on peut faire rien. Je vois un décalage par rapport au projet annoncé. Ca m'a l'air flou tout ça.

Les usages ?

On voit des élèves qui font leurs devoirs, qui lisent, qui échangent, les professeurs et le professeur documentaliste les guident, répondent à leurs sollicitations. Il y a du travail individuel ou en petits groupes, autour d'une table ou d'un PC. Dans les usages du nouveau lieu on s'appuie sur le discours des élèves, du CPE et des professeurs. Ces usages sont plutôt des attentes. On y ajoute de la détente et du loisir de l'échange interpersonnel, c'est quelque chose de communautaire, de social. En apprentissage j'ai rien noté de nouveau. Le labo de langues porte sur les outils, des services, du matériel, des ressources mais c'est des choses qui peuvent exister en dehors du CDI. J'ai pas repéré de choses innovantes. Le professeur documentaliste parle de guichet unique sans décliner ce que c'est. On entend derrière un espace d'accès qui soit une entrée unique pour tout le monde et la personne responsable du guichet dirige vers du matériel, des ressources, des personnes ressources. Le guichet est qu'il diffère de ce qui se fait déjà à la banque de prêt au CDI. L'optique du lieu c'est juste d'élargir le panel des questions possibles. Là on répond sur les questions d'ordre documentaires, les ressources, la lecture, le pédagogique. On pourrait dans ce nouveau guichet avoir un élargissement à des questions techniques, disciplinaires pour lesquelles il faudrait renvoyer à un enseignant de discipline. Ce sont des choses qui ne font pas partie de mes missions mais il n'est pas dit que ce soit au professeur doc de se charger de ce guichet unique, il y a une zone de flou là-dessus.

Quel est le rôle de chacun dans le learning center/3C et cela impacte t-il les missions des personnels ?

A partir du moment où on ressemble des usages dans un même lieu qui n'ont pas grand chose à voir les uns avec les autres et qu'on estime que la fonction d'accueil de l'utilisateur peut être faite par tout type de personnel, l'utilisateur en question va faire des confusions et un amalgame concernant les personnes. On ne distingue plus le professeur, le CPE, l'élève. Dans la vidéo j'ai l'impression de mise en scène. Je ne suis pas certaine que dans l'organisation des lieux dans les établissements tels qu'ils existent aujourd'hui on puisse envisager à moins de fusionner aussi la fonction des profs, qu'il y ait autant de monde dans le CDI de façon pérenne. Ou alors on peut imaginer que ce soit des personnes qui vont être là une heure, c'est très flottant. Comment l'utilisateur peut identifier ses interlocuteurs, leurs compétences spécifiques. Si c'est un guichet unique il n'y a pas besoin d'avoir de compétences spécifiques, simplement connaître les interlocuteurs présents dans le lieu et les mettre en adéquation avec

la demande reçue. ça peut être un personnel nouveau. Toute la richesse supposée du learning center reposerait sur les personnes vers qui on redirige l'usager. Les professeurs répondent sur leur temps libre, sur un temps prévu ? Y a t'il encore un espace vie scolaire distinct ou pas ? On peut envisager du tutorat d'élèves ? On voit des choses mais on ne peut qu'interpréter et supposer de tout ce qui serait l'organisation réelle.

Ce learning center n'est-il pas à l'image de ce qui peut se faire dans les bibliothèques publiques avec beaucoup de personnels disponibles ?

Oui et de certains établissements. Je pense au lycée Jean Zay par exemple où c'est un internat d'excellence, un type d'établissement très spécifique avec des élèves qui ne sont pas sur place dans la journée, qui nécessite d'axer le travail du CDI plutôt sur le travail personnel au delà des travaux de cours. ça implique un recrutement des professeurs documentalistes sur des profils, un profilage des postes avec recrutement sur un type de dossier. Le professeur documentaliste est en charge de l'accompagnement, en charge des ressources... Il a toutes ces tâches, ces responsabilités. Ici on met l'accent sur une des fonctions. Il y a un changement dans l'exercice de la mission. Les professeurs documentalistes revendiquent la multiplicité des tâches, ici on aurait une spécialisation du métier.

Le public des bibliothèques n'est pas le même. On n'a pas les mêmes missions. S'appuyer sur un modèle issu des bibliothèques publiques et essayer de faire la même chose dans une bibliothèque scolaire ne me semble pas positif.

Les professeurs documentalistes ont déjà des visions différentes du métier ?

Dans le contexte actuel on est dans un contexte d'économie de moyens. On n'est pas une discipline prioritaire. Entretenir cette polyvalence et ce flou dans l'identité professionnelle c'est assez confortable, ça permet d'ajuster ce que l'on attend du prof doc en fonction de l'établissement. Il n'y a pas un professeur doc. Il y a un recrutement très varié. On a un statut de professeur. On adapte selon le contexte mais aussi selon les personnes.

Ce nouveau lieu ne serait-il pas lié aux changements de pratiques des professeurs ?

Le changement des pratiques est très variable selon les disciplines et les enseignants. IL y a un mouvement qui tendrait à faire évoluer les pratiques. Ces changements ne sont pas assez accompagnés et assez objectivés. Le learning center vient comme un remède miracle dans un contexte où on n'arrive pas à changer ces pratiques. On sent que ça va pas assez vite, il y a des réticences fortes. Dans le fond pas grand-chose n'a changé. On est toujours dans le transmissif. Les évaluations n'ont pas changé. Le learning center arrive comme étant le lieu innovant qui va miraculeusement changer les pratiques. Je ne suis pas convaincue qu'un lieu seul puisse changer les pratiques. Il y a un côté architectural intéressant, un côté mobilisateur mais est-ce que ça change réellement les pratiques. Ca ne peut pas se jouer sur un lieu, c'est utopique.

On n'a pas de retour des financeurs. Ca demande énormément de moyens au niveau de l'architecture, du matériel numérique, des ressources numériques. Il n'y aurait pas de recrutements supplémentaires. C'est à moyens constants. Dans la vidéo c'est le côté utopique, volontariat, engagement personnel, on porte un projet, ça relève de la motivation personnelle. Un professeur ne corrigera pas ses copies tout en surveillant le lieu, les élèves qui s'occupent du lieu mais dans le cadre d'un projet. La vie scolaire accepterait d'avoir de nouvelles missions dans ce lieu. Il y a quelques projets emblématiques. Je ne vois pas comment ça serait transposable dans l'ensemble des établissements scolaire. Le learning center ne peut se faire que sur des contextes de restructuration ou de nouveaux établissements. Il faut l'envisager sur l'ensemble de l'établissement. C'est ajustable à la marge mais se sera très loin de l'ambition architecturale que l'on voit dans la vidéo.

Le nœud du problème c'est la question de l'autonomie. Ça sous entend que l'élève va adhérer et s'investir au projet et être suffisamment autonome pour l'utiliser de la manière qu'on attend d'eux en terme d'apprentissages. Mis simplement devant du matériel il n'y a pas d'apprentissages. Ça n'est pas le même bénéfice pour tout le monde ; l'adulte accompagne mais dans quoi. Le temps est limité. L'accompagnement se fait sur du long terme, sur une connaissance de l'élève. Les usagers qui viendraient sur le temps hors cours parfois sur un très court temps, les personnels différents. Je n'ai pas d'élèves qui sont en projet d'apprentissages, ils arrivent avec quelque chose à faire. Mais ils ne savent pas comment le faire. Si je fais à sa place est ce qu'il sera capable de transposer, de faire tout seul. L'apprentissage ne peut se faire que dans un parcours suivi, voir l'élève de façon régulière sur des objectifs précis. Le côté ponctuel ou on voit l'élève pour lui répondre.

Que penses-tu de la fusion de la vie scolaire et du documentaire ?

Je suis assez perplexe, les deux métiers ont des spécificités, sans les mêmes objectifs. C'est la confusion des missions, des usages des lieux. Je verrais bien des lieux autres que le CDI gérés par la vie scolaire avec une mission sociale et éducative. Améliorer le cadre de vie, favoriser les échanges, se rencontrer. Ça n'a rien à voir avec ce qu'on attend d'un CDI actuellement. La seule pertinence du learning center c'est que il soit l'établissement, on repense les lieux vie scolaire, des lieux complémentaires mais sans mélanges des genres ni des personnes qui les gèrent, ni de ce que on peut y faire. Si la vie scolaire permet l'ouverture large du lieu ça devient une étude équipée.

Le learning center/3C est-il une innovation ?

Le vocabulaire de la nouveauté de l'innovation est souvent associé à l'aspect pédagogique en terme de pratiques pédagogiques. Or j'ai du mal à voir le caractère innovant de la chose à part l'architecture et le matériel numérique. Est-ce que c'est pas une prise en compte de ce qui se passe déjà dans la société, de l'évolution. Je suis perplexe sur le côté innovation pédagogique. Mutualiser tous les espaces ça serait une innovation. Les pratiques qu'on voit dans la vidéo c'est pas nouveau. C'est l'aspect architecture, design, matériel numérique... un côté high-tech. Le matériel et les ressources ne sont pas innovants, c'est ce que l'on en fera qui pourrait être innovant. Je vois une évolution du lieu mais dans un état neutre on passe d'un espace à un autre. Ça n'apporte pas une plus-value. Le prof de langue quelle plus-value il a d'utiliser le labo de langue dans le CDI au lieu de l'avoir près des salles de classes. S'il fait la même chose avec ses élèves ça ne change rien.

On propose le lieu avec du matériel des ressources, des établissements pourraient être intéressés. On joue sur des manques réels pour la profession pour faire passer des choses qui satisferont le personnel mais pour le prof doc on perd notre rôle de responsable du lieu. Le personnel sera flottant.

C'est une expérimentation on en attend une certaine rigueur avec des objectifs clairs, des bilans d'étapes, des analyses. Les objectifs de la vidéo sont axés sur la vie scolaire, le cadre de vie, la détente. L'objectif annoncé n'est pas celui là.

Ça n'est pas une innovation dans le sens ou ça n'apporte pas une amélioration. Les CDI font déjà des usages et des pratiques proposées.

Que penses-tu des termes Learning center et centre de connaissances et de culture ?

Les termes lexicaux se mélangent. Il y a aussi un vocabulaire qui est clairement managérial. On retrouve quelque chose qui toucherait à un vocabulaire d'entreprise. Les usagers, les services, mutualisation des compétences, indicateurs... Ça pourrait être pertinent si on était dans une démarche d'innovation, de projet. Dans un établissement scolaire c'est gênant. On devient des personnels qui proposent des compétences et des services à un usager. Ça change

le paradigme. Sur l'apprentissage on travaille avec de l'humain. On ne peut pas tout mesurer. La réussite des élèves c'est pas une question d'efficacité.

Le terme 3C est volontairement démagogique. On y inclut les connaissances pour l'apprentissage et l'enseignement, la culture car les doc sont attachées à ça, ça rassure. Le côté centre me gêne car le concept est à l'échelle de l'établissement donc ce n'est plus un centre. Un lieu de culture où on se rencontre, un tiers lieu social, boire un café autour d'un livre. C'est un assemblage de trois termes qui n'ont pas de cohérence vis-à-vis du projet proposé.

Le Learning center/3C se limite –t'il a un service ?

Oui. Ce qui pourrait être valable à l'université parce que l'on est face à un public qui normalement a une certaine autonomie, a un projet, une démarche d'apprentissage dans un cursus identifié et clair où la commande de départ est claire aussi. Un élève de secondaire n'est pas à ce stade de maturité, de clarification de son projet. On est sur des apprentissages de l'ordre de la culture générale des choses très larges, les projets d'orientation sont pas encore claires.

Pourquoi appliquer ce learning center/3Cc dans le secondaire ?

Pour moi c'est l'optimisation des moyens en mutualisant les personnels. On répond aux attentes des élèves, des personnels et des parents qui disent que les élèves en dehors de la classe ne sont pas suffisamment encadrés, il n'y a pas assez d'espaces pour travailler, pas assez d'encadrement, d'accompagnement. C'est pratique de mettre en place un lieu où on va pouvoir répondre à toutes ces attentes mais sans investir. On optimise en créant un lieu où on mutualise les ressources et les personnels. On ouvre de façon large en répartissant les personnels. Mais ça se fait au détriment de la spécificité des métiers. Il y a une agrégation de tout ça.

Voudriez-vous mettre place un learning center/3C dans votre établissement ?

Clairement non. Pour la nature du projet, la façon dont il est déployé dans les académies, les objectifs annoncés ne sont pas les objectifs réels. Les objectifs réels touchent aux missions et ne vont pas dans le sens de la reconnaissance de mon rôle d'enseignante. Il y a des limites pour faire évoluer le lieu en terme architectural, restructuration de l'espace. Le projet nécessite une coordination forte avec la vie scolaire mais il n'existe pas de collaboration chez nous, les CPE fonctionnent en vase clos qui considèrent le CDI comme une permanence bis. Il n'y a pas un terreau propice à ça, on ne peut pas aboutir à un projet constructif sachant que sur l'existant on n'arrive pas à collaborer. Il y a une réticence de la hiérarchie vis-à-vis de ce projet parce qu'ils ne sont pas informés de façon officielle. On ne leur demande pas leur avis. Il n'y gagnerait rien au niveau de l'image de l'établissement mais il y gagnerait quelque chose de chronophage et de difficile à gérer. Les enseignants ne sont pas demandeurs non plus.

Titre

Les *Learning center* : un modèle de bibliothèque ? Déconstruction et traduction du concept aux CDI des établissements scolaires

Mots-clés : *Learning center* ; Learning centre ; Centre de connaissances et de Culture ; 3C ; Bibliothèque publique – bibliothèque universitaire ; CDI – Centre de documentation et d’information ; nouvelle pratique pédagogique – établissement scolaire ; France – espace éducatif

Résumé

Le modèle de *Learning center* issu des bibliothèques des pays anglo-saxons est présenté comme une référence en France pour les bibliothèques universitaires et les Centres de documentation et d’information (CDI) des établissements scolaires. Cette évolution possible montre les nouveaux enjeux sociaux et technologiques auxquels sont confrontées les bibliothèques. Quelle communication institutionnelle accompagne les expérimentations des *Learning center* et du Centre de connaissances et de culture dans le supérieur et le secondaire et comment cette communication est-elle reçue par les acteurs de la documentation ? L’utilisation de trois outils d’analyse dans le cadre de cette recherche permet le croisement des regards sur le concept de *Learning center*/Centre de connaissances et de culture. Ainsi, le décryptage de la communication institutionnelle du *Learning center* à travers les textes officiels permet de formaliser le concept dans une carte conceptuelle et d’en obtenir une photographie. La traduction du *Learning center* en Centre de connaissances et de culture dans les établissements secondaires montre les limites et les atouts du lieu et de son espace mais aussi ceux de son usage à travers des pratiques pédagogiques actives autour de l’autonomie et l’apprentissage numérique. Enfin, l’analyse sémiotique d’une vidéo du Centre de connaissances et de culture du lycée Emile Mathis à Schiltigheim (Académie de Strasbourg) et l’analyse d’une enquête par entretien effectuée auprès de professeurs documentalistes de l’Académie de Rennes révèlent des interrogations, de la perplexité et des réticences quant à l’application de ce concept aujourd’hui en France.